(Mars 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Goettingue, etc. etc.

NATURAL HIST

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port:

pour trois mois,..... 9 francs.
pour six mois,..... 18 francs.
pour un an,..... 36 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plû à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve, en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Boccage, Barthelemy, Bast, Bichat, Caillard, Cavanilles, Chardon la Rochette, Cuvier, Daubenton, Delille,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

PHYSIQUE.

Note sur un Procédé employé dans le ci-devant Mâconnais, pour prévenir la Grêle et dissiper les Orages; par M. *Leschevin.* 5

FABULISTES.

Dissertation sur les Fables latines, qui ont été publiées sous le nom de *Saint Cyrille*; par J. F. *A..y.* 17

AGRICULTURE.

Cours complet d'Agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, *ou* Dictionnaire universel d'Agriculture; par une Société d'Agriculteurs. Tom. XI et XII. 39

BIOGRAPHIE.

Notice biographique sur M. J. C. Conté; par *V***.* 53

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie pour 1805; par Jérôme *de Lalande.* 69

MUSIQUE.

Idées sur la Musique et particulièrement sur le Mode hellénique; par *Fabre d'Olivet.* 115

POÉSIE.

Discours en vers sur l'Indépendance de l'Homme de lettres; par M. *Millevoye.* 123

Autre Discours sur le même sujet; par M. Victorin *Fabre.* 127

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles d'Angleterre. 133
— de Hollande. 134
— de Prusse. 144
— de Saxe. 146
— de Russie. *Ibid.*
— d'Italie. 147
— d'Asie. *Ibid.*
— de France. *Ibid.*
— de Paris. 168

THÉATRES.

Les Français dans le Tyrol. 177
Le nouveau Réveil d'Epiménide. 178
L'Ivrogne corrigé. 179
Les deux Aveugles de Tolède. 180
M. Deschalumeaux. *Ibid.*
La Prise de Passaw et les Deux n'en font qu'un. 181

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle et des Arts; par J. C. *de Lamétherie.* Janvier 1806. Tome LXII. 182

Technologie.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. IVe. année. N°. 19. *Ibid.*

Géométrie.

Essai sur le Nivellement. 183

Histoire naturelle.

Dictionnaire des Sciences naturelles, etc., etc. IIIe. livraison. 188

Minéralogie.

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent; par MM. *Coquebert-Montbret, Hauy, Vauquelin, Bailliet, Brochant, Fremery* et *Collet-Descotils.* Prairial an XIII. N°. 105. *Ibid.*

Botanique.

Novæ Hollandiæ plantarum specimen; auctore J. J. *Labillardière.* 189

Plantes de France, décrites et peintes d'après nature par Jaumes *Saint-Hilaire.* 7e. et 8e. livraisons. 190

Chymie.

Annales de Chymie, rédigées par MM. *Guyton, Monge, Berthollet Fourcroy*, etc. etc. Tome LVI. 191

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1806.

TOME II.

$. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des sciences de Goettingue, de celle de Turin, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris, de l'Athénée de Lyon; des Sociétés des Sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, etc. etc.

ANNÉE 1806.

TOME II.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,
rue des Mathurins, hôtel Cluny.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

PHYSIQUE.

NOTE sur un Procédé employé dans le ci-devant Mâconnais, pour prévenir la Grêle et dissiper les Orages; par M. LESCHEVIN, Commissaire en chef des poudres et salpêtres, à Dijon.

IL y a plus de 25 ans que la considération des malheurs occasionnés par les orages accompagnés de grêle, porta plusieurs savans, amis de l'humanité, à rechercher les moyens propres à prévenir ce fléau destructeur. Le célèbre coopérateur de Buffon, M. Guenaut de Montbeillard, conduit, par l'observation que la grêle ne se forme qu'après de violens coups de tonnerre, à penser que la matière de la foudre joue un grand rôle dans sa formation, proposa, en 1776, l'établissement de conducteurs très-multipliés, qui, en soutirant la matière électrique, préviendroient l'explosion de la foudre, et par suite la formation de la grêle. Son mémoire, sous forme de lettre à M. Guyton de Morveau, a été lu par

ce savant à l'Académie de Dijon, et se trouve relaté dans le Journal de Physique, tome 21, page 146. M. de Montbeillard présente à l'appui de son opinion, sur les causes de la grêle, les observations des meilleurs physiciens, et propose les moyens physiques et économiques d'exécution.

Cette circonstance engagea M. Guyton de Morveau, qui n'a jamais laissé échapper l'occasion d'être utile, à rechercher la théorie de la production de ce météore. Il s'est associé aux vues philanthropiques de son compatriote, en développant cette théorie dans un excellent mémoire, publié dans le Journal de Physique de janvier 1777, page 60, sous le titre de *Lettre de M. de Morveau à M. de Montbeillard, sur l'influence du fluide électrique dans la formation de la grêle.*

Quelques années après, M. Buissart, de l'Académie d'Arras, sans avoir eu connoissance du travail de M. Montbeillard, lut à cette Société un mémoire sur les divers avantages qu'on pourroit retirer de la multiplicité des conducteurs électriques ou paratonnerres. On trouve ce mémoire dans le 21e. volume du même Journal, page 140.

Quoique ces divers travaux eussent appelé l'attention de l'administration publique et des propriétaires aisés sur un objet aussi important, et que depuis la première publication des idées de MM. Guenaut de Montbeillard, Guyton de Morveau et Buissart, des désastres sans nombre, cau-

sés par la grêle sur plusieurs points de la France, eussent démontré l'extrême utilité des mesures proposées ou de toutes autres reconnues plus efficaces ou d'une exécution plus simple, il n'étoit pas venu à la connoissance du public qu'un seul propriétaire se fût occupé de mettre en pratique aucun moyen propre à combattre ce fléau.

On trouve dans un mémoire intéressant, présenté à l'Académie de Dijon à la fin de l'an XI par M. Denize, membre de la Société savante établie à Mâcon, et contenant des recherches sur les moyens de dissiper les orages et d'empêcher la grêle, l'indication curieuse de l'usage établi, depuis quelques années, en divers endroits, de tirer des boîtes à l'approche des orages, pour aller au-devant de la production de la grêle. Cette indication n'étant accompagnée d'aucun détail sur le procédé, ni même du nom des communes où il est en usage; et les moyens proposés par M. Denize ayant paru à l'Académie susceptibles de trop grandes difficultés dans leur exécution, ce mémoire, dans lequel tous les phénomènes analogues à son sujet sont présentés avec beaucoup de clarté et expliqués suivant les principes de la saine physique, excita beaucoup d'intérêt, mais n'obtint pas le degré d'attention qu'il me paroît mériter.

Le hasard m'a appris, depuis très-peu de temps, que le procédé indiqué par M. Denize est en usage dans la plupart des communes du ci-devant Mâconnais, et qu'une partie de la poudre

de mine que j'envoie dans cet arrondissement du département de Saône et Loire est employée dans le but de dissiper les orages et de prévenir la grêle. Le désir de constater un fait aussi intéressant, m'a porté à profiter de mes relations avec ce département, pour me procurer des détails circonstanciés sur le procédé, et son analogie avec les principes établis dans le mémoire de M. Denize; et les conséquences qu'il en tire m'ont fait désirer de revoir ce mémoire, et d'examiner les divers moyens que propose son auteur pour arrêter ce fléau à sa source.

M. Denize, après avoir recherché inutilement dans l'histoire de l'antiquité des traces de moyens mis en usage pour écarter les tempêtes ou en modérer les funestes effets, est forcé de convenir que si l'on ne peut assurer positivement que les Anciens n'ont connu aucun de ces moyens, au moins est-il certain qu'ils ne nous ont rien laissé d'instructif sur leurs procédés. Il ne trouve chez les Modernes d'autre pratique employée, pour conjurer les orages, que celle de sonner les cloches, et il observe avec beaucoup de raison qu'il faudroit croire, à en juger par les explications qui en ont été données, que ce moyen a été considéré comme purement religieux, et que le bruit des cloches n'a d'effet qu'en vertu des bénédictions et des onctions qu'elles ont reçues de la main des prêtres. Cette observation est accompagnée de plusieurs citations qui servent à l'appuyer.

L'auteur passe ensuite à l'examen du procédé

de l'emploi de la poudre, adopté, dit-il, *depuis quelques années*, adoption à laquelle il croit pouvoir assigner deux causes; *d'une part, la suppression des cloches et de leur usage, amenée par suite des mesures révolutionnaires; d'autre part, quelques observations qui firent croire que les commotions excitées dans l'air par des décharges considérables d'artillerie, suffisoient pour empêcher la grêle..... les orages étant peu fréquens, ou du moins très-modérés à la suite des camps et des armées.*

Les renseignemens que je me suis procurés m'ont appris que l'auteur attribue ici à la suppression des cloches, une influence plus grande que celle qu'elle peut avoir exercée effectivement sur l'extension du procédé, et qu'il est en usage dans une commune du ci-devant Mâconnais depuis environ 35 ans, ainsi que je l'exposerai ci-après. J'ajouterai aux observations qui paroissent à M. Denize la cause seconde de l'adoption de ce moyen peu connu, et qui, comme on le verra, en sont certainement la première, un fait qui m'a convaincu de l'influence qu'exercent sur des nuages épais des explosions fortes et répétées. J'ai été à portée de faire moi-même cette observation à Grenoble, où une école d'artillerie est établie.

Le ciel étoit pur et azuré, quand, vers les neuf heures du matin, des nuages très-nombreux s'étendirent sur toute la vallée dans laquelle Grenoble est situé, et couvrirent les montagnes qui la bordent. A peine les exercices de l'artillerie

eurent-ils commencé entre neuf et dix heures, que les nuages s'entrouvrirent au-dessus du Polygone et firent place au plus bel azur. Ils ne se rapprochèrent que lorsque les exercices furent terminés.

Suit, dans le mémoire, l'indication du seul préservatif de la grêle qu'aient encore indiqué les physiciens, par l'établissement très-multiplié de paratonnerres.

Avant que d'entrer dans le détail des nouveaux moyens qu'il soumet au jugement des savans, M. Denize juge convenable d'exposer les résultats de ses propres observations sur la formation de la grêle. Il ne sera pas dépourvu d'intérêt de le suivre dans ce développement.

On peut, ce me semble, énoncer ainsi les principes sur lesquels pose l'opinion de l'auteur.

Les élémens qui entrent dans la composition des orages sont l'air atmosphérique, l'eau, l'électricité et le calorique.

L'eau dilatée par le calorique se réduit en vapeurs, et devenue spécifiquement plus légère que l'air atmosphérique, elle s'élève et emporte avec elle une somme d'électricité proportionnée à la capacité qu'elle vient d'acquérir.

Si l'air dans lequel ces vapeurs sont suspendues, est d'une température inférieure à la leur propre, elles se condenseront par le dégagement de leur calorique, en nuages plus ou moins épais.

Sous cette nouvelle forme leurs dimensions

étant diminuées, elles contiendront une quantité surabondante d'électricité, dont elles pourront se décharger par communication, soit avec d'autres, soit avec la terre, à l'aide de conducteurs; mais bientôt elles se trouveront électrisées en moins, si, en traversant quelques couches d'air abondantes en calorique, elles reprennent leur premier état de dilatation.

C'est du contact de nuages diversement électrisés que naissent les orages, le fluide électrique s'élançant successivement de l'un à l'autre pour se mettre en équilibre.

L'auteur expliquant la formation des gouttes de pluie pendant les orages, et par suite celle de la grêle, d'une manière qui me paroît lui être particulière, c'est-à-dire par l'ébranlement causé dans l'atmosphère des nuages par les éclats de la foudre, je vais citer ce qu'il dit à ce sujet.

« Aussitôt que la foudre commence à éclater » au sein de l'orage, l'explosion qu'elle produit » ébranle toutes les parties de l'air environnant, » en même temps qu'elle diminue subitement » sa densité. Cette secousse occasionne des vi- » brations violentes dans les plus petites molé- » cules de l'air, en détache par conséquent les » particules humides les plus pesantes, et les » force à se rapprocher mutuellement. Elles s'u- » nissent en vertu de leur attraction, et aussitôt » elles se précipitent en gouttes de pluie, dont » la grosseur est proportionnée à la quantité de » particules d'eau qui ont pu se réunir à elles » pendant la durée de leur chute.

» C'est ordinairement pendant cet instant que » s'opère la formation de la grêle lorsqu'elle doit » avoir lieu. »

La théorie de l'auteur, pour l'explication des phénomènes qui ont lieu successivement jusqu'à la fin de l'orage, est parfaitement la même que celle qu'a donnée des mêmes phénomènes M. Guyton de Morveau, dans son mémoire précité.

Voici, suivant M. Denize, les caractères d'après lesquels on doit juger qu'il est temps de mettre en usage les procédés préservatifs.

« Dès le moment, dit-il, que des nuées » épaisses et obscures commencent à s'accumu- » ler, si l'on s'aperçoit que des vents violens » et impétueux tendent à les comprimer les unes » contre les autres et à les condenser fortement, » dès que l'on entend la foudre gronder sour- » dement au milieu d'elles, et qu'elles parois- » sent assez isolées dans l'air, ne communiquant » point avec la terre à l'aide de quelques brouil- » lards épais ou de quelques ondées abondantes, » c'est alors que le danger presse, et qu'on ne » peut trop se hâter d'établir, entre ces nuées » et la surface de la terre, les conducteurs les » plus puissans et les plus énergiques. »

Il me paroît qu'on peut classer sous trois divisions les moyens que conseille l'auteur pour dissiper les orages, et que, quoiqu'il n'ait suivi aucun ordre dans l'indication de ces moyens, on peut les réduire aux trois propositions suivantes :

1°. Exciter dans l'air des commotions fortes,

capables de l'ébranler, et de secouer, pour ainsi dire, les particules d'eau qui lui sont adhérentes, et déterminer par là une pluie abondante.

On atteindra ce but par le son des grosses cloches, le bruit répété des canons, des tambours. La détonation de la poudre fulminante, et l'explosion, au milieu des nuages, des fusées volantes, dirigées vers l'endroit le plus épais.

2°. Etablir des conducteurs énergiques entre les nuées et la terre, soit par des feux allumés de distance en distance, et entretenus avec des matières sèches, soit par le dégagement de vapeurs humides ou la combustion de matières résineuses.

3°. Soutirer le fluide électrique qui se trouve en surabondance dans les nuages, par des paratonnerres multipliés : les orages arrivant dans nos contrées par les vents d'ouest et sud-ouest, il seroit important d'établir dans chaque canton, de ce côté de leur horizon, ces paratonnerres, que l'on placeroit soit sur des lieux très-élevés, soit au sommet des plus grands arbres ; cette considération conduiroit à multiplier du même côté les grands arbres à haute tige, et il en résulteroit, sous le rapport de l'augmentation des combustibles, des avantages immenses.

Telle est l'analyse succincte de ce mémoire, qui indique dans son auteur un physicien familiarisé avec l'explication des grands phénomènes de la nature. C'est aux savans et aux administrateurs éclairés à décider jusqu'à quel point les moyens qu'il propose sont praticables dans les

campagnes, et compatibles avec la sûreté de leurs habitans et les principes d'une bonne administration. Aux motifs d'espérance que fournit ce mémoire, qu'un jour disparoîtra l'un des fléaux les plus redoutables, se joint malheureusement l'idée des accidens que pourroit entraîner l'emploi inconsidéré de la plupart des moyens préservatifs que propose M. Denize. Quoi qu'il en soit, il m'a paru intéressant de m'arrêter sur cette analyse avant de donner les détails du procédé employé dans le ci-devant Mâconnais pour prévenir les orages, puisque c'est encore le travail le plus considérable qui ait été rédigé sur cette matière.

C'est à Vaurenard que ce procédé a pris naissance, il y a environ trente-cinq ans. Le marquis de Chevriers, ancien officier de marine, retiré dans sa terre de Vaurenard, ayant été plusieurs fois témoin de ravages considérables occasionnés par la grêle, et se rappelant avoir vu employer en mer avec succès l'explosion des pièces d'artillerie pour dissoudre les nuées orageuses, résolut de combattre le fléau de la grêle par un moyen analogue. Il fit usage, à cet effet, de boîtes qu'il faisoit tirer sur les hauteurs à l'approche des orages, et ses essais ayant eu les résultats les plus heureux, il continua jusqu'à sa mort, qui arriva au commencement de la révolution, à préserver ses terres des ravages de la grêle, tandis que les villages voisins éprouvoient fréquemment de très-grandes pertes. Il consommoit annuellement deux à trois cents

livres de poudre de mine, qui lui étoient fournies par le magasin de Mâcon.

Les habitans des communes où étoient situées les terres du marquis de Chevriers, convaincus, par une expérience d'un grand nombre d'années, de l'excellence de cette pratique, continuèrent à l'employer. Leur exemple fut imité par les communes environnantes, et le procédé gagnant de proche en proche, il est en ce moment en usage dans les communes de Vaurenard, Iger, Azé, Romanèche, Julnat, le Torrins, Pouilly, Fleury, Saint-Sorlin, le Viviers, les Boutteaux, et dans plusieurs autres. La grosseur des boîtes, leur charge et le nombre que l'on en tire, varient suivant les circonstances et les localités. La commune de Fleury se sert d'un mortier qui porte une livre de poudre à la fois, et c'est ordinairement sur les hauteurs, et avant que les nuées aient eu le temps de s'accumuler en grand nombre, que se font les explosions, qui se renouvellent jusqu'à ce que les nuées orageuses aient été totalement dissipées. Suivant la déclaration qui m'en a été faite par le garde-magasin de Mâcon, la consommation annuelle pour cet usage est de 4 à 500 kilogrammes de poudre de mine.

L'extension que ce procédé a prise depuis quelques années, et le succès qui l'a constamment accompagné, font désirer que son usage ne soit pas borné aux communes qui l'ont adopté, et qu'il se répande partout où le fléau qu'il combat étend ses ravages. C'est aux sociétés savantes

qui, dans cette circonstance, peuvent présenter à l'appui de la théorie une expérience d'un grand nombre d'années, à s'efforcer de propager une pratique peu coûteuse qui n'entraîne pas d'inconvéniens, et dont l'exécution est, par sa simplicité, à la portée de tous les habitans des campagnes.

FABULISTES.

Dissertation sur les Fables latines, qui ont été publiées sous le nom de Saint-Cyrille.

Le Père Desbillons, au commencement de ses fables, donne une notice des principaux fabulistes. En parlant des *fables* de St.-Cyrille, il se contente de dire que Balthasar Corderius publia à Vienne, en 1630, des Apologues moraux sous le nom de St.-Cyrille; que ces fables n'ont paru qu'en latin, et dans un latin barbare, *planè barbaro;* et enfin, que leur auteur qui n'avoit aucun esprit, *ineptus*, n'a vécu, à ce qu'il croit, qu'après le 12e. siècle. Si cet article n'a pas le mérite de l'exactitude, on ne peut du moins lui refuser celui de la brièveté. Le P. Desbillons l'a composé un peu à la légère, et non-seulement le lecteur n'en est pas plus instruit, mais il est induit en erreur par ces trois ou quatre lignes, qui sont presque autant de fautes. Comme ces fables de St.-Cyrille sont très-peu connues même des savans; nous allons donner quelques détails, 1°. sur les différentes éditions de ces fables; 2°. sur leur véritable auteur; 3°. sur le mérite qu'elles peuvent avoir.

1°. Il est très-certain qu'on vit paroître en 1630 l'ouvrage suivant: *Apologi morales* Sti.-Cyrilli, *ex antiquo manusc. codice, nunc pri-*

mum editi (l'éditeur se trompoit, comme on va le voir, et il paroît que le P. Desbillons a partagé son erreur); *per Balthasarum Corderium, Antverp. Soc. Jesu, doct. theol. ac profess. Vienn. Viennæ Austriæ, typis Gregorii* Gelbhaar, *typographi Cæsarei*, 1630, in-16, de 317 pages, sans l'*index* qui est à la fin, et sans les pièces liminaires. Le privilége accordé par Ferdinand II est du 4 août 1626, date bien antérieure à l'impression; mais il faut observer que ce n'est qu'un privilége général pour tous les ouvrages des jésuites, et par conséquent pour ces fables, comme on en fait la remarque entre deux parenthèses. L'épître dédicatoire est adressée à Antoine, *Abbati Cremiphanensi*, conseiller aulique de l'Empereur. On y trouve l'histoire du manuscrit; les armoiries et la reliure prouvoient qu'il avoit appartenu à l'illustre Matthias Corvinus, Roi de Hongrie; et de sa bibliothéque de Bude, une des plus riches de l'Orient, il avoit été transporté à Vienne, par Jean Faber, évêque de cette ville, qui avoit déposé dans la bibliothéque des jésuites ce précieux monument, *præclarum è Danaum reliquiis trophæum*. Ce manuscrit, qu'on avoit sans doute perdu de vue pendant quelque temps, se retrouva dans une espèce de déménagement de la bibliothéque des jésuites. Le P. Corderius, ou Cordier, le lut avec l'abbé Antoine, qui l'engagea à le publier. « Il porte, dit l'éditeur, le nom de St.-Cyrille; mais je ne puis deviner s'il s'agit de St.-Cyrille de Jérusalem, de celui d'Alexandrie, ou de quelque autre Cyrille. Photius, Sixte

de Sienne, ni le P. Possevin ne parlent d'aucun Cyrille auteur de fables; ce qui, au reste, ne doit point surprendre; combien d'ouvrages des Pères, inconnus à ces auteurs, et qui sont encore enfouis dans la poussière de quelque bibliothéque.» L'écriture du manuscrit étoit assez belle, mais il y avoit tant de fautes, qu'à peine pouvoit-on trouver une phrase dont on put tirer un sens, et déméler la construction. Le P. Cordier ajoute qu'il a été obligé de se donner beaucoup de peine, et que souvent il lui a fallu deviner. Il prie le lecteur de l'excuser, et lui promet une édition plus exacte, si on vient à trouver quelque manuscrit grec moins corrompu. Cette dernière réflexion prouve que le P. Cordier, d'après le nom de Cyrille, ou d'après le tour de phrase, supposoit que l'original étoit écrit en grec. Cela peut être; mais le P. Cordier se trompoit, lorsqu'il assuroit que ces fables n'avoient pas encore paru. Sur l'exemplaire de son édition, qui est à Ste.-Geneviève, l'abbé de Saint-Léger a remarqué, avec raison, qu'il y avoit eu au moins trois éditions des fables de St.-Cyrille, antérieures à celle du P. Cordier, sans compter une traduction en vers allemands; et il ajoute dans cette note manuscrite : mais quel est ce St.-Cyrille?

Avant de répondre à sa question, je vais donner la notice de l'édition que je regarde comme la première, et qui est aussi à Sainte-Geneviève. Elle est in-4°., sans date et sans nom d'imprimeur. Il n'y a ni réclames, ni signatures, et les lettres initiales sont en petites lettres, au milieu

d'un espace blanc destiné à recevoir la lettre majuscule qu'on enluminoit ensuite à la main, et qui manque dans les trois dernières fables de cet exemplaire. On lit à la première page, avec plusieurs abréviations, que je ne puis figurer ici : *Speculum sapientiæ beati Cirilli episcopi, aliàs quadripartitus Apologeticus vocatus, in cujusquidem proverbiis, omnis et totius sapientiæ speculum claret, feliciter incipit;* et plus bas : *Hic prologus.* A la fin du 4e. et dernier livre, on trouve la table des fables ; plusieurs étymologies, la plupart ridicules, du mot *Apologus;* et enfin une maxime dévote en cinq vers. Le 119e. et dernier feuillet n'est point imprimé au *verso.* Suit le *speculum* de Saint-Bernard, imprimé avec les mêmes caractères ; et ce cahier, qui est de huit feuillets, me paroît faire corps avec le *speculum* de St.-Cyrille, et du même imprimeur, Schoëffer, à ce qu'il me semble, qui a pu faire cette édition à Mayence, vers 1475. Dans le catalogue du duc de la Vallière, on cite une édition in-folo. des mêmes fables. Si on ne s'est point trompé en indiquant le format, voilà encore une autre édition. George Mittelhus, qui imprima à Paris depuis 1484 jusqu'en 1500, donna une édition in-12 du *speculum* de St.-Cyrille. Elle est sans date, et a 71 feuillets. Panzer, dans ses Annales de l'ancienne littérature allemande, cite : *Spiegel der Wysheit*, etc., c'est-à-dire : *Miroir de la sagesse par des fables amusantes, donnant beaucoup de belles instructions morales et chrétiennes, traduit du latin en alle-*

mand, l'an de J. C. 1520. On lit à la fin : *Ici finit le livre du Miroir de la sagesse, écrit par Cyrille, évêque, mis en allemand, à Bâle, et imprimé par Adam Petri, l'an après J. C.* 1520, in-4°. Le traducteur, qui ne s'est désigné que par les lettres initiales B. S. M., demande aussi quel est cet évêque Cyrille. Loescherus, dans son Dictionnaire, prétend que c'étoit un évêque de Bâle, et il cite Urstisius et les *monumenta Basileensia ;* cependant on ne trouve aucun Cyrille dans la liste des évêques de Bâle. Seemiler, dans ses *incunabula typographica* biblioth. Acad. Ingolstad, parle de l'édition in-fol°, et dit qu'il ne sait ce que c'est que ce St.-Cyrille ; il croit l'ouvrage supposé et composé dans le moyen-âge, sous le nom de St.-Cyrille, ou de Jérusalem ou d'Alexandrie, pour lui donner plus de valeur. Panzer, dans la table de son grand ouvrage, attribue ces fables à St.-Cyrille d'Alexandrie, sans nous en donner la raison. Je finis en disant qu'il y avoit eu sept ou huit éditions de ces fables, avant celle du P. Cordier, cinq ou six du 15e. siècle, et au moins deux du 16e. *Voyez* Panzer et autres bibliographes.

2°. En cherchant quel étoit le St.-Cyrille, auteur des fables, on ne s'arrêtoit qu'aux deux Cyrille dont nous venons de parler; et comme il paroissoit impossible qu'elles fussent véritablement de l'un ou de l'autre, on en tiroit la conséquence que ces fables avoient été fabriquées par quelque faussaire semblable à ceux dont parle le P. Hardouin. Mais il n'en auroit pas coûté da-

vantage à l'imposteur, d'ajouter au nom de Cyrille une désignation particulière, en mettant au titre : *Apologues de St.-Cyrille de Jérusalem*, etc. Si on avoit jeté les yeux sur un troisième Cyrille, oublié mal à propos dans tous les Dictionnaires, il eût été aisé de découvrir la vérité.

Je veux parler de St.-Cyrille, apôtre des Esclavons, sur lequel on trouve des détails dans plusieurs ouvrages, et principalement dans l'*Epitome historica rerum Bohemicarum, etc., authore Bohuslao Balbino è soc. Jesu. Pragœ*, etc., 1677, in-fol°. On peut aussi consulter Kohlius, *historia codicis sclavonici*, et *introductio in histor. et rem litterar. slavorum, Altonoviæ* 1729, du même; Stredowski, *sacra Moraviœ historia*, et Kulcynsky, *specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*, 1733. Henschenius, continuateur de Bollandus, a publié deux anciennes vies de St.-Cyrille. Dans la Vie des Saints, traduite de l'anglois de M. Alban Butler, par M. Godescard, on a extrait de ces derniers auteurs la vie qu'on y donne de St.-Cyrille, mais on n'a point cité le P. Balbinus, dont le récit nous a paru plus exact. Voici à peu près ce qu'il dit :

St.-Cyrille, qui fut d'abord appelé *Constantin*, étoit né à Thessalonique, d'une famille de sénateurs. Il étudia à Constantinople, et il fit de si grands progrès dans la philosophie, qu'il fut surnommé *le philosophe*. Le P. Raynaud prétend qu'il fut moine de St.-Basile. St.-Methodius, ou Methudius, est appelé *son frère*, ce qui ne signifie peut-être autre chose, sinon qu'ils

avoient été de la même profession de vie, philosophes d'abord, et ensuite moines. Cyrille résista courageusement au trop célèbre Photius, dans les attaques que celui-ci livra au Saint-Patriarche Ignace. Le silence que Photius a gardé sur Cyrille, pourroit peut-être s'expliquer par là. Quoi qu'il en soit, on peut voir ce détail dans Butler.

Les chazares ou gazares, qui étoient la tribu la plus nombreuse des Turcs, et qui descendoient des Huns et des Scythes européens, résolurent d'embrasser la religion chrétienne. Ils prièrent l'empereur Michel III, et la pieuse impératrice Théodora sa mère, de leur envoyer des prêtres pour les instruire. D'après l'avis de St.-Ignace, on leur envoya Cyrille, qui fut obligé d'apprendre la langue de ces peuples, ce qu'il fit en très-peu de temps. M. Godescard se trompe, lorsqu'il dit que cette langue étoit le turc; son expression du moins n'est pas exacte. Cyrille convertit le Khan ou chef de ces peuples, et, à son exemple, toute la nation reçut le baptême. Cyrille, après avoir bâti des églises et établi des prêtres, retourna à Constantinople sans vouloir accepter aucun des présens que les chazares voulurent lui faire. J'ai remarqué qu'il insistoit dans ses fables sur le danger qu'il y a de recevoir des présens. Cet événement arriva vers 846.

Cyrille, accompagné de Methodius, alla ensuite prêcher la foi chez les Bulgares ou Wolgares, peuple venu des bords du Wolga. La

sœur de Bogoris, leur Roi, avoit été prisonnière à Constantinople, où elle s'étoit convertie. A son retour, elle chercha à inspirer à son frère les mêmes sentimens. Bogoris, qui faisoit alors bâtir un palais, pria l'Empereur de lui envoyer un peintre habile. Comme St.-Methodius excelloit, à ce que l'on prétend, dans la peinture, on l'envoya au Roi des Bulgares, qui lui demanda entre autres tableaux, un sujet dont la représentation pût glacer d'effroi les spectateurs. Methodius choisit le jugement dernier, et le peignit avec tant de force, que la vue seule du tableau frappa Bogoris. L'explication détaillée que le peintre lui en donna, fit sur ce prince une impression bien plus vive encore. Il demanda le baptême, et fut baptisé vers 860. Ses peuples, irrités de sa conversion, se soulevèrent; mais Bogoris les fit rentrer dans leur devoir. Il nous reste encore des lettres du pape Nicolas I, qui règlent la conduite que l'on doit tenir à l'égard de ces nouveaux convertis, et qui furent portés par des légats, vers 867.

Cyrille et Methodius passèrent ensuite dans la Moravie, sous le règne d'un prince que les annales de Metz appellent Rasticés, et que d'autres historiens nomment Svatoplucus. Selon les mêmes annales, Svatoplucus n'étoit que le neveu de Rasticés, et persécuta les chrétiens après la mort de celui-ci, auquel il avoit succédé. Quelques auteurs prétendent que Nicolas I, qui mourut en 867, avoit donné à Cyrille et à Methodius le titre d'archevêques des Moraves, et que ce titre leur

fut confirmé par Adrien II, son successeur. Il leur est donné dans les calendriers russes et dans le martyrologe romain. Ces deux saints convertirent aussi les Bohèmes, et introduisirent parmi eux l'étude des lettres, *cultum litterarum*. Ils établirent à Bude une espèce d'Académie, et St.-Cyrille inventa les lettres esclavones, ou plutôt l'alphabet qu'on nomme *curulique*, de son nom, et qui est différent de celui qu'on appelle de *St.-Jérôme*, qui, selon les apparences, est d'un autre Saint-Jérôme que celui que nous connoissons. Comme ce peuple n'entendoit que sa langue, Cyrille et Methodius jugèrent à propos de permettre que l'office se fit en langue sclavonne. Cet ancien esclavon diffère du russe moderne; c'est comme une langue savante, et il ne sert que pour les livres sacrés et la liturgie. Il est encore en usage dans la Russie, où l'on suit le rit grec, et même dans une partie de la Moldavie, à Aquilée, etc., où l'on suit le rit latin. Plusieurs papes ont confirmé à ces peuples la permission de célébrer l'office en langue vulgaire. Nicolas I avoit d'abord approuvé ce qu'avoient fait là-dessus St.-Cyrille et St.-Methodius; mais dans la suite, sur les plaintes de quelques évêques d'Allemagne, il les avoit mandés à Rome. Lorsqu'ils arrivèrent, ce pape étoit mort, et son successeur, Adrien II, ayant entendu leurs raisons, jugea en leur faveur. Selon quelques auteurs, Methodius fit seul ce premier voyage. Lorsqu'il fut retourné en Moravie, il éprouva encore, ainsi que St.-Cyrille, quelques contradictions de la

part des évêques voisins. Jean VIII, qui fut pape depuis 872 jusqu'en 882, écrivit à Methodius pour le consoler et l'encourager. Quelque temps après, les deux saints apôtres vinrent à Rome où ils moururent. Ils furent enterrés dans l'église de St.-Clément, dont on prétend qu'ils avoient apporté le corps de la Chersonnèse. On ignore l'année de leur mort. Ils furent déclarés Saints, et les Grecs et les Russes font la fête de St.-Methodius le 11 de mai, et celle de Saint-Cyrille le 14 février. Une partie de leurs reliques fut transférée à Brunn en Moravie; et dans la ville de Boleslaw, on a élevé une église sous l'invocation des SS. Cyrille et Methodius, apôtres des Slavons. Enfin le martyrologe romain leur attribue plusieurs miracles.

Balbinus parle des fables de St.-Cyrille : *Elegantissimos apologos græcâ linguâ scripsit, ac primus propè è christianis philosophis, hoc Æsopico scribendi genere, propemodum ludendo, christianam et interiorem sapientiam docere voluit.* Il se trompe néanmoins en disant que ces fables furent publiées pour la première fois en latin, en 1630, par un de ses confrères; on ne peut nier, ajoute-t-il, que ces apologues ne soient de notre St.-Cyrille. Il y a plus de 200 ans (ce doit être vers 1470), ils avoient déjà été publiés en langue sclavonne sous son nom; et dans plusieurs bibliothèques de Bohême, on en trouve d'anciens manuscrits. Le tour de phrase suffit pour prouver qu'ils étoient originairement écrits en grec. St.-Cyrille les traduisit peut-être lui-

même en esclavon, ou bien ils furent traduits dans cette langue par quelqu'un de ses disciples : *Ut imaginem quemdam sui Apostoli, et tam suavis ac felicis ingenii slavorum posteritas haberet.*»

Ces épithètes, comme on le voit, sont bien différentes de l'*ineptus* donné fort libéralement à St.-Cyrille par le P. Desbillons, qui n'a cru pouvoir emprunter de lui que trois fables. Henschenius dit à peu près les mêmes choses de ces fables, et quelques réflexions mettront le lecteur en état d'en juger par lui-même.

3°. Dans son prologue, St.-Cyrille dit que selon Aristote, dans ses problèmes, les exemples sont très-efficaces lorsqu'ils sont tirés des choses naturelles et des animaux, qui sont une vive image de la vie humaine; car ce monde visible est comme une école qui fournit partout des leçons de sagesse. Il croit donc devoir en tirer des exemples et des préceptes, afin que par le moyen de ces exemples et de ces apologues, le lecteur comprenne plus aisément, apprenne avec plus de facilité, goûte mieux et retienne davantage les préceptes qu'il va lui donner. Mais comme l'édifice de toute la vie est fondé sur la prudence, la force, la justice et la tempérance, il partagera son ouvrage en quatre parties, dont l'objet sera d'attaquer l'imprudence, l'orgueil, l'avarice et l'intempérance.

Dans cet avant propos, comme dans tout le reste de l'ouvrage, il y a souvent des allusions trop recherchées et peu heureuses. Les quatre vertus sont comparées aux quatre murs du Tem-

ple, aux quatre espèces de biens enlevés à Job, etc. On sent combien tout cela est de mauvais goût. Les acteurs des fables sont trop savans, leurs discours sont des espèces de sermons, et on est étonné de voir les animaux citer les philosophes, l'histoire et plusieurs passages des livres saints. En général il y a trop peu d'action, et ce ne sont la plupart du temps que des discours où l'on sent trop l'auteur et la profession dont il étoit. Ces discours, au reste, placés ailleurs, seroient excellens, et de plus, ces défauts ne s'étendent pas à toutes les fables, car il y en a plusieurs où toutes les convenances sont parfaitement bien observées.

Nous remarquerons ici que l'édition du P. Cordier diffère beaucoup de l'édition sans date, et que l'ordre des fables n'est pas toujours le même dans les deux éditions. Dans l'édition sans date, le prologue ne s'adresse point au lecteur en général, mais à quelqu'un en particulier que l'auteur appelle *son fils*, ce qui ne peut signifier que son disciple. *Propter hoc, fili karissime, informativa juventutis tuæ documenta, non de nostrâ paupertate stillantia, sed de venâ magistrorum tibi nunc scribere cupientes, cum adjutorio gratiæ Dei ea trademus, ut intelligas clariùs*, etc. Si cette phrase n'est pas un trait de modestie de la part de l'auteur, elle prouveroit que St.-Cyrille a emprunté le sujet de plusieurs fables d'auteurs plus anciens. Il n'en imite cependant que deux ou trois d'Ésope. Je n'en ai trouvé aucune qui soit tirée des *Fabulæ*

antiquæ, ou Fables de Romulus, qui ne sont autre chose, comme on le sait, que les fables de Phèdre mises en prose. J'ai cru néanmoins m'apercevoir que quelques fables de St.-Cyrille pouvoient avoir une origine arabe ou persanne. Le célèbre roman de Reinecke me paroît avoir une source semblable, et on voit des vestiges de ce roman dans deux ou trois fables de St.-Cyrille.

Le P. Cordier a prévenu qu'il avoit eu bien de la peine à lire son manuscrit. Il est certain qu'il s'en est tiré comme il a pu, et souvent assez mal. Quelquefois il substitue ses phrases à celles de St.-Cyrille, auquel il fait dire des choses auxquelles il n'a peut-être jamais pensé, et le P. Desbillons ne pouvoit juger de l'ouvrage par la seule édition qu'il en connoissoit. Le premier livre renferme 27 fables, le second 30, le troisième 27 et le quatrième 11, en tout 95. Nous avons traduit un assez grand nombre de ces fables, mais il suffira d'en mettre quelques-unes sous les yeux du lecteur.

LIVRE I. Fable 31.

Le Renard, le Corbeau et les Poules.

Un renard affamé se tenoit caché dans un coin. Un corbeau son ami va trouver les poules : « Bonnes nouvelles, leur dit-il, le renard s'est converti (on voit que c'est la fable du Reinecke), et a déposé sa férocité ; venez sans rien craindre. Il est dans un oratoire où il prie dévotement. » Les poules sont assez sottes pour le croire, et elles sortent toutes.

Ayant rencontré un coq, elles veulent l'emmener avec elles. « Insensées, leur dit-il; si vous croyez qu'un corbeau dira la vérité, et qu'un loup est devenu bon, vous croirez aisément que les ténèbres sont devenues lumière, et que le vice est devenu vertu. » Il les moralise fort au long, et si bien qu'elles laissent là le corbeau et qu'elles suivent le coq.

I. 21.

Le Grain de Bled et l'Oignon de Lys.

Un grain de bled jeté en terre, y pourrit et germa bientôt après : « Quoi ! lui dit un oignon de lys, tout écrasé que tu es, et comme dans un état de mort, tu germes encore et tu renais. Pour moi, si on m'écrase, je péris : C'est, répondit le grain de bled, que mes souffrances me donnent une force active, et que la mort est pour moi une nouvelle vie. » C'est ce qui arrive à ce qu'il y a de plus noble dans la nature. Le phénix mort ressuscite de sa cendre, et le cinnamome écrasé répand une odeur plus agréable, et s'enflamme plus aisément, etc. On fait ici un grand éloge des souffrances, de l'adversité, etc.

III. 23.

Le Danube et la Mer.

« Quand cesseras-tu de couler, dit la Mer au Danube, qui couvroit les campagnes dans son cours immense? Quand cesseras-tu de répandre tes eaux? Le Danube indigné lui répondit : A ce langage on reconnoît bien la Mer. Tu reçois tous les fleuves avec une avidité insatiable, et tu ne crois jamais. Le cours de ma libéralité cessera quand on verra

finir ta cupidité sans bornes. » L'avidité n'en connoît point. Mais les influences du ciel se répandent continuellement sur la terre. Le soleil donne sans cesse sa lumière. La terre bienfaisante prodigue ses pâturages; le cœur, tant qu'il existe, répand la chaleur dans tous les membres du corps, etc.

III. 14.

La Citrouille et le Palmier.

Une citrouille dont la racine étoit très-foible, s'étoit élevée en peu de jours auprès d'un antique palmier qu'elle égaloit déjà : « Quel âge as-tu, dit la citrouille? Cent ans, répondit le palmier. O nature! s'écria la citrouille, je te rends grâce de ce qu'un siècle pour un palmier est un jour pour moi! Le palmier voulant rabattre son orgueil, lui dit : Tu n'es qu'une citrouille, et tu n'as guère de jugement. Si tu étois sage et instruite, tu saurois que la nature, qui dispose de tout avec un ordre admirable, mesure la durée des êtres sur le temps de leur croissance. » (Voilà précisément le système de M. de Buffon, mais plus grand, puisqu'on l'applique ici aux trois règnes.) « Ce qui croît vîte décroît bien vîte; et ce qui croît avec lenteur dure long-temps. Le poisson qu'on nomme éphémère, croît en un instant, mais il meurt le jour de sa naissance. L'éléphant croît avec lenteur, et il vit 300 ans. Un torrent rapide est bientôt à sec. Un fleuve qui coule lentement, grossit ses eaux et prolonge son cours. « Qui vous en a tant appris, dit la citrouille : l'âge, répondit le palmier; l'âge donne de l'expérience, etc. (M. Boivin, dans son Apologie d'Homère, a publié, d'après un manuscrit de la Bibliothéque impériale, intitulé : *l'Apparition Maistre*

Jean de Meun, une fable qui n'est que la traduction de celle de St. Cyrille. C'est *le Dattillier et la Courge*. Elle est écrite avec la naïveté de La Fontaine, et M. Boivin, qui la préfère à toutes celles de La Motte, dit qu'il n'a vu personne qui ne l'ait regardée comme un chef-d'œuvre.)

III. 18.

Le Ver à soie et l'Araignée.

Un ver à soie tiroit de ses entrailles la matière avec laquelle il construisoit sa coque. Non loin de là travailloit une araignée : « Mon frère, lui dit-elle, pourquoi te tourmenter ? pourquoi t'épuiser pour autrui ? Et toi, répondit le ver à soie, pour qui travailles-tu ? Pour moi, dit l'araignée. Comment cela ? reprit le ver à soie : La proie qui tombe dans mes filets, dit l'araignée, est à moi. Quelle est cette proie, reprit le ver à soie : Une mouche, répondit l'araignée : Ma sœur, s'écria le ver à soie, quel détestable métier ! Je n'y vois que fraude et que scélératesse. Tu ignores, à ce qu'il paroît, en quoi consiste le véritable bien, le seul bien qui nous soit propre. Il est en nous et non pas hors de nous. Je fais consister mon bonheur à partager aux autres le bien que je possède. Il ne m'appartient jamais davantage que lorsque j'en ai fait présent. » C'est ainsi que les astres répandent leur lumière ; l'air condensé se résoud en pluie, et la terre prodigue de son sein toutes ses richesses. Les fontaines donnent leur eau, les arbres leurs fruits, les abeilles leur miel, et la brebis sa toison, etc.

III. 16.

La Sangsue et la Fourmi.

Une sang-sue, appliquée sur un corps malade et chargé d'humeurs corrompues, se félicitoit d'être parvenue à la source des veines, dont elle désiroit depuis long-temps de boire tout le sang. La partie la plus corrompue du sang s'écouloit avec abondance, et la sangsue fut bientôt pleine. Bientôt le poison qu'elle avoit sucé, commença à fermenter en elle et à lui causer les plus vives douleurs. A ses cris une fourmi qui traînoit son grain, accourut. « Qu'as-tu, lui dit-elle : Je désirois avec ardeur, répondit la sangsue, de boire du sang, et j'ai bu du poison. Je vois, dit la fourmi, que les insensés courent après ce qui doit faire leur malheur. Ne sais-tu pas que celui qui boit le sang d'autrui boit sa propre perte. » C'est ainsi que le dragon, au rapport des naturalistes, lorsqu'il veut boire le sang de l'éléphant, trouve la mort dans cette boisson dont il est avide. Tout ce qu'on a dérobé devient un poison pour celui qui a dérobé. Les richesses mal acquises ne profitent point, et il semble qu'on ne les ait amassées que pour un autre voleur. Ainsi, l'Assyrien a été dépouillé par le Chaldéen, le Chaldéen par le Perse, le Perse par le Grec, et le brigand Grec est devenu la proie du brigand Romain : *Sic Chaldæus Assyrium, Persa Chaldæum, Græcus Persam, ac prædonem Græcum prædo expoliavit Romanus*, etc. (Voilà un abrégé bien court, mais malheureusement trop fidèle de l'Histoire ancienne.)

III. 15.

Le Loup et le Bœuf.

Un loup avide erroit à l'aventure. Il rencontre un bœuf qui, après son travail, broutoit de l'herbe: « Comment, lui dit-il, un animal si fort et armé de cornes pointues, peut-il, non-seulement supporter le joug pesant de la servitude que l'homme lui impose, mais encore se contenter, après un travail pénible, d'une aussi vile nourriture? Certainement, si la nature qui m'a accordé la ruse et des dents redoutables, y avoit joint une force comme la tienne, je voudrois, sans travailler, me nourrir de chairs succulentes, et je ne voudrois pas même d'un âne pour ma nourriture. Le bœuf en ruminant lui répondit: O, si tu connoissois le bonheur de l'innocence, le fruit de la douceur, les avantages de l'équité, la gloire que procure la paix; et si tu les mettois dans la balance avec les crimes que fait commettre l'iniquité, tu sentirois combien on est malheureux de vivre de rapine, d'attaquer tout le monde, etc. Il m'est doux de porter le joug de la vertu, et je te laisse volontiers une liberté que tu n'emploies que contre les autres, et qui te rend esclave du vice. J'aime mieux manger une herbe que j'ai acquise par un travail vertueux, que de manger un chevreau qui seroit le fruit du crime. »

Nota. Je ne rapporterai plus qu'une seule fable, et j'y joindrai le latin, afin qu'on puisse mieux juger, et des idées de St. Cyrille, et du style de son traducteur.

II. 9.

La Brebis et le Cerf.

Une brebis qui soupiroit après sa liberté, quitta son troupeau et voulut se soustraire à l'autorité du berger. Elle erroit dans la solitude, lorsqu'un cerf la rencontra. Il voulut par charité lui faire connoître son erreur : « Il y a long-temps, lui répondit-elle, que je suis esclave, et sous un joug cruel, je veux maintenant jouir de ma liberté comme vous autres, me délivrer d'un maître barbare, qui non-seulement me tiroit du lait jusqu'au sang, mais qui tous les ans me dépouilloit d'une toison commode. Je suis affligé, dit le cerf, de te voir égarée dans ces lieux, mais je le suis encore plus en voyant l'égarement de ton esprit; la liberté, je l'avoue, est une chose bien douce et un trésor incomparable, mais tous n'en peuvent pas jouir. Plusieurs ne peuvent avoir la paix, la vie, la sécurité, que dans une juste soumission. Et pour eux la liberté n'est que le sacrifice nécessaire de leur liberté. La liberté d'un peuple qui n'est pas refréné par un monarque, périt en se détruisant elle-même. Le corps ne vit que parce qu'il est dépendant de l'âme, et dès qu'il en est délivré, il s'éteint. Un vaisseau soumis aux matelots, brave les flots; et s'il ne leur obéit plus, il fait naufrage et se brise. La fourmi qui vient de s'élever avec ses nouvelles ailes, est à peine sortie de son trou, qu'elle devient misérable. Pour tous ces animaux, la liberté est une vraie captivité et une perte certaine. Crois-moi, ma chère amie, il en est de même de toi. Examine comment tu marches maintenant, sans guide, sans connoissance des pâturages, sans défenseur, sans force personnelle, parmi des ennemis; errante,

isolée et sans ressource au milieu des dangers qui t'environnent. L'erreur est ta voie, le précipice ton guide, la faim ton pâturage, le danger ton compagnon; et l'issue de tout cela est une mort cruelle qui t'attend. Certainement je suis défendu par mes cornes, par l'agilité de mes pieds, par la grandeur de mon corps; et cependant je suis à peine en sûreté dans cette solitude contre les bêtes féroces. Mais puisque, par un sentiment naturel, tu aimes tant ta liberté, dis-moi, à quoi veux-tu la faire servir? à bien agir ou à mal agir? Si c'est pour bien agir, eh bien! ton berger n'exige que cela de toi; pourquoi le fuis-tu donc? Si c'est pour mal agir, la liberté ne sera plus pour toi qu'un véritable esclavage et un joug funeste. Car la liberté, jointe à la mauvaise volonté, est la cause de tous les crimes. On consomme son iniquité comme on le désiroit, mais bientôt on tombe dans la servitude. Ainsi, on peut dire d'une mauvaise volonté, que plus elle est libre, plus elle est esclave; que plus elle est puissante, plus elle est foible; et que plus elle est élevée, plus elle est basse et méprisable. Ecoute donc mon conseil, et retourne au plutôt vers ton maître, de crainte que tu ne périsses dans ta liberté, et que tu ne deviennes la proie des loups par ta propre faute. Ton maître te trait et te tond, je le veux; mais n'est-ce pas lui aussi qui te donne ce qu'il tire de toi, puisqu'il te défend et qu'il te mène paître. Il vaut beaucoup mieux donner son lait et sa toison que perdre la vie en perdant l'un et l'autre. » La brebis ayant entendu ce discours, retourna avec joie vers son berger.

Nota. Je ne serois point surpris que plus d'un lecteur ne trouvât dans ce discours du cerf plus de

vraie philosophie que dans tout ce qui a été dit depuis plusieurs années sur l'inégalité des conditions. Nous invitons nos jeunes poëtes à le traduire en vers français.

Contra appetitum superbæ libertatis.

De Ove et Cervo.

Ovis avida propriæ libertatis, sociali relicto grege, dominium sui pastoris effugit. Cumque per solitudinem errabundam cervus vagam et profugam invenisset, cœpit pius quærere suæ solitudinis et erroris occasionem. Cui mox illa respondit : Dudum certè servile jugum durissimum et multa passa, nunc frui volo sicut et vos libertate, tam cunctis gratissimâ, et patronum duriorem effugere, qui non solum quotidiè me usque ad sanguinem emulgebat, verum etiam omni anno ab opportuno vellere spoliabat. Tunc cervus nimis compatiens inquit : Satis certè, carissima, doleo de errabundo itinere tuo, sed multo magis de erroneo consilio. Nimirum libertas dulcis est, thesaurusque incomparabilis, sed non communiter universis. Plura enim sunt quibus pax, vita, securitasque salutis, tantùm ex debitâ subjectione contingit, et propter hoc non est libertas eis, quam salutaris perditio libertatis. Namque libertas populi quem regna non coercent, libertate perit. Subjectum quidem corpus animæ, vivit; et mox cum ab eâ liberatur, extinguitur. Navis subjecta nautis, servatur à fluctibus; à quibus si libera fuerit, statim naufraga dissolvetur. Sic formica alis librata de foveâ cum sursùm erigitur, tunc finali miseriâ captivatur. Iis ergo libertas, certa est perditionis captivitas. Ita quidem esse et tibi crede, carissima; nam

attende quomodo et qualiter nunc incedis. Quoniam sine duce, pascualis itineris nescia, sine tutore, nullâ propriâ validitate armata, inter inimicos ; solivaga atque in miseriis es circumvallantibus destituta. Nimirum via tibi error est, præcipitium ductor, esuries pascua, pernicies socia, et tui tandem crudelis interitus sunt extrema. Ego certè, cornu, pede, magnitudine et agilitate munitus, vix à feris hujus solitudinis sum securus. Sed ex quo naturaliter te delectat libertas, dic, quæso, si ad benè vel malè faciendum? Quippè si intendis benefacere, hoc tantùm est quod exigit pastor tuus ; ut quid refugis eum? sine ratione agere cupis? ipsa tibi erit libertas initialis servitutis captivitas. Nam malæ voluntati peccandi libertas est, quâ quidem consummatur ejus iniquitas, et mox captivitas sequitur. Sic malâ voluntas, quanto liberior, tanto servilior ; quanto potentior, tanto infirmior ; at quanto sublimior, tanto minor. Audi igitur consilium meum, et quantociùs revertaris ad dominum tuum, ne liberè pereas, et te ipsam lupis devorandam impendas. Nam etsi dominus tuus te mulget et tundit, ab eo sumis hæc ipsa quæ tribuis, quia te custodit et pascit. Eligibilius quippe est lac dare ac vellera, quam cum omnibus perdere vitam. » Quibus auditis, ovis gaudenter ad pastorem rediit.

J. F. A...Y

AGRICULTURE.

Cours complet d'Agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, ou *Dictionnaire universel d'Agriculture; par une Société d'Agriculteurs; rédigé par MM. Rozier, Chaptal, Parmentier, Delalause, Mongez, Lasteyrie, Dussieux, Gilbert, Rougier de la Bergerie; etc. etc.* Tom. XI et XII, formant le complément de cet ouvrage, et présentant les découvertes et améliorations faites en agriculture, art vétérinaire et économie rurale, depuis vingt ans; *rédigés par MM. A. Thouin, professeur d'agriculture au Muséum d'Hist. naturelle; Parmentier, inspecteur général du service de santé des armées; Biot, professeur de physique au Collége de France, membre de l'Institut national; de Chassiron, tribun; Chabert, directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort; Lasteyrie, de Perthuis, Cotte, Sonnini, membres de la Société impériale d'agriculture de Paris; Roard, directeur des teintures des manufactures impériales; Fromage et Chaumontel, professeurs à l'Ecole vétérinaire*

d'Alfort; Bosc, inspecteur général des pépinières impér. de Versailles; Tollard aîné, professeur de botanique, de plusieurs Sociétés savantes, et Curaudau, de la Société des pharmaciens de Paris, et de plusieurs Sociétés savantes. Précédés d'un Discours sur l'exposition de la division méthodique de l'économie rurale; sur la manière d'étudier l'Agriculture par principes, et sur les moyens de l'étendre et de la perfectionner; *accompagnés de tableaux synoptiques (sur papier grand-aigle) représentant le système complet de l'économie rurale, indiquant l'universalité des connoissances théoriques et pratiques, utiles aux progrès et à l'exercice de l'agriculture, et destinés de plus à servir de tables méthodiques et raisonnées des matières rangées par ordre alphabétique dans les douze volumes de ce Cours; par M. A. Thouin, professeur d'agriculture au Muséum d'Histoire naturelle.*—A Paris, chez *Marchant,* imprim.-libr.-éditeur du Cours complet, rue de la Harpe, collége d'Harcourt, n° 117; et chez *Drevet,* rue Saint-André-des-Arcs, n°. 73. Deux forts volumes in-4° sur beau papier, imprimés avec caractères neufs, et ornés d'un grand

nombre de figures en taille-douce représentant des plans de constructions rurales, les machines et instrumens les plus utiles aux cultivateurs, et les plus récemment découvertes (1).

Qu'il est doux d'employer le déclin de son âge
Comme le grand Virgile occupa son printemps!
Du beau lac de Mantoue il aimoit le rivage;
Il cultivoit la terre et chantoit ses présens;
Mais bientôt ennuyé des plaisirs du village,
D'Alexis et d'Aminte il quitta le séjour,
Et malgré Mœvius il parut à la Cour.
C'est la Cour qu'on doit fuir, c'est aux champs qu'il faut vivre.

Ces vers de Voltaire sont charmans; mais que nous apprennent-ils sur l'*agriculture?* Ce n'est point par de belles images et des phrases poé-

(1) L'augmentation des prix de main-d'œuvre, de papier et de gravure; le nombre de feuilles dont ces volumes sont composés, les dépenses occasionnées par la grandeur des tableaux placés dans ce Supplément, nous forcent de porter à 50 francs pour Paris, 40 francs pour les départemens par la poste, et 34 francs par les diligences, le prix de ces deux volumes, qui n'ont été tirés qu'au tiers du nombre des souscripteurs originaires du *Cours*. Mais, comme nous sentons qu'il sera incommode de déployer continuellement ces tableaux, destinés à l'étude, et faits, par leur étendue, pour orner les cabinets des agriculteurs, nous en délivrerons *gratis* un double exemplaire aux personnes qui nous adresseront directement, d'ici au premier prairial prochain fixe, la demande des tomes XI et XII: mais nous ne les vendrons jamais séparément.

tiques qu'on s'instruit de cet art. Une ligne de prose en dira davantage, et c'est au même auteur que nous la devrons : *il n'y a de richesses réelles dans un grand empire, que l'homme et la terre.* Ces paroles renferment plus de choses que beaucoup de nos poëmes, qu'on croit utiles parce qu'ils ont la prétention de l'être; comme si des *descriptions* valoient de bons préceptes. Je sais bien qu'on doit des remercîmens à ceux dont l'habile pinceau nous trace les images de la belle nature, et que,

> Apprendre à la bien voir, c'est apprendre à l'aimer.
>
> DELILLE.

Mais on doit encore bien plus de reconnoissance à ceux qui nous *apprennent* les moyens d'augmenter, par une agréable industrie, la richesse de nos terres. C'est à quoi l'abbé Rozier consacra sa vie entière. D'illustres savans qui furent ses amis ou ses collaborateurs, ont continué et achevé son ouvrage. L'onzième et douzième volume du *Cours d'Agriculture* viennent de paroître.

Il suffit d'en nommer les auteurs pour en faire l'éloge. Comme leur nom se trouve dans l'annonce du titre, il est de cette manière placé à la tête de notre extrait. Presque tous ceux qui y figurent s'occupent depuis long-temps des objets d'économie rurale. Habitués à écrire avec clarté et précision, et à s'appuyer sur des faits qui sont dus à une pratique étendue; ils méritent notre confiance. D'ailleurs quel est l'agronome un peu

à son aise, qui ne se soit pas mis à même de feuilleter ce *Cours* au besoin? Le succès des dix premiers volumes, est un présage favorable pour le débit des deux derniers qu'on vient de publier. Tout le monde aime à se procurer la suite d'un bon ouvrage. Celui dont nous allons entretenir nos lecteurs, est si estimé en Europe, que le Roi d'Espagne vient d'ordonner d'en mettre la traduction espagnole entre les mains des cultivateurs de tous ses états, et surtout de ses colonies.

A la vérité, on peut lui faire un reproche; il est trop étendu. Bénédiction à celui qui s'occupant du soin de refondre tous ses matériaux, en publiera un abrégé portatif et moins cher. Que de phrases à supprimer! combien de procédés inexécutables dont on peut nous faire grâce! non pas précisément dans le *labour* ou les *engrais* du sol qu'on cultive, ni sur les conseils qu'il donne pour le choix des semences, ni dans l'heureuse division de grande et petite culture adoptée pour désigner la différence des fortunes. Au contraire, on ne sauroit trop expliquer des choses aussi nécessaires. Ce sont les premiers principes qu'un agriculteur doit connoître. Il doit connoître aussi quelles sont les ressources de ses terres, et ce que le climat peut lui permettre; quels sont les terrains propres aux prairies artificielles ou naturelles. L'abbé Rozier a fait un partage très-ingénieux des divers climats de la France, qu'il sépare en quatre parties : les climats du *pommier*, de la *vigne*, de l'*olivier* et de

l'*oranger*. Le premier refuse d'adopter les richesses des trois autres ; le second ne peut se parer que de celles du premier, etc. Mais quelquefois un très-petit espace présente des propriétés très-différentes, suivant son exposition à droite ou à gauche d'une colline. Comme personne n'ignore ces détails élémentaires de la science agricole, je ne m'y arrêterai pas.

> Loin de mes vers, comme de mon séjour,
> Ces montagnes d'hier, ces ruines d'un jour ;
> Faut-il, pour en jouir mutiler la nature ?
> Oh, que j'aime bien mieux un arpent de culture !
> Qui possède le plus, souvent jouit le moins.
> Le riche a des désirs, le pauvre a des besoins.
>
> LALANNE.

Ces jolies antithèses font un effet merveilleux dans un *essai didactique ;* mais renferment-elles toujours la vérité ? Je sais que l'indigence est quelquefois industrieuse ; malheureusement son industrie a des effets très-bornés. Si le *travail est un trésor*, c'est surtout lorsqu'il est secondé de l'aisance, qui rend toutes les réparations faciles et tous les changemens exécutables.

De tant de morceaux sur la chasse, sur la pêche, sur l'anatomie vétérinaire ou sur l'assolement des terres, qu'on trouve dans cet ouvrage, nous n'en citerons aucun ; nous serions trop embarrassés de choisir. Mais nous nous arrêterons volontiers sur le discours préliminaire, qui est un *essai sur la manière d'étudier l'agriculture par principes*. Il présente une foule d'aper-

çus utiles rendus dans un style agréable ; on n'en sera point surpris, puisqu'il est composé par M. Thouin. Il commence d'abord par faire sentir l'avantage d'un gouvernement protecteur et paternel : et il le prouve par deux exemples. Celui des environs de Rome, qui jadis féconds et magnifiques, sont changés aujourd'hui en marais infects, d'où s'exhalent des fièvres dangereuses, et souvent la mort ; et celui de la Toscane, qui sous Léopold passa d'une misère déplorable à une extrême fertilité, prête à disparoître de nouveau, par la négligence de ceux qui seroient le plus intéressés à sa conservation. Nos lecteurs se rappellent avec quel noble enthousiasme Dupaty célèbre, dans son *Voyage d'Italie*, ces miracles du bienfaisant, du sage Léopold. Heureux ceux qui marchent sur ses traces ! et dont on n'est pas obligé de dire, qu'ils doivent, en apprenant de tels exemples :

Admirer et rougir ; mais surtout imiter.

Par son climat et par sa position, la France est on ne peut pas plus favorablement située pour les progrès de la culture des terres. Cependant on nous fait sur ce point beaucoup de reproches. L'*Encyclopédie* rapporte à l'article *grain*, ces paroles d'un livre intitulé : *Avantage et désavantage de la Grande-Bretagne* : « Si l'on par-» court quelques-unes des provinces de la France, » on trouve que non-seulement plusieurs de ses » terres restent en friche, qui pourroient pro-» duire des bleds et nourrir des bestiaux ; mais

» que les terres cultivées ne rendent pas à beau-
» coup près à proportion de leur bonté, parce
» que le laboureur manque des moyens pour les
» mettre en valeur. » Cette proposition est entièrement fausse : il me sera facile de le démontrer. Mais avant de répondre, je veux dire à ceux qui me liront que je n'ai point appris l'agriculture en me promenant à Paris sur le *Pont des Arts*, ou dans les jardins de M. *Tripet*, *fleuriste*. J'ai plusieurs maisons des champs plus simples encore que celles d'Horace; et c'est là où j'ai passé une partie de ma vie. Après avoir donc en quelque sorte montré mon *diplome* de laboureur, je poursuis le discours que j'avois commencé. La France n'est point inculte, et j'ai pu observer dans mes voyages que notre agriculture étoit aussi perfectionnée que toutes les autres sciences dont les progrès honorent ma patrie. De grands desséchemens ont été entrepris; d'immenses bruyères ont fait place à du beau maïs; et peut-être a-t-on à se plaindre aujourd'hui d'une grande abondance de récolte : trop de forêts ont disparu. En outre, ce n'est pas toujours un bien d'*assécher* les grands lacs. Ils sont très-souvent les pères d'une infinité de sources, et l'eau est si nécessaire! c'est à quoi on n'a pas toujours fait attention; et peut-être, puisque l'occasion se présente de le dire, est-il bon de douter de l'utilité du desséchement d'un étang considérable situé entre Carcassonne et Béziers, connu sous le nom d'*Etang de Marseillette*. Ce desséchement pourroit faire tarir

beaucoup de puits et de fontaines ; et sûrement il causeroit de graves maladies par les miasmes impurs qui s'en exhaleroient. N'est-ce pas assez de tant de bruyères qu'on a défrichées depuis quelques années? J'ai même vu dans nos montagnes des rocs couverts de légumes, et de vastes plaines, jadis stériles et sablonneuses, fécondées par la présence de l'homme, qui sait à force de patience et de génie surmonter tous les obstacles.

Est-il vrai que nos *laboureurs manquent de moyen* pour l'exploitation de nos fermes? c'est encore une erreur, ou une calomnie. Jamais ils ne jouirent de tant d'aisance ; et si nous avions la paix, si l'exportation des grains étoit permise, l'agriculture seroit plus florissante en France qu'en Angleterre, *quoiqu'on die*. La cherté des grains donne l'abondance aux propriétaires, et leur fournit les moyens d'occuper un grand nombre de bras, et de faire faire de nombreuses réparations. D'où vient la grande estime que les Anglais ont su ravir à notre complaisance? croit-on qu'ils soient plus habiles que nous? on se trompe. Il est vrai que parmi eux quelques milords, possesseurs d'une incalculable fortune, ont su, à force de dépenses, vaincre un terrain rebelle, ou quelquefois faire un paradis terrestre d'un sol favorable. Mais qu'on crée en France des fortunes pareilles, alors on verra le cours de quelques-unes de nos rivières changé; et loin de causer des ravages, elles ne serviront plus qu'à entretenir la fraîcheur et la fertilité.

Si en outre ce peuple rival, fier de ses écri-

vains agronomes, vouloit taxer les nôtres d'inexpérience, qu'il nous seroit facile de le combattre. Ils opposent à Rozier M. Arthur Yong, qui est venu juger la France en courant ; mais ils ne disent pas que cet *honorable membre* du peuple anglais a beaucoup profité des écrits et des observations des deux frères Duhamel, et surtout de ce *théâtre d'agriculture*, excellent ouvrage du bon Olivier de Serres, qui vivoit sous Henri IV. Malgré toutes les connoissances que nous avons acquises depuis cette époque, son livre se fait lire avec fruit. Il s'en occupoit pour se distraire des douleurs que les dissentions civiles qui déchiroient sa patrie lui faisoient éprouver. Au milieu des massacres, il songeoit au plaisir d'être utile. Aussi fut-il surnommé le *père de l'agriculture ;* et il auroit obtenu des autels, si, comme Triptolème, il fut né dans un temps d'ignorance. Naguère la Société d'agriculture, sous la présidence de M. François de Neufchâteau, en a publié une édition, précieuse par la correction du texte et la variété des notes dont elle est accompagnée.

Qu'on ne m'accuse point de n'avoir pas tenu ma promesse ; je ne me suis pas écarté du texte du discours de M. Thouin, autant qu'on pourroit le croire. A la vérité, j'ai osé substituer quelques-unes de mes idées aux siennes. Mais est-ce un si grand mal de penser par soi-même ; et devons-nous n'être que les échos des livres qu'on nous confie ? je suis persuadé du contraire. Je dirai donc franchement que je suis loin d'approuver

prouver le *bureau central d'économie rurale*, que M. Thouin voudroit voir établir en France, et par lequel on entretiendroit une correspondance *active, mais libre, officieuse et amicale avec tous les chefs des grandes pépinières privées, communales, départementales*, etc. Ce projet ressemble beaucoup trop au *jury grammatical* de M. Urbain Domergue. Que signifient toutes ces prétentions ? Les écrivains de ce siècle ont-ils juré de rendre ridicule les sciences qu'ils professent? on le croiroit en lisant leurs systèmes. Dans celui-ci on veut que le cultivateur apprenne la botanique, la zoologie, la chimie, etc., et il devra ses connoissances aux travaux et aux livres du *bureau d'économie rurale*. « A ces obligations qui lui seront imposées, on » devroit ajouter celles de faire des cours pu- » blics, divisés en autant de parties qu'il y au- » roit de membres dans sa composition. Pour » donner à ce cours toute l'utilité dont il pour- » roit être susceptible, il conviendroit qu'on par- » lât autant aux yeux des auditeurs qu'à leur en- » tendement, parce que les connoissances qui » s'acquièrent par plusieurs sens à la fois, sont » plus exactes et plus durables. Ainsi les leçons » seroient accompagnées de la démonstration des » objets qui en feroient la matière, autant qu'ils » en seroient susceptibles. » Cette méthode d'instruction, que M. Thouin propose, n'est peut-être pas très-étrange dans la partie qu'il traite ; mais il est singulier qu'il la doive à une *manière d'éloquence* dont Swit s'est moqué avec raison

dans son *Voyage de Gulliver*. Je n'en dirai pas davantage par respect pour un écrivain que j'estime. J'ajouterai seulement que c'est assez de nos académies d'agriculture pour perpétuer la science, composées de propriétaires habiles, qui, par amour-propre ou par intérêt, cherchent à donner à leurs possessions toute la valeur qu'elles peuvent avoir; ils communiquent à leurs collègues, qui publient leurs observations et leurs expériences. D'ailleurs quels sont les changemens essentiels qu'il y a à faire? ils sont en petit nombre. D'abord, de réparer la perte de nombre de bois spoliés ou détruits; pour cela, on pourra y parvenir sans peine en bordant les grandes routes et les chemins vicinaux d'arbres utiles, et en garnissant le rivage des rivières et des canaux qui sont en France; ensuite d'augmenter dans quelques départemens ces pacages qui réparent la terre au lieu de l'épuiser; car en ajoutant un mot à la phrase de Voltaire, on peut dire : *Il n'y a de richesses réelles dans un grand empire que l'homme, la terre et les bestiaux.*

Et quelle seroit l'occupation de ce *bureau central?* examineroit-il les diverses machines que de savans mathématiciens viendroient lui présenter? Nous croyons que ces machines économiques que l'on vante tant, n'ont d'autre mérite que de faire briller le génie de leurs inventeurs.

Augmentez, propagez les richesses rustiques,
Et joignez votre exemple aux usages antiques.

Pourtant des nouveautés, amant présomptueux,
N'allez pas vous bercer d'essais infructueux;
Gardez-vous d'imiter ces docteurs téméraires,
Hardis blasphémateurs des travaux de nos pères.
Laissez-là ces projets recueillis par Rozier,
Beaux dans le cabinet, féconds sur le papier,
Des semeurs citadins l'élégante méthode,
Leur moderne semoir, leur charrue à la mode,
Leur ferme en miniature, enfin tous les secrets
Qu'admire le *Mercure* et que maudit Cérès.

DELILLE.

Cependant, en dépit des leçons du poëte, il ne faut pas être trop routinier. Dans quelques parties de la France on rejette encore, malgré de fortes sollicitations et nombre d'exemples, des améliorations importantes, quoiqu'inconnues à *nos pères*. Je consens à ce qu'on réfute tous ces *mémoires* qui renferment les conseils d'une théorie séduisante, mais d'une pratique difficile. Qu'on refuse encore et le rouleau italique et le semoir anglais; parce que les Anglais se servent d'une chose, est-ce un motif pour nous de l'adopter? n'ont-ils pas raison de le faire? ne manquent-ils pas des bras nécessaires à l'exploitation des terres? La marine et le commerce isolent leurs campagnes; ils sont obligés de remplacer les absens : de là ces diverses créations dont l'adoption, ce me semble, seroit contraire à la prospérité nationale. Que de misérables ne causeroit-elle point! Nous avons une population assez nombreuse, non-seulement pour l'entretien de nos grandes armées, mais encore pour

fournir des oisifs à nos villes et des ouvriers à nos manufactures, sans que l'agriculture en souffre. Ne prenons chez nos voisins que ce qui peut nous être utile, et laissons-leur, avec leur politique astucieuse, et leurs arts bien inférieurs aux nôtres (1), ces inventions qui livreroient au désespoir, peut-être au crime, tant d'hommes laborieux et robustes.

Aug. DE L.

(2) Cette vérité va surprendre. Mais s'il est vrai que leur *drap* imperméable soit plus imperméable que celui qui se fait en France; s'il est vrai que leurs rasoirs coupent plus doucement la barbe que les nôtres; s'il est vrai que leurs métiers soient plus perfectionnés que ceux qu'on vient d'introduire parmi nous; il est vrai aussi de dire que dans les arts d'agrément, ils manquent de connoissance et de goût. La peinture entre autres y est presque ignorée; et pourvu que le sujet soit national, la plus mauvaise *croute* aura pour eux plus de prix qu'un bon tableau. — Ah! s'il est encore en France des anglomanes qui désirent que nous imitions les Anglais, imitons-les dans ce fidèle attachement à leur patrie, qui les honore plus que notre frivole légèreté ne nous rend aimables.

BIOGRAPHIE.

Notice biographique sur M. G. J. *Conté, artiste, mécanicien, chimiste, etc., colonel d'infanterie, membre de l'Institut d'Égypte, etc. etc.*

M. *Nicolas-Jacques* Conté, né à Saint-Cenery, près Seès, département de l'Orne, le 4 août 1755, perdit son père peu d'années après sa naissance. Sa mère le retint auprès d'elle, espérant qu'il lui aideroit un jour à cultiver l'héritage de ses pères; mais à peine âgé de 12 ans, il sentit les premières étincelles du génie qu'il a montré dans tout le cours de sa vie, et se livra tout entier à la mécanique et à la peinture. Ses premiers ouvrages, quoique exécutés sans élégance, faute d'outils, ou instrumens propres à ces travaux, et parce qu'il ne s'en occupoit qu'à l'insu de ses parens, n'en décéloient pas moins le germe des talens d'un artiste futur. — Un de ses amis conserve un violon qu'il fit alors, sans autre instrument qu'un couteau, et dont on s'est servi avec succès dans plusieurs concerts.

A l'âge de dix-huit ans, madame de Prémeslé, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Seès, instruite des heureuses dispositions du jeune Conté, l'engagea à essayer de peindre plusieurs sujets religieux dont elle se proposoit de décorer l'église, et lui procura les moyens d'exécution. Après

quelques tentatives qui toutes avoient réussi, il entreprit, avec crainte, ce travail; mais ses efforts furent couronnés d'un succès complet. Ces tableaux se voient encore dans l'église de l'Hôtel-Dieu; et les connoisseurs admirent comment un jeune homme a pu, sans leçons et sans maîtres, réussir, à quelques incorrections de dessin près, dans un genre qui exige des études longues et pénibles.

Encouragé par les suffrages qu'il avoit recueillis, il se livra à la peinture du portrait, sans négliger l'étude des sciences physiques et mécaniques, pour lesquelles il sentoit un goût particulier. Les personnes les plus distinguées de la ville, M. Duplessis d'Argentré, évêque de Seès, entre autres, et presque tout son chapitre, s'empressèrent de seconder des talens aussi extraordinaires dans un jeune compatriote qui, dans ses conceptions, n'avoit jamais eu d'autre guide que la nature et son génie. La parfaite ressemblance de ses portraits, soit à l'huile, soit en miniature, jointe à la fraîcheur du coloris et à la vérité des couleurs qu'il avoit su rendre durables, lui firent en peu de temps une réputation qui s'étendit bientôt dans toute la province. M. Julien, intendant d'Alençon, fut curieux de le connoître, et joignit ses instances à celles qu'on lui avoit déjà faites plusieurs fois, d'aller à Paris étudier les grands maîtres. Ce fut à cette époque qu'ayant fait la connoissance d'un seigneur du canton avec lequel il se lia ensuite d'une étroite amitié, il entreprit de lever le plan de ses possessions; mais

trouvant la méthode alors usitée, longue et peu sûre, il eut l'idée d'un instrument simple pour mesurer les distances. L'essai en fut fait devant l'intendant d'Alençon, qui en constata les succès et les avantages. Ce fut encore dans le même temps qu'il fit le modèle d'une machine hydraulique ingénieuse qui fut soumise à l'examen de l'Académie des Sciences, et dont elle rendit un compte avantageux. Cette machine est déposée maintenant dans le cabinet de physique de M. Charles, qui s'en sert chaque année pour ses démonstrations.

Ses talens, ses qualités personnelles, et surtout celles de son cœur, gagnèrent l'estime et la confiance d'une femme issue d'une des premières familles de Normandie par ses parens maternels. Il l'épousa; et ce fut pour lui un nouveau motif de redoubler de zèle et de travaux dans la carrière qu'il s'étoit ouverte. Tous deux avoient été privés d'une fortune assez considérable par des circonstances imprévues, et que rien ne pouvoit détourner : cette circonstance ne servit qu'à resserrer encore les liens d'une union formée par le cœur, et une estime réciproque. M. Conté réalisa alors le projet conçu depuis long-temps de se fixer à Paris.

Arrivé dans la capitale, l'étude des grands modèles, la fréquentation des savans dans tous les genres le firent bientôt connoître et apprécier. Il n'eut plus assez de momens pour satisfaire au vœu d'une multitude de familles dans l'épée, la robe et la finance, qui toutes vouloient employer

ses talens. D'ailleurs, différens cours d'étude en anatomie, physique, chymie, mécanique, etc., absorboient une partie du temps qu'il auroit pu consacrer à des travaux lucratifs. C'est ainsi que s'écoulèrent dans le silence des arts, la paix intérieure de sa famille et un cercle borné de quelques vrais amis, les dix premières années de son séjour à Paris.

Les temps orageux de la révolution le mirent à portée de montrer toute la bonté de son cœur à un ami qui n'avoit d'autre tort en politique que d'avoir joui, avant 1789, d'un état alors distingué dans la société. Il lui donna un asyle, le nourrit, le consola des pertes qu'il avoit faites, et l'arma de courage contre les coups qui pouvoient l'atteindre. « Je veux vous sauver malgré » vous-même, lui disoit-il, puisque vous croyez » qu'il suffit de n'avoir aucun reproche à se faire, » pour ne prendre aucune des précautions que » la prudence commande en ce moment. » Cet ami lui doit la vie, et le confesse hautement, en donnant à sa mémoire des larmes bien amères.

L'étude particulière qu'il avoit faite de la physique sous un maître célèbre de la capitale, et les connoissances qu'il avoit puisées en chymie sous plusieurs savans, et surtout à l'école de celui dont le nom est illustré par une foule de découvertes, et à qui dans ce moment l'Europe entière est redevable de la découverte d'un procédé anticontagieux que l'humanité réclamoit depuis longtemps, les preuves enfin qu'il avoit données d'un génie à la fois actif et patient, le firent recher-

cher, en 1793, pour suivre avec plusieurs savans l'expérience en grand de la décomposition de l'eau par le fer, qui n'avoit alors été essayée que dans un canon de fusil. Ses conseils, ses travaux assidus pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, contribuèrent beaucoup, de l'aveu de ses collaborateurs, au succès de l'entreprise. De là lui vint un ordre du gouvernement de se rendre à Meudon pour y réitérer ces expériences, dont la réussite devenoit d'autant plus importante, que l'on avoit l'idée de faire servir les aérostats à la défense de la république, et que les procédés pour les remplir par l'acide sulfurique, auroient nécessité des dépenses qui en eussent rendu l'emploi peut-être impossible, ou du moins l'usage moins durable.

Devenu directeur de l'école aérostatique, il donna tous ses soins à l'instruction des élèves nombreux qui lui furent confiés. La plupart arrivoient à Meudon sans aucunes notions de mathématiques, de physique, de chymie et de dessin : ils en sont sortis avec des connoissances qui les ont mis à portée de suivre la carrière des arts, et quelques-uns de s'y distinguer. Non content de donner à ses élèves les leçons théoriques sur l'aérostation, il passoit les nuits presque entières à dessiner tous les objets qui tiennent à cet art ; il les leur faisoit ensuite exécuter sous ses yeux. Il est résulté de ces travaux un grand nombre de dessins précieux qu'il se proposoit de publier un jour avec un Traité complet d'Aérostation qu'il a entièrement achevé. Sans s'occuper de recher-

ches, qu'il soupçonnoit infructueuses, sur la direction des ballons, il s'appliqua constamment à perfectionner leur confection, à améliorer la qualité des enduits, à simplifier les appareils, à consolider les agrès, à conserver le plus de temps possible le gaz hydrogène dans les enveloppes; sans que sa qualité fût sensiblement altérée (1).

Chargé de faire diverses expériences pour connoître l'influence que pouvoient avoir le gaz hydrogène sur l'enveloppe des aérostats, et réciproquement cette enveloppe vernissée sur le gaz qu'elle renfermoit, par les combinaisons variées de l'oxygène pur, ou de l'azote, ou de l'air atmosphérique, il avoit préparé plusieurs matras remplis de ces différens gaz et de fragmens de taffetas, couverts d'enduits d'une composition variée. Voulant un jour terminer ses observations, il se fit donner une lumière qu'il plaça à l'extrémité de son laboratoire. Mais il ne s'aperçut pas que son domestique avoit négligé d'en fermer la porte. Il ôte le bouchon d'un des matras pour essayer le gaz qu'il renfermoit. La porte entre ouverte établit un courant d'air qui porte le gaz hydrogène combiné sur la lumière; il se forme à l'instant, sans qu'il pût s'en apercevoir, une traînée de gaz enflammé qui, en ar-

(1) Un aérostat de 30 pieds de diamètre a été rempli pendant six mois entiers à Meudon, sans que l'enveloppe eût perdu de sa souplesse, ou fût nullement oxidée, et il avoit constamment été exposé aux vents, à la pluie et aux chaleurs de l'été. Quand on le vida, le gaz étoit encore dans la proportion de 1 à 4.

rivant au matras, produit une détonnation terrible, brise tous les instrumens de verre, dont les éclats l'atteignent sur toutes les parties du corps, et spécialement à la figure. Il tomba baigné dans son sang, et le pansement de ses plaies donna la triste certitude qu'il étoit privé de l'œil gauche.

Le gouvernement, touché de son zèle et du malheur dont il étoit victime, et d'un autre côté, voulant donner un centre de correspondance aux compagnies d'aérostiers employées près des armées, lui conféra le grade de chef de brigade d'infanterie, avec le commandement en chef des aérostiers.

Ce fut dans le même temps que se fit sentir la nécessité de former un dépôt des modèles, outils, instrumens et machines relatifs aux arts et métiers, disséminés, sans ordre, sur plusieurs points de la capitale. Le conservatoire fut établi, et le décret de sa création en nomma M. Conté membre, avec MM. Vandermonde et Leroy.

A la même époque encore, la pénurie des crayons que nous tirions de l'étranger augmentoit de plus en plus, et leur prix excessif en rendoit l'acquisition difficile. L'agence des mines, pressée par le gouvernement pour trouver les moyens de remplacer, par l'industrie française, les dons que la nature prodiguoit en ce genre à nos voisins, jeta les yeux sur M. Conté. La tâche étoit difficile, et le succès, d'une incertitude désespérante : néanmoins l'amour de sa patrie, le désir de la servir déterminèrent un commence-

ment d'essais ; et des succès toujours croissans firent naître, au bout d'un an, cette manufacture de crayons de son nom, qui fixe en France un nouveau genre de commerce, et dont les produits rivalisent, au moins, avec les productions de la nature chez l'étranger. Il fallut tout l'ascendant de ses amis pour l'engager à demander un brevet d'invention ; il n'avoit encore rien fait pour sa fortune, et son désintéressement le portoit à ce nouveau sacrifice aux arts, quoiqu'il eût fait de très-grandes avances pour arriver à une découverte si importante, et pour la perfectionner (2).

Il s'occupoit aussi de joindre à sa manufacture un nouveau genre de couleurs pour l'émail, pour la peinture à l'huile, la miniature et le lavis. M. Fourcroy a publié les avantages de ces couleurs dans un rapport à la tribune de la Convention sur les progrès des arts pendant la révolution. Elles sont inattaquables à tous les agens connus. *Le blanc* même, qui fait le désespoir des artistes, a résisté depuis vingt-cinq ans à toutes les influences de la lumière et aux variations de l'atmosphère, sans rien perdre de sa pureté. Mais appelé avec beaucoup d'autres savans à l'expédition d'Egypte, il ne put mettre la dernière main à cette entreprise précieuse, réclamée avec impatience par ceux qui connoissoient ses travaux.

(2) Le magasin de ces crayons est toujours Place du Palais du Tribunat, au coin des rues Saint-Honoré et Fromenteau, n°. 223.

Il partit au mois de floréal an VI, pour l'Égypte ; et la veille de son départ, il présenta à l'Institut national un baromètre d'une nouvelle invention, propre à mesurer les moindres hauteurs. La construction de cet instrument fait en entier par lui-même, passe pour un chef-d'œuvre de génie et de simplicité. Les résultats qu'il donne sont si précis, qu'en l'élevant d'un demi-mètre, on observe des différences sensibles dans le poids du mercure contenu dans la cuvette.

M. Conté a pris part à l'expédition d'Egypte, en qualité de chef de brigade du corps des aérostiers qu'il commandoit à Meudon avant son départ, qu'il avoit organisé lui-même, et composé d'habiles artistes.

A peine arrivé à Alexandrie, il se livra aux travaux les plus urgens pour le service de cette place, presque dénuée de tout ce qui étoit nécessaire à l'armée. Il proposa une ligne télégraphique pour signaler à notre flotte, qui étoit stationnée à Aboukir, l'apparition de la flotte anglaise. Cet avis fut négligé, et l'on n'eut connoissance de l'ennemi qu'au moment où il fallut se battre. Après le combat, les Anglais menaçoient Alexandrie, qu'on pouvoit enlever d'un coup de main ; il construisit en deux jours, au Phare, des fourneaux à boulets rouges, avec les moyens les plus simples. Depuis, les vaisseaux anglais se tinrent éloignés des côtes, et l'on eut le temps de fortifier la place.

Appelé peu après au Kaire, il forma aussitôt des ateliers destinés à remplir les besoins des

différentes armes et de tous les services publics. La révolte du Kaire venoit de mettre au pouvoir des Arabes les instrumens et les machines rassemblés en France pour l'expédition. Il fallut tout créer, jusqu'aux outils eux-mêmes. Mais aucun obstacle n'arrêtoit le génie actif et fécond de M. Conté. Il fit plusieurs moulins à vent, dans un pays où l'on ne connoissoit rien de semblable; des machines pour la monnoie du Kaire, pour l'imprimerie orientale, pour la fabrication de la poudre. Il créa diverses fonderies; on faisoit dans ses ateliers, de l'acier, des toiles vernissées, des cartons, etc. Enfin, les sciences chimiques et mécaniques y recevoient une application directe et continuelle, malgré les difficultés sans nombre. En moins d'un an, il donna aux Egyptiens et à l'armée, le spectacle des arts de l'Europe et de l'industrie française, transplantés sur une terre lointaine, et qui étoit presque réduite à des pratiques grossières.

C'étoit peu de tous ces services rendus à l'expédition: M. Conté voulut que les habitans eux-mêmes profitassent de ses travaux. Il visitoit les manufactures du pays; il proposoit avec simplicité des améliorations faciles, et il étoit favorisé dans son dessein, par l'adresse et la docilité qui sont propres aux naturels. Aussi a-t-on vu en peu de temps s'introduire dans leurs fabriques des procédés nouveaux. Quelques années auroient suffi pour opérer une révolution totale dans leur industrie. Au milieu de ces visites, il étudioit les divers métiers; il recueilloit des renseignemens

nombreux; il dessinoit les ateliers, les instrumens et les machines. C'est ainsi qu'il s'est fait un immense portefeuille, où son pinceau facile et fidèle retraçoit avec naïveté une foule de travaux, de scènes intérieures, de costumes du pays inconnus aux voyageurs. Cette collection de dessins pourroit être regardée comme l'ouvrage d'un artiste qui ne se seroit livré qu'à cette seule occupation, et cependant son auteur paroissoit occupé tout entier des besoins de la colonie. Il perfectionna la fabrication du pain; il faisoit exécuter des sabres pour l'armée, des ustensiles pour les hôpitaux, des instrumens de mathématiques pour les ingénieurs, des lunettes pour les astronomes, des crayons pour les dessinateurs, des loupes pour les naturalistes, etc. En un mot, depuis les machines les plus compliquées et les plus essentielles, comme les moulins à bled, jusqu'à des tambours et à des trompettes, tout se fabriquoit dans son établissement.

La physique, science dans laquelle il étoit versé, lui fournit, en Egypte, plusieurs applications utiles. On lui dut bientôt, par exemple, un télégraphe, qui étoit moins facile à établir là qu'ailleurs, à cause du *mirage* et des autres phénomènes analogues et propres à cette atmosphère brûlante.

On voulut, à l'occasion des fêtes annuelles, donner aux Egyptiens un spectacle frappant, celui des ballons, et il fit des montgolfières.

Il perfectionna son baromètre, connu de tous les savans par son exactitude. Il en fit un de ses

propres mains (car il avoit une grande dextérité), et il mesura par son moyen de grandes et de petites hauteurs avec la dernière précision. On peut citer son observation faite sur la grande pyramide, et qui s'est trouvée la même que la hauteur mesurée par le cercle de Borda.

On ne sauroit détailler tous les travaux qu'il a faits ou commencés en Egypte. Des événemens, toujours imprévus, l'arrachoient souvent à une entreprise utile, pour des soins plus urgens. C'est ainsi que pour l'embarquement de l'armée qui alloit repasser en France, il avoit projeté et commencé l'exécution de citernes ou grands réservoirs en plomb, qui devoient suppléer au manque de tonneaux ; mais la mémorable victoire d'Héliopolis le rappela au Kaire, où il dut organiser de nouveau son établissement. L'habillement de l'armée avoit épuisé tous les magasins du pays, et l'état de blocus empêchoit le commerce d'y apporter des draps. Fabriquer des draps pour une armée entière, et pour la consommation des habitans, tel fut le projet qu'il conçut, et où il réussit, avec le même succès qui avoit couronné tous les autres, et avec un désintéressement bien rare en de telles circonstances. Un grand nombre de métiers à foulon étoient déjà établis, quand l'armée quitta l'Egypte. C'est là qu'il transformoit des étoffes grossières de laine dont s'habillent les paysans et les gens du peuple, en un drap qui n'eût pas été en Europe de dernière qualité. Tant de services lui méritèrent l'estime la plus distinguée de la part des

des trois généraux qui ont commandé successivement. Le général Caffarelli avoit pour lui une amitié honorable à tous deux. Il apprécioit surtout dans M. Conté cette simplicité unie à tant de mérite, et qui le mettoit au-dessus de l'envie, cette intégrité qui écartoit de lui tous les reproches, ce courage, cette constance, cette abnégation de soi-même, qui rendoient légers pour lui tous les sacrifices, et le faisoient renoncer aux affections les plus chères, aux intérêts les plus impérieux qui l'appeloient en France. Il semble que la seule récompense qu'il ambitionnât pour tant de services et de dévouement, étoit d'être utile à tous. M. Conté n'a jamais vu dans les sciences que le bien qu'elles peuvent faire aux hommes.

De si utiles travaux méritèrent à leur auteur les félicitations du gouvernement. Le ministre de l'intérieur écrivoit à M. Conté : *Il est permis de s'enorgueillir quand on peut dire comme vous : J'ai fabriqué le premier acier; j'ai fondu le premier canon*, etc. Le général Menou, interprète des sentimens de l'armée d'Orient pour celui qui l'avoit nourrie et habillée, demandoit pour lui les plus grandes récompenses nationales.

Tant d'occupations utiles lui avoient laissé trop peu de momens pour qu'il pût se livrer à l'étude des monumens ou des autres objets de curiosité que l'Egypte renferme. Il a néanmoins fait un grand nombre de dessins, dont la ma-

jeure partie concerne les arts. Il s'est appliqué surtout à y rendre la nature, avec cette vérité dans les attitudes qui ne laisse rien à désirer pour l'intérêt et l'instruction.

Le retour de l'expédition le força d'abandonner tout ce qu'il avoit exécuté en Egypte. Aussi, quelque désir qu'il eût de revoir sa patrie et sa famille, il ne put refuser des regrets à la perte de tant de travaux qu'il avait eu la douce habitude de croire destinés un jour à la prospérité d'une nouvelle colonie française. Mais il sut employer utilement encore tous les instans d'une traversée longue et pénible, en dessinant une foule de machines ingénieuses dont quelques-unes sont déjà connues, et qu'il se proposoit de publier en totalité. Sa famille remplira, à cet égard, ses intentions.

Il rapporta au sein de sa famille, cette simplicité de mœurs, cette douceur de caractère et cette modestie rare qui lui ont toujours mérité les suffrages et l'estime universels. Il étoit heureux du bonheur de son épouse et de ses enfans, lorsque, par un de ces coups inattendus qui frappent si souvent l'homme vertueux, le ciel lui enleva cette compagne si aimante, si tendrement aimée. Sa douleur ne peut se décrire. Il étoit né avec une si grande sensibilité, qu'il ne pouvoit de sang froid voir souffrir un insecte: sur ces caractères, le malheur laisse de profondes traces. Rien ne fut capable de le distraire. Il aimoit à nourrir sa mélancolie. *J'étois aiguillonné*, disoit-il à un ami, *par le désir de plaire à ma*

femme ; je lui rapportois le plus léger succès ; que me reste-t-il maintenant ?

Sa douleur cependant, et un état de souffrances qui commençoit à se manifester, n'arrêtèrent point ses travaux. Toujours esclave de ses devoirs, il ne cessa point de répondre à la confiance dont le gouvernement l'avoit honoré, en lui confiant la direction immédiate de l'exécution du grand ouvrage sur l'Egypte. (On sait qu'une commission d'hommes de lettres et d'artistes, qui tous étoient de l'expédition en Egypte, s'occupe, depuis plusieurs années, de la rédaction de cet ouvrage et de la gravure des planches.) Pénétré de l'importance de ce monument immortel élevé à la gloire du héros qui avoit conçu et fait l'expédition d'Egypte, il sentit que la même économie raisonnée et bien entendue qu'il avoit toujours mise dans les différentes parties d'administration confiées à sa surveillance, ne seroit pas incompatible avec le luxe et la dignité convenables à l'ouvrage. Il eut donc le projet d'une machine qui, en diminuant les frais de gravure, en accéléreroit l'exécution.

L'emploi de cette machine n'a pas été borné à l'ouvrage sur l'Egypte ; plusieurs artistes l'ont déjà introduite dans leurs ateliers ou manufactures ; et tout annonce que les avantages qu'elle procure seront bientôt généralement appréciés et recherchés. M. Conté eût pu, en cette occasion, comme en mille autres qu'il a négligées, faire des spéculations d'intérêt sur cette nouvelle découverte ; mais servir son pays, et être utile à

ses concitoyens, fut, dans tous les temps, l'unique mobile de sa conduite et de ses recherches. Il a toujours cru qu'une pensée heureuse, une fois émise, ne lui appartenoit plus; qu'en conserver la propriété, c'étoit pour ainsi dire faire un vol à la société.

Tant de talens et de services rendus à la France ne pouvoient échapper à la vigilance du gouvernement. Il fut nommé, l'un des premiers, membre de la Légion d'honneur.

Sa santé continua de s'affoiblir; ses souffrances augmentèrent, et il vit avec courage approcher le terme d'une vie remplie d'œuvres bonnes et utiles.

Il mourut le 15 frimaire an XIV (6 décembre 1805), avec cette philosophie religieuse de l'homme probe et vertueux, qui croit à l'existence d'une autre vie, et s'avance sans crainte vers l'éternité.

V***.

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie pour 1805 ; *par* Jérôme DE LALANDE.

Depuis deux ans on n'avoit point découvert de comètes, malgré de fréquentes recherches. Nous avons été dédommagés cette année ; elle en a fourni deux.

Le 20 octobre au matin, M. Bouvard en découvrit une sur les pates de la grande ourse ; elle étoit petite, sans queue et presque ronde, si foible qu'on avoit peine à la voir avec une lunette de nuit qui grossit 5 à 6 fois. A 4^h 19′ du matin, elle avoit 166° 31′ d'ascension droite, que j'appelle équatude, et 33° 30′ de déclinaison boréale. Dans la même nuit, M. Pons la découvrit à Marseille. Nous avons vu dans les journaux que M. Huth, à Francfort-sur-l'Oder, l'avoit vue également. MM. Bouvard et Arago l'ont observée avec le grand équatorial que M. Bellet a fait cette année pour l'Observatoire ; ils l'ont suivie autant que le mauvais temps l'a permis. M. Thulis l'a observée à Marseille jusqu'au 6 novembre. MM. Biot et Arago ont trouvé ses élémens de la manière suivante : Nœud, 11^s 15° 6′ ; inclinaison, 11° 53′ ; périhélie, 4^s 28° 45′ ; distance, 0,3762 ; passage, 18 nov. 1^h 8′ 6″ ; temps moyen, mouvement direct. C'est cette comète que j'appelle la 95e., suivant le catalogue

de mon astronomie, que j'ai prolongé dans les divers volumes de la Connoissance des Temps.

La 96e. comète fut découverte par M. Pons le 9 novembre dans Andromède; il n'en fut bien assuré que le 10. Ce jour-là M. Thulis la trouva à 16° 38′ d'équatude, et à 40° 43′ de déclinaison boréale, et il n'a cessé de l'observer jusqu'au 8 décembre. Son Excellence M. de Champagny, ministre de l'intérieur, a donné à M. Pons une gratification de 300 francs, en considération des quatre comètes qu'il a trouvées.

Le 14 novembre M. Bouvard l'aperçut aussi, et le 16 il détermina sa position. Elle étoit très-petite, très-difficile à voir, malgré son noyau. Dès que M. Burckhardt eut reçu trois observations, il m'envoya le même jour les élémens de l'orbite. Ceux qui connoissent la difficulté de ce problème, seront surpris de la promptitude de cet habile astronome; mais ce n'est que le premier essai: MM. Legendre, Bouvard, Biot l'ont calculée ensuite; ils ont trouvé le nœud 8s 10′ 32″, l'inclinaison 15° 34′, le périhelie 3° 19′ 26″, distance 0,8916, le passage le 31 décembre à 8h mouvement direct. Le 22 novembre M. Huth la découvrit aussi à Francfort-sur-l'Oder. Comme elle s'approchoit de la terre, elle est devenue plus belle; on la voyoit à la vue simple le 5 décembre dans les poissons. M. de Flaugergues l'a observée le 7 à Viviers; mais elle avançoit rapidement vers le midi, et le mauvais temps n'a plus permis de la revoir. Cependant le 9 décembre elle fut vue à Greenwich, et par M. Hers-

chel à Slough. Une chose bien plus importante dans l'histoire de l'astronomie, est la publication du 4e. vol. de la Mécanique céleste de M. de Laplace, qui traite des satellites, des comètes, des réfractions, des inégalités de Jupiter, de Saturne et de la Lune, et qui sur chaque chose contient les derniers efforts de la théorie et le dernier degré de perfection. L'auteur y donne de nouveaux résultats sur les masses des planètes, et il les a confirmés encore dernièrement par le calcul d'une ancienne observation chinoise de l'obliquité de l'écliptique faite 1100 ans avant l'ère vulgaire, qui donne 23° 54′, tandis qu'il trouve 52′ par sa Théorie (t. 3, l. VI, ch. 16); une autre 100 ans avant notre ère, donne 23° 45′, tandis qu'il n'y a que 44′ par la Théorie, ce qui confirme la masse de Vénus dont M. de Laplace s'est servi, et la diminution de l'obliquité de l'écliptique de 52″ par an, quoique beaucoup d'observations aient paru ne donner que 36″.

Nous avons reçu le livre qui contient l'exposition des opérations faites en Laponie pour la détermination d'un arc du méridien en 1802, par MM. Oſverbom, Svanberg, Holmquist et Palander, 196 pages in-8°. Ils se sont servis des nouvelles mesures décimales, et je crois que c'est un devoir pour tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la raison.

Le résultat, pag. 187, est que le degré, dont le milieu passe à 66° 20′, est de 111477,4 mètres, ou 57196,2 toises; mais pour faire cette réduction, ils ont supposé le mètre 443li 2959,

comme l'ont fait en France les commissaires des poids et mesures, et pour cela on a pris le mètre à la glace et la toise à 13° du thermomètre de 80°. Il me semble qu'il est naturel de les prendre tous les deux à la température moyenne, qui est 9° $\frac{1}{2}$. Par un milieu entre plusieurs années d'observations, c'est le zéro de mon nouveau thermomètre; pour cela il faut ôter $0^{li}064$ du mètre et ajouter $0^{li}046$ à la toise, d'après les expériences faites par Lavoisier, et auxquelles je pris part en 1782; et l'on fera cette proportion : 863,954 : 448,360 :: 854^{li} sont au mètre, et il se trouve par là être de $443^{li}435$, au lieu de 296. C'est sur cette valeur que je traduirai toutes les mesures de mon astronomie, comme je l'ai annoncé à l'Institut le 28 octobre. Par là je trouve qu'il faut ôter 15 $\frac{1}{2}$ mètres du nombre donné ci-dessus, et que le degré est de 57200.

Le degré de 1736 ayant été mesuré à 15°, il faut y ajouter 3 toises; celui de 1802 ayant été mesuré à 3°, mais réduit à zéro, il faut en ôter 8 toises; cela augmente la différence de 8 toises. Le premier, au lieu de 57419, devient 57422, et le second, réduit à 111462 mètres, fait 57200 toises; ainsi il y a 222 toises de plus. Comme cela s'accorde avec les autres degrés mesurés et avec l'aplatissement donné par la pendule et la parallaxe de la lune, nous ne pouvons nous dispenser d'adopter le nouveau résultat, quoiqu'il soit difficile de comprendre comment nos académiciens, en 1736, ont pu commettre une si grande erreur. Les Suédois croient que le sec-

teur de 9 pieds étoit plus facile à déranger et moins sûr que le cercle répétiteur dont ils se sont servis.

M. de Zach a discuté le travail des Suédois : il a rapproché les angles, les réductions : il trouve la rédaction imparfaite ; mais l'ouvrage n'est pas moins très-important et très-bon.

Pour expliquer l'énorme différence qu'il y a entre la mesure des Français et celle des Suédois, j'observe quatre choses.

1°. On ne retournoit pas le secteur, cela étoit trop difficile.

2°. Le fil étoit suspendu par une boucle sur un cylindre un peu gros, et il pouvoit frotter.

On ne savoit pas alors combien il étoit important que l'axe optique de la lunette fut parallèle au plan; deux lignes de différence dans la position des verres font six minutes sur un rayon de 9 pieds, et cette différence peut s'y trouver ; il en pouvoit résulter sur la distance au zénit une erreur d'autant plus grande, que probablement on dirigeoit la lunette aux étoiles par leur passage au méridien, et non par une méridienne filaire.

4°. Je me souviens très-bien que Maupertuis me disoit qu'il auroit voulu recommencer la mesure.

Nous avons vu aussi, dans les transactions de Londres, que Mudge a mesuré trois degrés en Angleterre. Il a trouvé 111189 mètres à 52°, ce qui s'accorde avec les mesures de France ; mais il a trouvé pour la partie nord 164 mètres de

moins que pour la partie sud, et il auroit dû trouver 23 mètres de plus, ce qui annonce des irrégularités dans la structure intérieure de la terre et dans les attractions des montagnes, et qui nous fait désirer la mesure des degrés de longitude, qui ne seront plus affectés par ces irrégularités (Phil. trans., 1804).

M. de Zach a continué la mesure de ses degrés de longitude et de latitude de Cassel à Gotha; il espère terminer l'année prochaine 4° de longitude.

M. de Zach a fait des observations à Hieres, où il avoit observé, il y a 17 ans à Aix, à Avignon; il a trouvé 897 toises pour la hauteur du mont Ventoux. Il compte achever en Provence l'arc céleste entre la montagne Sainte-Victoire et le pilier de Cette, pour le degré de longitude mesuré en 1739, et sur lequel il y a toujours eu du doute.

Il a observé à l'île du Planier le point le plus méridional de la France. Le général Roy avoit formé du doute sur la longitude de Porquerolle; M. de Zach l'a déterminée.

Il a paru au mois de mars sur le soleil une grosse tache à deux noyaux, que j'ai observée à 9° au nord de l'équateur solaire; cela diffère peu des belles taches qui m'ont servi à déterminer la rotation du soleil dans les Mémoires de l'Académie pour 1776, et qui étoient à 11 à 12 degrés. Cela me semble confirmer la découverte que je fis alors, en prouvant qu'il y a dans le soleil des points où les grandes taches se for-

ment de préférence : peut-être ce sont des montagnes qui attirent et retiennent les scories de cet immense fourneau. Le parallèle qui est à 9° au midi de l'équateur, est le plus fécond en grosses taches.

Ces taches à deux noyaux, qui ont paru à différentes époques, Mém., 1776, pag. 487 et 1778, me paroissent détruire le système des volcans, proposé par M. Herschel.

La belle tache du mois de mars avoit son milieu à 10° $\frac{1}{2}$ de déclinaison. Celle dont j'ai calculé l'apparition, Mém. de 1776, pag. 496, avoit de 11° à 14° ; mais une tache d'une minute occupe près de 4° ; ainsi la montagne que je suppose lui avoir servi de fondement ou d'obstacle pour l'arrêter et la fixer, peut bien, en la prenant par un point différent, l'attirer à 2° ou 3° plus loin dans une apparition que dans l'autre.

M. de Flaugergues a revu cette belle tache du soleil au mois d'avril, et ce retour lui a donné la rotation du soleil 25 j. 10^h 6', comme je l'ai trouvée par beaucoup d'observations (Astronomie, art. 3276).

M. Piazzi, célèbre astronome de Palerme, m'écrit qu'il a observé les principales étoiles dans les deux saisons de l'année, où la différence de situation de la terre dans son orbite doit en produire une sur la situation des étoiles. On dispute depuis deux siècles sur cet effet du mouvement de la terre, que l'on appelle parallaxe annuelle. M. Piazzi l'a trouvé en trois mois 1″5 pour Aldebaron, 3″ pour Procyon, 4″ pour Sirius, d'où

il suit que les étoiles ne sont pas éloignées, comme on le croyoit, de plus de 7 millions de millions de lieues; mais il se propose de continuer et de vérifier ces importantes observations.

Un des ouvrages importans cette année est celui de M. Legendre, intitulé: *Nouvelles méthodes pour la détermination de l'orbite des comètes*, chez Firmin Didot. Après avoir cité les méthodes, de Lambert, *Insignores orbitæ*, et dans les Mémoires de Berlin pour 1771, de M. Lagrange. Dans le même volume de M. Laplace, dans les Mémoires de l'Académie pour 1780, il donne une nouvelle méthode pour déterminer un orbite par trois observations, et il en fait l'application aux comètes de 1769 et 1781. Il fait usage de la méthode qu'il appelle des moindres carrés; elle lui sert à déterminer aussi le 45e. degré de latitude, et il en conclut que la longueur des arcs du méridien est moins propre que celle du pendule à la détermination d'une mesure universelle.

M. Gauss, connu déjà pour un de nos plus grands géomètres, s'est occupé à calculer les attractions de Jupiter sur les trois nouvelles planètes; mais comme il y aura plusieurs centaines d'équations, il se propose de donner seulement les méthodes avec lesquelles nos calculateurs détermineront facilement les quantités de ces équations.

Lilienthalische Beobachtungen der neu entdeckten Cérès, Pallas and Juno, von dr. Johann Hieronimus Schroter; Gottingen, 1805, 336 p. 8o., chez Treuttel; prix, 15 fr. Ce sont des dia-

mètres observés, mais qui paroissent trop grands d'après le mémoire de M. Herschel. Il trouve à Piazzi 3,″5 pour la distance un : diamètre 587 lieues ; Olbers 4,″5 : diamètre 760 lieues ; Harding 3,″1 : diamètre 515 lieues.

Dans la Bibliothéque britannique du mois d'août, il y a une éphéméride des 3 planètes jusqu'au mois de mai 1806.

La médaille astronomique de la fondation Lalande, qui s'adjuge chaque année vers l'équinoxe du printemps, a été décernée par l'Institut à M. Harding pour la découverte de sa planète.

Le prix que M. Bode a été chargé de remettre pour le meilleur mémoire d'astronomie, a été porté à 600 fr.

M. de Laplace a lu à l'Institut un mémoire sur les tubes capillaires, où il donne le calcul analytique de leur attraction, parfaitement conforme à l'expérience. Il y en a un extrait dans le Journal de Physique, janvier 1806. J'en ai lu un sur le nivellement, où j'ai fait voir la différence entre la table du niveau qui sert en allant du nord au midi, et celle qu'il faut employer si l'on nivelle de l'orient à l'occident, à raison de la figure de la terre ; considération qui avoit échappé jusqu'ici à tous les auteurs qui ont parlé du nivellement.

Le 5e. volume de l'Institut, qui a paru le 14 janvier, contient 14 mémoires d'astronomie. J'y ai donné des recherches sur les mouvemens de Mercure, de Mars, de Vénus, des éclipses d'étoiles calculées, et une description du zodiaque

de Strasbourg. M. Delambre y traite de la projection stéréographique et de l'astrolabe de Sénésius, dont M. Gail avoit entretenu la classe. On y trouve un mémoire de M. Messier sur le passage de Mercure; des observations de M. Ferrer en Amérique; l'occultation de Mars, par M. Duc-la-Chapelle; une notice des grandes tables de logarithmes que M. de Prony a fait calculer au cadastre, et des remarques sur l'histoire des tables trigonométriques. M. Cassini y donne la description de sa boussole.

Les transactions de Londres pour 1803 contiennent un mémoire de M. Herschel sur le passage de Mercure, où il n'a point aperçu d'anneau; un autre sur les causes qui font que les miroirs de télescope changent de forme.

Dans celles de 1804 il parle des étoiles doubles, qui, depuis 25 ans, semblent avoir éprouvé quelques variations, surtout pour les angles de distance avec l'ecliptique, ce qui lui fait croire qu'elles tournent, mais si lentement, qu'il est difficile de l'affirmer. Il a vu une partie cacher l'autre dans une de ces étoiles doubles.

On a terminé et présenté les tables du soleil de M. Delambre, et de la lune, par M. Burg. M. Delambre a refait les tables de la lune de manière que toutes les équations soient additives, ce qui épargnera du temps et diminuera le risque de se tromper. Ces tables vont paroître.

La nouvelle table de réfractions de M. de Laplace, qui va paroître avec les tables du Soleil, donne six dixièmes de seconde, à 45°, de plus

que celle de Bradley ; mais M. de Laplace avertit les astronomes qu'on a souvent trouvé des discordances entre les deux solstices, pour avoir mis le thermomètre en dedans d'un observatoire, au lieu qu'il faut le mettre en dehors, mais à l'abri du soleil.

Les observations des deux solstices et des deux équinoxes, faites par M. Delambre, avec un cercle répétiteur, pendant plusieurs jours, lui ont donné la confirmation des époques et de l'obliquité de l'écliptique, dont il s'est servi dans ses nouvelles tables.

Époque pour 1800, $9^s\ 10^o\ 23'\ 32,''6$, moindre de $2''$ que dans ses premières tables. Obliquité moyenne, $23^o\ 27'\ 57''$, plus grande de $4''$ que dans les tables de ma 3e. edition, dont on a fait usage jusqu'ici.

M. Delambre a terminé l'impression du premier volume du grand ouvrage de la méridienne, en 750 pages ; il est intitulé *Base du système métrique décimal*, ou *Mesure de l'arc du méridien*, etc. Il contient tous les triangles formés depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone. Le second contiendra les bases, les azimuts, les latitudes et les calculs des triangles ; il y en aura même probablement un troisième.

Les nouvelles tables de Jupiter et de Saturne, calculées par M. Bouvard, ont été terminées ; on va les imprimer.

Celles de Mercure, de Vénus, de Mars, que Lalande neveu a faites, suivront immédiatement. M. Delambre refait les tables des satellites, et

nous aurons une collection nouvelle et complète de tables astronomiques, publiées par le bureau des longitudes.

Nous avons reçu les mémoires de Berlin pour 1802, qui contiennent des observations de M. Bode et des calculs sur les planètes de Piazzi et d'Olbers.

M. Bouvard a continué à l'Observatoire son Cours d'observations avec d'excellens instrumens, et elles paroîtront dans la Connoissance des Temps de 1808, que l'on imprime dans la forme du Calendrier grégorien, d'après le Sénatus-Consulte du 9 septembre, qui a supprimé le Calendrier républicain, et qui est imprimé dans notre petit Annuaire.

Dans les bulletins de l'Académie de Montpellier, il y a des observations de M. Poitevin, de M. de Flaugergues.

M. Vidal, directeur de l'Observatoire de Toulouse, nous a envoyé un grand recueil d'observations qu'il a faites en 1804, et qui annoncent le zèle soutenu de cet habile astronome.

Les éphémérides de Vienne pour l'an 1806 contiennent beaucoup de longitudes déterminées par les éclipses, suite du grand travail de M. Triesnecker; un mémoire de M. Burg pour prouver qu'il faut augmenter les réfractions de Bradley; des observations faites à Vienne, Bude, Prague, Cremsmunster, Carlsbourg ou Alba Carolina, Naples, Palerme, Ratisbonne, Amsterdam, Gotha, Milan, Munich et Brunn, au midi d'Olmutz, pays qui est devenu bien remarquable pour

pour nous par l'entrée de notre Empereur à Vienne, le 13 novembre.

Les éphémérides de M. Bode pour 1808 contiennent aussi beaucoup d'observations faites à Berlin, à Vienne, à Pétersbourg, à Bremen, à Breslaw, à Prague, à Wilna, à Kremsmunster, à Palerme, à Upsal, à Huth, à Danzig; des calculs sur les trois nouvelles planètes. Ce volume fait voir, comme les précédens, combien il importe aux astronomes de savoir l'allemand. J'y ai vu avec plaisir que M. Bode approuve le nom d'équatude que j'ai substitué à celui d'ascension droite, pour n'avoir qu'un nom simple, et ne pas indiquer une chose que l'on ne voit jamais.

M. Poczobut et M. Treschka, astronomes de l'Université de Vilna, nous ont envoyé un grand nombre d'observations des nouvelles planètes, faites en 1803 et en 1804 avec d'excellens instrumens.

M. Scarpellini a envoyé de Rome des observations faites dans l'observatoire de M. le duc de Sermonata (Caetani), les éclipses de soleil et de lune, et les passages de Mercure sur le Soleil.

Le pape Pie VII Chiaramonte, dont le séjour à Paris a fait une si agréable sensation, m'a donné commission de faire faire un cercle, une pendule, une lunette acromatique pour l'Observatoire du Collége romain, que MM. Calendrelli et Conti ont rendu intéressant, et que le cardinal Litta, préfet des études du Collége romain, protège spécialement.

Les astronomes de Florence m'ont chargé de leur envoyer un chronomètre de Berthoud.

M. Ciccolini, astronome de Bologne, a publié un mémoire sur l'éclipse de soleil du 11 février 1804, que l'on croyoit devoir être totale en Italie; mais il fait voir qu'elle ne l'a pas été et qu'elle n'a pas dû l'être, d'après les diamètres du soleil et de la lune qui sont dans mes tables; mais l'observation a aussi mal réussi en Italie qu'en France.

M. Ciccolini a fait une addition utile au cercle de réflexion; il a fait disposer la partie postérieure de cet instrument en quart de cercle, dont le rayon est le diamètre même de l'instrument, et avec un à-plomb et la lunette du même cercle, il peut s'assurer en une demie minute de temps, à un demi degré près, de la hauteur de l'astre, et en même temps du degré auquel il faut placer le vernier de la lunette pour observer. De cette manière on évite un tâtonnement désagréable dans les observations des hauteurs, déjà avoué par des astronomes et des marins très-distingués. Avec cette méthode on pourra donner un plus fort grossissement à la lunette qu'à l'ordinaire, ce qui sera très-avantageux dans ces sortes d'observations.

M. Lenoir a fait aussi à Paris un pied avec lequel un seul observateur peut se servir du cercle répétiteur.

M. Auguste Pictet, à Genève, a donné un moyen d'observer les passages au méridien par le moyen des secteurs de reflexion qui servent

à la marine. Il suffit d'établir au vrai point d'occident une mire qui sera à 90° exactement de tous les points du méridien.

M. Julian Ortiz Canelas, gendre de feu Tofino, et directeur de l'Observatoire d'Espagne, nous a envoyé des observations faites à l'île de Léon de 1798 à 1801.

M. Tiscar nous a envoyé des observations d'éclipses et de calculs rigoureux pour en déduire les longitudes.

M. de Ferrers, officier espagnol, qui voyage en Amérique, nous a envoyé l'observation de l'éclipse du 26 juin 1805, qu'on ne pouvoit voir en Europe. Il l'a fait à New-Yorck, 40° 42′ de latitude, 5ʰ 6′ 0″ à l'occident de Paris. Le commencement est arrivé à 6ʰ 5o′ 10″ t. v. J'en ai conclu la conjonction à 11ʰ 24′ 42″ à Paris, et l'erreur des tables — 46″; mais comme elle renferme la supposition de la latitude de la lune, il pourroit y avoir quelque chose de moins. M. de Ferrers y joint les positions de New-Yorck et d'Albany, et plusieurs autres observations.

Nous avons reçu de Portugal les éphémérides de Coimbre pour 1805; elles sont semblables à celles de 1804, dont nous avons parlé l'année dernière. L'auteur a banni les signes et les secondes : tout est exprimé en degrès, minutes et centièmes; le temps est en heures, minutes et centièmes; tous les calculs y sont pour midi moyen. L'article des planètes contient toutes les longitudes, latitudes héliocentriques et géocentriques; leurs ascensions droites, leurs déclinaisons,

leurs passages au méridien et leur parallaxe. Au lieu des configurations des satellites, on trouve pour l'instant du temps des éclipses leur situation par rapport au centre de Jupiter, exprimées par deux coordonnées rectangulaires, dont l'une a pour axe la ligne des bandes. Les distances de la lune au soleil et aux étoiles ne sont données que pour 0^h et 12^h; mais à la suite du calendrier on voit, comme dans le volume précédent, des tables subsidiaires destinées à dispenser les marins d'employer les tables de logarithmes dans les calculs les plus ordinaires. Le premier volume renferme les tables propres à calculer sans logarithmes les angles horaires, les azimuts et les arcs sémi-diurnes; les distances de la lune aux étoiles, à réduire les distances apparentes en distances vraies, et à en déduire la longitude d'un vaisseau; des formules pour le calcul des éclipses, dans lesquelles on emploie les ascensions droites et les déclinaisons des deux astres; enfin des tables de Mars par M. de Monteiro, et qui donnent les perturbations en 10 équations.

Le volume de 1805 présente aussi plusieurs tables subsidiaires servant à calculer sans logarithmes l'ascension droite et la déclinaison d'un astre dont on connoît la longitude et la latitude, et cela suivant deux méthodes différentes; on y voit une table des angles horaires des astres, lorsqu'ils ont 8° de hauteur, laquelle a été construite pour reconnoître parmi les éclipses des satellites de Jupiter, celle qu'on ne peut espérer de pouvoir observer; une table des distances du centre

de Jupiter au centre de la section du cone d'ombre, que traversent les 4 satellites ; des tables de latitude pour ces mêmes satellites ; l'abscisse de l'ombre, c'est-à-dire la route du satellite dans l'ombre pendant la demi-durée de l'éclipse. Ces tables servent à calculer les positions des satellites par rapport au centre de Jupiter, telles qu'on les voit de 6 en 6 jours pour chaque mois dans les éphémérides ; elles servent encore à reconnoître si le satellite est visible au temps de l'immersion ou de l'émersion. Aux tables générales que l'auteur avoit données dans le volume précédent pour l'aberration et la nutation, il en a substitué cette fois d'autres qui sont toutes pareilles à celles de M. Delambre, à la réserve que les quantités, au lieu d'être en secondes, sont en minutes et en décimales ; quelques-unes de ces tables sont fondées sur des artifices de calculs assez ingénieux, et l'auteur a su éluder avec assez d'habileté la nécessité de recourir aux tables de logarithmes : ce calcul n'est pas toujours aussi court que par les méthodes connues ; mais on y trouvoit, pour les problèmes donnés en 1904, l'avantage de n'avoir besoin d'aucun autre volume que les éphémérides ; pour les problèmes, que renferme celui de 1905, cet avantage est beaucoup diminué, puisqu'on renvoie au volume de 1804. L'auteur a supprimé les formules sur lesquelles ces tables ont été construites. Pour en apprécier l'exactitude, il faut les décomposer, ce qui est quelquefois assez long et même assez

difficile, quand elles sont fondées sur des formules simplement approximatives.

M. Canelas nous a envoyé d'Espagne l'Almanaque Nomtika pour 1807. On est occupé de calculer celui de 1808.

L'Académie des Sciences de Norwège, à qui le conseiller Hammer a légué 80 mille francs, avec une bibliothéque et un cabinet d'histoire naturelle, ne manquera pas de faire tourner au profit de l'astronomie une partie de ses ressources. J'ai déjà eu l'occasion de remarquer que l'astronomie étoit cultivée dans ces terribles climats, où M. Pihl, MM. Wib aîné et cadet, M. Aubert ont fait d'utiles observations.

M. Goldbach, arrivé à Moscow le 1er. d'avril, a fixé l'emplacement de l'Observatoire au Jardin des Plantes. Il attend un cercle de 3 pieds fait par Berge, successeur de Ramsden; une lunette méridienne de 5 pieds de Carry. M. le sénateur de Mouravieff, curateur de l'Université de Moscow, favorise cet établissement, qui ne pourra manquer de nous procurer d'excellentes observations.

M. Goldbach a déterminé la latitude à l'Université 55° 44′ 32″. L'Observatoire sera une minute plus au nord; ainsi la latitude marquée dans la Connoissance des Temps 55 45 45 approche beaucoup de celle dont nous aurons à faire usage.

Le 28 de novembre, le grand pensionnaire de Hollande a nommé M. Fokker astronome de la

république. Cela me fait espérer que l'on aura un Observatoire et des instrumens, et que l'on fera enfin des observations dans ce pays, où le besoin de la marine auroit dû faire cultiver l'astronomie depuis long-temps. J'ai déjà parlé dans l'Histoire de l'astronomie pour 1801 (Bibliogr., pag. 856) du zèle de M. Fokker.

L'Empereur, en passant à Turin, a promis au général de Menou d'accorder 60 mille francs pour l'Observatoire ; et l'Académie fera venir de France un astronome pratique pour mettre les théoriciens au courant des observations. M. Vassalli-Eandi, de l'Académie, m'a promis de ne pas perdre de vue cet utile projet.

A Milan, l'Empereur a donné 8000 liv. de pension à M. Oriani, le plus célèbre astronome-géomètre d'Italie.

A Lyon, la municipalité que j'avais sollicitée pour réparer l'Observatoire, où je fis en 1748 ma première observation, a pris la résolution d'y faire travailler, et M. Clerc en a donné les plans.

Nous avons reçu de Berlin trois mémoires français; mémoires contenant la valeur rigoureuse du rayon de courbure pour tous les azimuts sur la surface d'un ellipsoïde à trois arcs, présenté à la Société royale de Londres par Rohde, capitaine au service de S. M. le roi de Prusse ; à Potsdam, 1804, 15 pag. in-4°.

Mémoire sur la fameuse déviation vers le sud ou vers le nord des corps qui tombent d'une grande hauteur, présenté à l'Académie de Pé-

tersbourg par Rohde ; Potsdam, 1805, 8 pag. in-4°.

Mémoires sur les forces attractives absolues, ou masses des planètes sans satellites, sur les masses des satellites et sur les comètes, soumis au jugement de l'Académie de Berlin (Ephémérides, 1807, pag. 248); par Rohde; Potsdam, 1805, 28 pag. in-4°.

M. Biot a publié des élémens d'astronomie physique à l'usage des écoles. Comme ils sont d'un genre tout autre que mon abrégé d'astronomie, ils n'empêchent pas que celui-ci ne soit utile à l'instruction des commençans.

J'ai donné une 3e. édition de l'Astronomie des dames, perfectionnée et un peu augmentée. Ce petit livre, où l'on peut en deux jours avoir une idée satisfaisante de notre science, me paroît devoir convenir à beaucoup de personnes ; il se trouve chez Bidaut, rue et hôtel Serpente.

M. Raymond, professeur de géographie astronomique, rue Bar-du-Bec, a publié des leçons sur le système du monde, où il explique les machines de M. Loysel, rue du Plâtre, et qui ont l'avantage de beaucoup plus de figures que mon Astronomie des dames. Il en donnera les développemens dans les cahiers subséquens.

Traité de Géodésie, ou Exposition des méthodes astronomiques et trigonométriques appliquées soit à la mesure de la terre, soit à la confection du canevas des cartes et des plans; par L. Puissant, professeur de mathématiques à l'Ecole impériale militaire, ancien ingénieur-géo-

graphe du dépôt général de la guerre, et membre de la Société libre des Sciences et Belles-Lettres d'Agen; 400 pag. in-4°. Prix, 18 fr., et 21 fr. franc de port. A Paris, chez Courcier.

On trouve dans ce livre beaucoup de problèmes d'astronomie nécessaires dans la levée des cartes, des tables pour les sphéroïdes, et surtout une description complète du cercle répétiteur, avec de belles figures.

Manuel de Trigonométrie-pratique, par M. l'abbé Delagrive, de la Société royale de Londres, et géographe de la ville de Paris; revu et augmenté de tables de logarithmes à l'usage des ingénieurs, et principalement de ceux qui s'occupent de l'arpentage et du cadastre; par Reynaud, professeur et examinateur du cadastre et de l'Ecole polymatique, répétiteur d'analyse à l'Ecole polytechnique; Haros, Plausol et Bauzon, attachés au cadastre; 1 vol. 8°. de 352 pag. et de 6 planches. Prix, 7 fr. A Paris, chez Courcier.

Trigonométrie analytique, précédée de la théorie des logarithmes; par M. A. A. L. Reynaud; chez Courcier, 1805, in-18. On y a ajouté des tables de logarithmes faites sur mes petites tables stéréotypes, mais qui sont probablement bien éloignées de l'exactitude des miennes.

M. Benzemberg a publié un livre en allemand où l'on trouve ses expériences sur la chute des corps, *versuhe uber das gesetz des falls* : j'en ai parlé l'année dernière. Il a trouvé une déviation de 12 millimètres et demie pour 86 mètres;

mais les extrêmes diffèrent de 6 millimètres à cause de la grande difficulté des observations. Il y a un exemplaire de cet ouvrage chez Treuttel, rue de Lille; prix, 14 fr.

M. Benzemberg nous a aussi envoyé des observations curieuses sur les étoiles filantes; il en a observé jusqu'à 500 dans une nuit: il fait voir combien elles peuvent être utiles pour déterminer les longitudes. S'étant concerté avec M. Brandes, qui étoit à 25 lieues de distance, il a trouvé l'éloignement de ces météores depuis 5 lieues jusqu'à 60.

M. Adrien Duquesnoy a publié les deux premiers volumes des *Recherches asiatiques*, ou Mémoires de la Société établie en 1784 à Calcutta, au Bengale, traduits par A. Labaume, avec des notes de MM. Langlès, Delambre, Cuvier, Lamarck et Olivier. Cette collection a déjà 7 volumes, et il y a des mémoires d'astronomie qui méritent la peine qu'a prise M. Delambre pour les rendre plus intéressans. On y voit les erreurs de Bailly dans son Histoire de l'astronomie des Indiens. Personne n'avoit jamais connu les Indes anciennes et modernes comme les académiciens de Calcutta; aussi on a fait à Londres trois éditions de leurs mémoires.

M. Marquez a publié à Rome, en 1804, un ouvrage de Gama sur l'astronomie, la chronologie et la mythologie des Mexicains, avec des figures curieuses et des recherches intéressantes.

La 39e. suite de la Notice de l'Almanach sous verre contient la plus grande partie de notre his-

toire de l'astronomie pour 1804. Cette collection, qui se trouve chez Demoraine, rue du Petit-Pont, contient tout ce qui s'est fait d'important dans les sciences et les arts depuis 40 ans, et chaque année ne coûte que 24 sols. Si dans chaque science il y avoit un coopérateur aussi sûr que dans l'astronomie, cette collection seroit bien précieuse.

M. Lancelin, ingénieur de la marine, a publié un ouvrage intitulé la Théorie de l'organisation des mondes, où il explique le mouvement de projection des planètes par la rotation du soleil, en les supposant lancées volcaniquement du soleil; mais on lui a fait voir que cela est impossible, et qu'elles retomberoient dans le soleil. M. Sigorgne, quoique âgé de 86 ans, en a publié une réfutation en 55 pag. in-8°., chez Courcier, 1806.

On a été encore plus étonné de voir paroître un ouvrage intitulé : De l'impossibilité du système astronomique de Copernic et de Newton; par L. S. Mercier, membre de l'Institut national de France; chez Dentu, 1806, 318 pages in-8°. Un académicien célèbre par des ouvrages intéressans, par des drames attendrissans, s'occupe à rassembler les objections des ignorans, les difficultés de ceux qui ne comprennent pas l'astronomie; il lui auroit fallu moins de temps pour la comprendre.

Le Journal astronomique et géographique publié en allemand par MM. Bertuch et Reichard, a continué de paroître en 1804, 7e. année. On y trouve des figures, des cartes, des portraits,

On souscrit chez Treuttel, rue de Lille ; prix, 40 francs.

Ce journal, ainsi que celui de M. de Zach, dont nous avons souvent parlé, est nécessaire à ceux qui veulent connoître parfaitement les progrès de l'astronomie. Il en est de même des éphémérides de M. Bode; mais la langue allemande est trop peu cultivée en France : on pourroit y suppléer par un journal, s'il étoit fait avec autant de soin que la Bibliothèque britannique de Genève.

M. Olivarius a publié à Kiel, depuis 1796, le journal intitulé le Nord littéraire, physique, politique, littéraire et rural; chez Levrault, rue de Seine.

Les Éphémérides de M. Bode pour 1809 s'impriment; mais elles ne nous sont pas encore parvenues.

Les bons instrumens d'astronomie étant rares et chers, je crois devoir annoncer qu'il y a chez madame Méchain un excellent télescope de Short, qui a deux pieds de foyer et un pied parallatique, et un bel héliomètre acromatique à grande ouverture. On peut avoir le tout pour 1500 fr., ce qui n'est pas la moitié du prix originaire.

On propose aussi un beau théodolite ou cercle anglais du célèbre Ramsden; il a trois pieds de diamètre ; il a coûté 350 louis : mais on le donneroit pour beaucoup moins. S'adresser à M. Morell, rue Saint-Marc, n°. 10.

On a vu à Paris une belle pendule de Bour-

dier, rue Mazarine, nº. 1586, dont il y a des détails dans le Moniteur du 21 mars.

La météorologie de cette année a été singulière pour les variations de température. Il a gelé au mois de mars, au mois de juin, au mois de septembre : le 17 et le 18 décembre un froid de 6 à 7 degrés a fait geler la Seine à Paris, et le 31 on avoit la température du printemps.

7 décembre, à 8 heures du soir, à Bâle on croyoit être à la bouche d'une fournaise ; cela dura trois heures.

Le 13 décembre il y a eu un ouragan qui a fait périr beaucoup de vaisseaux.

Peut-être que les aurores boréales, qui ont tant de rapport avec l'électricité, et qui sont continuelles dans le nord, peuvent occasionner des orages qui déterminent les vents, et contribuent à ces variations inconcevables des saisons dans nos pays.

Il y a eu cette année un phénomène qui m'a donné lieu d'expliquer les ouragans. Le 4 juillet on eut à Bellfort un de ces ouragans extraordinaires et rares en Europe, qui renversent les arbres, découvrent les maisons. La cause m'a paru jusqu'ici presque impossible à connoître ; mais mon voyage de Lyon m'a procuré une idée qui pourroit se réaliser. M. Molet, habile professeur de physique, a trouvé dans ses notes qu'il y a eu ce jour-là du tonnerre à Lyon. En passant à Sens, je vis M. Soulas ; il me dit que le vent avoit tourné du nord au sud. Les journaux m'ont appris qu'à Londres il y eut le même jour

un orage violent. Voilà donc, ce me semble, une masse de nuages électriques de 100 myriamètres d'étendue, dont la détonation a fait un vide immense qui a pu forcer l'air à venir remplacer ce vide avec violence. J'en ai eu une confirmation le 11 janvier 1806. Des tonnerres extraordinaires à Brest, à Rouen, à Chartres, à Ypres ont produit des tempêtes, des ouragans qui ont renversé les cheminées à Bordeaux, à Besançon, à Nancy, à Dijon. Les grands coups de tonnerre sont rares dans cette saison; mais le vent du midi avoit causé de la chaleur, l'air étoit pluvieux, les nuages bas et à portée de tirer des étincelles de la terre sur un espace de 60 myriamètres; il y a même eu des tremblemens de terre.

Les ouragans de l'Ile-de-France et de l'Amérique, qui sont d'une bien plus grande violence, supposeroient des masses orageuses bien plus vastes; mais on pourroit y ajouter des trombes et des éruptions sousmarines.

M. Fiot, inspecteur général de la salubrité, vérificateur de l'étiage, m'a envoyé le résultat des hauteurs de la rivière, observées tous les jours pendant l'année XIII. L'état moyen de la rivière cette année est de 1^m 35 sur l'échelle du pont de la Tournelle, au lieu de 1,24 que j'avois trouvés par un milieu de 18 années 1777—1794; aussi l'année XIII a-t-elle été regardée comme une année pluvieuse; il y a eu cependant des années de 1,73, comme 1787, tandis qu'il n'y a eu que 0,59 en 1803.

Cette hauteur est relative aux basses eaux de

1719; mais la rivière a quelquefois été plus basse de quelques centimètres.

L'Académie de Turin a publié ses Mémoires pour 1804 et 1805, où il y a un nouveau baromètre de M. Vassalli-Eandi, avec des hauteurs mesurées en Piémont.

M. Beraud, qui a fait depuis 30 ans une quantité immense d'observations météorologiques en Piémont, et qui continue encore malgré son grand âge, nous a envoyé celles de 1805.

La météorologie et la navigation peuvent également revendiquer un mémoire de M. Biot, qui explique par un aimant intérieur toutes les déclinaisons et inclinaisons de l'aiguille, observées par M. Humboldt dans ses voyages.

Il y avoit un mémoire inédit de Tobie Moyer, dont M. son fils a bien voulu m'envoyer un extrait. Il contient une hypothèse avec laquelle il expliquoit les inclinaisons et déclinaisons observées. Il suppose dans l'intérieur de la terre un aimant très-petit qui a deux poles, dont le centre est éloigné de la terre d'un septième du rayon, et s'en éloigne chaque année d'un millième.

La ligne menée du centre de la terre par celui du corps, étoit en 1750 à 201° de longitude et 17° de latitude nord; la longitude augmente de 8′ par an, et la latitude de 14′.

L'axe perpendiculaire à la ligne des centres, de manière que le plan qui passe par cet axe et cette ligne est incliné sur le méridien de cette ligne, 11° ½ vers l'orient du côté du nord, et cet angle augmente de 8′ ½ par an.

M. Azuni a publié une Dissertation sur l'origine de la boussole (chez Renouard, rue Saint-André-des-Arcs), pour faire voir que les Français furent les premiers qui s'en servirent; elle étoit connue en France dans le 12e. siècle, sous le nom de marinière; elle étoit employée sous le régne de Saint-Louis. Gioia d'Amflai, auquel on l'a attribuée, ne vivoit que vers l'an 1300. La fleur-de-lys a été employée dans les boussoles de tous les pays. J'avois déjà remarqué, dans mon Abrégé de Navigation, que le P. Ximenès, célèbre astronome italien, avoit prouvé l'antériorité des Français; *del gnomone fiorentino*, p. LIX.

M. Arnold et M. Earnshaw, horlogers anglais, ont présenté le 7 juin 1804, au Bureau des longitudes de Londres, leurs échappemens pour les time-keeper, gardes-temps, chronomètres ou montres marines, et le Bureau des longitudes les a publiés. Celui que M. Breguet a imaginé à Paris, est décrit dans le volume de l'Histoire des mathématiques de Montucla, où j'ai donné l'histoire des machines.

L'astronomie nautique s'est enrichie d'un livre important, *a complete collection of tables for navigation;* c'est un recueil de tables pour la marine, par M. de Mendoza, officier espagnol, établi depuis long-temps en Angleterre; il contient 727 pag. grand in-4°. On y trouve toutes les tables nécessaires pour corriger les hauteurs et les distances par la méthode la plus simple que l'on ait encore imaginée; car elle se réduit à l'addition de trois nombres que l'on prend dans

dans ces tables. On y trouve les logarithmes, les arcs sémi-diurnes, les amplitudes, la table la plus étendue des lieux de la terre par longitude et latitude, et généralement toutes les choses dont on a besoin sur mer. Si l'on y ajoute les tables horaires que j'ai publiées fort au long dans mon Abrégé de Navigation en 1793, il ne manquera rien aux marins pour se reconnoître dans toutes les parties du monde, et j'espère que malgré tous les efforts des Anglais, les Français ne seront pas les derniers à profiter de ces secours sous un Empereur qui connoît si bien l'importance de la marine.

Ces tables rendent les calculs si faciles que les navigateurs auroient grand tort de ne pas employer cette méthode pour trouver les longitudes. M. de Mendoza s'occupe actuellement d'un traité plus complet de l'astronomie nautique.

M. Luyando a publié à Madrid 23 cartes, sur lesquelles on trouve au compas les côtés ou les angles d'un triangle sphérique à quelques minutes près, et la correction des distances observées en mer à quelques secondes près; ces cartes, ainsi que celles de M. Margetts, à Londres, peuvent être utiles aux navigateurs qui n'aiment pas les calculs; celles de M. Luyando coûteront moins, mais l'usage est un peu plus difficile.

M. Duval Le Roi a donné à Brest des élémens de navigation qui sont dignes de cet habile professeur.

M. Depaquit a publié une théorie nouvelle du flux et reflux de la mer; j'ai fait mon possible

pour l'en dissuader, mes efforts ont été inutiles; je n'en parle que pour empêcher le public d'être trompé.

Les observations des marées ont été continuées dans plusieurs ports; à Saint-Malo, par M. le Cerf; à Ostende, par M. Porquet; aux Sables d'Olonne, par M. Depoge.

La marée de Brest, à l'équinoxe du printemps, ayant eu lieu par un vent d'est, j'ai demandé les observations, et j'ai vu qu'elle n'avoit point surpassé la marée moyenne, ce qui me confirme toujours dans le système que j'ai soutenu dans mon Traité du flux et reflux de la mer; que quand les marées des équinoxes sont les plus grandes, c'est par l'effet du vent.

La géographie s'est enrichie de divers voyages importans; on a publié le voyage de Hearn, fait de 1769 à 1772, au nord d'ouest de la baie d'Hudson, 2 vol. in-8°., chez Gilbert. Il a été depuis la rivière de Churchil, qui se jette dans la baie, jusqu'à 72° de latitude, sur une largeur de 100 myriamètres, dans le pays des esquimaux qui habitent aux environs de la rivière de Cuivre; et les cartes de l'Amérique septentrionale se trouvent bien changées par ce voyage. La communication avec la mer, dont on a si souvent parlé, paroît de plus en plus illusoire.

Le capitaine Krusenstern, commandant deux vaisseaux russes, avec lesquels il a fait le tour du monde, est arrivé au Kamtschatka, le 8 août 1804, après avoir doublé le cap Horn, a abordé aux îles Marquises et aux îles Sandwich;

il se propose d'aller en Chine et au Japon. La relation de ce voyage sera bien intéressante, et fera honneur à l'Académie de St.-Pétersbourg, qui l'avoit obtenu de l'empereur de Russie.

Dans le vingt-huitième cahier des Annales du Muséum national d'histoire naturelle, février 1805, on voit que le capitaine Lewis va reconnoître le Missouri jusqu'à la source. Il cherchera ensuite la plus proche rivière située à l'occident, et la descendra jusqu'à la mer Pacifique; cette expédition, composée de douze personnes, sera probablement de retour dans quelques mois. Le président T. Jefferson se propose d'envoyer visiter d'autres rivières qui sont absolument inconnues.

Le 6 février, Mungo-Park est parti de Portsmouth pour retourner dans l'intérieur de l'Afrique, où il a déjà fait une si curieuse expédition.

Le lieutenant Ohlsen est occupé à lever la carte de l'Islande. Il parle d'une source d'eau bouillante à Stort, qui a commencé à paroître en 1784. La gerbe d'eau qu'elle lance s'élève jusqu'à 300 pieds; cela prouve qu'il y a beaucoup d'eau dans l'intérieur de la terre, et vient à l'appui de l'hypothèse par laquelle j'ai expliqué l'abaissement des eaux qui ont couvert nos montagnes, et que je crois être rentrées dans les cavités intérieures.

M. Schubert, habile astronome de Pétersbourg, est parti pour la Chine avec l'ambassade russe, et nous donnoit lieu d'espérer des obser-

vations pour la géographie de l'Asie. On a appris que l'ambassade étoit arrivée aux frontières ; sur 600 myriam., il ne lui en restoit plus que 130 pour arriver à Pékin ; mais les Chinois n'ont pas voulu recevoir beaucoup de monde, et M. Schubert revient par le Nord : son voyage sera toujours utile.

M. Portalis, ministre des cultes, désirant envoyer des missionnaires à la Chine, s'est concerté avec M. Brunet, supérieur de Saint-Lazare. L'on espère partir cette année, et un habile astronome prépare déjà ses instrumens. Les manuscrits que M. Bertin avoit rassemblés sur la Chine, sont entre les mains d'un secrétaire, qui offre de les vendre au gouvernement. M. Billien et M. Alarie, aux missions étrangères, ont été à la Chine, et savent le chinois ; ainsi nous n'avons pas perdu toute espérance de voir cette branche de nos connoissances reprendre faveur en France.

La géographie d'Europe a aussi ses accroissemens. M. Benzenberg m'écrit de Dusseldorf, que le roi de Bavière a ordonné la levée des plans détaillés du pays de Berg ; la carte gravée aura 4 feuilles, celle du gouvernement 80 feuilles, et celles des communes 5,200 feuilles.

M. Henry est revenu d'Alsace ; il ne peut aller en Espagne pour continuer la méridienne, à cause de la guerre : il va reprendre ses triangles [illegible] degrés de longitudes, ou bien il continuera ses triangles d'Helvétie.

M. [illegible]onnet, commissaire impérial pour le ca-

dastre, a publié la collection des lois et des arrêtés, instructions, circulaires et décisions, en 2 vol. in 8°.; il en donnera un troisième, 1806, chez Rondonneau ; et l'on s'occupe avec activité de la levée des plans dans toutes les parties de la France.

Le géomètre en chef du cadastre du département de l'Aveyron, et le savant professeur de Rhodès, M. Tedenat, sont occupés à rectifier les principaux points de la carte avec un cercle de 8 pouces, fait par MM. Becker et Michel, qui peut donner la précision de 2 secondes dans les angles.

En attendant cette description complète et détaillée de la France, on a publié un Dictionnaire géographique, statistique, historique et politique de la France, contenant la description des villes, des villages, l'histoire, la population, la minéralogie, l'hydrographie, le commerce, les produits naturels et industriels, le gouvernement ancien et moderne, les institutions civiles, militaires et ecclésiastiques, et un Dictionnaire des colonies, avec une carte générale, etc., 5 gros vol., grand in-4°., chez Prudhomme, rue des Marais. Il s'occupe depuis 15 ans de ce grand ouvrage, avec beaucoup de peine et de dépense; plusieurs gens de lettres y ont coopéré; il ne veut pas les nommer; mais il paroît que les auteurs méritoient d'être connus. Le Dictionnaire d'Expilly, en 6 vol. in-fol°., n'étoit pas fini ; j'avois demandé bien des fois qu'il fût complété : celui-ci pourra en tenir lieu.

Puisqu'il faut que notre histoire de l'astronomie finisse toujours par le récit de nos pertes, je vais commencer par M. de Ratte, qui a fait long-temps honneur, comme astronome, à l'Académie de Montpellier.

Etienne-Hyacinte de Ratte, fils de Jean-Pierre de Ratte et de Gillette de Flaugergues, naquit à Montpellier le premier septembre 1722; son goût pour les sciences, et principalement pour les mathématiques, se développa de très-bonne heure; il eut des maîtres en tout genre; il étudia toutes les sciences avec ardeur, et bientôt l'étendue et la variété de ses connoissances, dans un âge si peu avancé, étonna les gens instruits qui se trouvoient alors en grand nombre à Montpellier. La Société Royale des sciences, établie en cette ville, en 1706, désiroit accueillir dans son sein et au nombre de ses associés, un sujet qui donnoit tant d'espérance; et malgré le réglement, qui exigeoit 20 ans, il eut, en 1741, des lettres de dispense d'âge. L'année suivante, il fut nommé secrétaire perpétuel, fonction qu'il n'a cessé de remplir, et avec succès, qu'au moment où la Société Royale de Montpellier fut supprimée. Il a publié en 1766 et 1778 des volumes sous le titre de *Mémoires*, ensuite sous le titre d'*Assemblées*, *de Bulletins*, et dans tous il y a des articles, des éloges, des Mémoires de M. de Ratte; ses éloges de Plantade, Clapiès, Lapeyronie, Venel, Lafosse, Pitot, Sauvage, Linné, Leroy, Lamure, etc., ont fait voir et l'étendue de ses connoissances et son talent pour écrire.

Il a aussi composé plusieurs Mémoires de physique et de mathématique sur les tourbillons, sur les fluides, sur l'aloës, il y en a d'imprimés dans les Recueils de la Société Royale, et il a fourni pour l'Encyclopédie les articles de froid, glace, gelée, etc.

La fameuse prédiction de Halley, sur le retour de la comète de 1682, qu'il avoit fixé à 1757 ou 1758, occupoit alors non-seulement les astronomes, mais encore les autres savans. M. de Ratte fut curieux de participer à la découverte de cette comète, et ce fut l'époque de sa vocation pour l'astronomie. Il fut un des premiers qui la découvrirent et qui l'observèrent à la sortie des rayons du soleil; ces observations lui plurent, et il ne manqua pas depuis d'observer toutes les comètes un peu remarquables. Il observa aussi Vénus sur le soleil en 1761; l'observation qui en fut faite à Montpellier, fut des plus complètes, et elle devint la base de beaucoup de calculs sur la parallaxe du soleil, auxquels se livra M. de Ratte : il a fait ensuite beaucoup d'observations des passages de Mercure sur le soleil, des éclipses de soleil et de lune, des satellites de Jupiter et des occultations d'étoiles dont le plus grand nombre n'a point été publié. Il dirigea vers l'astronomie M. Poitevin, qui s'en occupe encore avec succès, et dont les observations ont été plusieurs fois imprimées; il regrettoit beaucoup que l'on n'eût pas activé l'observatoire de Montpellier, en y plaçant un observateur fixe.

M. de Ratte père étant décédé en 1770, doyen

des conseillers de la cour des aides de Montpellier, les vœux de sa famille et ceux du public engagèrent M. de Ratte fils à se faire pourvoir de cette charge ; il en a exercé les fonctions jusqu'à la suppression de cette cour, et cela de la manière la plus distinguée ; et il fut souvent l'organe de la compagnie dans les occasions importantes et les temps difficiles : aussi fut-il enfermé en 1793.

A la fin de la terreur, les membres de l'ancienne Société Royale qui avoient eu le bonheur d'échapper à la proscription, conçurent le projet de la rétablir sous le nom de Société Libre des Sciences et Belles-Lettres : ce projet réussit; la Société fut formée, et M. de Ratte en fut d'abord secrétaire, et bientôt président. Elle a déjà donné au public 2 volumes de ses Mémoires, sous le titre de *Bulletins*, qui contiennent des recherches et des observations intéressantes. Il y a un discours de M. de Ratte dans le Bulletin du 3 mai 1804. On voit que son zèle étoit à l'épreuve de l'âge.

M. de Ratte fut choisi pour associé, non résident de l'Institut national, et ensuite nommé membre de la Légion d'honneur.

Il avoit joui pendant tout le cours de sa vie d'une santé parfaite ; mais dans les dernières années, il fut attaqué d'une rétention d'urine, dont les accès devenant toujours plus fréquens, étoient très-douloureux ; mais l'habitude qu'il prit de souffrir sans se plaindre et sa gaîté naturelle faisoient qu'on oublioit qu'il fût malade. Il étoit

encore à l'Académie le 24 juin 1805, et ce ne fut qu'à la veille de sa mort qu'on le crut en danger. Il finit le 15 août, âgé de 83 ans.

M. de Ratte étoit de petite taille; il avoit une physionomie heureuse et spirituelle; sa conversation étoit douce et enjouée; il ne contredisoit jamais, et se mettoit toujours à la portée des personnes à qui il parloit; il étoit d'une modestie et d'une simplicité extrêmes, et on étoit surpris de trouver dans un savant consommé en tout genre, la candeur et la simplicité d'un enfant; sa mémoire étoit prodigieuse; il a vécu célibataire, et par sa mort s'est éteinte la maison de Ratte établie en Languedoc, depuis 1433, et originaire de Bologne, en Italie; cette famille étoit déjà connue dès l'an 1125, par les talens et les vertus de Hubert de Ratte, cardinal et archevêque de Pise, et par les exploits militaires de Jean de Ratte, comte de Caserte, au royaume de Naples.

Les observations astronomiques de M. de Ratte ont été recueillies par son neveu, M. de Flaugergues, à Viviers. M. Poitevin, secrétaire de l'Académie, qui est aussi astronome, a publié son éloge avec plus d'étendue, à Montpellier, 32 pages in-4°.

Nous avons perdu aussi M. Romme, habile professeur de navigation à Rochefort; il avoit travaillé à l'astronomie avec moi dans sa jeunesse; je lui procurai une place à Rochefort, et il fit plusieurs observations.

En 1771, il publia une méthode pour déter-

miner les longitudes en mer ; en 1800, il donna un modèle de calcul pour trouver en mer la longitude et la latitude, où il crut reconnoître à la méthode de Borda un inconvénient dans certains cas. M. Delambre, dans la Connoissance des Temps de l'an XII, pag. 263, fit voir que plusieurs auteurs s'étoient effectivement trompés, en croyant que la somme des deux hauteurs et la distance surpasse 180°, mais que cela ne pouvoit pas arriver.

Romme donna en 1778 l'art de la mâture ; en 1781, celui de la voilure ; en 1787, l'art de la marine ou principes et préceptes généraux de l'art de construire, de manœuvrer, de conduire les vaisseaux, ouvrage estimé des navigateurs.

Il avoit composé plusieurs autres ouvrages, que Barois l'aîné étoit sur le point de faire imprimer en 1798 ; je désirois surtout ses tableaux des vents, des marées et des courans sur toutes les mers, qui viennent de paroître en 2 vol. in-8°., chez Duprat Duverger, rue des Grands-Augustins. J'étois à la recherche du manuscrit ; en 1796, il m'envoya des observations curieuses sur les marées de la Charente, où il y a des circonstances singulières que je me propose de publier dans une seconde édition de mon Traité du flux et reflux de la mer.

En 1787, il fit des expériences sur la résistance de l'eau, dont les constructeurs ont encore grand besoin ; j'en ai donné les résultats dans l'histoire des mathématiques de Montucla, T. IV, p. 454, d'après le rapport des commissaires de

l'Académie. Il donna un vocabulaire de marine anglais et français ; et il n'y a peut-être personne qui se soit occupé plus utilement et plus constamment de ce grand art de la marine, qui est la principale source de la prospérité et de la grandeur des Etats.

Il étoit frère du député qui me força de faire le calendrier républicain en 1793, et qui périt dans les troubles de la révolution, le 17 juin 1795 : celui-ci avoit été gouverneur des enfans de M. le comte de Stroganof, russe, qui resta long-temps à Paris.

Nous avons perdu aussi M. de Chabert, célèbre navigateur, dont je dois parler plus au long.

Joseph-Bernard de Chabert; ci-devant marquis, chef d'escadre des armées navales, commandeur des Ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, inspecteur du dépôt de la marine, associé libre de l'Académie des Sciences ; depuis, membre du bureau des longitudes, des Académies de Londres, de Berlin, de Stockholm, de Bologne, de Brest, naquit à Toulon le 28 février 1724. Il étoit fils d'un officier de la marine royale ; il entra dans ce corps en 1741 ; son père, malade et mourant, se fit porter sur le bâtiment que son fils commandoit pour la première fois, et dit : je puis mourir sans regret.

En 1746, il alla à l'Acadie, sur une escadre française; il vit par lui-même combien les cartes d'Amérique étoient défectueuses ; il fut témoin des dangers que nos vaisseaux avoient courus, et

il en rendit compte à son retour. Lemonnier l'engagea à demander au ministre la permission de rester à Paris pour étudier l'astronomie, et aller chercher le remède aux inconvéniens qu'il avoit reconnus, et encourager les officiers de la marine à s'occuper d'une science à laquelle tient leur gloire et même leur sûreté. A l'âge de 30 ans il eut la croix de Saint-Louis, qu'il préféroit à une pension. Au retour de la paix, au mois d'août 1748, il présenta un projet de voyage et d'observations. M. Rouillé et M. de la Galissonière lui firent donner des instrumens; il partit en 1750, sur une frégate commandée par le marquis de Choiseul-Praslin; il fit une carte des côtes de l'Acadie et de Terre-Neuve, des bancs et des îles du golfe Saint-Laurent; j'eus le plaisir de lui fournir un point de comparaison par ma première observation d'une éclipse de satellite, le 2 octobre 1750; son voyage fut imprimé en 1753, en 288 pages in-4°. On y trouve des observations sur l'aimant et les courans, des détails sur les calculs dont les navigateurs ont besoin, où l'on voit qu'il étoit déjà un véritable astronome; et son exemple commença de porter dans la marine une émulation dont elle avoit besoin. Le premier volume des savans étrangers, que l'Académie publia en 1750, contient un Mémoire de M. de Chabert, sur la longitude de Buenos-Aires. Dans l'histoire de 1756, il est parlé de ses observations faites en 1753, le long des côtes d'Espagne et au port Mahon. En 1756, il donna plusieurs autres Mémoires sur le passage

de Vénus, sur des ouragans, sur l'éclipse de 1760.

En 1758, il fut reçu de l'Académie ; et le 25 avril 1759, il lut à la rentrée publique son projet de cartes pour la Méditerranée, afin de faire un second volume au Neptune Français, publié en 1693, et suivre les travaux de Chazelles et de Feuillée, mort en 1710.

Il partit le premier mai 1764; après avoir déterminé les côtes orientales d'Espagne ; il passa en Sardaigne, il alla à Fez, à Alger et Tunis, où il parvint à déterminer plusieurs longitudes importantes, par le moyen d'une lunette méridienne qu'il établissoit sur le rivage, et qu'il venoit à bout de mettre dans l'espace de quelques heures exactement dans le méridien.

En 1767, après avoir parcouru les côtes de Sicile, il reprit sa course à Tunis; il alla à Tripoli, revint dans le golfe Adriatique. En 1768, il commanda l'Hirondelle ; en 1775, la Mignonne; en 1776, l'Atalante ; il avoit à son bord M. de Choiseul. Il avoit une horloge marine, sans laquelle il n'auroit pu dresser la carte des Cyclades et d'une partie de la Grèce qui en est voisine, et il avoit réservé cette partie pour le temps où il pourroit en avoir. L'inscription qu'il fit graver dans la grotte d'Antiparos, prouve qu'il étoit fort lettré, et sera un monument de ses travaux pour les voyageurs à venir. A son retour, notre habile astronome Mechain, comme attaché au dépôt dont M. Chabert étoit directeur, a passé plusieurs années de sa vie à réduire

et à calculer cette immense quantité d'observations qui avoient coûté tant d'années de peine et de voyage, et dont il doit résulter de meilleures cartes de cette partie de la Méditerranée; plusieurs fois il y courut risque de sa vie; j'espère qu'on publiera son Journal; il seroit d'un grand intérêt d'après des anecdotes que je lui ai ouï raconter.

La guerre d'Amérique l'obligea d'interrompre ses travaux scientifiques pour le service militaire dans les armées navales des généraux d'Estaing et de Grasse. En 1778, il alla commander le Vaillant dans la flotte d'Estaing; en 1780, le Saint-Esprit; il se battit près de la Cheasapeak, le 5 septembre 1781, contre 5 vaisseaux anglais; il dégagea le Diadème, dont les Anglais étoient près de s'emparer. Il plaisantoit en présence des ennemis. Le Roi apprit avec plaisir que M. Chabert avoit dit à son équipage : Mes amis, j'ai la vue basse, nous ne sommes pas assez près. Il ramena en France un convoi de 130 voiles; il fut nommé chef d'escadre, il eut le cordon rouge; ce fut le prix de 22 campagnes militaires de mer, dans 15 desquelles il avoit eu le commandement de corvettes, frégates ou vaisseaux de ligne; il avoit fait toute la dernière guerre, commandant toujours un vaisseau, et ensuite une division en chef, sans négliger les observations et l'usage des horloges marines, comme on le voit dans les Mémoires de 1783.

Les malheurs de la révolution l'obligèrent à s'éloigner; il choisit l'Angleterre, où M. Mas-

keline eut pour lui tous les soins qu'un grand astronome peut prodiguer à un confrère distingué, jusqu'à lui donner chez son banquier un crédit illimité dont il ne voulut pas se servir. Il y perdit la vue subitement en 1800, et l'on ne peut attribuer ce malheur qu'à l'excès de travail pour les observations et les calculs. Revenu à Paris, en 1802, il fut reçu d'une manière distinguée par le héros qui connoît le mieux la réunion des talens et de la valeur; il en reçut une pension au mois de décembre 1804; il fut élu membre du bureau des longitudes, et il auroit été compris dans la réorganisation de l'Institut, en 1803, s'il y avoit eu une place vacante. Le 4 janvier 1805, il présenta au bureau une carte de la Grèce, avec l'analyse des côtes, et j'espère que l'on trouvera des choses utiles dans ses immenses matériaux. Quoique aveugle, il ne cessoit de s'occuper; il écrivoit ou dictoit jusqu'à 9 heures du soir; quand M. Neveu, son secrétaire, s'en alloit, il avoit toujours du regret. Nous avons vu plusieurs fois, dans nos assemblées, que sa mémoire étoit utile pour nos discussions géographiques. Quelques jours avant sa mort, il me demanda les observations que j'avois reçues d'Espagne pour les comparer avec les siennes; et deux jours avant sa mort, il faisoit lire des passages de ses Mémoires sur Peniscola, en Espagne, où il travailloit en 1768. Quand on publiera ses journaux, on sera étonné de son ardeur, de son exactitude, de ses travaux, de ses dangers, de l'intelligence avec laquelle il remé-

dioit aux inconvéniens que les circonstances amenoient contre lui.

Une fluxion de poitrine l'a emporté en neuf jours, mais il mourut sans douleur, consolé par la religion et une famille adorée.

Il avoit épousé en 1771 mademoiselle Tascher, fille d'un gentilhomme de Coire dans le pays des Grisons, sœur d'un président à mortier, qui fut intendant des Iles-du-Vent, et que les gens les plus célèbres de Paris fréquentoient comme un des hommes les plus spirituels et des plus instruits. Il a laissé une fille, madame Roland, qui a fait de concert avec sa mère et son mari la consolation de cet excellent homme. M. Roland, qui s'étoit distingué dans le voyage d'Egypte, est actuellement employé à l'armée de Naples; et ses connoissances le mettent à portée de profiter de ce curieux voyage.

Personne ne peut mieux rendre témoignage à M. de Chabert que moi qui le connus dès 1750, et qui ai toujours vécu avec lui; sa bienfaisance, sa douceur, furent admirés de ses subordonnés; j'ai entendu faire son éloge par tous ceux qui l'ont connu; et quand on le voyoit rentrer chez lui, il sembloit que l'on passoit au bonheur, tant il étoit cher à tout ce qui l'entouroit; il avoit recueilli sur une côte déserte un enfant nouveau-né près d'expirer; il l'éleva, et en avoit fait une fille intéressante; mais elle est morte trop jeune pour le faire jouir de son bienfait. M. de Chabert a eu la gloire d'être un des premiers, parmi les officiers de la marine, à donner l'exemple du zèle

zèle et du savoir ; un des premiers qui ait fait servir ses grades dans la marine militaire aux progrès de la marine même ; et sa mémoire doit être conservée parmi ceux qui ont rendu de grands services aux nations, puisque la marine est une des sources de leur prospérité, comme elle est un des moyens de perfection pour l'espèce humaine. M. de Missiessi, connu par sa belle campagne de l'Amérique, en 1804, comme il l'est par ses ouvrages sur l'arimage des vaisseaux, dès 1789, étoit fils d'un cousin germain, et le nom de ce digne successeur de sa gloire étoit encore sur les lèvres expirantes de son illustre parent.

Le 9 septembre nous avons perdu M. Dulague, né à Dieppe, le 26 décembre 1729, habile professeur de navigation à Rouen, de qui nous avons plusieurs ouvrages et plusieurs observations : l'Académie de Rouen publiera son éloge.

M. Lesage, mort à Genève, s'est occupé de la physique céleste. Voyez la Notice de la vie de Georges-Louis Lesage, par Pierre Prevost. Son Lucrèce Neutonien, sur la cause de la pesanteur universelle, est un ouvrage curieux que j'ai cité dans mon Astronomie, art. 3330.

Victor Comeiras, mort au mois d'octobre, a publié l'histoire de l'astronomie ancienne et moderne de Bailly, en 2 vol. in-8°., et en cela il a été utile en mettant le prix de cet ouvrage à la portée d'un grand nombre de lecteurs.

M. Arago, secrétaire de l'Observatoire, se consacre entièrement à l'astronomie, et nous

offre une nouvelle espérance de réparer nos pertes.

Isaac Lalande, troisième du nom, a commencé à s'occuper d'astronomie ; il calcule et il observe; la première éclipse qu'il a calculée nous a fait connoître une erreur d'un quart-d'heure dans le calcul de la prochaine éclipse. Je l'ai nommé Isaac sur les fonds de baptême, afin qu'Isaac Newton fût son véritable patron, et ne sortit jamais de sa mémoire.

M. Conté, mort le 6 décembre, à l'âge de 50 ans, n'étoit pas décidément un astronome ; mais ses travaux pour l'aréostatique m'autorisent à parler ici de cette perte, véritablement déplorable pour les sciences et pour les arts, c'est-à-dire pour l'espèce humaine.

MUSIQUE.

Idées sur la Musique et particulièrement sur le Mode hellénique, adressées à M. de Klein, secrétaire intime de S. A. S. l'Électeur de Bade.

Vous avez désiré, Monsieur, après avoir entendu exécuter quelques hymnes sacrés, que j'ai composés en mode hellénique, pour le culte protestant, connoître plus particulièrement ce mode nouveau, dont vous avez eu la bonté de louer l'effet mélodique et moral. Je vais tâcher de vous satisfaire en écartant autant qu'il me sera possible les calculs fastidieux et l'appareil scientifique, dont le vain échafaudage ne serviroit qu'à vous ennuyer.

Mais avant d'entrer en matière, et pour prévenir toute fausse interprétation de la part du public, puisque vous destinez ces idées à subir le grand jour de l'impression, je dois vous dire d'abord que je ne me donne point comme l'inventeur de ce mode; car un mode, en musique, ne sauroit être inventé. Tout ce que j'ai fait, c'est, après l'avoir puisé dans les sources où chacun auroit pu le puiser comme moi, d'en avoir le premier découvert les véritables propriétés, et peut-être d'en avoir entrevu les bases et les règles.

Il suffit de lire le chapitre des Voyages d'Anacharsis, où il est parlé de la musique des Grecs, l'article *Système*, du Dictionnaire de J. J. Rousseau, le troisième livre des Essais de La Borde, les recherches de Galilée, de Burette, de Marpurg, et d'une infinité d'autres savans, pour savoir que ce mode existe : puisque les Grecs, ce peuple dont on ne sauroit méconnoître le goût et la sensibilité, avoient un système musical entièrement différent du nôtre. Ce système, ainsi que l'ont pensé quelques écrivains, ne différoit pas seulement du nôtre par l'harmonie, mais encore par la mélodie. C'étoit surtout sa mélodie douce, tendre, inspirée, capable d'aller à l'âme et d'y exciter ces effets surprenans, dont nous n'avons plus aucune idée, qui le distinguoit. Si M. Blainville, au lieu de se perdre dans des calculs aussi froids qu'inutiles, avoit eu l'heureux talent de reproduire cette mélodie, lorsqu'en 1751 il se donna maladroitement pour l'inventeur d'un mode qui ne lui appartenoit pas plus qu'il ne m'appartient, il n'auroit pas échoué comme il fit. Mais M. Blainville sentit si peu les propriétés du mode qu'il croyoit avoir inventé, qu'il ne lui entra même point dans la tête de l'annoncer sous le nom qui lui convenoit. Il l'appela mode mixte, sous prétexte que ce mode participoit de nos deux modes modernes, oubliant ainsi qu'il s'agissoit d'un système plus ancien que le nôtre, et tombant dans la faute grossière où tomberoit le poëte français qui appeleroit l'Iliade un poëme mixte, parce qu'il y

trouveroit quelques traits de ressemblance avec la Jérusalem délivrée et le Paradis perdu.

Ce n'est donc pas l'harmonie qui distingue principalement le mode musical que je fais connoître sous le nom de Mode hellénique, c'est la mélodie. J'insiste sur cette idée, parce qu'il est bon que je prévienne les amateurs du fracas moderne et les faiseurs de cette espèce de bruit qu'on appelle *grands effets*, que ce mode ne convient nullement à leurs robustes oreilles, ni à leurs brillantes conceptions.

M. Blainville qui, comme je l'ai déjà dit, avoit entrevu l'existence du mode, fut le premier à faire l'expérience de cette fatale vérité. Sans réfléchir que son prétendu mode mixte n'étoit autre chose que le système musical des Grecs dans les deux tétrachordes disjoints; sans se rappeler de ce qu'il n'avoit peut-être jamais bien su, que ce système avoit toujours paru peu propre à la musique instrumentale, et que, surtout, il repoussoit toute espèce de confusion et de bruit, il débuta par composer une symphonie dépourvue de simplicité, vide de chant et de mélodie, et la fit exécuter avec tout le tintamarre possible au concert spirituel. On se doute d'avance du succès qu'eut une semblable production : elle tomba, et dans sa chute entraîna celle de son mode.

Comme j'ai vu le mode hellénique d'une manière fort différente de celle dont M. Blainville avoit vu son mode mixte ; comme je n'ai point étudié ce mode dans ses ouvrages, que je n'ai

jamais lus, mais dans la musique des Grecs et dans la nature, j'ai pris aussi une route entièrement opposée pour le faire connoître. J'ai d'abord composé une romance sur un sujet tendre et mélancolique, et j'ai cherché le chant le plus simple et le plus analogue aux paroles. Cette romance, publiée à Paris chez M. Momigny, éditeur de musique, boulevart Montmartre, a été entre les mains de tout le monde, et chacun a pu facilement examiner si je me suis trompé. Les expériences que j'en ai faites moi-même sur des musiciens de profession et sur des personnes étrangères à la musique, m'ont paru heureuses. L'effet du mode hellénique a toujours été le même : il a causé à tous ceux qui l'ont entendu, une sensation morale dont nos cordes ordinaires ne sont point susceptibles. Mais non content de ce foible essai, j'en ai tenté un plus difficile. Invité par le consistoire de l'église réformée de Paris de composer les paroles et la musique d'un *Oratorio*, destiné à être exécuté dans le temple des protestans, à l'occasion de la fête du sacre et du couronnement de S. M. l'Empereur des Français, j'osai introduire le mode nouveau dans cet ouvrage, et le faire exécuter en grand. Les premiers artistes de l'Opéra, tant pour la partie vocale qu'instrumentale, concoururent a son exécution, et quelque foible que fût ma composition, attendu le peu de temps que j'avois eu pour en soigner l'ensemble, elle prouva du moins que le mode hellénique se prêtoit à tous les détails et à tous les effets d'un vaste orchestre.

Je conçois, Monsieur, que d'après tout ce que je viens de vous dire touchant ce mode, dont le nom seul rappelle tant de merveilles opérées en Grèce par le pouvoir de la musique, vous êtes impatient de le connoître, et que vous êtes tenté de m'interrompre pour me demander : Mais enfin quel est-il ce mode? Je réclame encore un moment votre indulgence. Il est nécessaire, avant d'aller plus avant dans cet entretien que vous m'avez permis d'avoir avec vous, et où j'ai à vous dire plusieurs choses qui paroîtront nouvelles sur l'influence morale de la musique, de fixer le sens propre que nous attacherons à ce même mot de *mode;* car les Anciens ni les Modernes n'ont pas été d'accord à cet égard.

Communément il ne signifioit, chez les Grecs, que la transposition d'un chant quelconque du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave; de manière que le simple choix d'une tonique plus ou moins élevée dans le diapason, constituoit un mode. Chanter en mode dorien, en mode phrygien, en mode lydien, revenoit à notre expression, chanter en *ut,* en *re,* ou en *mi :* c'étoit tout uniment prendre un chant plus haut ou plus bas, pour l'accommoder à l'étendue de la voix ou au motif de l'air. Ainsi Sapho, voulant chanter ses poésies en public, et trouvant le mode lydien trop grave et le mode éolien trop aigu, pour donner à sa voix toute l'expression et tout le développement possibles, fit choix d'une tonique mitoyenne, et donna naissance au mode mixolydien. On sent bien que si chaque mode eût été chez les Grecs

ce que nous entendons aujourd'hui, un système particulier de mélodie, Sapho n'auroit pas pu changer de mode sans défigurer entièrement le chant, ce qui est ridicule à penser. Le mot *mode* étoit donc ordinairement synonyme de notre mot *ton*. Changer de mode, c'étoit changer de ton, où, comme nous le disons fort bien quand il s'agit d'un même chant qui passe d'un ton à l'autre, c'étoit moduler.

Quant aux musiciens modernes, ils entendent généralement par mode un système particulier de mélodie, suivant lequel une octave est montée ou descendue dans des proportions ou des intervalles différens : ce n'est pas qu'ils ne confondent quelquefois le mode avec le ton, en ne distinguant pas le choix de la mélodie qui constitue le mode, du choix de la tonique qui constitue le ton ; mais c'est une faute dans laquelle les bons théoriciens ne tombent jamais.

La musique moderne, telle qu'elle est établie aujourd'hui, a deux modes, le mode majeur et le mode mineur, et autant de tons qu'il existe d'intervalles appréciables dans une octave, soit majeure, soit mineure. L'octave majeure procède, par deux tons successifs et un demi-ton, trois tons successifs et un demi-ton; de cette manière : *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, l'octave mineure procède par un ton et un demi-ton, deux tons successifs et un demi-ton, et deux tons successifs ; de cette manière : *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*. On appelle tierce majeure la tierce *ut*, *mi ;* parce qu'elle a deux tons pleins ;

et tierce mineure, la tierce *la, ut*, parce qu'elle n'a qu'un ton et demi, c'est la tierce de la tonique, qui, étant majeure ou mineure, constitue les modes actuels.

Maintenant que nous sommes assurés que nous appelons *ton* ce que les Grecs appeloient *mode*, il nous reste à savoir si les Grecs connoissoient ce que nous appelons *mode*, comment ils désignoient cette partie de la musique, et ce qu'il étoit parmi eux.

D'abord toute mélodie suppose un mode; car on ne peut chanter sans passer d'un son à un autre, en procédant par des intervalles appréciables, depuis le quart de ton jusqu'à la double octave; et de quelque manière que l'on procède, cette manière est un système, et ce système est un mode. Les Grecs ayant une mélodie qui leur étoit particulière, avoient, comme nous, une manière fixe de parcourir l'échelle des sons; et cette manière, qu'ils appeloient leur système musical, répondoit exactement à ce que nous entendons par notre mot *mode*.

J'allois vous dire, Monsieur, quel étoit ce système que j'ai jugé utile d'introduire dans la musique moderne en qualité de troisième mode; mais je m'aperçois que cette lettre excède déjà les bornes des lettres ordinaires, et je m'arrête. Je reprendrai cet entretien si la matière vous paroît assez intéressante pour mériter votre attention. En attendant, permettez-moi de nouveau de réclamer votre indulgence, et celle des lecteurs à qui vous voudrez bien communiquer ces

idées musicales. Je ne suis pas musicien dans le sens que les musiciens de profession attachent aujourd'hui à ce mot. *Naturâ ducimur ad modos*, a dit Quintilien; je ne suis dans la musique que l'élève de la nature et le mien.

FARRE D'OLIVET.

POÉSIE.

Discours en vers sur l'Indépendance de l'Homme de Letres.

(Cette pièce a remporté le prix de poésie proposé par la Classe de la langue et de la littérature française de l'Institut national.) Voy. *Mag Encycl.*, année 1806, t. I, p. 419.

La noble indépendance est l'âme des talens :
Rien ne peut du génie enchaîner les élans,
Il aime à parcourir des régions nouvelles ;
Ce n'est point pour ramper qu'il a reçu des ailes.
Le vulgaire ne voit que par les yeux d'autrui,
Le sage voit, observe, et juge d'après lui.
De l'austère équité sa main tient la balance,
Son esprit vigilant étudie en silence,
Apprend le cœur humain, cherche à le définir,
Et des maux du passé préserve l'avenir.
Seul au sein de la foule, et dégagé d'entraves,
Il élève un front libre au milieu des esclaves :
L'air impur des cités ne corrompt point ses mœurs.
Etranger aux partis et sourd à leurs clameurs,
D'un tardif repentir s'épargnant l'amertume,
Il ne profane point la candeur de sa plume ;
On ne le verra point, au prix de ses vertus,
Acheter les faveurs de l'aveugle Plutus.
Rousseau, doué d'une âme indépendante et fière,
Transfuge des châteaux, revole à sa chaumière :
Les honneurs, les trésors en vain lui sont offerts ;
Pour lui des fers brillans n'en sont pas moins des fers.
De l'orgueilleux bienfait il repousse l'outrage,
Il fuit, enveloppé de sa vertu sauvage,

Il porte au sein des bois, sur la cime des monts,
Sa longue rêverie et ses pensers profonds.
Foulant aux pieds les biens que le vulgaire adore,
Que leur préfère-t-il? un rayon de l'aurore.

Fier de s'appartenir, le mortel studieux,
Des bois inspirateurs ami silencieux,
N'ira point s'arrachant à ses loisirs utiles,
User son avenir en des cercles futiles.
Le front ceint de lauriers qu'il venoit de cueillir,
Despréaux dans Auteuil alloit se recueillir:
Au fond de ses berceaux, assis près de Molière,
Il confioit ses chants à l'ombre hospitalière,
Et, d'un éclat menteur trop long-temps éblouis,
Ses yeux se reposoient du faste de Louis.

L'ami des doux loisirs, dans l'humble solitude,
Amasse lentement les trésors de l'étude,
Et, préparant de loin ses destins éclatans,
Epure ses travaux dans le creuset du temps.
Comme il méprise alors tant de vils adversaires,
Tant de combats grossiers, pugilats littéraires!
Quand des rivaux, jaloux de sa célébrité,
Cherchent à le couvrir de leur obscurité,
Il luit à nos regards, plus radieux encore.
Ainsi l'astre éternel, que l'Orient adore,
Chassant des noirs brouillards l'amas séditieux,
Apparoit plus brillant, et s'empare des cieux.
Descartes, que noircit l'impure calomnie,
Dans les champs du Batave exile son génie;
Recommande sa gloire à la postérité,
Et sur des bords lointains poursuit la vérité.

C'est ainsi que le sage en lui se réfugie:
Son adversité même accroît son énergie;

Athlète infatigable, au jour de la douleur,
Il soutient sans fléchir la lutte du malheur.
Des chagrins de la vie il recueille l'histoire,
Et pour lui l'infortune est un pas vers la gloire.
Sur son vaisseau brisé, tel Vernet sans pâlir
Etudioit le flot prêt à l'ensevelir.

C'est peu que l'écrivain, armé de ses ouvrages,
Des destins ennemis affronte les outrages,
C'est peu que sa vertu brave l'adversité :
Elle résiste même à la prospérité.
Libre à la Cour, soumis aux Rois, mais sans bassesse,
Devant eux il s'incline, et jamais ne s'abaisse.
Si le crime puissant veut contraindre sa voix
A chanter l'injustice et le mépris des lois,
Ferme, et se reposant sur sa vertu rigide,
Il oppose au pouvoir un silence intrépide.
D'un généreux transport son grand cœur animé,
Quel que soit l'oppresseur, protège l'opprimé,
Et, pour jamais fidèle au parti qu'il embrasse,
Partage noblement une noble disgrace.
Quand Fouquet de Louis eut perdu la faveur,
La Fontaine resta l'ami de son malheur :
D'un cœur naïf et pur déployant l'énergie,
Il fit sur son destin soupirer l'élégie,
Et, laissant les flatteurs à leur vulgaire effroi,
Il chanta son ami, même devant son roi.
Dévoûment vertueux ! Témérité sublime !
Tel est du vrai talent l'abandon magnanime.
La tyrannie en vain prétend l'anéantir,
En vain de son exil l'arrêt va retentir ;
Il n'est point de déserts, point d'exil pour le sage.
Ces sables dévorans, ces plaines sans ombrage,
Ces antres, ces rochers, n'ont pour lui rien d'affreux ;
Seul, errant et proscrit, il n'est point malheureux.

L'étude, objet constant de son idolâtrie,
Au bout de l'univers lui fonde une patrie.

Mais pour l'ensevelir les cachots sont ouverts;
Il y descend, courbé sous le poids de ses fers.
Calme, il répète encor à l'oppresseur qu'il brave:
« Je ne suis qu'enchaîné, je ne suis point esclave. »
Sur ce mur ténébreux, son muet confident,
Il trace avec sa chaîne un vers indépendant!

Qu'un servile mortel à plaisir s'humilie;
Qu'au parti du vainqueur son effroi se rallie;
De vingt maîtres divers adulateur banal,
Que pour oser penser il attende un signal!
Le sage en tous les temps garde son caractère.
Tyrans! il vous poursuit de sa franchise austère;
Et, libre sous le poids de votre autorité,
En présence du glaive il dit la vérité.
Là, Caton, qu'un despote honore de sa haine,
Va rejoindre au tombeau la liberté romaine;
Là, Socrate, épuisant la coupe de la mort,
De son dernier sommeil tranquillement s'endort.
L'homme obscur peut frémir, tout entier il succombe,
Et l'éternel oubli vient peser sur sa tombe;
Le sage ne meurt point: sous la main des bourreaux
Il défend à la mort d'effacer ses travaux;
Il la voit, il l'attend, sans pâlir d'épouvante:
Le grand homme n'est plus; mais sa gloire est vivante.

De ses persécuteurs s'il trompe les poignards,
Nous révérons en lui le Nestor des beaux arts.
Son âme toute entière en ses écrits respire;
Ses actions jamais n'ont démenti sa lyre:
Il se conserva pur au milieu des méchans;
Il meurt, et la vertu reçoit ses derniers chants.

Tel un cygne superbe, ornement du rivage,
Au noir limon des eaux déroba son plumage;
Et, saluant la mort de sons mélodieux,
D'une voix plus touchante exhale ses adieux.

M. Millevoye.

Discours en vers (1) *sur l'Indépendance de l'Homme de Lettres;*

*Pièce qui a obtenu l'*Accessit *au jugement de la Classe de la langue et de la littérature française de l'Institut national; par M.* Victorin *Fabre:*

Pro re pauca loquar.

Soit que de la raison interprétant les lois,
Dans l'esprit des mortels tu consacres ses droits;
Soit que la revêtant d'images plus chéries,
Tu l'amènes au cœur par des routes fleuries,
Philosophe ou poëte, épris des doctes Sœurs,
Veux-tu jouir en paix de leurs chastes faveurs?
Vis libre, indépendant, seul maître de ton âme.
Loin d'un monde servile entretiens cette flâme,
Ce feu de liberté, dont les nobles élans
Font les mâles vertus, les sublimes talens.
Forme-lui dans ton âme une secrète enceinte.
Si d'un souffle étranger il éprouve l'atteinte;

(1) Cette pièce n'est pas tout-à-fait telle qu'elle a été envoyée au concours. *J'ai supprimé quatorze vers;* et j'ai fait quelques changemens à peu près à un égal nombre. Plusieurs membres de l'Institut ont témoigné le désir que j'en fisse l'aveu : la raison qu'ils ont eu l'indulgence d'en donner m'est trop honorable pour que je ne m'empresse pas d'obéir.

Il meurt; et ton esprit sent languir sa vigueur :
La source en est tarie; elle étoit dans ton cœur.

Affranchi des erreurs d'une vie inquiète,
L'écrivain studieux, au sein de la retraite
Laisse couler en paix ses modestes loisirs.
C'est là qu'exempt d'honneurs, libre de vains désirs,
Au flambeau du génie épiant la nature,
Il la surprend sans voile, et la peint sans parure.
D'une tranquille étude il goûte la douceur;
Et la gloire pour lui naît au sein du bonheur.
Il se fait un Olympe au-dessus des orages.
Loin, bien loin sous ses pieds, un voile de nuages
Dérobe à ses regards ces flots tumultueux,
Ces écueils que la foudre éclaire de ses feux,
Cet Océan sans ports, où gronde la tourmente,
Où, de l'ambition suivant l'étoile errante,
Les crédules humains, frêles jouets du sort,
Sans rame et sans boussole emportés loin du bord,
Se choquant dans la nuit, au milieu des orages,
L'un par l'autre brisés, confondent leurs naufrages.
Lui, tandis que les flots dispersent leurs débris,
Favorisé des vents et des astres amis,
Sans terreur, il s'élance aux plaines azurées.
De l'Olympe, à sa voix, les voûtes éthérées
S'ouvrent, et son génie échappant à nos yeux,
Sur l'aile de la gloire, y vole au sein des Dieux.
O culte des talens! renais dans ma patrie;
Réveilles dans nos cœurs ta sainte idolâtrie;
Viens ranimer ce feu, cette sublime ardeur,
Qui du Génie éteint rallume la splendeur;
Et qu'au sein des parfums d'une flamme sacrée,
Renaisse le phénix de sa cendre adorée.

Que dis-je ? Il n'est plus temps. Sur la terre penchés,
Les regards des mortels y rampent attachés.
Vainement sur leur front planeroit le Génie.
Mais lui-même, aspirant à son ignominie,
Il descend de sa gloire ; et par sa lâcheté
Trop souvent il provoque un mépris mérité.

L'un, vouant à l'intrigue une Muse docile,
Brigue des vains honneurs la couronne servile ;
Insensé ! qui s'empresse aux pieds de la grandeur
D'enchaîner son génie, exilé de son cœur.
Cette chaîne, énervant la pensée asservie,
Ote à l'âme captive et la flamme et la vie.
Avec la liberté, qui ne l'inspire plus,
La gloire fuit ses chants à la faveur vendus.
L'autre, altéré de gain plus que de renommée,
Trafique des chansons d'une Muse affamée ;
Et se laissant conduire à son avide espoir,
L'encensoir à la main, suit l'or et le pouvoir.
Le talent que dévore une ardeur mercénaire
Est tel que l'arbrisseau captivé dans la serre,
Et qui, se nourrissant de factices chaleurs,
Donne un pâle feuillage et de stériles fleurs.
D'une ardeur éphémère il s'allume et fermente ;
Dans ses canaux filtrée une sève indigente
N'apporte à ses rameaux qu'un suc infructueux.
Oh ! qu'il purge Hélicon de son aspect honteux :
Le lâche qui des arts souillant le sanctuaire,
Prostitue à Plutus un encens adultère !
Toi ! si pour ton génie il est un avenir,
Respecte-le toi-même, et crains de le ternir.

Feras-tu, dans les Cours, que ta voix importune,
Ramper la flatterie aux pieds de la fortune ?

Crois-tu que d'un Crassus souffrant l'indigne appui,
Le Dieu qui t'inspiroit s'abaisse jusqu'à lui?
Malheureux, connois-tu la chaîne qui te lie?
Il faut à tous ses goûts que ton âme se plie,
Qu'elle épouse la sienne, obéisse à sa voix.
Bientôt à ta pensée il va dicter des loix,
A son génie étroit asservir ton génie:
Il s'enorgueillira de ta gloire ternie;
De tes lauriers flétris il voudra se parer;
Et, fier de t'avilir, il croira t'honorer.

Ah! si d'un protecteur l'appui t'est nécessaire,
Crois-moi, cherche un ami, mais un ami sincère.
A ton libre génie il pourra pardonner.
Il donne ses bienfaits; lui seul sait les donner;
Lui seul de sa grandeur sait oublier la trace.
Le favori d'Auguste étoit l'ami d'Horace;
Et par cette amitié, plus que par sa grandeur,
Avoit acquis le droit d'être son bienfaiteur.
Mais dans ce siècle avare où trouver des Mécènes?
Non, non; fuis des bienfaits qui deviennent des chaînes;
Des ennuis trop réels sous des biens apparens.
Protégé, diras-tu, du suffrage des grands,
Tu verrois aussitôt mille voix mercénaires,
De ce suffrage vain mille échos tributaires,
Du bruit de leur louange enfler ta gloire. Non.
Crains ce bruit dangereux, crains ce frêle renom,
Qui fuit comme l'éclair sans laisser de mémoire.
Peut-être moins vanté, mais avec plus de gloire,
Moins envié sans doute avec plus de bonheur,
Tu vivras, mourras libre, et c'est là ta grandeur.

Mais follement épris d'une nue éclatante,
Si tu poursuis au loin sa faveur inconstante,

Toujours loin de toi-même emporté dans son cours,
Tu vas en un vain songe égarer tes beaux jours.
Détrompé, mais trop tard, à la retraite obscure
Tu viens redemander la paix et la nature,
Et rentré dans la vie au point de la quitter,
N'entrevois le bonheur que pour le regretter.
Trop heureux si ton âme à soi-même rendue,
Pouvoit, en recouvrant sa dignité perdue,
Se rallumer encore au déclin de tes ans
De ces jeunes ardeurs, foyer des grands talens;
De ton hiver du moins éternisant le reste,
Venger de ton printemps l'égarement funeste;
Et déplorant ces jours éclipsés pour jamais,
Trouver dans l'avenir le prix de tes regrets!

Voltaire, ce génie aux ailes étendues,
Qui, s'ouvrant dans les arts des routes inconnues,
Dans leur empire immense étoit fait pour régner,
Crut trop à ces faveurs qu'il devoit dédaigner.
Il pense, fatigué des lenteurs de sa gloire,
Hâter par les honneurs l'éclat de sa mémoire:
A ses yeux éblouis les honneurs sont offerts:
On lui promet la gloire: on lui donne des fers.
Loin de sa liberté qu'il outrage, et qu'il aime,
Il ne se trouve plus; il a fui de lui-même;
Son cœur s'est dépouillé de ses nobles transports;
Et son esprit aux fers sent languir ses ressorts.
La voix de la raison frappe alors son oreille;
D'un long rêve aussitôt son âme se réveille;
Cet éclat, ces honneurs, qu'il a trop expiés,
Fantômes du sommeil, il les foule à ses pieds.
Il fuit; et loin des Cours, au sein de la retraite,
Va respirer l'oubli d'une vie inquiète,

Goûter la paix des champs, des bois silencieux.
La gloire et le bonheur l'attendoient en ces lieux.
Sur des monts écartés retrouvant son génie,
Il rend à ses destins son âme rajeunie.
Il vit pour l'univers : la raison à sa voix
Des peuples éclairés passe au conseil des rois :
Il proclame son culte ; et vengeant ses outrages,
Ce génie immortel dans le long cours des âges
S'avance, encore armé de son flambeau vengeur ;
Et chasse devant lui le faux jour de l'erreur (2).

Tel aux murs de Plancus près d'apporter ses ondes,
Que destine son urne à leurs rives fécondes,
Le Rhône impétueux, égaré dans son cours,
Semble au sein de la terre englouti pour toujours.
Mais bientôt, ramenant ses flots à la lumière,
Plus calme, il s'agrandit dans sa libre carrière ;
Et court, bordé de fleurs, de fruits, de pampres verds,
Du tribut de son onde enorgueillir les mers (3).

(2) Il est convenu de dire la nuit de l'erreur, comme on dit la nuit de l'ignorance. L'ignorance et l'erreur ne sont cependant pas la même chose. L'une nous laisse dans les ténèbres, et ne nous égare point ; l'autre nous donne des lumières trompeuses, et nous éclaire pour nous égarer. Il sembleroit donc plus juste de dire *la nuit de l'ignorance* et *le faux jour de l'erreur*.

(3) Avant de baigner les murs de Lyon, et les campagnes charmantes qui l'entourent, le Rhône se perd tout entier, à quatre lieues de Genève, disent les géographes, sous une voûte immense de rochers, d'où il sort ensuite près du pont de Grezin. Mais les géographes se trompent ; c'est à six ou sept lieues de Genève, à deux lieues au-dessous du pont de Grezin, que commence ce qu'on appelle dans le pays *la perte du Rhône*.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Angleterre.

M. Welbore Ellis Agar, long-temps connu aux amateurs de tout pays, tant par la belle collection qu'il possédoit, que par son goût exquis, ses mœurs aimables, et par sa promptitude à répondre aux empressemens de tous ceux qui cherchoient sa maison, est mort vers la fin de l'année passée. On a été incertain de ce que deviendroit sa collection de tableaux. Enfin, on s'est décidé à la vendre à l'enchère. Nous en avons un catalogue raisonné, débité il y a peu de tems à Dresde. On en prépare aussi à l'occasion de la vente. Ceux-ci se trouveront à Paris, chez M. Le Brun, rue du Gros-Chenet. Les principaux ouvrages que la collection renferme, sont : Onze tableaux de Claude Gelé, du premier mérite, en y comprenant le sacrifice des Hébreux au Veau d'or, peint pour le chevalier P. Lely et le Christ au Mont des Oliviers, avec la vue du lac de Tibériade. — Un tres-grand Paysage, chef-d'œuvre du Titien, dans lequel on remarque une nymphe endormie, dont un satyre va s'approcher. — Une charmante Sainte-Famille du Corrège. — Un petit Raphaël de la collection du cardinal d'Este. — La Circoncision, et la Madone

avec des Saints par Giov. di Bellini : ces deux tableaux appartenoient au grand Fénélon, archevêque de Cambrai. — De Rubens : 1°. Ixion embrassant une nue à la place de Junon; 2°. Rubens et sa femme : il lui montre son portrait qu'il vient d'achever (grand tableau). — N. Poussin : 1°. Arcas qui poursuit sa mère Calisto changée en ourse; 2°. Achille parmi les filles du roi Lycomède. — Gasp. Poussin : deux Paysages. — N. Berghem : un grand Paysage, vue du château de Bentheim, *chef-d'œuvre*. — Plusieurs beaux tableaux du Titien, d'André del Sarto, des Carrache, du Dominiquin, du Spagnoletto, de Velasquez, de Van Dyck, de Salvator Rosa; et des bijoux, par Teniers, A. Cuyp, Wouvermans, Van de Velde, Dujardin, Van der Werff, Both, Hobbima, Pynaker, Elsheimer, Swaneveldt, et autres de la plus parfaite conservation. La vente sera faite dans le mois de mai par M. Christie de Pallmall.

Hollande.

Programme de la Société batave des Sciences à Harlem, pour l'année 1805.

La Société des Sciences a tenu sa cinquante-troisième assemblée anniversaire le 22 juin. Le président-directeur J. Téding Van Berkhout l'a ouverte par un rapport sur les mémoires que la Société a reçus depuis sa dernière séance.

Il en résulte 1°. que sur la question : « Jusqu'à » quel point peut-on, après les observations météo- » rologiques, faites en Hollande, composer la Phy- » sique des Vents pour ce pays : quels y sont les » vents les plus dominans : de quelle manière ils » se succèdent ordinairement, ou le plus souvent :

» par quelles circonstances précédentes on peut pré-
» voir, avec plus ou moins de fondement en cer-
» tains cas, dans ce pays, les changemens des vents;
» et quelle influence ils ont ordinairement sur le
» changement du temps? » il a été envoyé un mé-
moire en français, ayant pour devise : *Si quid no-
visti rectius istis, etc.*, qui fut jugé ne pas répondre
assez au but de la question, pour être couronné,
l'auteur ayant trop négligé les observations météo-
rologiques, faites dans les Pays-Bas; on a décrété de
remettre la question, pour qu'il y soit répondu avant
le premier novembre 1806.

2°. Que la Société ayant proposé pour prix : « Un
» mémoire contenant les faits principaux, que la co-
» lonne électrique de *Volta*, et les expériences faites
» à l'égard de ses effets, ont présenté jusqu'ici; »
elle a reçu un mémoire en hollandais, ayant pour
devise : *Men sticht geen eerezuil, etc.* Elle a jugé
que ce mémoire ne pouvoit pas être couronné, puis-
qu'il est, en grande partie, seulement une énumé-
ration des expériences faites sur ce sujet, au lieu
d'être une dissertation dans laquelle on fait voir
distinctement (comme la question l'exige) quels sont
les faits principaux à l'égard de l'action de cette
colonne, qui sont bien démontrés par des expé-
riences. Elle a également arrêté de remettre cette
question pour le premier novembre 1806.

La Société répète, qu'elle désire qu'on distingue
bien dans ce mémoire ce que les expériences ont
effectivement démontré à l'égard de l'action de cette
colonne, de ce qui doit être regardé comme hypo-
thétique. Elle espère qu'on citera avec précision les
écrits dont on se servira pour la composition de ce
mémoire.

3°. Que sur la question suivante : « Quels sont

» les principes de la Physique du feu, concernant » la production, la communication et le confine- » ment de la chaleur, qu'il faut connoître pour » juger : de quelle manière on pourroit faire l'em- » ploi le plus économique des combustibles à dif- » férens usages : et comment on pourroit amélio- » rer, selon ces principes, les *foyers*, pour l'échauf- » fement des chambres, et les *fourneaux* dans les » cuisines, afin d'économiser autant que possible » les combustibles qui sont en usage parmi nous? » il a été produit un mémoire en allemand, ayant pour devise : *Inest in explicatione Naturæ insatiabilis quædam è cognoscendis rebus voluptas, etc.* CICERO.

Ce mémoire a paru répondre si bien à la question proposée, qu'on lui a adjugé unanimement le prix. Le billet cacheté portoit pour nom d'auteur, *Jean-Joseph* PRECHTL, à Brünn en Moravie.

4°. Que sur cette question : « Que sait-on actuel- » lement des causes de la corruption de l'eau sta- » gnante, et peut-on déduire de ce qui en est connu, » ou de ce qui peut en être démontré par des ex- » périences décisives, quels sont les moyens les plus » efficaces et non nuisibles, pour prévenir la cor- » ruption de l'eau stagnante? » deux mémoires ont été envoyés à la Société, l'un en hollandais, ayant pour devise : *Neque vero negligentiam, etc.* HIPP. Et l'autre en français, ayant pour devise : *Magnam artis partem, etc.* HIPP.

En reconoissant les mérites de ces mémoires, surtout de celui en hollandais, la Société les a jugés cependant trop superficiels, et contenant trop peu d'expériences, surtout dans la partie pratique, pour leur accorder le prix. En conséquence elle a proposé de nouveau cette question et les trois suivantes.

La première : « Quelle lumière la nouvelle Chymie » a-t-elle répandue sur la Physiologie du corps humain? » a produit un mémoire en hollandais, ayant pour devise : *Vita brevis, ars longa, etc.*, qui n'a pas été trouvé digne du prix.

La seconde : « Jusqu'à quel point la lumière, que » la nouvelle Chymie a répandue sur la Physiologie du corps humain, a-t-elle servi à faire » mieux connoître la nature et les causes de certaines maladies : et quelles conséquences utiles, » et plus ou moins constatées par l'expérience, peut-» on en déduire pour la pratique de la Médecine? »

La troisième : « Jusqu'à quel point la nouvelle » Chymie a-t-elle servi à fournir des notions précises sur l'action de quelques remèdes intérieurs » ou extérieurs, usités depuis long-temps ou nouvellement recommandés : et quels avantages peut » donner une connoissance plus exacte à cet égard, » dans le traitement de certaines maladies? » On pourra voir au reste l'exposé de ces trois questions amplement détaillé dans le Programme de 1803 et 1804, qu'on trouvera dans le Magasin Encyclopédique et dans l'Esprit des Journaux de ces années. Les différens mémoires sur ces questions remises, doivent être adressés avant le premier novembre 1806.

La Société a décrété de proposer les six questions suivantes, dont le terme du concours est aussi fixé au premier novembre 1806.

I. « Jusqu'à quel point la Chymie a-t-elle fait » connoître les principes ou parties constituantes » tant éloignées que prochaines des plantes, sur-» tout de celles qui servent à la nourriture : et jus-» qu'à quel point peut-on déduire de ce qu'on en » sait, ou découvrir par des expériences combinées

» avec la Physiologie du corps humain, quelles » plantes sont les plus convenables pour le corps » humain dans l'état de santé et dans quelques ma- » ladies? »

II. « Peut-on de ce qu'on connoît des principes » des alimens des animaux, expliquer suffisamment » l'origine des principes ou parties constituantes éloi- » gnées du corps humain, comme sont spécialement » la terre calcaire, la soude, le phosphore, le fer, etc. » —Sinon, sont-ils portés d'ailleurs dans le corps » animal, ou y a-t-il des expériences et des obser- » vations, suivant lesquelles on peut supposer qu'au » moins quelques-uns de ces principes, quoiqu'on » ne les puisse composer ni analyser par des moyens » chymiques, sont produits par une action propre » des organes vivans? »

En cas qu'on adopte la dernière opinion dans la réponse, il suffira de prouver évidemment la pro- duction-d'un de ces principes susdits.

III. « Quels sont les Insectes qui sont les plus « nuisibles aux arbres fruitiers dans la Hollande: » que sait-on de leur économie, de leur métamor- » phose, de leur génération, et des circonstances » qui favorisent leur multiplication ou s'y oppo- » sent : quels sont les moyens les plus convenables » pour les diminuer, et quels peuvent être ceux » fournis par des expériences, pour en garantir les » arbres. »

On désire qu'on donne, en répondant à cette ques- tion, l'histoire naturelle de ces insectes brièvement conçue et éclaircie par des dessins exacts.

IV. « Qu'est-ce que l'expérience a demontré suf- » fisamment concernant l'accélération de la germi- » nation des semences, que M. de *Humbold* a essayée le » premier, en les arrosant de l'acide muriatique oxy-

» géné, comme aussi concernant d'autres moyens » qu'on a employés, hormis les engrais communs et » la chaleur, pour accélérer la végétation des plantes » en général, et la germination des plantes en particulier : Jusqu'à quel point peut-on expliquer » par la Physiologie des plantes, de quelle manière » ces moyens agissent : quel secours nous donne ce » que nous en connoissons, pour des recherches ultérieures, soit des moyens déjà employés pour » d'autres : et quelle utilité peut-on tirer de ce que » l'expérience en a déjà fait voir et confirmé pour la » culture des végétaux utiles ? »

V. « Jusqu'à quel point connoît-on le sable mouvant, pour autant qu'il se trouve à différens endroits de cette République, surtout en Hollande : » que sait-on de son étendue et de sa profondeur : » de la nature différente, de l'épaisseur et de la variation de ses couches : de sa mobilité; et de quelle » manière peut-on expliquer ce qui a lieu quelquefois à cet égard : quelles indications utiles peut-» on déduire de ce que nous en savons, soit en faisant des puits pour obtenir de meilleure eau de » source, soit en plaçant les fondemens pour des » édifices, écluses ou autres bâtimens ?

VI. « Puisque les langues ne dépendent pas plus » du hasard qu'elles ne sont entièrement arbitraires, démontrer par la comparaison de plusieurs » d'entre elles, et surtout des anciennes : 1°. Quelles » sont les traits généraux et les principaux attributs » qui se rencontrent dans la plupart des langues : » 2°. Quelles en sont les principales différences : » 3°. Les sources et les conformités générales, ainsi » que les causes des différences qui pourroient servir » à déduire et à expliquer leur variété ? »

La Société a été invitée par la Régence de la ville

d'Amsterdam de proposer la question suivante, et de promettre, pour son compte, la double médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la Société, de la valeur de 60 ducats d'Hollande, à l'auteur qui, au jugement de la Société, y aura répondu le mieux, ou d'une manière satisfaisante, avant le premier janvier 1807.

Comme, vu l'état actuel de l'Ye dans l'étendue entière de la ville d'Amsterdam, c'est-à-dire, derrière ce qu'on appelle le Laag, le long du Groote Waal, Hanuckes-Breeuw-waal, des Darses de l'Etat et de la Compagnie des Indes orientales, ainsi que le long du Bassin entier au midi des pilotis extérieurs; comme, dis-je, non-seulement il se fait une accumulation de boue, mais comme l'Ye paroît même être menacé d'un atterrement, au point que l'on est obligé, pour conserver la navigation, d'enlever à grands frais la boue par des moyens mécaniques de moulins à boue et par la main d'œuvre, et puisque cette accumulation de boue paroît plutôt augmentée que diminuée, depuis qu'on a fait, en 1778, les têtes à l'orient et à l'occident de Niewendam, et qu'on a rétabli l'ancienne Kade le long du Ziekenwater, on demande :

« A quelles causes cette accumulation accélérée » de boue dans l'Ye doit être attribuée, et par quels » moyens on pourroit détourner cette accumulation » de boue si onéreuse et si nuisible pour la navigation, ou empêcher du moins que la boue ne s'ac- » cumule de nouveau aux endroits susdits, quand » elle y sera ôtée. »

On promet de plus à l'auteur du mémoire, auquel la médaille sera adjugée, ou à ses héritiers, une gratification de dix mille florins d'Hollande pour le moins, en cas que la Régence d'Amsterdam

décrète d'exécuter le plan proposé, et que l'expérience de six années aura prouvé que le succès répond au but (1).

La Société a cru devoir proposer encore les questions suivantes, pour un temps illimité :

I. « Quest-ce que l'expérience a appris concernant » l'utilité de quelques animaux, qui sont en appa- » rence nuisibles, surtout dans les Pays-Bas, et » quelles précautions doit-on observer à l'égard de » leur extirpation? »

II. « Quelles sont les plantes indigènes les moins » connues jusqu'ici par leur vertu, que l'on pour- » roit employer avec utilité dans nos pharmaco- » pées, et qui pourroient remplacer les remèdes » exotiques? »

Les mémoires doivent présenter non-seulement les vertus et les avantages de ces remèdes indigènes, d'après des témoignages étrangers, mais aussi des preuves et des observations faites originairement dans nos provinces.

III. « De quelles plantes indigènes, qui ne sont » pas en usage jusqu'ici, pourroit-on se servir pour » une bonne nourriture, et à bas prix : et quelles » plantes nourrissantes exotiques, ou qui se trou- » vent dans d'autres pays, pourroit-on cultiver dans » le même but? »

IV. « Quelles plantes indigènes, qui sont usitées » jusqu'ici, peuvent, d'après des expériences bien » confirmées, donner de bonnes couleurs, dont la » préparation et l'usage pourroient être introduits

(1) Les sondes de l'Ye, qui sont déjà faites ou que l'on pourra faire avant l'automne, seront imprimées avant le premier novembre, et on pourra les obtenir alors à l'imprimerie de la ville d'Amsterdam.

» avec profit : et quelles plantes exotiques pourroit-
» on cultiver avec profit sur des terres moins fer-
» tiles ou peu cultivées de cette République, pour
» en extraire des couleurs? »

La Société prévient qu'elle a arrêté, dans la séance anniversaire de 1798, d'examiner les écrits ou dissertations qui ne traiteroient point les questions proposées, et qui peuvent lui être adressés; et qu'elle adjugera à celui qui paroîtra le plus intéressant, une médaille d'argent, frappée au coin ordinaire de la Société, et de plus une gratification de dix ducats.

Tous les membres ont la liberté de concourir, à condition que leurs mémoires, comme aussi les billets qui renferment la devise, seront marqués de la lettre L.

Les réponses peuvent être faites en hollandais, français, latin ou allemand, mais seulement en caractères italiques; elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté, qui contienne le nom et l'adresse de l'auteur, et envoyées à M. VAN MARUM, secrétaire de la Société.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la Société, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci-dessus, est une médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la Société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, et l'année où il aura reçu le prix, ou *trente ducats*, au choix de la personne à qui la médaille d'or aura été décernée. Il ne sera pas permis cependant à ceux qui auront remporté le prix ou un *accessit*, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelque autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la Société.

La Société a nommé Directeurs : M. *Jan* VAN

Stijrum, membre de Leurs Hautes-Puissances, représentant la République Batave, à la Haye; M. *C. G.* Hultman, secrétaire général de l'Etat, à la Haye; M. *Hendrik* van Stralen, secrétaire de l'Etat pour les affaires intérieures; M. *Willem* Six, membre du Conseil d'Etat, à la Haye; *Johan-Hora* Siccama, ancien conseiller de Grouingue, membre du gouvernement du département de Groningue; M. *Sebastiaan-Cornelis* Nederburgh, membre du Conseil asiatique, à la Haye; M. *Daniel* Hooft, receveur des impôts, à Amsterdam; M. *Pieter* van Buren, ancien secrétaire de Leurs Nobles Puissances, à la Haye; M. *Gijsbert-Karel* van Hogendorp, ancien conseiller et pensionnaire de la ville de Rotterdam, à Amsterdam; M. *Anne-Willem* Straalman, ancien drossard du comté de Kulenburg, à Amsterdam; *Henderik* Stenhuis, conseiller de la colonie de Surinam; M. *A. H.* van Markel Bouwer, à Joppe, près de Deventer; *C. I.* Temmerinck, à Amsterdam; *Abraham-Johannes* Severijn, à Amsterdam.

Membres: *Thomas* Jefferson, président des Etats-Unis de l'Amérique, et de la Société philosophique à Philadelphie; *John* Adams, ancien président des Etats-Unis d'Amérique; *John* Vaughan, docteur en médecine, secrétaire de la Société philosophique à Philadelphie; *John-Redman* Coxe, docteur en médecine, secrétaire de la Société philosophique à Philadelphie; *B.* Nieuhoff, professeur de philosophie et de mathématiques, à Harderwyk; *Christiaan* Allardi, professeur de chymie, de botanique et de médecine, à Francker; *P. J.* van Maanen, professeur de médecine, d'anatomie et de chirurgie, à Harderwyk; *C. G. C.* Reinwardt, professeur de chymie, de botanique et d'histoire naturelle, à Harderwyk; *Joannes* Willmet, professeur des lan-

gues orientales, à Amsterdam ; *J. A.* Uilkens, docteur en philosophie et ministre à Eenrum, près de Groningue.

Monarchie prussienne.

L'Académie Impériale des naturalistes possède un riche cabinet d'histoire naturelle, formé successivement par la libéralité de ses membres, ainsi qu'une bibliothèque plus remarquable par les ouvrages précieux qui s'y trouvent, que par le nombre de ses volumes. Depuis le milieu du 18e. siècle, l'un et l'autre avoient été transférés à Erfort, ville natale de M. *André-Elie* de Büchner, alors président de l'Académie, qui les y fit placer dans l'ancien couvent des Augustins. Ce savant étoit conseiller intime du Roi de Prusse, et professeur de médecine à Halle, où il est mort en 1769. Depuis que la ville d'Erfort est sous la domination du Roi de Prusse, et qu'on a donné ordre de vendre le couvent où ces richesses ont été conservées gratuitement jusqu'à ce jour ; on a pris le parti de transférer le cabinet et la bibliothèque à Erlangen, université qui appartient aussi au Roi de Prusse, et où le dernier président de l'Académie, M. de Delius, mort en 1791, occupoit une chaire de professeur, ainsi que M. de Schreber, président actuel. Le transport de ces richesses scientifiques est actuellement terminé, et dès qu'on aura disposé un local convenable, on y placera la bibliothèque et le cabinet ; quoique l'un et l'autre ne soient destinés qu'à l'usage des membres de l'Académie, la complaisance de son président, M. de Schreber, en facilitera l'accès à tous les savans, et ce sera donc une acquisition vraiment importante pour l'université d'Erlangen, qui possède déjà un très-beau *Musée d'histoire*

d'histoire naturelle, depuis la réunion des trois collections qui avoient existé jusqu'alors séparément. La première de ces collections est le cabinet d'histoire naturelle appartenant autrefois au prince de Bayreuth, formé dans l'origine par le célèbre naturaliste *Klein*, à Dantzick, que le margrave Frédéric de Bayreuth, fondateur de l'université, augmenta considérablement, et dont une partie fut transférée à Erlangen, en 1778, le reste en 1804. La seconde des trois collections, dont il a été question plus haut, est le cabinet de minéraux dont le capitaine des mines, M. le baron de Bothmer, a fait don à l'université il y a quelques années. La troisième est le riche cabinet de M. le professeur *Esper*, acheté en 1804, par le Roi.

Les liaisons étendues que M. de Schreber entretient dans toutes les parties du monde, lui facilitent encore l'acquisition de beaucoup d'objets curieux dont ce cabinet s'enrichit successivement.

Feu M. Schæpf, conseiller aulique intime, et président du collége de médecine à Anspach, avoit pendant sa vie enrichi le Musée de l'université de beaucoup de productions naturelles de l'Amérique; depuis sa mort, le Roi a fait acquérir pour l'université le riche herbier de ce savant.

On espère que l'espace d'une année suffira pour l'arrangement du Musée, qui sera ouvert aux étudians de l'université et aux amis de la nature, chaque semaine à des heures déterminées, et aux voyageurs tous les jours. Les fonds annuels destinés à enrichir le Musée, ont été augmentés, et on attend déjà deux caisses remplies, l'une de productions des Indes, l'autre de productions de la Sicile. M. le professeur Esper et M. le docteur Goldfuss travaillent à un catalogue raisonné du Musée, qui servira de guide

utile aux curieux qui viendront voir le cabinet, et à ceux qui veulent s'y livrer à l'étude de l'histoire naturelle.

La distribution et l'arrangement de cette collection sont dus au célèbre naturaliste, M. Esper, premier inspecteur du Musée, à M. Goldfuss, qui se propose de parcourir l'Afrique pour l'étudier sous le rapport de l'histoire naturelle, et dont le goût et les connoissances dans cette partie ont été formés par le grand nombre de cabinets qu'il a visités; enfin, à M. le sous-recteur Weismann, garde du cabinet.

Le gouvernement a fait frapper une médaille pour encourager l'inoculation de la vaccine. Les exemplaires en or sont de la valeur de 50 ducats; ceux en argent pèsent 4 gros.

D'un côté on y voit le buste du Roi, avec la légende : FRIDERICUS WILHELMUS REX PATER PATRIÆ. Le revers offre une vache qui porte à travers les mers la déesse de la Santé. Cet animal est figuré au moment où il monte sur le rivage. On lit autour : IN TE SUPREMA SALUS; et dans l'exergue : VACCINATIONIS PRAEMIUM.

Saxe.

A Altenbourg, capitale de la principauté de ce nom, il s'est formé une *société de botanique* qui compte parmi ses membres résidans et étrangers plusieurs savans célèbres. Elle se propose, pour sujet spécial de ses travaux, de compléter et de rectifier tout ce qui a rapport à la *Flore de l'Allemagne*.

Russie.

L'Empereur Alexandre vient de fonder un collége à Tiflis, en Géorgie. On a placé à la tête de cet éta-

blissement un ecclésiastique du pays, qui a de grandes connoissances en littérature, et entend parfaitement la langue russe. On s'occupe déjà de traduire beaucoup d'ouvrages utiles en géorgien, et l'on attend en revanche des traductions en langue russe d'un ancien poëte géorgien, nommé RUSSAWELL, et d'un célèbre romancier du même pays SERGEI TMOGWELL.

ITALIE.

La littérature orientale vient de faire une perte très-sensible par la mort du savant P. PAULIN, correspondant de l'Institut national, qui vient de mourir à Rome, après avoir été malade pendant six jours seulement, d'une épidémie de rhume avec point au côté qui règne à Rome. On assure que la colère des amis d'une congrégation célèbre étoit grande contre le P. Paulin; il étoit, dit-on, menacé de perdre ses places; il est donc mort fort à propos pour son repos, mais très-malheureusement pour la littérature orientale, qu'il possédoit à fond. Les personnes qui ont été à portée de le connoître, lui donnent le témoignage qu'il étoit bon et simple dans le commerce de la vie, ne parlant point hors de propos de ce qu'il savoit, et il avoit des connoissances dans plusieurs genres.

ASIE.

A Bombay, on a établi une Société littéraire pour la recherche et l'étude des antiquités de l'Asie. Sir *James* MACKINTOSH en a été nommé président.

FRANCE.

La *Société des Sciences et des Arts* de GRENOBLE a tenu sa séance publique le 30 frimaire an XIV (21 décembre 1805).

La Société s'est réunie sous la présidence de M. Fourier, préfet du département. Il a ouvert la séance par un discours où il a développé cette pensée de Platon : *Scientia est amica omnibus.*

M. Berriat (Saint-Prix), professeur à l'École de Droit, secrétaire, a lu un exposé analytique des travaux de la Société depuis la séance publique du 30 thermidor an XI.

M. Champollion-Figeac, secrétaire-adjoint, a fait un rapport sur les mémoires envoyés au concours ouvert par la Société, sur la statistique du département de l'Isère. Le prix a été décerné au mémoire n°. 1, en 4 vol., de 1100 pages, ayant pour titre : *Essai sur la statistique de l'Isère*, et pour épigraphe ces mots de l'introduction : *Notre seul désir est d'être utile.* L'auteur a gardé l'anonyme.

M. Mauclerc, médecin, a lu un *Essai sur l'usage de la musique dans la thérapeutique ;* il l'a fait précéder d'une pièce intitulée : *Stances sur les plaisirs de la campagne*, par M. Dubois-Fontanelle, ancien professeur de belles-lettres.

M. Guilloud a communiqué au nom de M. de Champagneux, juge d'appel, vice-président, un *Recueil d'anecdotes sur Jean-Jacques Rousseau, et particulièrement sur son mariage*, dont M. de Champagneux fut un des témoins.

M. Bilon fils, médecin, a lu un *Essai physiologique sur l'amour.*

M. Mauclerc a lu une autre pièce de vers de M. Dubois-Fontanelle, intitulée : *Un vieil habitué du Parnasse à un jeune aspirant.*

La séance a été terminée par l'annonce d'un prix de 500 francs proposé par la Société, et fondé par M. le préfet du département, pour un sujet de mi-

néralogie. Le programme et les conditions du concours seront incessamment publiés.

Cette séance s'est tenue à la mairie, dans la salle de l'état civil, que M. le maire, qui avoit bien voulu la prêter à la Société, avoit fait décorer d'une manière digne de cette solennité. Entre autres ornemens, on y remarquoit les portraits de Mably, Condillac, Vaucanson et Valbonnais, tous natifs de Grenoble (1). L'assemblée étoit nombreuse et brillante; elle a témoigné sa satisfaction par ses applaudissemens.

L'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts* de ROUEN a proposé au concours les sujets suivans pour les prix qu'elle distribuera dans sa séance publique de cette année, savoir, *classe des Sciences :* « Donner les plans d'une sécherie à l'usage des teinturieries sur coton filé, la plus propre à épargner » le charbon de terre, seul combustible qu'il soit » permis d'employer dans ce projet. » *Classe des Belles-Lettres.* 1°. L'Éloge historique de Thiroux de Crosne, ancien intendant de Rouen; 2°. l'Éloge de J. B. Descamps, fondateur de l'École de Dessin de Rouen. Chacun des prix, pour ces trois sujets, sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les mémoires seront adressés avant le 1er. août prochain, pour la classe des Sciences, à M. Vitales, professeur de chymie; pour la classe des Belles-Lettres à M. Gourdin, bibliothécaire de la ville.

(1) La Société des Sciences a arrêté de faire peindre tous les hommes célèbres du département de l'Isère, et de placer leurs portraits dans la salle d'assemblée.

Précis des travaux de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, pendant l'an 13; lu dans la séance publique, le 4 fructidor an 13, par MM. Leupold *et* Dutrouilh, *secrétaires.*

Les pluies abondantes qui eurent lieu pendant la récolte des blés de l'année dernière, et qui continuèrent jusqu'à l'automne, pénétrèrent le grain si fortement, qu'il fut impossible, quelque précaution que l'on prît, de ne pas le serrer encore humide; c'est ce qui a été en grande partie cause des dégâts qu'ils ont éprouvés dans les greniers, et de la perte de la presque totalité des récoltes dans quelques cantons.

M. Guyet-Laprade s'est attaché à étudier les causes de ce fléau. Il attribue au *charançon*, à la larve d'une *teigne* et à celle d'un *cynips*, la dévastation des grains; et après avoir décrit la manière dont ces insectes se logent dans la fleur des plantes céréales, la manière dont ils y déposent leurs œufs, et tout ce qui est relatif à leur reproduction, il indique les différens moyens proposés par les agriculteurs et les naturalistes qui ont écrit sur ce sujet soit pour empêcher les progrès de cette maladie lorsqu'elle est déclarée, soit pour la prévenir; l'auteur insiste surtout sur ce dernier objet. C'est dans ces vues qu'il recommande d'aérer les greniers, de les balayer souvent, de les faire récrépir et blanchir à la chaux, au moins tous les deux ans; de les parfumer avec des plantes aromatiques avant que d'y porter les blés, et surtout d'avoir la précaution de ne les serrer que lorsqu'ils sont secs, et après les avoir exposés, pendant plusieurs jours, à l'action d'un

beau soleil ; et si les pluies devenoient abondantes pendant la récolte, de mettre promptement le blé en gerbes, et au lieu de les laisser couchées sur les sillons, de les dresser l'épi en haut. Enfin, M. Guyet-Laprade recommande aux propriétaires, lorsque leurs grains sont dans les greniers, de les faire baloter souvent.

M. Delaguette, associé correspondant, a aussi adressé à la Société des observations sur la maladie des grains de l'an 12 ; mais ses recherches ont eu principalement pour objet une maladie éruptive occasionnée par la présence d'insectes que contenoit ce blé. Sur 300 hectolitres de blé avarié, il y en eut 24 de rebut ; ce dernier ayant été mis dans des sacs pour être transporté, toutes les personnes qui touchèrent les sacs, ou qui aidèrent à transvaser le blé, furent atteintes, presque subitement, d'une fièvre très-forte, et d'une éruption qui couvrit différentes parties du corps, mais principalement la tête, le col, la poitrine et les extrémités thorachiques.

M. Delaguette attribue cette maladie à une espèce de ciron qui se trouvoit en grande quantité dans le blé gâté.

M. Dargelas a reconnu, dans l'insecte du blé gâté adressé par M. Delaguette, un *cynips* qui n'avoit encore été décrit par aucun entomologiste, et auquel il a donné le nom de *dévastateur*. A cette description étoit jointe une notice historique sur les *cynips*, dans laquelle il rapporte tout ce que le genre de vie de ces insectes présente de curieux.

M. Dargelas a encore lu à la Société un mémoire sur les insectes qui dévorent le froment. Après avoir rapporté les divers procédés qui ont été imaginés pour les détruire, il indique ceux de ses procédés qui méritent le plus de fixer l'attention des agriculteurs.

Un voyage fait dans les Landes, situées entre Bordeaux et Bayonne, a donné occasion à M. Guyet-Laprade de faire quelques recherches sur les causes qui ont retardé la fertilisation de cette immense étendue de pays, et les moyens que l'on pourroit employer pour rendre ces contrées à l'agriculture. Après avoir décrit le pays qui se trouve sur la route de Bazas à Captieux, l'auteur entre dans des détails particuliers sur celui situé entre ce village et la mer. Il pense que les causes qui ont empêché la fertilisation de ces contrées, sont le défaut des débouchés et la rareté des eaux.

M. Catros a présenté à la Société une synonymie des différentes espèces de fruits que l'on cultive dans le département. Comme son mémoire a été rendu public, nous n'en présenterons pas ici l'extrait.

M. Dutrouilh s'est occupé de l'*Ibis;* il pense que l'Ibis des Anciens n'est pas le *Tantalus Ibis* de Linné, Buffon et autres naturalistes; il ne croit pas cependant, comme M. Cuvier, que le *Numenius Ibis* soit l'oiseau sacré des Égyptiens; et dans une dissertation sur ce sujet, qu'il a lue à la Société, il expose les raisons qui le portent à penser le contraire.

Pour se convaincre, dit M. Dutrouilh, que le *Numenius Ibis* n'est pas l'oiseau auquel les anciens Égyptiens rendoient un culte religieux, celui qui les délivroit des serpens, il suffit de lire la description qu'en fait Hérodote. « Il y a, dit cet historien, deux » espèces d'*Ibis*. Ceux de la première espèce sont de » la grandeur du *Crex;* leur plumage est extrêmement noir. Les seconds sont blancs, excepté les » extrémités des pennes des aîles et de la queue, » qui sont d'un beau noir. » Ainsi, dit M. Dutrouilh, il est bien évident que l'Ibis de la première espèce, qui combattoit contre les serpens, et que par cette

raison les Égyptiens adoroient, n'est pas l'oiseau décrit par M. Cuvier. Ce naturaliste avoit appuyé son opinion sur des dessins représentés dans les peintures d'Herculanum; mais notre collègue observe que les dessins de David, quoique très-bonnes copies de peintures d'Herculanum, sont trop petits pour qu'on puisse avoir une idée juste de l'oiseau que les Anciens ont voulu représenter. Nous avons aussi consulté l'édition originale et le dessin de la Mosaïque de Palestrine, décrite par l'abbé Barthélemy, dit M. Dutrouilh; mais si l'on compare ces figures avec l'oiseau décrit par M. Cuvier, on n'y trouve aucune ressemblance.

La seule figure tirée des monumens des Anciens, ajoute-t-il, qui paroisse mériter quelque confiance, est celle rapportée d'Égypte par M. Geoffroy, et encore ne peut-elle servir à faire preuve qu'en faveur du genre. De tout cela, M. Dutrouilh conclut que l'oiseau figuré par M. Cuvier n'est pas le véritable oiseau sacré des Égyptiens.

M. Ducom a donné à la Société une méthode nouvelle pour déterminer la latitude à la mer par deux hauteurs; elle est fondée sur ce que l'heure qu'on déduit d'une observation faite au moment du passage du soleil par le premier vertical est exacte, quelle que soit l'erreur qui affecte la latitude d'estime, que plusieurs méthodes usitées font entrer comme donnée dans le calcul (1). Par cette première observation, et l'heure exacte qu'on en déduit, on réglera la montre, et à tout autre instant quelconque de la journée, une nouvelle hauteur donnera, avec l'heure exacte connue par l'opération précédente, la latitude vraie.

(1) Cette idée se trouve indiquée dans un mémoire de M. le marquis de Verdun, imprimé à Brest.

Les commissaires chargés par la Société de l'examen de la méthode proposée par M. Ducom (MM. Lescan, Thibaut et Leupold), l'ont comparée avec celles les plus usitées à la mer, et particulièrement avec celle de Douves. Cette dernière a été discutée fort en détail dans un mémoire de M. Mendoza, inséré dans la *Connoissance des Temps* de 1793; mais l'auteur de ce mémoire n'y emploie dans la discussion des erreurs qui peuvent affecter les élémens du calcul, que les formules différencielles, qui supposent toujours les erreurs très-petites. Beaucoup de soin et d'attention dans les observations, et une connoissance suffisante des instrumens dont on se sert, pourront toujours faire regarder les erreurs sur les hauteurs, sur l'intervalle marqué par la montre et sur la déclinaison, comme effectivement très-petites; mais il n'en est pas de même de l'erreur qui affecte la latitude d'estime, laquelle, dans certaines circonstances, peut être considérable. Aux recherches utiles faites par M. Mendoza dans son mémoire, et auxquelles on doit renvoyer, dans les cas précédemment cités, les commissaires ont eu à ajouter l'examen de l'influence que peut avoir une erreur en latitude assez considérable.

Ils ont donné dans leur rapport une formule qui exprime l'erreur du résultat donné par la méthode de Douves, en puissances de l'erreur qui affecte la latitude d'estime. Dans l'emploi de cette formule, il faudra prendre d'autant plus de termes de la série, que l'erreur en latitude sera plus forte.

Entre autres conséquences qu'offre cette formule, elle indique que la méthode de Douves donnera toujours une erreur qui sera en sens contraire de celle qui affecte la latitude d'estime, et que cette erreur croîtra assez rapidement, à mesure que la latitude

du lieu de l'observation sera plus forte, puisque dans son expression entrent les puissances successives de la tangente de la latitude.

Il résulte du rapport fait par les commissaires, que la méthode proposée par M. Ducom, donnera très-exactement la latitude, quelle que soit l'erreur de la latitude d'estime, lorsque, comme l'exige la méthode, l'une des deux hauteurs aura été prise à l'instant du passage par le premier vertical, ou très-près de ce passage.

Cette méthode a l'inconvénient de n'être pas partout toujours exécutable : elle ne le sera pas toutes les fois que la latitude et la déclinaison seront de dénomination contraire : elle ne le sera pas non plus au voisinage des équinoxes, puisque le passage au premier vertical a lieu alors à l'horizon, ou très-près de l'horizon.

L'instant de la seconde hauteur, que l'auteur du mémoire laisse à volonté, n'a pas paru indifférent aux commissaires pour la plus grande exactitude du résultat : ils l'ont engagé à s'occuper de l'examen de l'instant le plus favorable à cette seconde hauteur (2).

Quand les circonstances permettront d'employer la méthode proposée, son usage sera préférable à celui de la méthode de Douwes, qui, d'après la formule établie dans le rapport, pour une erreur un peu forte dans la latitude d'estime, peut donner un résultat étrangement erroné.

(2) Dans une note, M. Ducom établit que la circonstance la plus favorable, pour prendre la seconde hauteur, est le plus grand voisinage possible du méridien ; il s'occupe à chercher le minimum de l'intervalle à mettre entre les deux observations.

M. Leurold s'est occupé, dans un mémoire qu'il a lu à la Société, *de la Génération des surfaces du second ordre.* Toutes peuvent résulter d'une génération commune qui s'exécute par une courbe du second degré variable de dimension, mue de manière que son plan demeure toujours parallèle à lui-même. Les équations qui indiquent cette circonstance, donnent la loi du mouvement de la génératrice. Cette courbe sera une ellipse pour les surfaces à centre, et une parabole pour les surfaces dépourvues de centre. Dans les cas où chacun des points de la courbe génératrice aura pour direction une droite, la surface pourra être engendrée par une ligne droite mue dans l'espace. La condition analytique pour que cela ait lieu, indique l'hyperboloïde à une seule nappe, le paraboloïde hyperbolique et le cylindre parabolique. La génératrice commune à toutes les surfaces peut devenir un cercle, excepté à l'égard du paraboloïde hyperbolique et du cylindre parabolique, pour lesquels l'analyse employée dans ce mémoire, démontre que la courbe génératrice ne peut jamais être une courbe circulaire.

Ce mémoire est terminé par quelques considérations générales sur le rapport de l'élimination avec la génération des surfaces, et par un essai sur l'équation générale aux surfaces des divers ordres qui peuvent être engendrés par une droite.

Dans un premier mémoire, M. Caila s'est occupé de quelques recherches sur les formalités du mariage chez les peuples anciens et modernes.

Dans un second mémoire, M. Caila a entretenu la Société de l'autel antique que l'on voit au-devant de la porte d'entrée de la bibliothèque publique de cette ville.

Cet autel, d'un seul bloc de marbre gris, porte en caractères romains bien conservés, l'inscription *Augusto sacrum et Genio Civitatis Biturigum Viviscorum :* c'est le monument qui fixe, avec le plus d'authenticité, l'origine des Bordelais, et qui les place au rang de premier peuple des Gaules.

Appien, qui vivoit au 16e. siècle, est le premier savant qui ait parlé de cet autel : il nous dit qu'il avoit été transféré du temple de Tutèle au Château-Trompette, où on le voyoit de son temps. L'opinion que ce monument avoit été placé dans le temple qu'indique Appien, est généralement admise; mais on n'est pas du même avis sur sa destination primitive, et cette question est principalement l'objet de la dissertation de M. Caila.

La forme de l'autel, ses ornemens, et principalement sa consécration au dieu Génius, font penser à notre collègue que c'étoit un *altare :* il s'appuye sur un passage de Varron, qui dit positivement qu'il étoit défendu de répandre du sang sur l'autel du dieu Génius.

Quoi qu'il en soit de la destination primitive de cet autel, ce monument, qui fut consacré par toute une cité, tout un peuple, à Auguste et au génie tutélaire des Bituriges-Vivisques, intéresse essentiellement la ville de Bordeaux, comme monument authentique de son ancienneté et de l'origine de ses habitans.

Dans un troisième mémoire, M. Caila s'est occupé de l'ancien *Vernemetis.*

Fortunat, évêque de Poitiers, est le premier qui parle de ce monument, dont le nom signifie, en langue celtique, grand temple. Il loue Léonce le jeune, archevêque de Bordeaux, d'avoir converti ce

temple, de tout temps consacré aux idoles, en une basilique sous l'invocation de St. Vincent.

La situation de Vernemetis est encore un problème : Vinet, Auteserre, le Père Brower, l'abbé Baurein et Dom Devienne le placent différemment. M. Caila se rapproche de l'opinion de Dom Devienne, et pense que l'église Sainte-Croix pourroit offrir quelques restes de l'ancien Vernemetis.

Le frontispice de cette église présente des traces de la plus haute antiquité, et a éprouvé, à des époques successives, des restaurations bien distinctes. On n'y voit qu'une fabrique bizarre, sans goût et sans ordre; des figures estropiées d'hommes et d'animaux : rien n'y rappelle cette régularité, cette ordonnance que les Romains observèrent dans les monumens dont ils embellirent les pays qu'ils avoient subjugués. Cette église a dû être érigée avant la conquête, et consacrée à quelque divinité du paganisme : elle fut convertie, en 550, en une basilique sous l'invocation de St. Vincent. M. Caila n'est pas arrêté par le changement de dédicace, il en cite un grand nombre d'exemples dans les consécrations d'églises.

On voyoit encore sur le frontispice de l'église Ste.-Croix, le 13 avril 1798, des statues dont l'abbé Vénuti nous a heureusement conservé le dessin : l'une représentoit un homme couronné, monté sur un cheval de grandeur naturelle, et couvert d'une cotte de maille; il levoit la main droite, et sembloit donner des ordres; de la gauche il tenoit la bride de son cheval, qui paroissoit porter le pied gauche de devant sur la tête d'un guerrier assis par terre, couvert d'une cuirasse, armé d'un casque, et les pieds nus; au-devant on remarquoit la figure d'une femme, dont le costume pouvoit se rapporter au 10e. ou 11e.

siècle. Les antiquaires ne sont pas d'accord sur le sujet de cette sculpture : M. Caila pense qu'elle a pu être consacrée a rappeler la conquête de l'Aquitaine par Charlemagne. Ce seroit d'autant plus probable, qu'on trouve dans les archives du monastère de Sainte-Croix, que Charlemagne, pendant le séjour qu'il fit à Bordeaux, à son retour d'Espagne, en 778, rétablit le monastère abattu par les Sarrazins. La figure de femme que présente ce groupe, a été placée postérieurement; on remarque encore l'espèce de cadre qu'on y avoit pratiqué pour recevoir cette statue.

M. Caila a cru reconnoître dans le buste qu'on voit au-dessus d'un portique la tête de Socrate. Elle a tous les traits sous lesquels Platon et Xénophon dépeignent ce philosophe. Cette tête a vraisemblablement été mise là sans intention ; et ceux qui l'y ont placée comme embellissement dans quelqu'une des restaurations successives, ne pensoient pas sans doute que ce fût la tête de Socrate. Il seroit à désirer que ce buste fut placé au muséum Aquitain.

Ainsi cette réunion bizarre d'attributs du paganisme et de monumens historiques, ces traces évidentes de ces temps obscurs et reculés, où les arts étoient en pleine décadence, tout indique que l'église Sainte-Croix étoit primitivement un temple du paganisme. Une remarque qui appartient à M. Caila, donne à ce monument la plus haute antiquité. Dans le fond du portique qui offroit les statues dont il a été question, on remarque une pose de pierres dans un ordre singulier, et que l'on ne retrouve que dans la construction des monumens les plus antiques. M. Louis Petit-Radel, dans un mémoire lu, en 1801, à l'Institut national, a le premier fait connoître cette construction. Dans le frontispice de l'église Sainte-

Croix, cet ordre est sensible, et il se trouve interrompu par les statues qui paroissent avoir été placées dans les restaurations successives.

Telles sont les bases que notre collègue donne à l'opinion qui voit dans l'église de Sainte-Croix des restes de l'ancien Vernemetis ou du *Fanum ingens* de Fortunat. Il paroît du moins hors de doute que ce fut anciennement un temple du paganisme.

Dans un quatrième mémoire, cet ancien magistrat a recueilli tout ce qu'il a pu trouver de plus probable sur l'ancienne existence de deux temples dédiés, l'un à Jupiter, et l'autre à Diane.

Une tradition vague place dans l'ancien Bordeaux un magnifique temple consacré au maître des Dieux, et un autre consacré à Diane. Les monumens antiques qu'on découvre journellement dans les fouilles faites dans les divers quartiers de Bordeaux, des frises chargées d'attributs du paganisme, des membres d'architecture, presque tous d'ordre corinthien, qui, par leurs dimensions, annoncent un temple vaste et décoré, et surtout ce beau bas-relief, trouvé au mois de juin 1804, et dont il a été rendu compte, où l'on retrouve deux épisodes principaux de l'histoire de Jupiter, ont confirmé, jusqu'à un certain point, cette tradition.

En observant, avec M. Caila, que ces statues, ces inscriptions, ces portiques, ces magnifiques pavés en mosaïque, ces fragmens de murs antiques, qui paroissent avoir servi d'enceinte à l'ancien Bordeaux, ces médailles de divers Empereurs, enfin tout ce que les fouilles ont offert de plus beau ou de plus précieux a été trouvé dans le quartier appelé *Mont Judaïque :* on sera porté à croire avec lui que les Romains avoient choisi ce quartier, comme le plus sain et le plus élevé, pour y faire leur séjour; il paroîtra alors

alors vraisemblable qu'ils y aient élevé un temple à Jupiter : aussi est-ce là la place que M. Caila lui assigne.

A l'égard du temple de Diane, la tradition le place sur le terrain où étoit naguère élevée l'église Sainte - Colombe. Ici les documens ne sont pas aussi précis; ils se bornent à quelques restes d'architecture trouvés dans les fouilles faites au voisinage et à plusieurs pierres sépulcrales qui, portant l'emblême du croissant, semblent prouver que le culte de Diane n'étoit pas étranger aux Bituriges Vivisques.

Depuis la renaissance des lettres, on ne compte que deux magistrats qui se soient occupés à recueillir les monumens relatifs à l'histoire de Bordeaux. M. Caila les indique dans un de ses mémoires à la reconnoissance des Bordelais. L'un est *Joseph de* Lachassaigne, et l'autre *Florimond de* Raimond, vivant tous les deux dans le 16°. siècle.

Les tombeaux antiques trouvés au commencement de cette année chez M. de Conilh, à St.-Médard (1), ont été l'objet d'un rapport très-étendu, fait au nom de la commission des arts, par MM. Lacour et Caila, membres de cette commission. Les auteurs de ce rapport ont successivement examiné ces tombeaux, et comme monumens des arts, et comme monumens historiques. Ce travail de nos collègues, qui ne laisse rien à désirer, perdroit à être analysé dans une notice. La Société en avoit délibéré l'impression; mais ayant appris que l'un des membres de la commission, M. Lacour, faisoit dessiner et graver ces tombeaux, et que ces gravures, ouvrage de M. Lacour fils, devoient bientôt paroître, elle l'a autorisé à leur

(1) *Suprà*, ann. 1805, tom. II, p. 213.

faire servir de texte le rapport même qui lui a été fait.

En dépavant le revers de la chaussée du fossé situé entre la rue Saint-Jâmes et la rue du Cahernan, on découvrit un caveau. M. le commissaire-général de police invita la Société à le faire visiter par quelques-uns de ses membres, et à les charger de recueillir ce qu'il pourroit offrir d'intéressant pour les arts ou pour l'histoire. MM. Caila et Combes furent chargés de cet examen, et ils en rendirent compte à la Société.

Sous le rapport de l'art, ce caveau n'offrit aux commissaires rien de remarquable. Sa construction prouve l'ignorance de l'architecte, qui ne connoissoit même pas l'art de faire une voûte sphérique, sans lui donner deux arcs pour support. L'un des commissaires, M. Combes, en a levé le plan et la coupe, qui sont déposés aux archives de la Société.

Ce caveau n'offre que ce qu'on appelle vulgairement un charnier. M. Caila, dans la partie du rapport dont il étoit chargé, a recherché tout ce qui pouvoit éclairer sur son ancienneté et son existence.

Par un ancien titre du premier mars 1119, Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, donna à l'aumônerie de Saint-Jacques, tout le terrain appelé alors *Claus Maurum*, *enclos des Maures*, qui comprenoit l'espace compris entre les rues Leyteire, Causserouge, du Mirail et les fossés St.-Eloy. En 1135, furent bâtis l'église et l'hôpital St.-Jaques.

En 1206, les maire et jurats, pour défendre la ville contre Alphonse le Noble, roi de Castille, firent abattre l'église de St.-Jacques et l'hôpital.

Deux ans après, les frères Hospitaliers firent rebâtir sur les bords du fossé de ville, une chapelle sous l'invocation de Marie Magdeleine, et un charnier fut

construit au-dessous. Cette chapelle, qui subsistoit depuis plus de trois siècles, fut détruite dans la fameuse émeute populaire de 1548. Elle fut réédifiée aux frais de la ville, et sous la même invocation, à peu près vers le coin de la rue du Mirail, sur le terrain où a été bâtie depuis la maison portant le n°. 24.

L'ardeur pour le pélerinage commençant à se refroidir, le vaste hôpital de St.-Jacques tomboit en ruines, et le service en étoit totalement négligé. Charles IX, en 1572, disposa de l'aumônerie en faveur des Jésuites, qui élevèrent le collége connu sous le nom de collége de la Magdeleine. Les agrandissemens successifs de la ville, et les dispositions prises pour son embellissement, exigèrent la démolition de la chapelle que les frères Hospitaliers avaient fait ériger, et le charnier resta enfoui dans la terre : on en avoit entièrement perdu la mémoire, lorsque le hasard le fit découvrir, le 25 mars, avec le sol carrelé de la chapelle qui subsistoit au-dessus.

La visite exacte de ce charnier n'a fait découvrir aucune de ces inscriptions, de ces pieuses sentences qu'on devoit s'attendre à trouver dans un lieu consacré à recueillir les derniers restes des hommes : on avoit sans doute pensé que la seule vue de ces cendres amoncelées et confondues depuis un si grand nombre d'années, en disoit assez sur ce terme inévitable, commun à toutes les générations, à toutes les conditions. Une remarque, qui a frappé tous ceux qui ont descendu dans ce caveau, c'est l'ordre dans lequel on avoit placé, sur la corniche qui règne tout autour, les têtes les mieux conservées. Elles étoient très-près l'une de l'autre, et toutes tournées vers le centre. Cet ordre ne pouvoit être sans doute le fruit que d'une pieuse oisiveté.

Parmi ces tristes restes de plusieurs générations, on n'a trouvé aucune trace de pieux souvenir, rien qui indiquât qu'on eût essayé d'arracher à un éternel oubli quelques-unes des victimes de la mort, entassées dans ce triste séjour. Seulement on y a recueilli le goulot d'un de ces vases qui, trouvés dans le tombeau d'un païen, sont assez généralement appelés *lacrymatoires*, mais qui, trouvés dans le tombeau d'un chrétien, doivent prendre un autre nom. L'usage de placer à côté des corps, en les rendant à la terre, un vase rempli d'eau bénite, succéda aux pratiques du paganisme, et cessa totalement vers le 14e. siècle.

Voilà à peu près ce que le rapport de la commission a appris sur ce dépôt funèbre, qui vient d'être de nouveau enfoui dans la terre, pour être livré à un éternel oubli.

En annonçant à la Société la découverte du beau pavé de mosaïque antique, trouvé dans le bâtiment du manége de feu Ségalié, à Bordeaux, M. Combes proposa un moyen d'enlever ce monument sans dégradation, et de le placer dans une des salles du Muséum : la Société s'empressa d'adopter le projet de M. Combes ; mais les propriétaire du terrain y ayant mis des obstacles, elle a eu le regret de ne pouvoir conserver un des plus beaux morceaux de ce genre qui aient encore été découverts. M. Combes a mesuré et dessiné avec exactitude ce pavé, et le plan en est déposé dans les archives de la Société : les amateurs de l'antiquité le retrouveront là, et pourront le comparer avec les découvertes en ce genre qu'on pourra faire dans les environs ou dans d'autres lieux, où les Romains ont laissé des traces de leur grandeur et de leur goût pour les beaux arts.

Le château bâti à Cadillac par les ducs d'Esper-

non, a été l'objet d'un mémoire de M. Didier.

Cet édifice, qui remonte au 16e. siècle, époque mémorable de la renaissance des arts en France, duc à l'amour éclairé que leur portèrent Louis XII, François Ier., et ensuite les Médicis, outragé dans ces derniers temps par des mains barbares, présente encore des vestiges de son ancienne magnificence, et surtout du goût pur qui caractérise les ouvrages de ce siècle : il mérite d'être offert à l'admiration des amateurs et aux études des jeunes artistes.

Le mémoire de M. Didier contient une description détaillée de ce château ; tout y est successivement examiné, et un goût éclairé y place, à côté de l'admiration que produiront les véritables beautés, les remarques d'une saine critique.

On conçoit sans peine les outrages que toute la partie décorée, malheureusement surchargée de signes de féodalité, a dû éprouver du vandalisme, dont les funestes effets causent aux amateurs des arts tant de regrets inutiles. Les cartels, les bustes, les figures, les cariatides, dont on discerne la place, ont été brisés : on trouve encore dans la chapelle un autel en marbre représentant un tombeau ; il est surmonté par deux colonnes ioniques, portant un entablement, et terminé par un fronton brisé, où l'on voyoit probablement autrefois une figure. Cette pièce est de la plus belle proportion dans sa masse, et du fini le plus rare dans ses détails.

Quels regrets ne doit-on pas éprouver, lorsqu'on sait qu'il existoit, il y a peu d'années, au milieu de cette chapelle, un tombeau magnifique, formé par un grand parallélipipède, portant la représentation en marbre du duc d'Espernon et de son épouse, entouré de quatre colonnes supportant une voûte, laquelle étoit surmontée d'une statue en

bronze, représentant une renommée. La sépulture des morts a été violée, leurs tombeaux détruits, leurs statues mutilées, les colonnes vendues, enfin le sol de la chapelle est ras. De ce magnifique ensemble il ne reste plus que la renommée, qui existoit ignorée et sans honneur dans une des salles. Sur la demande de la Société, elle a été transportée à Bordeaux : on la verra sur le piédestal qu'on lui érige dans le jardin du palais de la préfecture; et là, par la beauté de sa composition et la pureté de ses formes, elle rappellera aux amateurs les chefs-d'œuvres des Germain Pilon et des Gougeon.

M. Mazois fils, correspondant de la Société, lui a communiqué quelques recherches sur le cimetière des Bituriges-Vivisques.

La tradition et quelques historiens même ont désigné l'espace compris entre la rivière et la place Dauphine, connu sous le nom de *Campus Aureus*, comme étant l'ancien cimetière des Bituriges-Vivisques. M. Mazois combat cette opinion, et croit que ce cimetière étoit établi au lieu appelé *Terre-Nègre*.

Suivant l'auteur de ce mémoire, il est difficile de penser qu'on ait placé le lieu consacré aux sépultures, entre les thermes, l'amphithéâtre et le portique; que le quartier de la ville où s'étoient établis la richesse et le luxe, et que par cette raison les arts s'étoient plu à embellir, eût été choisi pour offrir le triste dépôt d'un cimetière; en sorte que les citoyens n'auroient pu se rendre aux lieux de leurs plaisirs, sans traverser l'asile de la mort : cette disposition, outre qu'elle n'est pas naturelle, contrarieroit d'une manière trop évidente les usages et les opinions religieuses des Romains. On sait à quel point fut porté chez eux le respect pour la mémoire des morts. Les historiens nous ont parlé de cet es-

prit de superstition qui faisoit regarder la seule rencontre d'un convoi comme un présage funeste, et qui fonda chez eux la croyance qu'un cadavre souilloit tous ceux qui le touchoient et le regardoient. Avec de semblables opinions ne devoient-ils pas éloigner de l'enceinte des villes les cimetières et tout ce qui avoit rapport aux funérailles. Cet usage fut suivi à Rome; et dans plusieurs villes qui ont été sous leur domination, on a retrouvé le lieu des sépultures toujours à quelque distance des demeures des citoyens.

Il est vrai qu'on a découvert dans le *Campus Aureus* des monumens funéraires; mais ce ne sont, suivant M. Mazois, que des monumens votifs, des cénotaphes, qui ne renfermoient pas les dépouilles de ceux à la mémoire de qui ils étoient érigés, et de pareils monumens pouvoient être élevés sur les places, les promenades et les chemins publics. Il étoit possible d'ailleurs que la reconnoissance eût de temps à autre dérogé aux lois, en faveur de quelques familles illustres, dont les noms réveilloient de grands souvenirs, et que les monumens consacrés à les éterniser, eussent été placés près des lieux dans lesquels le soin des affaires publiques, ou le besoin des plaisirs, réunissoient journellement les citoyens.

Dans la seconde partie de son mémoire, M. Mazois donne les raisons de son opinion sur le lieu où devoit être placé le cimetière des anciens Bituriges-Vivisques. Des fouilles faites dans l'endroit appelé *Terre-Nègre*, y ont fait découvrir un très-grand nombre d'objets évidemment relatifs aux cérémonies funèbres. M. Mazois en a montré plusieurs à la Société. Ce sont des urnes renfermant des débris d'ossemens calcinés, qu'accompagnent ordinairement

des médailles, dont aucune n'est au-dessous de Constantin; des lampes, des lacrymatoires, des bracelets appelés *Armillæ*, pareils à ceux qu'on trouve gravés sur les tombeaux des soldats Romains, et qu'on leur donnoit pour prix d'une action d'éclat; plusieurs fragmens de cyppes, de pierres tumulaires.

D'après ces preuves, il paroît hors de doute, dit l'auteur du mémoire, que le lieu appelé *Terre-Nègre* fut le cimetière de la ville de Bordeaux, pendant qu'elle fut soumise aux Romains. Tous les documens fournis par les fouilles dont parle M. Mazois, et qui ont été faites en partie par lui-même, retracent les usages de ces peuples, qui ne pouvoient pas être connus des habitans avant la conquête des Romains. Du reste, M. Caila, cet infatigable investigateur de l'antiquité, continue ces fouilles; et les résultats qu'il en obtient, viennent tous à l'appui de l'opinion de M. Mazois.

Paris.

La *Société d'Encouragement* a tenu, le 29 janvier dernier, une séance générale, dans laquelle elle a décerné deux médailles d'or de 500 fr. chacune, à MM. Poitevin-Maismy, préfet du département du Mont-Blanc, et Poyferé, de Ceré, secrétaire de la Société d'Agriculture du département des Landes, comme ayant présenté les plus beaux échantillons de laine de troupeaux indigènes croisés avec la race espagnole.

Une médaille d'encouragement de la valeur de 400 fr., a été décernée à M. Duplat, graveur, demeurant à Paris, rue des Maçons, n°. 20, comme ayant donné des preuves d'un talent distingué dans son art trop négligé parmi nous, et parce que la Société croit devoir encourager l'art de la gravure en bois.

Deux médailles d'encouragement de la valeur de 100 fr. chacune, ont été décernées, l'une à M. Roussilly, propriétaire à la Malle-Vieille, département du Cantal, comme ayant introduit la culture de la carotte en grand dans un pays où elle n'étoit pas pratiquée; l'autre à M. Boiteux, bonnetier de Paris, rue du Brave, au bout de la rue de Tournon, comme ayant fabriqué, le premier en France, l'espèce de tricot connu en Angleterre sous le nom de *bonneterie à toison*, et destiné à soulager ceux que les rhumatismes ou la goutte obligent de se vêtir chaudement.

Madame *Marie-Thérèse* Reboul, épouse de M. Vien, sénateur, est morte le 26 du mois dernier, dans la 70e. année de son âge. Elle avoit été reçue membre de l'Académie de Peinture en 1757. Elle peignoit avec beaucoup de vérité les papillons et les oiseaux. Ses ouvrages sont recherchés, et ont passé pour la plupart dans le cabinet de l'Empereur de Russie.

MM. Nauche et Tourlet ont rendu compte, dans la séance du 6 février, des travaux de la *Société galvanique*, pendant l'an 12 et l'an 13. Voici quelques-uns des principaux:

La pile de Volta a été considérée sous de nouveaux points de vue, et a éprouvé des modifications dans sa construction. M. Marechaux a formé une pile avec des disques neufs, zinc et cuivre, séparés par des rondelles sèches de papier brouillard. Des cordons de soie y remplacent les tubes de verre de l'appareil ordinaire, et la tiennent suspendue à un crochet. Cette pile, ainsi construite, donne des effets très-sensibles à l'électromicromètre du même auteur, dont nous parlerons plus bas. M. Marechaux a cru remarquer,

à l'aide de cet appareil, que la tension électrique de la pile croît et décroît en raison de l'état électrique de l'air, et que son action est d'autant plus forte que l'atmosphère est plus chargée d'humidité.

Un nouvel appareil, désigné sous le nom de chaîne galvanique, a été construit par M. Struve. Cette chaîne est composée de plusieurs cônes doubles, l'un de cuivre et l'autre de zinc, soudés ensemble par leur base. A la pointe de chacun de ces cônes est annexé un anneau qui sert à joindre ensemble une quantité plus ou moins grande de ces doubles cônes. On place entre ces derniers de la toile ou du coton, de manière cependant que les extrémités se trouvent en contact avec chacune des extrémités zinc et cuivre. Cette chaîne ainsi disposée, et imbibée de muriate de soude, se trouve à l'instant même en état d'agir. Elle est, suivant l'auteur, moins oxidable que l'appareil ordinaire, et l'activité en est triple.

Par une combinaison heureuse de l'électromètre à feuilles d'or et de l'électromètre à pas de vis, M. Marechaux a formé un instrument propre à indiquer les plus petites quantités d'électricité et de galvanisme. Il a paru, au professeur Veau de Launai, que les observations faites avec cet instrument sont plus exactes que celles du baromètre, pour annoncer la pluie, et en général, les changemens d'état de l'atmosphère.

M. Nauche a constaté, avec MM. Graperon et Buget, que l'action galvanique est augmentée, 1°. lorsque la pile est exposée à une haute température; 2°. lorsqu'elle est plongée dans la flamme ou dans divers gaz, comme dans les gaz oxigène, acide carbonique, etc.; 3°. il s'est assuré que les effets de la pile ne sont pas transmissibles dans le vide, ou qu'ils sont à peine sensibles, même au moyen du condensateur.

M. Chompré est parvenu à opérer la décomposition de l'eau dans un tube de verre très-épais, très-solide et hermétiquement fermé, au moyen de viroles de cuivre et d'une vis de pression. Il est résulté de ses expériences, que l'action galvanique a lieu aussi bien dans le tube fermé que dans un tube ouvert, ou qui n'est rempli d'eau qu'en partie; mais que, dans le premier, l'eau, pour faire place aux bulles de gaz produites par la décomposition, pénètre les pores du cuivre ou du cuir gras qui sert à fermer le tube, et se fait jour à travers tous les obstacles.

De nombreux essais ont été faits par la Société, pour vérifier la prétendue formation de l'acide muriatique, par la décomposition de l'eau. Les résultats n'ont pas été jusqu'à présent conformes à ceux annoncés par les savans d'Italie qui s'en sont occupés.

Gauterot, dont la perte a excité les justes regrets des physiciens, étoit parvenu à fixer le fluide galvanique et à le conserver dans des appareils simples et ingénieux. Si l'on place, a-t-il dit, dans une bouteille d'eau salée, fermée par un bouchon de liège, les extrémités de deux fils de platine, qui traversent sans se toucher ce même bouchon, et si on fait communiquer les extrémités extérieures de ces mêmes fils, avec les deux pôles de la pile, cette communication peut être interrompue, et cependant les fils font éprouver une saveur prononcée, quelquefois une légère commotion, et produisent même la décomposition de l'eau, ce qui démontre la présence du fluide galvanique dans un appareil qui n'étoit nullement propre à le former.

Si l'on plonge, a-t il ajouté, les deux extrémités d'un fil unique de platine dans des bocaux extrêmes de l'appareil à tasses; si l'on rapproche ces deux

bouts sans leur permettre de se toucher, et qu'on les porte à la bouche, on éprouve une saveur galvanique d'autant mieux prononcée que le diamètre du fil est plus considérable.

Marchant sur les traces de Gautherot, M. Ritter a fait faire à la science un pas de plus, en reconnoissant que des corps qui ont fait partie d'un arc galvanique passent, en le quittant, à un état opposé à celui qu'ils avoient auparavant; de sorte que le côté qui, durant la communication, étoit positif, devient négatif quand elle cesse, *et vice versa*. Cette observation le conduisit à la construction de la pile à charger.

Cette pile se forme avec des disques d'un seul métal, tel que le cuivre, et d'un égal nombre de rondelles de drap bien imbibées d'eau pure. On la monte sur un support ordinaire, en superposant alternativement les disques de cuivre et les rondelles.

La pile ainsi construite ne produit par elle-même aucun phénomène sensible; mais mise pendant quelques minutes en communication avec la pile de Volta, elle acquiert, quoiqu'à un moindre degré, les propriétés de cette pile, marque comme elle une tension électrique, détermine la commotion, l'éclair, la saveur et les autres phénomènes galvaniques.

La Société n'a pas hésité à regarder le travail de M. Ritter, ainsi que celui de Gautherot, comme les tentatives les plus heureuses qui aient été faites depuis l'invention de la pile de Volta, et à reconnoître que ces savans ont tous deux bien mérité de la science, l'un pour avoir préparé une découverte majeure, et l'autre pour l'avoir montrée en grand.

A l'examen des phénomènes physiques et chymiques du galvanisme, les membres de la Société ont ajouté celui des rapports de cet agent avec la phy-

siologie et avec l'étude des applications qui peuvent en être faites à l'économie animale.

Des expériences nombreuses et très-variées ont été tentées sur différentes sortes d'animaux, pour s'assurer de l'action du galvanisme dans les asphixies par strangulation, par submersion et par différens gaz. La Société n'a pu obtenir des résultats aussi favorables que ceux annoncés par d'autres physiciens, et même elle a cru s'apercevoir que dans plusieurs cas le galvanisme pouvoit nuire beaucoup.

M. Castberg, médecin de Copenhague, a annoncé à la Société que dans les pays qu'il a parcourus par ordre de S. M. le Roi de Danemarck, pour s'assurer des effets du galvanisme sur les sourds-muets, il n'en avoit trouvé que deux qui eussent retiré quelque fruit de l'application de cet agent.

Les applications du galvanisme au traitement d'autres maladies, n'ont pas eu tout le succès qu'on en avoit espéré. Il a été présenté néanmoins à la Société une série d'observations qui établissent que ce moyen peut, dans quelques cas, être d'un grand avantage. C'est ainsi que quelques membres de la Société sont parvenus à guérir, par ce moyen, une surdité accidentelle, deux foiblesses de vue et une sciatique dont étoit atteint, depuis trois ans, un officier supérieur, laquelle avoit résisté aux traitemens les plus méthodiques, et même à celui de l'électricité.

Il résulte de cet exposé, a dit le rapporteur, M. Nauche, que le galvanisme forme déjà un corps de doctrine, et ne peut manquer de prendre bientôt des accroissemens rapides. Cependant on n'a point encore précisé les points d'identité ou de différences qui peuvent exister entre le galvanisme et l'électricité, ni les points de contact que quelques auteurs ont cru pouvoir supposer entre ces deux agens et

le magnétisme. On n'a point décidé si les fluides, tant électrique que galvanique, font partie intégrante ou constituante de la vitalité. On n'a point assez analysé l'influence de l'oxidation dans le développement des phénomènes galvaniques. On n'a point expliqué pourquoi la pile plongée dans la flamme, dans la fumée, dans le vide, conserve son énergie et en retient même une partie dans l'eau. Le mode par lequel s'opère la décomposition de l'eau, n'est pas mieux connu. Ni le degré, ni la durée de l'excitabilité du cœur, des intestins, de la vessie, de la matrice dans l'état de gestation, n'ont été encore assignés avec précision : l'on peut même justement révoquer en doute, sinon la différence d'énergie entre l'action des deux poles de la pile, du moins l'existence de leurs effets secondaires, tels que ceux des saveurs acide, alcaline, des couleurs bleues et rouges, annoncées prématurément par plusieurs auteurs. On peut d'autant moins déterminer l'influence de l'agent galvanique sur les fluides animaux et sur la végétation, que les procédés mis en usage par les auteurs de ces différens essais pèchent essentiellement en ce que ces observateurs n'ont pas suffisamment distingué les effets galvaniques proprement dits de l'effet présumé de l'oxide des conducteurs dont ils se sont servis.

Ainsi s'ouvre une vaste carrière au zèle infatigable des membres de la Société galvanique. Puissent leurs travaux, qu'honorent de leur bienveillance spéciale S. A. I. le prince Joseph et S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, enrichir le domaine de la science et contribuer au bonheur de l'humanité.

Paris, le 6 février 1806.

A MM. les Rédacteurs du Journal de Médecine.

Messieurs, on vient d'annoncer dans les journaux un ouvrage avec ce titre :

Hygiène, ou l'*Art de conserver la santé, rédigée d'après les principes de l'Encyclopédie, ... où l'on trouve l'analyse des leçons du savant M. Hallé, etc. ; par une Société de Médecins.* A Paris, chez *Allut.*

Et dans un avertissement mis à la tête de cet ouvrage, on dit, en parlant de M. Hallé, *que sans son aveu, cet ouvrage n'eut pas vu le jour.*

J'ignore ce que les éditeurs, que je ne connois pas, et dont je ne sais pas même le nom, entendent par *mon aveu.*

Il y a deux mois, averti par des élèves de l'École de Médecine, qui regardoient ce procédé comme peu honnête, j'appris qu'on se préparoit à publier mes leçons. En ayant acquis la conviction, j'annonçai par une affiche, et par des avis insérés dans plusieurs papiers publics, dans des Journaux de Médecine et dans des Journaux de Sciences, que cette édition se faisoit *sans mon aveu.* Je le dis alors et je le répétai à M. Allut, qui vint se plaindre à moi du tort que lui faisoit, disoit-il, cette affiche.

Aujourd'hui qu'il paroît un volume de cet ouvrage, et qu'on annonce qu'il doit avoir une suite, il est bon de faire connoître avec quelle fidélité les éditeurs ont rempli leur objet : elle est égale à leur délicatesse.

Cet ouvrage est composé 1°. de morceaux copiés de l'article Hygiène que j'ai inséré dans le Dic-

tionnaire de Médecine de l'Encyclopédie par ordre de matières.

2°. D'extraits recueillis de mes leçons. Mais voici des échantillons de l'intelligence avec laquelle les éditeurs se sont acquittés de cette double besogne.

Page 34, en parlant de la *vaccine*, ils disent : « Cette découverte, vraiment utile, portera le nom de *Guesner*, son auteur, à la postérité la plus reculée. » Ici l'instruction des éditeurs ne va pas jusqu'à leur faire connoître que l'auteur de cette belle découverte s'appelle *Jenner*.

Pag. 35 et 36, en parlant des fumigations d'acides muriatique et nitrique, et des procédés de M. Guyton de Morveau, ils ajoutent ceci : « Ce fut un Anglais, *Sidney Smith*, qui remit cette découverte sous les yeux des gouvernemens. » Et plus loin : — « Alors *Sidney Smith* mit en usage son procédé. » — La méprise qui leur fait prendre le commodore *Sidney Smith* pour le docteur *Carmichael Smith*, offre un contraste assez plaisant, et qui auroit échappé à peu d'autres qu'à ces messieurs.

Page 137, ils disent : — « Le sud-est est très-léger en France, tandis qu'en Italie il constitue le *plumbum auster* d'Horace ou le *syraco* de Rome, etc. » — Et plus bas, en parlant des vents maîtres ou dominans, ils disent : — « Tels sont le maestro de Provence, qui est un nord-ouest; le *syraco* et l'*altra monte* d'Italie, qui sont des vents de sud-ouest et de nord-ouest. » — Les éditeurs ne savent pas qu'Horace disoit *plumbeus auster*, et que les vents d'Italie dont ils veulent parler s'appellent *sirocco* et *tramontana*, et que l'un est un vent de sud-est et l'autre de nord-est.

On peut juger par ces échantillons, pris au hasard, de la fidélité de ce que ces messieurs appellent

lent l'analyse des leçons de leur professeur, et de la confiance que mérite leur ouvrage.

Au reste, je répéterai ici ce que j'ai déjà dit, que dans le courant de l'année 1806, je compte terminer le développement des matières qui composent mon Cours d'Hygiène; qu'alors je m'occuperai de le mettre en état d'être publié, et que madame *Huzard*, imprimeur-libraire, a bien voulu se charger de tout ce qui concerne cette publication.

Je crois, Messieurs, que vous penserez qu'il m'importe que l'on ne croie pas que j'ai donné mon aveu à une pareille rapsodie, et j'espère que vous voudrez bien donner à cette lettre une place dans votre Journal.

HALLÉ, *professeur à l'École de Médecine de Paris, de l'Institut national.*

THEATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Français dans le Tyrol.

Tous les théâtres ont donné des pièces relatives à l'heureuse circonstance où nous nous trouvons. Le Théâtre Français devoit donner l'exemple, et son zèle a été justifié par l'accueil du public. Sans entrer dans les détails de la pièce, il suffira de dire que c'est un cadre dans lequel on a su placer avec art l'éloge de l'Empereur et le tableau rapide de ses combats et de ses triomphes. Cet ouvrage pouvoit-il ne pas réussir? Il est de M. BOUILLY, connu par plusieurs succès.

Théatre de l'Impératrice.

Le nouveau Réveil d'Epiménide.

L'histoire rapporte qu'Épiménide, philosophe grec, dormit pendant quarante ans, et qu'au bout de ce temps on le prit pour un imposteur, que ses parens et ses amis ne voulurent point le recevoir, et qu'il fallut qu'il produisît les témoignages les plus évidens pour se faire reconnoître. Au commencement de la révolution, on joua un *Réveil d'Épiménide*, où l'on supposoit que ce philosophe s'étant endormi pendant la monarchie, se réveilloit dans le siècle de la liberté, et voyoit avec plaisir les institutions républicaines et tous les changemens opérés dans la France en aussi peu de temps. On donna aussi, à la même époque, le *Convalescent de qualité*, où l'on voyoit un duc qui avoit été malade pendant quelque temps, et qui, sortant pour la première fois, demandoit ses cordons et ses ordres, vouloit aller à la Cour, étoit tout étonné de s'entendre appeler citoyen et d'être tutoyé par son valet. Ici l'on suppose qu'Épiménide s'est endormi en l'an VII, et qu'il se réveille après la bataille d'Austerlitz. On conçoit son étonnement à mesure qu'il apprend tout ce qui s'est passé; d'abord il refuse de le croire, et dit: *Pour faire de si grandes choses il faudroit un siècle ou des miracles.* Il croit avoir dormi 50 ans au moins. Il ne devient un peu plus crédule qu'en apprenant le *Retour d'Égypte.* Rien alors ne le surprend plus. Tous les détails de cette petite pièce renferment des allusions délicates et piquantes. Elle est terminée par une fête, des chants et des évolutions militaires. Les auteurs sont MM. Étienne et Nanteuil.

L'Ivrogne corrigé.

Cette plaisanterie de carnaval a complétement réussi. On pourroit la critiquer sous plus d'un rapport; mais on est contraint de dire, après l'avoir vue,

J'ai ri, me voilà désarmé.
(Métromanie.)

On y trouve d'ailleurs un but moral, des traits d'un bon comique, et surtout une grande gaîté.

M. *Dumont*, médecin à Montbrisson, joint à beaucoup de bonnes qualités le défaut de boire un peu trop. Il n'est personne qui n'ait son foible; mais celui-là est d'autant plus funeste, qu'il entraîne mille suites fâcheuses, qu'il altère la raison et la santé, en un mot qu'il finit par abrutir l'homme. M. Dumont, sans écouter les avis de ses amis et de sa femme, se livre donc aux plaisirs de Bacchus. On projette de le corriger par une bonne leçon. Un jour qu'il s'est enivré complétement, lorsqu'il veut rentrer chez lui, il ne retrouve plus sa maison; il cherche à s'orienter, et ne voit à la place qu'un cabaret. Les maisons des voisins ont subi de même divers métamorphoses. Il frappe en vain : on lui soutient qu'il se trompe. Il appelle le commissaire, et voit sortir à sa place un fou qui l'est devenu par l'excès du vin. Ces mystifications le fatiguent. Il va chez son frère, qui le ramène, lui montre la maison (qu'on a remise dans son premier état). Il rentre et promet de se ménager à souper. Il tient si peu sa parole, qu'il perd entièrement la raison et s'endort tout habillé. Quand il se réveille, il est bien surpris de se trouver dans une chambre qu'il ne connoît pas, entouré de gens en robes noires qui

tiennent conseil, et le condamnent à être pendu pour avoir, dans l'ivresse, tué un de ses confrères. Il s'évanouit; pendant ce temps on remet tout en ordre, et lorsqu'il revient à lui il se trouve entouré de sa famille, et croit n'avoir fait qu'un rêve affreux; mais il se doute bientôt de la leçon, et promet de se corriger.

Entre autres scènes, on a remarqué celle du plaidoyer, dans laquelle *Picard* est très-comique. *Vigny* joue aussi très-bien le rôle de l'ivrogne. L'auteur de la pièce est M. Dieu-Lafoi.

Théâtre de l'Opéra-comique.

Les deux Aveugles de Tolède.

La musique de Méhul a procuré à cet opéra quelque succès. Rien de plus savant, de plus harmonieux. Le poëme est malheureusement fort médiocre, et maintenant on ne se contente pas de bonne musique; on veut que le talent de l'auteur réponde à celui du compositeur.

M. Deschalumeaux, opéra-comique en trois actes.

M. *Deschalumeaux* est une contre-épreuve de *Pourceaugnac* et de *Dasnières*. C'est un sot Limousin qui arrive à Paris, et prend l'*hôtel de Villars* pour un hôtel garni. Il y fait entrer ses malles et demande un logement. M. de Villars, qui a du monde à souper, n'est pas fâché de l'aventure. Il se prête à la plaisanterie, et prend pour lui le rôle du maître de l'hôtel. La duchesse se déguise en petite servante, et c'est à qui mystifiera le mieux M. Deschalumeaux. La scène la plus plaisante est celle où, après être en-

trés dans leur chambre à coucher, le Limousin et son valet ne trouvent plus leurs lits, qu'on enlève et qu'on redescend alternativement. Leur frayeur est assez plaisante. *Lesage*, chargé du rôle principal, y est d'ailleurs très-comique. Cette pièce a réussi, grâce au carnaval. L'auteur des paroles est M. *Auguste* Creuzé; celui de la musique M. Gaveaux.

La *Prise de Passaw* à l'Opéra-Comique, et *les Deux n'en font qu'un* au Théâtre du Vaudeville, ont eu un succès dû en partie à la circonstance. On a vivement applaudi les couplets en l'honneur de nos guerriers et les allusions à leur chef.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des Arts, avec des planches en taille-douce; par J. C. de Lamétherie. Janvier 1806. Tome LXII. A Paris, chez *Courcier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 57. In-4°.

Ce cahier contient un *Discours préliminaire*, dans lequel M. de Lamétherie récapitule, avec beaucoup d'ordre et de justesse, les progrès de chaque science, déterminés par des observations, des découvertes et des expériences, dont il donne successivement l'analyse. On y trouve, de plus, l'*Extrait d'un Mémoire sur la Théorie des Tubes capillaires;* par M. Laplace.

Technologie.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. IV°. année. N°. XIX.

Ce numéro contient les articles suivans : *Description d'une machine propre à changer de lit les malades et les blessés, sans leur faire éprouver ni secousse, ni douleurs, inventée et exécutée par* M. Daujon, machiniste, rue des Vieux-Augustins, n°. 40, à Paris. — Note sur les *Machines à copier*, fabriquées par MM. J. A. Bordier et compagnie, successeurs de MM. Argand et compagnie, à Versoix,

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

département du Léman. — Sur une *Pendule à huit cadrans*, exécutée par M. Claude-Antoine Faveret, horloger à Morcy, département de la Haute-Saône. — Sur une *nouvelle espèce de Tricot de laine et coton.* — *Du Belier hydraulique et de son utilité*, par M. Joseph Montgolfier. — Programme des Prix proposés par la Société d'Agriculture du département de la seine, dans sa séance publique du 26 brumaire an XIV.

Géométrie.

Essai sur le Nivellement. — Paris, F. Didot, rue de Thionville, n°. 10, et Delance, rue des Mathurins, hôtel Cluny. An XIV — 1805, in-8°. de 218 pages, avec 9 planches renfermant 68 fig. Prix, 7 fr. 50 cent., et 8 fr. 40 cent. franc de port.

L'art du Niveleur consiste, comme on sait, à déterminer d'une manière précise, à l'aide d'instrumens, l'élévation ou la pente des terreins. Il est utile dans beaucoup de circonstances; il sert à diriger les canaux de toute espèce, soit de navigation, soit d'irrigation, et les eaux des sources pour les amener à un point convenu. L'architecte, l'ingénieur militaire, celui des ponts et chaussées, et l'ingénieur des mines y ont fréquemment recours. Mais comme on n'a pas toujours des ingénieurs à sa disposition, un Traité élémentaire du Nivellement, clair, succinct, débarrassé des calculs algébriques, et mis à la portée de tout propriétaire un peu intelligent, nous paroît un service essentiel rendu à ces derniers.

Le premier, en France, qui donna la théorie du Nivellement, fut l'abbé Picard, de l'Académie des Sciences. Son *Traité du Nivellement* fut publié en

1684, par les soins de la Hire; l'auteur étoit mort l'année précédente. On y trouve, outre la théorie de l'art, la description des niveaux qui étoient alors en usage, et qui sont connus sous les noms de Picard, Huygens, Roëmer, la Hire. Ce Traité fut réimprimé en 1780; mais à cette époque, il y avoit plus de 30 ans qu'on ne se servoit plus des instrumens décrits par l'abbé Picard, et le nouvel éditeur, l'abbé Para du Phanjas, négligea de donner la description de ceux qui les avoient remplacés.

L'Essai que nous annonçons est divisé en quatre chapitres; dans le premier, on donne succinctement la théorie du nivellement. Après avoir dit un mot du *chorobate* des Anciens, qui leur servit à construire ces superbes aquéducs, dont les restes font encore notre admiration, mais qui, par sa longueur et par son poids, est d'un usage peu facile, et qu'il falloit d'ailleurs appliquer sur toutes les parties du terrein qu'on se proposoit de niveler, l'auteur passe à la description du *niveau d'eau*, le plus simple, le plus commode et le moins dispendieux de tous (1). Il en développe les propriétés, et montre, à l'aide des figures, le moyen de s'en servir avec précision. Comme il y a deux espèces de niveau, l'*apparent* et *le vrai*, l'auteur donne, à la fin de ce chapitre, une *table des hauteurs du niveau apparent, au-dessus du niveau vrai, et des abaissemens causés par la réfraction, depuis la distance de* 20 *mètres jusqu'à celle de* 10 *mille.*

Dans le second chapitre, on trouve la *description de quelques instrumens en usage pour niveler;* elle est précédée de quelques observations sur le niveau

(1) Il ne se vend, à Paris, que 12 fr., et le trépied 12 à 14 fr.

d'eau, afin de rendre les opérations plus exactes, et corriger les erreurs qu'une vue foible ou d'autres inconvéniens peuvent produire. Vient ensuite la description d'une *mire*, plus commode, plus exacte que celles dont on se sert ordinairement, et que l'auteur croit indispensable lorsqu'on se sert du *niveau d'eau*. Elle coûteroit à Paris 40 à 46 francs, et l'on peut la faire fabriquer dans les départemens. Cette description est suivie de celle du *niveau à bulle d'air et à lunette*, de feu M. de Chézy, directeur de l'Ecole des ponts et chaussées, et l'un des plus savans et des plus estimables ingénieurs dont la France puisse s'enorgueillir. Toutes les opérations qu'on est obligé de faire avant d'employer ce niveau dont l'usage est aujourd'hui très-répandu, parce qu'il dispense d'avoir une bonne vue, et qu'il permet de faire de grandes stations, y sont indiquées. L'auteur a cherché à rendre ce niveau plus simple et moins coûteux, et il propose deux manières de parvenir à ce but, en accompagnant toujours ses descriptions des opérations nécessaires pour se servir avec succès de ces instrumens. Ce chapitre est terminé par la *description d'un niveau à bulle d'air et à deux lunettes*, et par celle des *niveaux à perpendicule*.

Le chapitre troisième nous enseigne la *Pratique du Nivellement*, qui se divise en *simple* et en *composé*. Il est terminé par deux problèmes dont la solution aplanit toutes les difficultés qui pourroient embarrasser une main peu exercée; mais l'auteur les fait précéder de quelques observations importantes pour celui qui est chargé d'un nivellement. Il recommande surtout d'avoir un soin extrême de son niveau, parce que si les opérations se font loin de Paris et dans un département où l'on ne trouve aucun ouvrier en état de le réparer, il faut le renvoyer

à la capitale, et perdre beaucoup de temps en attendant son retour. « On m'a assuré, dit-il, que le Gouvernement avoit le projet d'appeler de chaque département, tous les deux ans, à Paris, deux ouvriers en horlogerie ou en serrurerie, très-adroits, qui iroient travailler, pendant cet espace de temps, chez un habile ingénieur en instrumens, qui leur enseigneroit le mécanisme des différens instrumens de mathématiques, et leur apprendroit à les réparer; ils s'en retourneroient ensuite dans leurs foyers. Lorsqu'un niveau à bulle d'air, un cercle répétiteur, ou tout autre instrument de mathématiques, auroient besoin de quelque réparation, ils seroient en état de la faire. Tous les ingénieurs doivent désirer que ce projet, vraiment utile, soit exécuté le plutôt possible. » Il le sera sans doute. Une paix bienfaisante et glorieuse, qui, selon toutes les probabilités, doit être de longue durée, va r'ouvrir tous les canaux de l'industrie et donner une nouvelle vie aux arts. Le génie vaste auquel nous avons confié nos hautes destinées, saura conserver au peuple Français cette antique gloire que la culture des sciences, des lettres et des arts lui avoit acquise dans les deux derniers siècles. L'auteur a eu raison de prendre pour épigraphe ces mots de Juvénal : *Nunc utile multis.* On peut dire en effet, avec Joad :

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?

Le quatrième chapitre est consacré à la description des *clitomètres* ou *niveaux de pente*, et à la solution de six problèmes, qui facilitent l'usage de cet instrument ingénieux, que l'on doit aussi à M. de Chézy, et qui coûte dans ce moment, à Paris, 200 francs.

Ces quatre chapitres sont suivis d'un *Vocabulaire*

explicatif de quelques expressions employées dans cet ouvrage ; d'une Table des Matières, et d'un Supplément qui contient la description d'un nouveau niveau d'eau, inventé à Turin par M. Ignace Michelotti, ingénieur en chef des irrigations de cette ville, et auquel notre auteur propose de faire quelques changemens.

Cet essai nous a paru rédigé avec soin et avec clarté par un homme de l'art, qui a soumis à une longue expérience tous les procédés qu'il indique. Il prépare un grand travail, dont celui-ci n'est que l'esquisse : nous l'invitons à le publier, parce que les ouvrages didactiques, quelque partie des sciences humaines qu'ils aient pour objet, demandent une marche méthodique toujours sûre et toujours constante, et que notre auteur la suit scrupuleusement. Une note mise au bas de sa préface nous fait connoître que sa modestie égale son savoir. « Quoique » né en France, dit-il, et élevé à Paris, j'ai été si » long-temps absent de ma patrie, et j'ai d'ailleurs » écrit cet essai si rapidement, que je prie le lec- « de n'être pas sévère sur mon style, et de juger *res* » *non verba.* » L'auteur n'a pas besoin de l'indulgence qu'il réclame. Son style est simple, correct, naturel, et c'est celui qu'il faut employer dans des ouvrages de cette espèce.

Les planches sont gravées avec un soin et une netteté qui font un très-grand honneur à l'artiste qui en a été chargé. Quant au texte, sorti de l'imprimerie de Delance, on sait que cet estimable imprimeur a pris depuis long-temps sa place parmi ceux qui se distinguent par de belles éditions de bons livres, et que son honnêteté et sa probité égalent son zèle pour les progrès de son art.

CHARDON DE LA ROCHETTE.

Histoire naturelle.

Dictionnaire des Sciences naturelles, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés, soit en eux-mêmes d'après l'état actuel de nos connoissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts; suivi d'une biographie des plus célèbres naturalistes : ouvrage destiné aux médecins, aux agriculteurs, aux manufacturiers, aux artistes, aux commerçans, et à tous ceux qui ont intérêt à connoître les productions de la nature, leurs caractères génériques et spécifiques, leur lieu natal, leurs propriétés et leurs usages; par plusieurs professeurs du Muséum d'histoire naturelle et des autres Écoles principales de Paris. IIIe. livraison, composée des volumes 4 et 5. Prix de ces deux volumes, 12 fr., et 15 fr. franc de port pour les départemens. — Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, libraires, rue de Seine, grand hôtel Larochefoucault.

Minéralogie.

Journal des Mines, ou *Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent; par* MM. Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin, Baillet, Brochant, Fremery et Collet-Descostils, publié par le conseil des mines de l'empire français, prairial an XIII, n°. 105 — A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 17.

On trouve dans ce numéro les mémoires suivans : *Du picotage et du curelage des puits dans les houillières d'Anzin;* par J. F. Daubuisson. — *Expériences*

sur la fusibilité de divers mélanges des substances minérales simples que l'on emploie le plus ordinairement en métallurgie ; par Lampadius. — *Sur le rhodium et le palladium ;* par M. Collet-Descostils, ingénieur des mines. — *Notice de M. Mohs sur la montagne appelée* Ringe-Kühle, *dans la Hesse, accompagnée de notes de M. Daubuisson.* — *Analyse d'un carbonate de fer cristallisé ;* par Chr. Fr. Bucholz. — *Observations chymiques sur le fer spathique ;* par M. Collet-Descotils. — *Extrait d'une lettre de M. Heim à* M. Blumenbach, *sur des graines trouvées dans des bois bituminisés.* — *Aux rédacteurs du Journal des Mines, sur* l'Analyse de la mine de fer spathique ; par M. Thenard.

Botanique.

Novæ Hollandiæ plantarum specimen ; auctore J. J. Labillardière, *Instituti nationalis socio. Fascicul.* 11 et 12. — Parisiis, ex typographiâ dominæ *Huzard.* 1804, in-4°. Pretium cujusvis fasciculi cum tabulis decem æneis, octo fr.

Le premier de ces deux fascicules fait suite aux plantes de la pentandrie. On y trouve *Eryngium vesiculosum ; Azorella lanceolata ; Azorella ovata ; Azorella compressa ; Scandix glochidiata ; Apium prostratum ; Stackhousia monogyna ; Drosera binata ; Drosera spatulata ; Drosera peltata.*

Le second, composé de dix planches, comme le précédent, offre la sixième classe de plantes du système Linnéen l'hexandrie. Les noms de ces plantes sont *Borya nitida ; Hypoxis hygrometrica ; Ornithogalum dichotomum ; Ornithogalum triandrum ; Aletris punicea ; Anopterus glandulosa ; Loranthus floribunda ; Frankenia tetrapetala ;*

Gahnia psittacorum; *Gahnia trifida*; *Ehrharta distichophylla*; *Ehrharta stipoides*; *Lomandra longifolia*; *Lomandra rigida*; *Campymma linearis*; la *Tetratheca pilosa* et la *Tetratheca glandulosa*, qui terminent ce fascicule, appartiennent à l'octandrie.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature par Jaumes Saint-Hilaire, *collaborateur de M. de Jussieu pour le Dictionnaire des Sciences naturelles.* VIIe. et VIIIe. livraisons (1).

Ces deux livraisons sont exécutées avec le même soin que les précédentes. On pourra facilement étudier la botanique au moyen de cette collection qui manquoit en France; car l'ouvrage de Bulliard, d'ailleurs fort intéressant, ne contient aucune description détaillée, et surtout les parties de la fleur et du fruit, si essentielles dans les caractères botaniques, ont été entièrement négligées. Dans celui que nous annonçons, au contraire, le calyce, la corolle, les étamines, le pistil, le fruit, etc., ont été analysés et présentés de la manière la plus convenable, pour faire ressortir le caractère du genre et de l'espèce. Les descriptions en outre, accompagnées

(1) La totalité de cet ouvrage sera de cinquante livraisons, pour lesquels on souscrit à raison de 7 fr. 50 cent. pour chacune d'elles sur papier Jésus, format in-8°., et de 15 fr. sur papier vélin, format in-4°. Les livraisons seront rendues franches de port à Paris, comme dans les départemens.

A dater du mois de mai prochain, la souscription sera fermée, et les prix seront augmentés. Jusqu'à cette époque on peut devenir souscripteur, en envoyant son adresse à l'auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n°. 19.

de bonnes figures, familiarisent avec le langage de la science. Ainsi, par exemple, celui qui ne connoîtroit pas un pistil, une baie, une capsule, etc., dont on parle dans la description, n'a qu'à jeter les yeux sur la planche, il en verra aussitôt une image qui suppléera à toutes les explications qu'on pourroit lui donner. Il en sera de même pour toutes les autres parties de la fleur et de la plante.

Ces deux livraisons contiennent le *dictamne fraxinelle*, la *campanule raiponcée*, la *fumeterre commune*, le *chevrefeuille des jardins*, la *benoite officinale*, la *sauge officinale*, la *digitale pourpre*, la *millefeuille commune*, la *coquelourde des jardins*, la *millefeuille à éternuer*, la *clematite bleue*, et le *periploca des jardins*.

Chymie.

Annales de Chymie, rédigées par MM. Guyton, Monge, Berthollet, Fourcroy, Adet, Hassenfratz, Vauquelin, Prieur, Chaptal, Parmentier, Déyeux, Bouillon-la-Grange, Collet-Descostils, Séguin. Chez *Bernard*, libraire de l'École Polytechnique et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, n°. 25. Tome LVI.

La simple nomenclature des articles renfermés dans ce volume, suffit pour donner une juste idée de l'application constante des collaborateurs à former de ce recueil l'histoire complète des progrès de la chymie, et à tenir les souscripteurs au courant, non-seulement de leurs propres travaux, mais de tout ce que l'art chymique offre d'intéressant en France et chez l'étranger.

On y remarquera surtout des observations très-curieuses, communiquées par M. Haussman, sur *les*

différens degrés d'oxydation et leur influence dans la teinture; des expériences de MM. Humboldt et Gay-lussac, sur *la torpille;* l'*analyse de la glu*, par M. Bouillon-la-Grange; un extrait fort étendu des nouvelles recherches de MM. Fourcroy et Vauquelin, sur l'*action de l'acide nitrique*, sur les *matières animales;* l'*observation d'un méphitisme produit par la rancidité de l'huile;* un mémoire de M. Thenard sur l'*oxydation des métaux*; trois articles sur la découverte annoncée par M. Pacchiani, *de la composition de l'acide muriatique;* l'extrait d'un mémoire de MM. Fourcroy et Vauquelin sur le *guano;* des expériences sur le *gaz acide d'azote*, et un essai sur la *vinification*, par M. Dispan; des observations de M. Déyeux sur les *eaux distillées des plantes inodores;* une *analyse de la mine de fer blanche*, par M. Drapier; enfin plusieurs articles tirés des journaux étrangers sur la *décomposition du sulfate de barite; la nature du tannin, son usage comme médicament; la réduction de l'urane; l'acide formique*, etc., etc., etc.

Ce volume fera d'autant plus de plaisir aux amis des sciences, qu'il promet des travaux fort intéressans. Cette science est aujourd'hui essentiellement liée à toutes les branches de la physique, et surtout à la science de l'art de guérir.

L'éditeur annonce que la *Table des matières*, depuis le 30e. volume jusqu'au 60e., paroîtra avec le 61e. vol.

Cette collection sera une histoire fidèle et non interrompue des progrès de l'esprit humain, dans les sciences, au 19e. siècle. Elle justifie la supériorité de la chymie pneumatique française. Le prix des 57 volumes est de 200 fr., compris la *première Table des matières.*

L'abonnement

L'abonnement, franc de port, est de 21 fr. par an pour les départemens, et de 24 fr. pour l'étranger.

Agriculture.

L'Ami des Cultivateurs, ou *Moyens simples et mis à la portée de tous les Propriétaires, Fermiers, Laboureurs, Vignerons, etc., de tirer le meilleur parti des biens de campagne de toute espèce; avec tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour faire valoir avantageusement un domaine en bétail, volailles, grains, vins, foins, bois, étangs et autres productions utiles, et de tirer un parti quelconque de tous les terrains, avec le traitement des maladies du bétail, la manière de faire prospérer les abeilles et les vers à soie; avec des gravures en taille-douce;* par P. G. Poinsot, de la Société d'Émulation et de celle d'Agriculture de Lausanne, auteur de l'*Ami des Jardiniers*.

Cura sit.....
Et quid quæque ferat regio, et quid quæque recuset.
Virg. Géorg.

Du bon cultivateur le climat est le guide:
Tel sol refuse un plant dont un autre est avide.

2 gros vol. in-8°. Prix, 10 fr., et 13 fr. franc de port. — A Paris, chez *Schoell* et compagnie, rue de Seine, n°. 12. 1806.

Depuis le *Théâtre d'Agriculture* du célèbre Olivier de Serres, et à l'exception du *Cours d'Agriculture* rédigé par l'*abbé* Rosier, il n'a point encore paru d'ouvrage plus complet et plus classique que celui de M. Poinsot. Les deux premiers ne peuvent être lus et médités que par des savans ou des éco-

nomistes, l'un par rapport à son style suranné, et l'autre, pour les différens systèmes qui embarrassent beaucoup d'articles. Lorsqu'on veut être entendu du peuple, il faut lui parler un langage intelligible. En agriculture, comme en toute autre chose, le peuple a des préjugés ; mais on ne les détruit point par de vaines déclamations. Pour les lui faire oublier, on doit, en se mettant à sa portée, lui proposer des moyens faciles et peu onéreux ; car une méthode ne lui paroîtra bonne, qu'autant qu'elle changera peu de chose à la sienne, et qu'il pourra en hasarder et en supporter la dépense. Il ne s'agit donc pas ici d'innover, mais de perfectionner, d'offrir et d'accréditer des procédés plus commodes et plus profitables. Pénétré de ces vérités, instruit d'ailleurs combien le temps est précieux aux cultivateurs, pour lesquels seuls il écrit, M. Poinsot se garde bien de les amuser et de les arrêter par le récit de détails minutieux, de méthodes purement théoriques et incertaines, ou par l'exposition de moyens impraticables ; il leur parle, au contraire, familièrement de tout ce qui peut les intéresser pour faire valoir, à moins de frais possible, un domaine ou une métairie.

L'ouvrage est divisé en plusieurs parties. La première traite *de la métairie et des bâtimens nécessaires pour loger le fermier, son bétail et ses récoltes ;* la seconde, *des outils et des instrumens convenables pour l'agriculture ;* la troisième, *du bétail gros et menu ; de la manière de l'élever, de le nourrir, de le soigner, et des moyens de le guérir dans ses maladies ;* la quatrième, *des volailles de toute espèce, de leur éducation et de la manière de les engraisser*, etc. ; la cinquième, *de la manière d'élever et de soigner les abeilles et les vers à soie, et de tirer partie de leurs productions.* Tel est le contenu du premier volume, dans

lequel l'auteur ne s'occupe que de l'intérieur de la métairie. Il détaille dans le second tous les travaux que nécessite l'exploitation du dehors. Ainsi la sixième partie traite *des différentes espèces de terres et des engrais et amendemens des animaux, des végétaux et des minéraux;* la septième, *des labours et des diverses espèces de culture;* la huitième, *des grains et autres productions qui servent à la nourriture de l'homme et du bétail, avec la manière de les cultiver, de les récolter et de les conserver;* la neuvième, *des plantes qui donnent la filasse, de celles à graines huileuses, et de celles dont les principales productions se trouvent sous la terre, telles que les raves, les pommes de terre, etc.;* la dixième, *des prairies tant naturelles qu'artificielles, avec la manière de récolter les foins et de les conserver en bon état;* la onzième, *de la culture des vignes selon la pratique des meilleurs vignobles, avec la manière de faire les vins, l'eau-de-vie et le vinaigre.* On a joint à cette partie ce qui concerne le cidre, le poiré et la bierre. La douzième, *de la culture des oliviers, noyers, châtaigniers, hêtres, avec la manière de faire l'huile d'olives;* la treizième, *des bois ou forêts, des taillis, des haies ou autres plantations utiles;* enfin la quatorzième, *des étangs, des viviers, et de la manière de tirer parti des terrains marécageux ou aquatiques.* Cette division paroîtra sans doute extrêmement simple et méthodique : le style ne l'est pas moins. Dans tout ce que l'auteur se permet d'exposer et de rapporter, il ne se borne point à des préceptes appuyés d'observations locales ou partielles, il a eu l'attention de s'accommoder le plus souvent à l'habitude et à la manière des différens climats; *car*, dit-il fort sagement, *il faut respecter les anciens usages, lorsqu'ils sont réfléchis et qu'ils sont couronnés d'un succès constant.* Au reste,

jamais ouvrage ne remplit mieux son titre. Un bon livre ne meurt point; on y revient toujours. Aussi garantissons-nous à M. Poinsot les suffrages des contemporains et de la postérité. Les cultivateurs de tous les temps l'honoreront comme leur véritable ami.

M. Poinsot s'est déjà fait avantageusement connoître par l'*Ami des Jardiniers* (1) et par l'*Ami des malades de la campagne* (2). J. L. G.

Recueil-pratique d'économie rurale et domestique; par madame Gacon-Dufour, de plusieurs Sociétés d'agriculture et littéraires. 1 vol. in-12 de 300 pag., troisième édition, avec une planche gravée en taille-douce. Prix, 2 fr. 45 cent. broché, pris à Paris, et 3 fr. par la poste, franc de port. — A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23. On affranchit l'argent et la lettre d'avis.

L'auteur prévient que cette troisième édition n'a subi aucune augmentation, aucun changement, et qu'elle est aussi complète que la seconde. Cet ouvrage mérite le succès dont il jouit. On en trouve peu, en effet, d'une aussi petite étendue, qui renferme tant de bonnes choses et tant de principes excellens en agriculture.

(1) Deux volumes in-8°. Prix, 12 fr. et 15 fr. franc de port.

(2) Un volume in-12. Prix, 1 fr. 20 cent. et 1 fr. 50 cent. franc de port. Ces deux ouvrages se trouvent également chez *Levrault, Schoell* et compagnie.

Médecine.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. Corvisart, premier médecin de l'Empereur; Le Roux, médecin ordinaire de S. A. I. le prince Louis; et Boyer, premier chirurgien de l'Empereur, tous trois professeurs à l'Ecole de médecine de Paris. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, n°. 20, et *Méquignon*, l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine, n°s. 3 et 9. *Janvier* 1806.

Ce numéro se compose des mémoires et extraits suivans : *Recherches sur une maladie particulière qui a régné à Genève en 1805;* par M. Aud. Matthey. — *Sur le Diagnostic de quelques maladies organiques du cœur ;* par M. Renauldin. — *Observation sur un Tétanos survenu le douzième jour d'une blessure, et guéri par les mercuriaux, après avoir résisté à tous les autres moyens ;* par M. Renault. — *Mémoire à consulter sur une maladie originelle, consistant en un état variqueux et anévrismatique d'une grande partie de la conque de l'oreille et du cuir chevelu de la région pariétale gauche ;* par M. Tartra. — *Observation sur une conformation vicieuse ;* par M. Lullier. — *Observations sur les fumigations de gaz acide muriatique oxygéné ;* par E. Bonatos. — *Essai historique et littéraire sur la médecine des Arabes ;* par P. J. Amoreux. — *Nouvelle Orthopédie*, ou *Précis sur les difformités que l'on peut prévenir ou corriger dans les enfans ;* par P. F. F. Desbordeaux. — *Suite à l'indication des principaux ouvrages sur la fièvre jaune ;* extrait par le D^r. Louis Valentin. — *Sur la Fièvre jaune ;* par le D^r. Kitterling. — *Philosophie chymique ;* par M. Fourcroy. — *Système des Plantes, contenant les classes,*

ordres, genres et espèces, les caractères naturels et essentiels des genres, les phrases caractéristiques des espèces, etc.; par M. J. P. Mouton-Fontenille.

Beaux-Arts.

Ex Plutarchi Operibus excerpta quæ ad artes spectant collegit, in capita digessit, interpretatione latina et adnotatione instruxit I. F. Facius. Lipsiæ, 1805. In-12.

Après Pline et Pausanias, Plutarque est un des écrivains qui ont laissé le plus de notions sur l'art chez les anciens. Les commentateurs n'ont pas toujours pris la peine d'éclaircir les passages qui y sont relatifs. La plupart se sont appesantis sur les points de critique littéraire ou grammaticale, sans penser que tout ce qui a rapport aux arts, tient autant à l'histoire des mœurs et des usages, qu'à celle de la langue. Pour tout homme qui a l'esprit cultivé et qui désire lire avec fruit, il est aussi curieux qu'agréable de pouvoir, à l'aide d'explications lumineuses, s'initier en quelque sorte dans les secrets des anciens, saisir l'origine de leurs inventions et de leurs découvertes, en suivre la marche et les progrès, les comparer à celles des modernes, et s'établir ainsi juge entre les uns et les autres. Mais ce qui n'est que pur agrément pour un homme du monde instruit, devient une étude nécessaire à ceux qui se consacrent à l'enseignement, et surtout à l'historien et à l'antiquaire. Ainsi, sans la connoissance des procédés des arts, comme sans celle des mots qui en donnent les détails, comment examiner, expliquer, d'une manière convenable et satisfaisante, les monumens en tout genre qui nous restent.

M. Facius a rédigé son recueil par chapitres, division la plus naturelle et la plus méthodique pour cette espèce de travail. Il devoit commencer par choisir les passages qui donnent une idée des arts, de leur nature, de leur noblesse et de leur influence sous le règne d'un homme de génie; c'est l'objet du premier chapitre. Le second indique les différentes matières employées dans les ouvrages de l'art, et les mots techniques usités pour désigner le genre de chaque artiste. On lit dans les annotations sur ce chapitre, que *les anciens rendoient l'ivoire ductile et flexible comme l'or*, et que, *pour cela, ils se servoient d'une espèce de bière appelée* Zythum, *qu'on a cru être du vin fait avec de l'orge, dans lequel ils laissoient tremper l'ivoire :* ils y mêloient sans doute quelque dissolvant. Tout ce qui est du ressort de la *Plastique* est exposé dans le troisième chapitre. Le quatrième est consacré à rappeler les diverses représentations des *Divinités ægyptiennes*. L'auteur en rapporte quelques-unes fort singulières : on voyoit à Hermopolis, Typhon sous la figure d'un Hippopotame, sur le dos duquel un épervier luttoit contre un serpent; et à Saïs, dans le vestibule du temple de Mercure, différens bas-reliefs représentoient Osiris enfant, vieillard, épervier, poisson, enfin hippopotame.

Les plus célèbres statuaires et *leurs ouvrages* sont indiqués dans le cinquième chapitre. A l'occasion de la *Jocaste* de Silanion, M. Facius observe qu'il avoit eu le talent de répandre sur son visage la pâleur de la mort; et, d'après Beckmann, que probablement il avoit imaginé pour cela un alliage particulier. Il est fâcheux que les auteurs anciens, en parlant des ouvrages de l'art, aient mis si peu de

soin à transmettre à la postérité les procédés d'un aussi grand effet.

Les *statues des Dieux* et *des Héros* font l'objet du sixième chapitre. Un passage mentionne celle d'Apollon qui avoit un coq sur la main, sans doute comme dieu du jour. On ne connoît point encore, dit M. Facius, de monument semblable. Un autre fort singulier représentoit Jupiter sans oreilles; allégorie qu'il seroit difficile d'expliquer.

Le septième a rapport aux statues des Rois et des Hommes illustres. Sardanapale étoit représenté se faisant à lui-même un signe d'insulte et de reproche, avec une inscription, dont voici le sens : *Mange, bois, réjouis-toi : le reste n'est rien*, langage qui convient parfaitement au portrait que nous en ont laissé les historiens. On lit plusieurs inscriptions de cette espèce dans Athénée.

Le huitième contient la description de divers colosses, et le neuvième, celle de plusieurs statuettes ou simulacres, et d'autres représentations.

Le dixième rappelle toutes les petites images exécutées en or, soit à l'honneur des divinités et des personnages distingués, soit même à celui des courtisanes; car plusieurs écrivains parlent de celle de la fameuse Phryné. Les Princes, les Rois étoient quelquefois représentés à moitié corps jusqu'au nombril; ces sortes de figures s'appeloient chez les Grecs προτομαὶ, mot par lequel nous désignons les *bustes*.

Il est question, dans le onzième chapitre, des boucliers et des vases ciselés, chargés de bas-reliefs très-saillans. M. Facius remarque, à l'occasion du bouclier d'Ulysse, qu'il portoit un dauphin. Il cite aussi celui d'Idoménée, qui avoit pour devise un coq;

celui de Ménélas offroit une figure de dragon ; celui d'Aristomène, une aigle aux ailes étendues ; enfin celui d'Alcibiade, un amour.

Le douzième traite de la Glyptique et des différens ouvrages qu'elle a produits, pour des anneaux, des cachets, etc. etc.

On trouve, dans les treizième, quatorzième et quinzième tout ce qui a rapport à la peinture ; ainsi que les noms des peintres les plus célèbres, leurs principaux ouvrages, et l'exposition de divers sujets, exécutés par des artistes inconnus. Il est constant que dans l'antiquité la Grèce seule produisit des peintres habiles ; et M. Facius nous apprend, d'après Strabon, que Sicyone eut une école long-temps célèbre, et que les trois genres dominans, et les plus estimés chez les Grecs, furent l'*Ionique*, le *Sicyonien* et l'*Attique*.

Tout ce qui concerne l'Architecture et les ouvrages qui tiennent à ce genre, est rapporté dans les seizième et dix-septième chapitres.

Le dix-huitième parle des artistes des différentes espèces.

Le dix-neuvième renferme des mélanges sur les différens ouvrages de l'art.

Enfin, le vingtième et dernier traite de diverses sortes de monnoies grecques et de leurs types.

M. Facius ne s'est pas borné à traduire les passages propres à enrichir son recueil ; il a joint à chacun des chapitres des notes historiques, critiques ou grammaticales ; et, suivant l'occasion, il confère les passages de Plutarque avec ceux des anciens auteurs qui y sont relatifs, ou bien y renvoie le lecteur.

Ce travail est plein d'érudition, et prouve dans l'auteur une profonde connoissance de la littérature

grecque et des antiquités. On doit donc regarder le livre de M. Facius, comme un *compendium* également agréable et nécessaire pour l'Archæologue ou l'Antiquaire, et pour l'amateur de la langue grecque.

M. Facius a bien voulu me dédier cet ouvrage; je le prie de recevoir ici mes remercîmens pour cette marque d'estime, toujours flatteuse et honorable de la part d'un savant aussi distingué.

A. L. M.

Manuel du Muséum français, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau, indiqué au trait par une gravure à l'eau forte, tous classés par école et par œuvre des grands maîtres; par F. E. T. M. D. L. I. N. Cinquième et septième livraisons, contenant l'œuvre de *Lebrun* et de *Vernet*, école française; sixième livraison, œuvre de *Van Ostade*, de *Gerard Dow*, de *Van Dyk*, école flamande; et huitième, renfermant l'œuvre du *Titien*, école vénitienne, in-8°. — A Paris, chez *Treuttel* et *Wurtz*, libraires, rue de Lille, n°. 703.

Nous avons fait connoître successivement, et à mesure qu'elles ont paru, les quatre premières livraisons (1), qui offrent l'œuvre du *Poussin*, du *Dominiquin* et de *Spada*, de *Rubens*, de *Raphaël*. En annonçant, pour la première fois, ce Recueil important, nous avons loué l'auteur du texte pour le charme de son style, et pour sa parfaite connoissance de l'art. Mais nous avons observé que pour ajouter à l'intérêt de l'ouvrage, il auroit dû donner l'histoire de chaque

(1) Voy. *Magasin Encyclopédique*, VIIIe. année, tom. II, p. 430; tom. IV, p. 281; tom. VI, p. 429; et IXe. année. tom. III, p. 425.

tableau, relative à celle de l'art seulement, et indiquer surtout les gravures qui ont été faites de chaque sujet. Ce Manuel ne sera pas plus recherché que beaucoup d'autres descriptions du Muséum, pour les planches qui sont plus ou moins bien exécutées, mais il doit l'être par tout le monde pour les principes de goût dont il est rempli. Les artistes et les amateurs pourront toujours en faire usage comme d'un guide sûr.

Des quatre livraisons que nous annonçons ici, la cinquième et la sixième se paient 9 liv.; la septième, 7 liv. 10 s., et la huitième, 6 liv. Cette différence de prix vient et de l'étendue du texte, et du plus ou moins grand nombre de planches dont chacune est accompagnée. J. L. G.

Architecture.

Paris et ses monumens, mesurés, dessinés et gravés par Baltard, *architecte, avec des descriptions historiques par M.* Amaury-Duval; ouvrage dédié à S. M. l'Empereur Napoléon Ier. — A Paris, chez l'auteur, rue du Bacq, près celle de Varennes, n°. 637.

Nous avons annoncé dans le temps le prospectus de ce grand ouvrage, spécialement encouragé par le Gouvernement. Il est consacré à retracer et à sauver, en quelque sorte, des injures du temps les monumens que renferme une des premières villes du monde. M. Baltard a jugé à propos de commencer par le Louvre. Il en donne le plan général, les différentes vues, et les détails exécutés sur trente planches dans les plus exactes proportions; et ce qui ajoute à leur mérite, c'est un burin tout à la fois pur, ferme et facile. On trouvera peut-être étonnant que M. Bal-

tard, instruit de la volonté du Gouvernement de restaurer et terminer cet édifice, n'ait pas attendu son entier achèvement pour en publier les gravures; mais cette objection devient à peu près inutile, puisque chaque partie se continuant sur l'ancien plan, on a l'idée et l'on ne perdra rien de ce qui doit y être ajouté. A la vérité, il n'en sera pas de même des sculptures nouvelles dont on l'embellit; un supplément deviendra donc nécessaire.

Tout ce que l'on sait de l'origine du Louvre, de sa construction sous Philippe-Auguste, des augmentations qu'y firent ses successeurs, et spécialement Charles V; sa reconstruction sous François Ier.; les changemens et les améliorations qu'a éprouvés cet édifice sous Louis XIV. Ce qu'on lit des différends et des événemens qui eurent lieu à l'occasion du chevalier Bernin, de Claude Perrault, de Mansard, de Le Brun, l'auteur dit l'avoir tiré de manuscrits très-précieux de M. de Cantelou, maître-d'hôtel du roi.

Dans sa notice sur le Louvre, M. Amaury-Duval auroit peut-être dû se borner uniquement au matériel et aux arts, c'est-à-dire au plan, à sa construction, à ses embellissemens, sans en négliger toutefois la partie historique. L'auteur a bien assez de talens et de ressource dans l'esprit pour avoir pu peindre avec énergie et d'un trait l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy, sans en répéter le récit déjà fait tant de fois.

Dans la description d'un édifice aussi ancien que le Louvre, et auquel tant de mains ont travaillé, nous croyons qu'on ne devoit rien omettre de ce qui a pu en faire partie comme ornement. En parlant de la grosse tour, M. Amaury-Duval n'a pas jugé à propos de rappeler que, sur le pignon du pont-levis,

étoit la figure de Charles V, tenant un sceptre, sculptée par *Jean de Saint-Romain.* Il auroit peut-être aussi dû nommer *Ponce Cliquin* comme l'inventeur de la machine ingénieuse qui a servi à élever et placer la cymaise énorme du fronton de la colonnade.

M. Amaury-Duval a fait connoître la grande médaille qui offre le plan du chevalier Bernin, et qui, en 1665, fût déposée dans les fondations; il en existe encore une autre plus petite frappée en 1667, d'après le dessin de la fameuse colonnade, dont elle porte le plan, avec la même inscription que la précédente. Toutes deux sont au cabinet de la Bibliothéque impériale.

Pour un ouvrage comme celui de M. Baltard, un plan du Louvre tel qu'il étoit sous Philippe-Auguste devenoit très-important; mais l'auteur du texte nous prévient, dans une note, que toutes les recherches à cet égard ont été infructueuses, et que le plan du Louvre qui forme la vignette du second paragraphe, est tiré d'un ancien tableau votif, au fond duquel étoit ce plan au temps de Philippe-Auguste, c'est-à-dire au commencement du 13e. siècle. Il paroît malgré tout qu'on ne l'a adopté que par conjecture; car rien n'en garantit l'authenticité. M. Duval n'a pas jugé à propos de mentionner le plan de Paris en relief, levé par Mérian en 1620. Ce plan, ou du moins son dessin, auroit donné l'état du Louvre sous Louis XIII; mais probablement il n'en est rien resté.

L'achèvement du Louvre a été souvent un objet de discussion, et différentes opinions ont été produites à cet égard. Dans ses considérations sur l'état actuel du palais et sur les nouveaux projets mis en avant pour le terminer, l'auteur auroit pu rappeler les mémoires déjà publiés sur cette question, et notamment ceux de M. de B... Ils sont imprimés à la suite

de son *Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture;* 1752. On y a joint des stances de Voltaire sur le Louvre, qu'on retrouve au tom. XIII, p. 306.

A la notice du Louvre on a cru devoir ajouter quelques éclaircissemens sur ses environs, c'est-à-dire, sur le quai de l'Ecole, sur les rues du Coq, du Champ-Fleury, de Froidmanteau, prises sur le terrein qui en dépendoit anciennement. Le peu de notes qui accompagnent le texte, ont été rejetées à la fin du volume, à la suite des planches et de leur explication. Il auroit été beaucoup plus naturel, ce semble, et plus commode de les placer au bas de la page correspondante, ou immédiatement après le texte.

Ces légères observations ont plutôt pour objet de servir de supplément à cette intéressante notice, que d'en faire la critique. La réputation littéraire de M. Amaury-Duval est avantageusement établie; elle repose sur des ouvrages véritablement importans, qui lui ont mérité plusieurs palmes académiques. Cette notice est bien écrite, et ne peut qu'ajouter à l'opinion qu'il a donnée de son talent.

J. L. G.

PEINTURE.

GALERIE de RUBENS, dite *du Luxembourg, faisant suite aux Galeries du Palais-Royal et de Florence.* On souscrit à Paris, chez *Desève*, dessinateur et graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, au coin de celle du faubourg Saint-Jacques, n°. 1; et *Detervile*, libraire, rue du Battoir, n°. 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

On distinguera toujours cet ouvrage parmi ceux que, depuis plusieurs années, l'on consacre aux arts,

sous le titre de *Galerie*. La gravure est recommandable par la finesse et la correction du burin. S'il est téméraire d'avoir osé traduire Rubens, il devient honorable de l'avoir fait avec quelque succès.

Cette livraison contient deux estampes : l'une offre le portrait de *Jeanne d'Autriche, femme de François II ;* et l'autre, l'*éducation de la Reine.*

Nous répéterons ce que nous avons déjà dit (1), en annonçant ce superbe recueil. Pour ces sortes d'ouvrages, des notices sur les principaux personnages qui figurent dans une suite de tableaux, ne suffisent pas. On devroit y trouver encore, non pas seulement l'historique d'une composition entière, mais encore un aperçu sur le talent et la manière du peintre, et surtout l'explication détaillée de chaque sujet ou estampe, qui, sans cela, restera toujours une énigme pour bien des gens ; car ici Rubens a souvent employé l'allégorie. Ce défaut essentiel ne peut pas être racheté dans le texte, ni par l'exactitude des faits historiques, ni par la pureté du style.

J. L. G.

Musique.

L'Art de connoître et de désigner le pouls par les notes de musique, et de guérir, par le moyen de la musique, la mélancolie et le tarentisme ; accompagné de 198 observations, tirées tant de l'histoire que des annales de la médecine, qui constatent l'efficacité de la musique, non-seulement sur le corps, mais sur l'âme, dans l'état de santé ainsi que dans celui de maladie, etc. ; par J. P. Buc'hoz, docteur-médecin. Premier Opuscule concernant le genre humain et la médecine. A Paris, chez ma-

(1) *Suprà*, ann. 1805, t. V, p. 445.

dame *Buc'hoz*, rue de l'Ecole de médecine, n°. 20. 1806. In-8°. de 63 pag. Prix, 1 fr. 75 cent.

Le Mot et la Chose, sujet donné ; deux romances dédiées à madame Eléonore de Labouïsse; *paroles de M. Auguste* de Labouisse; *musique de* Monsigny. Au grand magasin de musique, boulevart Montmartre. Prix, 1 fr. 25 cent. chaque.

Ces deux romances sont très-agréables. Un avocat célèbre a déjà traité ce sujet; mais son badinage renferme quelques paradoxes, sur lesquels il n'a sûrement pas consulté le goût des femmes. Dans ce petit ouvrage, la plaisanterie, quoique vive, n'offre rien d'indécent.

Les deux airs sont charmans : le refrein du premier est très-dramatique, mais le second a plus de grâce, de finesse et de vivacité. E. A. F.

Voyages.

* *Voyages dans l'Asie mineure et en Grèce, faits aux dépens de la Société de Dilettanti, dans les années 1765 et 1766, par le D^r^. Richard* Chandler, *membre du Collége de la Magdeleine et de la Société des Antiquaires à Londres ; traduits de l'anglais, et accompagnés de notes géographiques, historiques et critiques ; par MM. J. P.* Servois *et* Barbié du Bocage; *avec deux cartes et un plan de la ville d'Athènes.* A Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, quai des Augustins, et *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille. 1806. 3 volumes in-8°. Prix, 18 fr.

Histoire.

Histoire.

* ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ ἑλληνικῆς βιβλιοθήκης, περιεχων Κλαυδιου Αιλιανου την ποικιλην ἱστοριαν, Ηρακλειδου τϱ Ποντικου, Νικολαου του Δαμασκηνϱ, τα σωζομενα. Οἷς προσετέθησαν καὶ βραχεῖαι σημειώσεις, καὶ Στοχασμοὶ αὐτοσχέδιοι περὶ τῆς Ἑλληνικῆς παιδείας καὶ γλώσσης. Φιλοτίμῳ δαπανῃ των Αδελφων Σωσιμαδων, παιδείας ἕνεκα τῶν τὴν Ἑλλαδα φωνὴν διδασκομένων Ἑλλήνων. Εν Παρισιοις, εκ της τυπογραφιας Φιρμινου Διδοτου. ΑΩΕ.

* *Recherches asiatiques*, ou *Mémoires de la Société établie au Bengale pour faire des recherches sur l'histoire et les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie; traduits de l'anglais par A.* Labaume; *revus et augmentés de notes, pour la partie orientale, philologique et historique, par M.* Langlès, *membre de l'Institut, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothéque impériale; et pour la partie des sciences exactes et naturelles, par MM.* Cuvier, Delambre, Lamarck *et* Olivier, *membres de l'Institut, etc.* Tom. I et II. In-4°. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n°. 17.

Le Nepos français, ou *Notices historiques sur les Généraux, les Marins, les Officiers et Soldats qui se sont illustrés dans la guerre de la révolution; par A. D.* Chateauneuf. Cinquième partie. A Paris, chez l'auteur, rue Neuve des Bons-Enfans, n°. 5, au bout du jardin Penthièvre. 1806.

Cette partie fait suite à celles du même ouvrage que nous avons annoncées à mesure de leur publi-

cation. Elle contient des détails historiques sur le maréchal *Masséna*, sur les généraux *Desfourneaux*, *Joubert*, *Beaupuy* et *Oudinot*.

Mémoires historiques, politiques et militaires du comte de Hordt, *Suédois, et lieutenant-général des armées prussiennes; rédigés par M.* Borrelly, *ancien membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, etc.* 2 vol. in-8°. de 690 pages, imprimés sur carré fin. Prix, 7 fr. 50 cent. et 9 fr. par la poste franc de port; en papier vélin, 15 fr., sans le port. A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

Les nombreux ouvrages qui ont paru sous le titre de *Mémoires*, sont remplis de tant d'erreurs et d'impertinences, et pour tout dire en un mot, sont tellement romanesques, qu'il seroit assez naturel de se prévenir contre celui que nous annonçons. Comme tous ceux qui ont rédigé de pareils écrits, M. Borrelly nous affirme que tous les faits sont puisés dans les meilleures sources, confirmés par les témoignages les moins équivoques, enfin d'une authenticité irrécusable. Ce fut en 1784 qu'il entreprit la rédaction des mémoires de M. de Hordt, d'après ses notes manuscrites. Son travail achevé, il le remit au comte, qui en fut très-satisfait; mais qui, devenu ingrat par oubli, le livra à l'impression, en 1788, à l'insu de M. Borrelly. Ces mémoires en sont donc à leur deuxième édition, bien préférable toutefois à la première, qui, d'un bout à l'autre, fourmille de fautes typographiques, d'incorrections grammaticales, de phrases incomplètes et mutilées. M. Borrelly a entièrement refondu, corrigé sa matière; lui a donné de nouveaux développemens, et en a

fait un ouvrage digne du comte de Hordt qui en est l'objet, digne de ses talens personnels, et propre à intéresser même le commun des lecteurs.

Ces mémoires embrassent les principaux événemens arrivés dans les différens Etats de l'Europe, et surtout en Suède, depuis le règne de Charles XI jusqu'à celui de Gustave III. Mais le rédacteur, ou, si l'on veut, M. le comte de Hordt, s'est bien moins proposé d'écrire l'Histoire universelle du siècle où il a vécu, que celle des faits particuliers qui se sont passés sous ses yeux, et auxquels il a eu quelque part dans le cours de sa vie politique et militaire. Le récit est de temps en temps égayé par quelques anecdotes piquantes de sa jeunesse. J. L. G.

Relation des Malheurs et de la Captivité, pendant deux ans et cinq mois, du capitaine Woodard, *et de quatre de ses compagnons, dans l'*Isle de Célébès, *située sous la ligne équinoxiale; avec la description de cette île, de ses productions, et des mœurs et coutumes de ses habitans; suivie de plusieurs récits intéressans de naufrages modernes; traduit de l'anglais sur la troisième édition.* 1 vol. in-8°. de 330 pages, avec le portrait du capitaine Woodard, et quatre planches et cartes gravées en taille-douce. Prix, 4 fr. 50 cent. broché; et 5 fr. 50 cent. par la poste, franc de port. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

Dans l'introduction qui précède la relation de *David* Woodard, M. *W. Vaughan*, qui en est l'éditeur, expose les motifs qui l'ont engagé à la rendre publique. Il y développe surtout les règles de conduite à suivre par ceux qui se trouvent égarés en mer et dans la détresse. Les principales sont le calme d'es-

prit, la fermeté de la part de celui qui commande, la subordination de la part de l'équipage, et de la part de tous, l'abstinence et la patience; des exemples frappans viennent à l'appui.

L'ouvrage, au reste, est divisé en trois parties. La première renferme ce qui concerne particulièrement le capitaine Woodard et ses quatre compagnons, leur captivité chez les Malais dura deux ans. Quelques-unes de leurs aventures, qui remplissent cet intervalle, semblent tenir du merveilleux.

La seconde partie offre la description de l'île de Célébès et de ses habitans; nous nous y arrêterons plus bas. Nous ajouterons seulement ici que ceux qui se destinent à voyager, auront l'avantage de trouver à la suite de cette partie, un vocabulaire de la langue malaïse.

La troisième commence par quelques détails qui se lient au récit de la première. On y lit entre autres que David Woodard est né à Boston en Amérique, qu'il fut marin dès l'enfance, et qu'il connoissoit bien les Indes orientales et occidentales, où il voyagea fort jeune. Ces détails sont suivis d'un appendice destiné à donner de courts extraits de quelques événemens remarquables, analogues à l'objet du recueil que nous annonçons, c'est-à-dire, à mettre sous les yeux les exemples et les fruits heureux de l'abstinence, de la patience et de la subordination dans les momens de détresse. « C'est, dit l'éditeur, « un choix de voyages, de naufrages et de » préservations, tant en mer qu'en terre, applica- » bles au sujet de cet ouvrage. »

Revenons maintenant à l'île de Célébès. Sa description, quoique très-abrégée, est présentée d'une manière intéressante. La carte qui l'accompagne n'est pas absolument exacte; cependant elle peut

encore être un assez bon guide pour ceux qui éprouveroient le même sort que le capitaine Woodard. L'île est divisée entre plusieurs nations ou tribus, et les Hollandais sont plutôt en possession de quelques ports particuliers, avec un pouvoir limité, que du gouvernement général de l'île. Célèbes est placée sous la ligne; mais son climat, quoique chaud, y est généralement sain. Ses productions consistent en mais, en bled d'Inde, en riz, sagou, *jacks* (1), noix de cocos, courges, poivre noir, fèves, melons, bananas, en pommiers à pommes étoilées, en ignames, pommes de terre sucrées, etc. Les propriétés sont divisées par des clôtures respectées; mais celles du Rajah et du prêtre sont regardées comme sacrées. Les instrumens d'agriculture sont simples et peu nombreux; c'est une houe, un couteau et une hache. L'île abonde en chevaux, en buffles, en daims, en moutons, en bétail, en tortues. On y voit des pigeons, des perroquets et des canards privés et sauvages; mais les Malais ne mangent jamais de canards ni d'oiseaux sauvages. La côte occidentale, que Woodard a principalement parcourue, et les rivières sont remplies de poissons à écailles et autres, qu'on prend avec des hameçons et des *seines* ou filets. Les habitans mâles et femelles de l'île sont petits et trapus. Leur habillement est simple; celui des hommes consiste en une paire de culottes courtes et fort justes; les plus aisés se couvrent quelquefois d'une toile du

(1) Le *jack* est le fruit d'un grand arbre qui ressemble à un chêne, et qui porte neuf mois de l'année. Ce fruit, à peu-près gros comme une citrouille, a une moelle; le reste a l'apparence d'un chou entremêlé de semences qui ont le goût de pomme de terre. Les naturels le font bouillir et rôtir; il est bon et nourrissant.

pays, ou d'un manteau d'étoffe blanche. Les femmes portent une enveloppe ou morceau de toile qu'elles roulent autour d'elles, avec une courte robe de gaze de soie rouge, si elles ont le moyen de se la procurer.

Une coutume particulière aux jeunes dames de qualité est de laisser croître l'ongle de leur pouce gauche fort long, et de le couvrir d'un étui, excepté quand elles sont en grand costume. On voit des sabots à quelques prêtres et rajahs. Le riz, les noix de coco, le sagou et le maïs font la principale nourriture de tous. Ils mangent de la main droite, mais ils se lavent de la gauche. Comme il n'y a parmi eux que très-peu de maladies, la médecine y est peu en usage. La noix de Betel fait leur principal remède. Ils en ont un autre fort singulier; c'est celui du tambour ou du chaudron, qu'on bat continuellement dans la chambre du malade jusqu'à sa guérison ou sa mort. Chez ces peuples, le gouvernement est arbitraire, et réside dans un rajah principal qui domine sur plusieurs autres. Les Malais sont braves, rusés et entreprenans. Ils ne se font pas fréquemment la guerre. Leurs armes sont une *cresse*, c'est-à-dire un long poignard de fer à manche court; une lance faite de l'arbre à bétel, ferrée à l'extrémité, et d'environ huit pieds de long. Ils ont outre cela un *caliavo* ou bouclier de bois, de trois formes différentes. Les Malais professent le mahométisme. Chez eux comme partout, les prêtres exercent une puissante influence. Les cérémonies nuptiales et funéraires sont particulières au pays; l'auteur en donne des descriptions très-curieuses. La circoncision générale dans ce pays n'a lieu qu'à l'âge d'environ quinze ans. A peu près vers le même âge, les jeunes mâles et femelles sont *cassérées*. Cela se

fait en limant et noircissant les dents. Notre voyageur a été témoin d'une *cassération* dont il rend compte; elle passe pour un véritable ornement. Leur plus grande fête est celle de la moisson. L'argent monnoyé est en grande estime parmi eux; ils l'accumulent et ne le dépensent pas même dans aucune occasion. Leur principal commerce est en poudre d'or et en échanges. Les Malais fabriquent de fort bonne toile de coton de couleurs mixtes. Leur coton est extrêmement beau et bien épluché; ils le nétoient avec une sorte d'instrument appelé *jenny*. L'art de la teinture ne leur est point étranger, et ils assortissent bien leurs couleurs : le jaune et le rouge leur plaisent plus que toute autre. Leurs bâtimens de mer s'appellent *proas*. Ils sont forts, bien construits et pontés, avec une quille et des membres. Ils servent à la pêche, au commerce, au transport des provisions ou à la piraterie, et sont arrangés, du reste, suivant l'usage auquel on les destine. Ils se servent aussi de canots. La planche III offre le dessin de ces deux espèces de bâtimens, ainsi que des instrumens de guerre dont nous avons parlé.

Ces peuples comptent le temps par lunes; ainsi douze mois ou lunes composent leur année. Ils divisent bien le jour en trois parties, le matin, le midi et le soir; mais ils ne comptent pas par heures comme nous : ils règlent le jour par la hauteur du soleil. Les combats de coqs, le balon, les dés et les dames font leurs principaux amusemens. Ils connoissent aussi les cartes; mais leurs jeux sont différens. Enfin les Malais montent fort bien à cheval, et ont des selles d'étoffe rembourées de coton; mais en guerre ils ne se servent jamais de chevaux.

Tels sont les traits généraux auxquels on doit re-

connoître l'île de Célèbes, dont M. Vaughan a publié l'esquisse d'après le capitaine Woodard. J. L. G.

Histoire littéraire.

Séances de l'Athénée des Arts; avec cette épigraphe :

Ut vigeant artes, varioque scientia cultu,
Ut sit honos musis, atria nostra patent.

A Paris, chez *Debray*, rue Saint-Honoré, n°. 168. In-8°. de 52 pages. Prix, 75 cent. 1805.

Bibliographie.

Catalogue des Livres de la bibliothèque de S. E. M. le comte de Boutourlin, *revu par* MM. Ant. Alex. Barbier, bibliothécaire du Conseil d'Etat, et Charles Pougens, de l'Institut de France, suivi d'une table des auteurs. — Paris, de l'imprimerie de Charles *Pougens*. An XIII—1805, grand in-8°. de VI et 758 pages.

Ce catalogue, qu'un seigneur russe a fait imprimer à ses frais, pour son usage particulier, et pour ses amis, mérite une place distinguée parmi les bons ouvrages de ce genre; et, certes, le nombre en est très-petit, parce que la bibliographie, qui exige une connoissance profonde de l'histoire littéraire des peuples anciens et modernes chez qui les sciences et les lettres ont fleuri, est très-négligée en France. Peu de personnes, même parmi les hommes de lettres, ont le courage de la cultiver avec quelque soin. Un ministre de l'intérieur, aujourd'hui président du Sénat, ordonna, il y a quelques années, aux bibliothécaires des Ecoles centrales, d'ouvrir tous les ans un

cours de cette science. Cette idée étoit belle, sans doute, et digne d'un ministre que ses succès littéraires n'ont pas moins illustré que les dignités éminentes dont il a été revêtu. Mais l'exécution présentoit plus d'une difficulté. D'abord elle supposait que chaque Ecole centrale avoit un bibliothécaire assez versé dans cette science pour la professer; ce qui étoit à peu près impossible en France, où, comme je l'ai déjà fait remarquer, cette science étoit cultivée par un très-petit nombre de personnes. Ensuite ces cours ne peuvent s'ouvrir avec quelque fruit que dans les grandes bibliothéques riches en manuscrits et en imprimés de tous les âges, parce qu'il faut exercer l'œil des élèves à discerner les caractères distinctifs de chaque siècle, et par conséquent leur faire examiner avec attention les manuscrits et les imprimés qui appartiennent à chacun. Il n'y avoit, ce me semble, qu'un moyen de réaliser, d'une manière utile, cette belle conception; c'étoit d'appeler à Paris tous les bibliothécaires des Ecoles centrales, et ouvrir, en leur faveur, dans une des salles de la Bibliothéque nationale, un cours de bibliographie, qui auroit duré six mois, dirigé et présidé par l'abbé Mercier-Saint-Leger, qui vivoit encore. Par ce moyen, on auroit formé des bibliographes habiles; on auroit établi un système uniforme pour la classification des livres; les bibliothéques auroient été mieux tenues, et les ouvrages rangés dans un ordre plus régulier.

Heureusement pour le catalogue précieux dont je rends compte, M. Pougens en a confié la révision principale à l'un de nos meilleurs bibliographes : aussi la classification est partout exacte; la table des auteurs est rédigée avec un soin extrême, et nous la proposerions pour modèle à ceux qui, par état, ou pour leur usage particulier, rédigent des catalogues,

si celui-ci entroit dans le commerce; mais, hélas! on le donne, et on ne le vend pas. Cela est très-heureux, sans doute, pour les amis de M. le comte de Boutourlin, mais très-malheureux pour ceux qui ne peuvent pas avoir part à sa munificence.

Le nombre des auteurs anonymes ou pseudonymes, dévoilés ou démasqués dans le catalogue et dans la table, est considérable. Ce travail, trop souvent négligé, ou trop négligemment fait, donne un nouveau prix à ce catalogue recommandable à tant de titres. Ses savans rédacteurs, se défiant de leurs propres lumières, quoique fort étendues, n'ont pas dédaigné de consulter des hommes profondément versés dans ces matières, et dont je me ferois un plaisir de proclamer les noms, si leur modestie n'égaloit pas leur savoir.

L'Avant-Propos m'a paru digne d'être mis en entier, sous les yeux des lecteurs de ce Journal. Le ton en est noble, et M. le comte de Boutourlin s'exprime avec autant d'élégance que de dignité.

« En faisant imprimer le catalogue de mes livres, » je n'ai d'autre intention que de me rendre compte » à moi-même de mes propres jouissances. Au sortir » de l'enfance, j'ai eu le goût des lettres; et l'étude » a toujours été pour moi, non-seulement un délasse- » ment, mais un vrai besoin. Parmi les motifs pour » lesquels je dois des actions de graces à la Provi- » dence, celui-ci est un des plus importans. Dans » l'âge des passions et des erreurs, j'ai constamment » retrouvé le calme et la vérité au milieu de mes » livres. Ils me tenoient lieu alors de confidens, de » guides, de mentors. Aujourd'hui, mûri par l'âge » et par l'expérience, ils me servent également d'ins- » truction et de délassement; en m'éclairant sur le » passé, ils me font mieux connoître le présent, et

» m'indiquent quelques données probables sur l'a-
» venir. C'est d'eux encore que j'attends des conseils,
» des appuis et des consolations, pour l'âge où l'on
» vit de souvenirs. Voilà, je crois, des titres suffi-
» sans pour justifier le tendre attachement que je leur
» porte bien cordialement.

» Il est probable qu'à ces raisons d'utilité et de
» reconnoissance, qui me font aimer mes livres, il
» se joint encore un autre motif, dont j'éprouve les
» effets, sans m'être jamais arrêté sur les causes.
» C'est que cette bibliothéque est entièrement de ma
» création. Depuis le premier jusqu'au dernier vo-
» lume, j'ai tout recueilli moi-même, et l'on se
» complait volontiers dans ses œuvres.

» En outre, l'impression de mon catalogue me
» sera encore utile, lorsque, séparé de mes livres, et
» loin de ma patrie, je reporterai mes souvenirs sur
» les jours heureux qu'ils m'ont fait passer. Il me
» servira pour les acquisitions que je puis encore
» faire, car je n'ai garde de renoncer à cette jouis-
» sance; je compte seulement mettre encore plus de
» discernement dans le choix des éditions, et surtout
» des exemplaires. Les magnifiques productions qui
» sortiront encore des presses de Didot, Bodoni,
» Renouard, etc., ne me trouveront jamais indiffé-
» rent à leurs beautés; de même que les beaux exem-
» plaires d'éditions plus anciennes, et dont je pourrai
» enrichir ma collection, me feront toujours plaisir.

» Depuis près de vingt ans que je m'occupe de bi-
» bliographie, je n'ai pas laissé de recueillir beau-
» coup de notes, d'observations sur cette partie.
» Combien de fois j'ai reconnu avec évidence, en
» vérifiant un exemplaire, que le bibliographe qui
» en parlait, ne l'avoit point sous les yeux, quand
» il en faisoit pompeusement l'annonce. Combien

» j'ai vu le danger d'annoncer un ouvrage sur la parole d'autrui ! et en matière d'exactitude, combien » les bibliographes allemands l'emportent en fidélité » et en précision sur les autres ! Schelhorn, Denis, » Panzer, Murr, ne sauroient être assez consultés » par ceux qui s'occupent de cette science, et je crois » voir avec peine qu'ils ne sont point assez connus » en France (1). En général, depuis les catalogues » de G. Martin, et les ouvrages de Debure, la bibliographie a produit peu de productions remarquables (2). L'abbé Rive est loin d'avoir tenu ce » qu'il sembloit promettre. Les travaux de feu Mercier-de-Saint-Leger n'ont point encore été livrés » au public, et l'on doit en désirer avec empressement » la publication, s'il est permis d'en présumer l'utilité par celle dont ils ont été à Augustin Renouard » dans son bel ouvrage sur les Aldes, qui, à mon avis, » fait époque en bibliographie. Il est à désirer que cet

(1) Ceux qui s'occupent en France de l'histoire littéraire, et par conséquent de la bibliographie, connoissent très-bien les savans allemands que M. le comte nomme ici, et auxquels il faut joindre, entre autres, M. Zapf à Augsbourg; ils regrettent vivement la perte du second et du troisième, qui vient de mourir (voy. *Magasin Encyclop.* 1805, tom. VI, p. 160), et souhaitent de longues années à M. Murr, heureusement encore vivant.

(2) Je ne doute pas que M. le comte ne place, parmi ce *peu de productions remarquables*, le beau catalogue de la bibliothèque du Conseil-d'Etat, en 2 vol in-fol°., savamment rédigé par M. Barbier, garde de cette bibliothèque, qu'il a créée et formée. J'ai rendu compte de ce catalogue dans le *Mercure* du 16 nivôse an XII. Comme il n'entre point dans le commerce, j'annonce avec plaisir aux amateurs, que M. Barbier fait imprimer celui des auteurs anonymes et pseudonymes, qu'il a découverts ou démasqués, et qu'il paroîtra au printemps prochain.

» estimable auteur continue à nous enrichir des fruits » de son travail.

» On trouvera dans ce catalogue quelques éditions » du 15°. siècle; elles se sont trouvées inscrites à » leurs places, et sont ainsi restées; mais j'avertis que » je suis bien plus riche dans cette partie : j'en pos- » sède près de 300 articles, dont quelques-uns sont » infiniment précieux, tels que le *Specimen humanæ* » *salvationis*, sur vélin; *la Biblia pauperum*, etc. » J'en ai fait un catalogue à part, avec quelques » observations que je compte faire imprimer. J'ai » aussi quelques manuscrits sur vélin : avec le temps » tout cela pourra paroître (3). Mais, comme je n'y » mets aucune espèce de prétention, je ne puis être » tenu à aucune espèce de responsabilité.

» C'est aux troubles du Midi que le Nord doit la » jouissance de plusieurs raretés dans toutes les » branches des Sciences. Sans ces violentes commo- » tions, jamais ces objets précieux n'eussent quitté » leur ancien domicile, ni reflué vers nos contrées. » Combien d'eux se seront égarés dans une aussi » longue route! plusieurs, qu'on tient pour perdus, » reparoîtront un jour bien loin de leur patrie (4); » tout dans la nature est sujet à ces changemens, et » *habent sua fata libelli.* »

Je me suis occupé, jusqu'ici, de ce que nos néologues appellent *la confection* du catalogue; mais je dois ajouter qu'outre un nombre considérable d'éditions rares du 15°. siècle; on y trouve, dans les dif-

(3) Le temps est long et la vie est courte. Nous exhortons M. le comte à abréger l'un et à laisser moins de regrets à l'autre, en publiant le plutôt possible ce supplément.

(4) Puisse ce présage de M. le comte s'accomplir!

férentes sections de l'*Histoire*, des ouvrages très-précieux, et que l'exécution typographique, très-soignée et très-élégante, fait honneur aux presses de M. Pougens.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

Nîmes, 5 vendémiaire an XIV.

ANTIQUITÉS.

PRÉCIS d'un Mémoire sur l'octogone de Mont-Morillon, connu sous le nom de Temple des Druides, adressé aux Sociétés savantes et aux Antiquaires de tous les pays, par E. M. SIAUVE, de l'Académie de Mantoue, de la Société d'Émulation et de l'Athénée de Poitiers, et membre non résident de l'Académie celtique de Paris.—A Utrecht, 1805. In-8°.

Beaucoup d'opinions ont déjà été émises soit sur la destination de l'octogone de Mont-Morillon, soit sur les figures qui l'accompagnent. M Siauve, recommandable par ses talens et son zèle pour l'antiquité, entre de nouveau dans la lice, et vient proposer ses conjectures, toutefois avec cette modestie qui caractérise l'homme véritablement instruit. Après avoir donné une description exacte de l'édifice, il passe à l'explication des groupes, où il ne voit aucun attribut mystique, aucun indice de béatitude. Il croit que des treize figures qui existent aujourd'hui, les deux principales représentent des époux qui se jurent fidélité, et que les autres en sont comme les accessoires. Dans l'une, il trouve un moine sous les traits d'un ange, donnant la bénédiction nuptiale; dans l'autre, le tabellion, qui porte les articles du contrat rédigé sur des tablettes de bois enduites de cire. Quelques-unes doivent être considérées comme des témoins

appelés; enfin la femme qui allaite deux serpens est la figure symbolique du jour, et celle qui allaite deux crapauds, l'image de la nuit. Comme ces différens personnages sont adossés, l'antiquaire pense, d'après leur position, que ce qui se rapporte aux préliminaires de la noce, savoir, les conditions à régler et à transcrire sur les tablettes, la conduite de l'épouse dans la maison de l'époux, tout cela est représenté par les figures du dehors, avec la statue symbolique du jour, tandis que l'union des époux, la bénédiction du mariage par le prêtre se trouvent exprimées par les figures tournées du côté de la chapelle, et que là aussi se voit l'image de la nuit, pendant laquelle le mariage doit se consommer (1). Qu'on se souvienne que M. Siauve ne donne qu'un précis de son opinion; il doit lui donner de plus grands développemens dans une Dissertation sur l'octogone de Montmorillon, laquelle fera partie du second volume de ses *Antiquités du Poitou*. J. L. G.

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Thomas Piroli, *avec une explication; par M. Louis* Petit-Radel; *publiés par F. et P.* Piranesi *frères.* — Paris, rue de Grenelle, n°. 7. XXIIe. livraison.

Cette livraison contient: *Faustine* la mère. — La statue de *Marc-Aurèle*. — *Faustine* la jeune. — Quatre *bustes de Lucius-Vérus*. — Et trois de *l'Empereur Commode*.

(1) Je crois que toutes ces figures représentent seulement des saints, et n'ont aucun rapport entre elles, ainsi que je l'ai établi dans un mémoire sur cet octogone, que j'ai lu à l'Institut national, et qui va paroître dans le sixième numéro du tome II de mes *Monumens antiques inédits*. A. L. M.

Langue grecque.

Cornelii Schrevelii *Lexicon manuale græco-latinum, in studiosæ juventutis gratium, cum ab ipso autore, tum ab aliis eruditis viris sæpe jam excusum. Editio novissima, superioribus Batavicis, Anglicanis, Parisinisque editionibus completior et emendatior, accurante* J. Ph. Jannet, *bibliopola.* — Paris, chez Aug. *Delalain*, rue Mazarine, n°. 36, 1805, 1251 pag. grand in-8°. Prix, 13 fr. relié en parchemin; 13 fr. 50 cent. relié en basane.

Le Dictionnaire de Schrevelius est suffisamment connu, et son usage est assez généralement adopté dans les écoles dans lesquelles la langue grecque est enseignée. Aussi l'a-t-on réimprimé très-souvent, non-seulement dans la Hollande, patrie de son auteur, mais aussi en Angleterre, en Allemagne, en France, etc.; et chacun des différens éditeurs a cherché à le rendre plus utile, en y faisant des corrections et des additions plus ou moins considérables. Depuis quelques années, les exemplaires de ce dictionnaire manquoient dans le commerce de la librairie française. M. Delalain, qui s'est déjà rendu très-utile aux progrès de l'instruction, par la publication ou la réimpression de bons livres élémentaires, vient d'en publier cette nouvelle édition, soignée par M. *Jannet*, dont le savoir et l'exactitude connus de plusieurs de nos plus savans helléniste, sont de nouveau constatés par cette publication. Il ne s'est pas contenté de donner une réimpression exempte de fautes, mais il a encore ajouté, à cette nouvelle édition, près de 2000 mots et significations qui ne se trouvoient point dans les précédentes, et cela sans grossir le volume du livre. En se servant de quelques-uns

ques-uns des meilleurs dictionnaires qui existent, et nommément de celui d'Hédérich, dont le savant Ernesti a donné une excellente édition, M. Jannet est parvenu à corriger, dans cette nouvelle édition de Schrevelius plus de six cents fautes qui s'étoient glissées dans la dernière, publiée en France en 1779. Il auroit été à désirer qu'il eût profité de l'excellent dictionnaire grec et allemand de M. Schneider, qui lui auroit fourni d'utiles additions; nous souhaitons que du moins il en fasse usage dans la prochaine édition, et il seroit même à désirer que quelque libraire voulût faire l'entreprise utile de le publier en français. L'exécution typographique de la nouvelle édition de Schrevelius a été confiée aux presses de M. Eberhart, suffisamment connues des hellénistes par plusieurs ouvrages grecs très-soignés, qui en sont sortis. T. F. W.

Langues orientales.

Grammaire hébraïque en tableaux; par P. G. Audran, professeur des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, au Collége de France. Prix, 6 fr. papier satiné, broché. — Paris, chez J. M. *Eberhard,* imprimeur du Collége de France, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n°. 10; P. J. *Méquignon*, rue du Petit-Pont, au coin de celle Saint-Séverin, n°. 26; *Varin*, libraire, rue Saint-Severin, n°. 11. 1805.

Cette Grammaire hébraïque est destinée à l'usage des personnes qui veulent apprendre l'hébreu sans faire usage des points-voyelles, suivant le système imaginé par le chanoine Masclef, et adopté par le P. Houbigant. Le but de l'auteur a été de faciliter

l'étude de toute la partie étymologique de la grammaire, en présentant des tableaux où l'on distingue, d'un seul coup-d'œil, les élémens essentiels et immuables d'une racine d'avec les lettres accessoires qui servent à former tous les dérivés et toutes les inflexions grammaticales des noms et des verbes. Ces tableaux sont au nombre de 12, dont nous nous contenterons de copier ici les titres.

I. Alphabet et lecture. *Appendice.* Traduction du psaume 117 (suiv. l'héb.), avec explication analytique à la portée des commençans. II. Les lettres considérées suivant l'organe principal de chacune, et la permutation qu'elles exercent entre elles. III. Les lettres considérées suivant leurs fonctions grammaticales. IV. Introduction aux noms. V. Des noms quant à la racine. *Appendice.* Les différens noms de Dieu. VI. Les pronoms. VII. Introduction aux verbes. VIII. Des différentes espèces de verbes. IX. Des verbes défectueux et des lettres défectives. X. Conjugaison d'un verbe régulier. XI. Variantes de la conjugaison d'un verbe régulier. XII. Des variantes propres aux verbes irréguliers.

Le zélé professeur auquel on doit ces tableaux grammaticaux n'a eu d'autre but que de hâter les progrès de ses élèves, et d'attirer, en aplanissant les difficultés, un plus grand nombre de personnes à l'étude d'une langue dans laquelle sont écrits les premiers titres de la religion chrétienne. Toutes les personnes qui voudront suivre ces Cours, ne peuvent se dispenser d'acquérir ces tableaux, dont le développement leur rendra l'usage encore plus facile. Ils seront consultés avec fruit par ceux mêmes qui étudieroient la langue hébraïque sans maître, surtout s'ils l'étudient suivant la méthode de Masclef.

S. DE S.

Poésie française.

Œuvres d'Horace, traduites en vers par Pierre Daru ; *nouvelle édition corrigée.* 4 vol. in-8°. A Paris, chez *Levrault* et compagnie, rue de Seine, faubourg Saint-Germain.

Le plaisir seul est le dieu qui m'inspire,
Les jeux, les ris montent ma lyre,
Et l'Amour ou Glycère aiguisent mes crayons.

Voilà à peu près Horace peint par un anonyme. Quel poëte moderne ne l'a point chanté ? Lequel ne l'a point traduit ou imité ? Depuis Marot jusqu'à Malherbe, depuis Malherbe à M. de Boufflers, tous lui ont été offrir quelque hommage. L'aimable Bernis, le négligé Chaulieu, le sensible et doux Colardeau, le sublime J. B. Rousseau, le foible et dur Lamothe, l'universel Voltaire, tous ont répété avec le Père du Cerceau :

J'étois pour Ovide à quinze ans ;
Mais je suis pour Horace à trente.

Il paroît que M. Daru s'est senti entraîné vers Horace, avant d'avoir révolu ses trente ans. Quelle entreprise, et qu'il a fallu de courage pour faire à notre langue le cadeau d'un Horace complet ! *Traduire un auteur est lutter avec lui corps à corps*, suivant l'expression de Boileau ; et Horace qui tour à tour fait résonner la lyre de Pindare avec celle d'Anacréon, quelquefois même celle de Sapho ; Horace qui asservit sa plume tantôt à la doctrine voluptueuse d'Epicure, tantôt à la morale sévère du portique ; qui chante les Amours, les Grâces, Bacchus et les combats ; qui attaque les ridicules, ter-

rasse les vices et donne d'excellens préceptes aux auteurs ; Horace, dis-je, présentoit une difficulté presque insurmontable à celui qui auroit la patience de consacrer à ce travail un grand talent et beaucoup d'années. Félicitons M. Daru de son audace, puisque le succès la couronne. Quelle réponse il nous donne occasion de faire à ceux qui répètent encore que notre langue est stérile, et que nos poëtes sont médiocres. Quelle médiocrité et quelle impuissance ! On voit revivre à la fois, de nos jours, Virgile, Horace et Ovide. Honneur et reconnoissance à MM. Delille, Daru, Saint-Ange, et que l'envie et la calomnie se taisent enfin, s'il leur est possible.

On sait que, dans un pareil ouvrage, il doit s'être glissé quelques négligences que M. Daru fera successivement disparoître dans les futures éditions de son livre. Ce qui prouve ce que j'avance, c'est qu'il a déjà corrigé, d'une manière très-heureuse, plusieurs passages, ou foibles, ou prosaïques, ou infidèles. Il ne laissera pas non plus subsister quelques rimes inexactes qui déparent son livre, ni la chute fâcheuse à l'oreille de deux rimes féminines à la fin de quelques odes, dont les stances sont irrégulières.

C'est maintenant qu'il faut, dans un coin, en silence,
Poursuivre la beauté que décèlent ses ris ;
Dérober ses bijoux à la jeune Doris,
Et vaincre de sa main la molle résistance.

Ces vers-là sont bien ; mais la tournure du premier n'est-elle pas trop traînante et trop dure ? Dans les suivans :

Surtout lorsqu'affectant une *colère extrême*,

Elle veut sa défaite et repousse un baiser,
Et quelquefois soudain vous ravit elle-même
Ce qu'elle a feint de refuser.

N'est-il pas clair qu'il y a là un contre-sens. Il falloit mettre :

Surtout lorsqu'affectant une *douce colère.*

C'est du moins ainsi qu'un grand maître a entendu ce passage charmant, lorsqu'il a dit :

Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,
Qui mollement résiste, et par un doux caprice
Quelquefois le refuse, afin qu'on le ravisse.

J'oserai dire, sans crainte, que Boileau efface Horace, parce que son interprétation est plus délicate que l'original.

Mais pourquoi nous occuper à faire une petite guerre de chicane? M. Daru paroît très-disposé à se juger sans miséricorde; il a de la facilité, et dans ses loisirs il s'épargnera moins que nous ne l'épargnerons; car on est toujours porté à l'indulgence, quand on voit des entreprises si difficiles achevées et bien achevées.

Ce marchand effrayé, que la tempête égare
Sur les flots de la mer qui vit tomber Icare,
Regrette alors les champs, sa ville, son repos :
Bientôt impatient du joug de l'indigence,
De la rive il s'élance,
Et sa nef réparée affronte encor les flots.

Il me semble que cette strophe a le ton très-lyrique. Je pourrois en citer en détail beaucoup d'autres. Mais lesquelles choisir? le nombre m'étonne, et je dois

me borner. Prenons une ode toute entière ; elle satisfera nos scrupules et justifiera nos éloges.

Quel est ce jeune amant à la tresse odorante,
Pyrrha, qui dans le fond d'une grotte charmante,
Sur un tapis de fleurs vous presse dans ses bras?
Pour lui vous relevez cette boucle flottante ;
Pour lui vous affectez, en ornant vos appas,
Une négligence élégante.
Hélas! qu'il va pleurer, quand trahi *par* les Dieux,
Abandonné de vous et battu *par* l'orage,
Pour la première fois il verra le naufrage,
Lui qui, trop jeune encore, et déjà trop heureux,
Pense vous voir toujours favorable à ses vœux,
Toujours tendre et jamais volage.
Malheureux le mortel de vos charmes épris,
Qui vous crut un instant sincère autant que belle!
J'en fis moi-même, hélas! l'épreuve trop cruelle ;
Mais par mes vœux enfin les cieux furent fléchis,
Et j'ai de mon vaisseau consacré les débris
Au dieu de cette onde infidelle.

Si l'on compare cette version à celle de Lafare qui a traduit cette pièce et plusieurs autres, l'on verra quelle différence il y a entre ces deux auteurs à l'avantage du dernier venu. En effet, il est supérieur à tous ceux qui ont exercé leur plume à rendre les beautés de cet auteur agréable, qui passe mieux qu'un autre

Du grave au doux, du plaisant au sévère.
DESPRÉAUX.

Tous, sans en excepter les imitations de Lamothe et de Rhegognac, sont trop loin du modèle. Je n'en excepte que madame de Montaigu, dont l'abondance a

quelquefois des charmes. Ce n'est plus la précision d'Horace, je le sais ; mais c'est un peu de ses grâces.

M. Daru a de l'élévation dans l'esprit ; il a fort bien rendu les odes d'Horace. Mais si nous osons le dire, il se surpasse lui-même, quand il a à renfermer dans la mesure d'un vers quelque fine raillerie ou quelque bonne leçon de morale. Les satyres et les épîtres sont remplies d'heureux traits exprimés en beaux vers, avec beaucoup d'élégance et d'énergie. Quelquefois aussi c'est la douce facilité de Voltaire. Pour le prouver, rapportons le début de la première satyre :

Mécontent de son sort, de désirs tourmenté,
Chacun maudit la place où les Dieux l'ont jeté.
« Que n'étois-je marchand ! » dit ce vieux militaire ;
Qui va d'un pied boiteux regagner sa chaumière.
« Qu'un guerrier est heureux ! » s'écrie avec douleur
Ce marchand menacé par Neptune en fureur :
« Il se bat ; on le tue, il expire avec gloire :
» On le manque ; il triomphe et chante sa victoire. »

Si je transcrivois le texte, on trouveroit peut-être que le traducteur a oublié quelque circonstance. Les critiques ne manquent jamais d'avoir les *mais*, les *si*, les *car* tout prêts pour atténuer l'effet d'un beau fragment ; pour nous, nous admirons avec franchise, et pour faire partager ce plaisir à nos lecteurs, nous laisserons notre prose, qui ne vaut pas grand chose, pour faire lire des vers qui valent beaucoup. Il parle de Lucile :

.....le censeur d'Accius
Manque-t-il à noter un vers froid d'Ennius ?
Mais tout en le raillant, sa muse satyrique
Prétend-elle effacer l'auteur qu'elle critique ?

Et moi, tenant en main un poëte imparfait,
Je ne pourrai blâmer son style ou son sujet :
Je ne pourrai noter quelques vers à la glace
Qu'un talent paresseux laisse tomber sans grâce.

En lisant surtout le dernier vers, on est tenté de demander si c'est-là traduire ou créer. Ailleurs je trouve cette saillie :

Oh ! que j'aime bien mieux une nymphe docile,
Dont la taille légère annonce un corps agile,
Qui, simple en sa parure, à mon œil enchanté,
Sans voiler ses défauts, laisse voir sa beauté ?
Quand j'achète un coursier, souvent sa tête altière
Et sa croupe arrondie et sa belle crinière,
Me séduisent d'abord ; mais, pour le juger mieux,
Je le fais prudemment découvrir à mes yeux.
Admire les attraits dont ta belle est pourvue,
Sans que tous ses défauts échappent à ta vue.
Quelle tête charmante et quels bras. — En effet :
Mais la taille est mal prise et le genou mal fait.
Peut-on juger ainsi celles du haut parage ?
Elles laissent à peine entrevoir leur visage,
Et je ne sais qu'Iris qui ne nous cache rien.

Soit qu'Horace voulut chanter quelques couplets à sa maîtresse ou écrire à ses amis, il étoit toujours assuré de plaire. Voici un billet qu'il envoie à Tibère, pour lui recommander Septime :

Septime croit s'être aperçu
Que vous m'accordez quelque estime.
Il veut, pour être bien reçu,
Que votre ami le plus intime
Vous le recommande en ce jour,
Le fasse connoître, et vous prie
De l'admettre dans cette Cour

Que vous avez si bien choisie.
Ses vertus, son nom, son esprit
Méritent cet honneur extrême :
Et je vois que sur mon crédit
Il compte bien plus que moi-même.
Je voulois d'abord m'excuser ;
Mais il auroit pu m'accuser
D'ingratitude ou de caprice,
De dissimuler mon bonheur ;
Et comblé de votre faveur
De la garder par avarice.

De pareilles lettres se conservent : elles flattent celui à qui elles s'adressent ; elles honorent celui qui les écrit, et portent bonheur à celui qui les remet. Certainement on ne répétera pas contre la traduction de M. Daru, la jolie épigramme que La Monnaie lança contre la burlesque paraphrase du bon abbé Pellegrin, qui *vivoit le matin de la messe et le soir du théâtre.* (VOLTAIRE.)

On devroit, soit dit entre nous,
A deux divinités offrir les deux Horaces :
Le latin, à Vénus, la déesse des Grâces,
Et le français à son époux.

Ici, latin et français, les Grâces réclament tout. Quant à nous, nous pensons que si le premier Horace est classique dans les colléges, le second Horace le sera pour les dames, et pourra être lu par ceux qui aiment les vers bien faits, harmonieux, sublimes ; et le nombre n'en est pas aussi petit que feignent de le croire quelques déclamateurs insensibles ou jaloux. Voltaire l'a dit :

Qui n'aime pas les vers a l'esprit froid et lourd.

Aug. DE L.

Le nouveau Parnasse chrétien, ou *Choix des meilleurs poésies chrétiennes;* ouvrage utile à la jeunesse. 1 fort vol. in-12, imprimé sur beau papier, en caractères petit-romain. 1806. — A Paris, chez *Villet*, libraire et commissionnaire, rue Hautefeuille, n°. 1. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 25 cent. franc de port.

Poésie latine.

Quintus Horatius Flaccus; cum scholiis perpetuis Johannis Bond. — Paris, chez le libraire *Achaintré*, qui est en même temps l'éditeur de l'ouvrage. 1806. 1 vol. in-8°. de 552 pages, imprimé avec soin et avec une grande correction. Prix du papier ordinaire, 7 fr.; du grand papier, 12, et du papier vélin, 24.

Il n'est plus permis de louer Horace, parce que les livres classiques sont au-dessus de tous les éloges; mais il faut louer les hommes de goût, qui, lorsque la littérature française n'offre de nouveautés qu'en compilations indigestes et en romans dignes de l'oubli, donnent de nouvelles éditions des chefs-d'œuvre des siècles de Périclès et d'Auguste.

Parmi les commentateurs d'Horace, il n'y en a point qui ait joui d'une plus grande estime que le professeur d'Oxford, Jean Bond, mort en 1612. Ses notes sont courtes et en général pleines de sens: on en a fait plus de quinze éditions en Angleterre, en France, en Hollande et en Allemagne. La plus belle de toutes est celle d'Elzevir, de 1626, réimprimée de nos jours dans le même format et avec la même élégance par Couret de Villeneuve. Malheureusement la finesse du caractère des notes marginales en interdi-

soit l'usage aux amateurs qui n'avoient pas l'œil perçant de l'adolescence. Le libraire Achaintré vient d'enrichir le public d'une nouvelle édition de ce bel Horace d'Elzevir en caractères plus gros et par là plus propres à tous les âges. Il a senti que les poésies de l'ami de Mécène étant du goût le plus perfectionné, il ne falloit pas en priver l'époque de la vie la plus faite pour y trouver des jouissances, c'est-à-dire celle de la maturité.

L'éditeur a fait quelques changemens heureux dans le texte, qui avoient échappé à la sagacité du professeur d'Oxford, a ajouté un très-petit nombre de notes nouvelles, et a fait précéder son travail d'une préface élégante. Cette édition, mérite, sous tous les rapports, d'être encouragée par les amateurs de la saine littérature.

Par un Membre de l'Institut national.

Romans.

Heur et Malheur, ou *Trois mois de la vie d'un Fol et de celle d'un Sage*, roman français, suivi de deux soirées historiques; par l'auteur du nouveau *Diable boiteux*; avec cette épigraphe :

> Une morale nue apporte de l'ennui.
> LAFONTAINE.

2 vol. in-12, avec une gravure. Prix, 3 fr. 60 c., et franc de port par la poste, 4 fr. 75 cent. — A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, et *Barba*, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51, et Galerie Neuve, n°. 14.

L'Urne dans la Vallée-solitaire ; par madame de S....W.....—A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands Augustins, n°. 9. In-12, 3 vol.

Ce roman, dans le genre anglais, est, quant aux deux premiers volumes, une imitation infiniment libre de deux productions allemandes de M. de Bilderbeck, très-estimées au-delà du Rhin. Le troisième est tout entier de l'invention de madame de S.... W...., qui, en marchant sans guide, a prouvé qu'elle pouvoit atteindre à la hauteur des modèles.

Je ne pense pas qu'il faille analyser un roman; c'est une rose qu'on dégrade si on l'effeuille. Il règne dans celui-ci un grand intérêt, et cet intérêt va toujours en croissant de chapitre en chapitre jusqu'au dénouement. Si l'on satisfait de trop bonne heure la curiosité, le charme de la lecture cesse, et on tue le plaisir au moment où il va naître.

Des femmes très-aimables ont admiré, dans le roman de l'Urne, la variété des incidents, la fraîcheur de l'imagination et les grâces du style, et elles ont oublié, en le lisant, que c'étoit l'ouvrage d'une rivale. Ce qui ajoute encore au mérite de cet ouvrage, c'est que l'auteur est une étrangère. On ne se douteroit pas, en la voyant manier notre langue avec autant de succès, qu'elle n'est pas la concitoyenne des Sévigné, des La Fayette et des Genlis.

C. DE K....

MÉLANGES.

Journal des Luxus und der Moden ; c'est-à-dire, *Journal du Luxe et des Modes.* N°s. 8, 9 et 10, ou les mois d'août, de septembre et d'octobre de l'année 1805. — Weimar, au Comptoir d'Industrie.

Ces trois cahiers contiennent des Lettres d'un voyageur sur l'Italie, écrites en 1804; plusieurs articles sur la ville de Saint-Pétersbourg, sur les embellissemens qu'on y fait, et notamment sur ceux pendant le règne de l'Empereur actuel, sur la fête de Pâques à Pétersbourg, sur la nouvelle Bourse qu'on y bâtit, sur le concert et l'oratorio qu'on y donne pendant le carême; quelques détails sur Vienne; Fête en mémoire de Schiller, célébrée sur le théâtre de Lauchstædt; Représentation de Dom Carlos sur le théâtre de Francfort-sur-le-Mein; un article sur l'île de Corfu, et les jardins du roi Alcinoüs; sur les derniers tableaux exécutés par M. Gérard à Paris (le portrait de madame Récamier, celui de la famille du comte de Fries, et celui de l'Empereur Napoléon); des détails sur le théâtre de Koenigsberg et celui de Magdebourg; sur plusieurs lieux de bains, tels que Liebenstein, Bruckenau, le bain d'Amalie près d'Helmstædt, et le bain d'Auguste près de Radeberg, etc., etc. Outre les costumes qui sont à la suite de chaque numéro, les éditeurs ont donné dans ces cahiers la figure de quelques poëles de forme élégante, avec les explications nécessaires, celle d'un traineau et de quelques meubles.

Parsons and Galignani's british library in verse and prose, etc. C'est-à-dire, *Bibliothèque Britannique de Parsons* et *Galignani*, *en vers et en prose*, ou *Collection des meilleurs auteurs anglais*, la plus étendue qui ait paru jusqu'ici, même en Angleterre. Paris, chez *Parsons*, *Galignani* et Compagnie, rue Vivienne. 1806. In-12.

Ce recueil continue toujours avec succès, parce que le choix des sujets en est généralement bien varié et fait avec goût. Le cahier que nous annonçons,

coté n°s. 36 et 38, est une suite biographique du 32 et 34. Il offre les traits les plus intéressans de la vie de *Pope*, de l'ingénieux *Swift*, du fabuliste *Gay*, de *Christophe Pitt*, de *Parnell*, de *Savage*, de *James Thomson*, de *Will. Collins*, du sombre *Edward Young*, de *Will. Shenstone*, de *Marc Akenside*, de *Georg. Lyttleton*, de *Thomas Gray*, auteur de cette belle élégie du Cimetière; de *Benjamin Jonson*, de *Spenser* et du tragique *Will. Shakespear.*

Dictionnaire de la Cour et de la Ville; contenant ce qu'il est intéressant de savoir, sur tout ce qui compose la Cour impériale, sur les puissances de l'Europe; des notions sur les Sciences et les Arts, les accroissemens et embellissemens de la capitale; des éclaircissemens sur les affaires civiles, et des détails sur les objets d'une utilité journalière; 1 vol. in-18, jolie édition; prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port. — A Paris, chez *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq.

On ne manque pas d'ouvrages portatifs qui contiennent sur Paris la plupart des détails qu'offre celui-ci. On est donc sûr d'y trouver l'indication des palais, des principaux édifices, et de tous les établissemens publics, soit militaires, soit civils, soit littéraires. Les cafés qui ont joui de quelque célébrité, tels que ceux de Foi et du Caveau, y ont même trouvé place. Mais pourquoi n'avoir pas fait mention de celui connu pendant si long-temps sous le nom de *Café Procope*, aujourd'hui café Zoppi? Peut-on ignorer qu'il fut anciennement, et même peu d'années avant la révolution, le rendez-vous de nos meilleurs écrivains, et des hommes instruits en tout genre? Jamais on n'y jouoit, et le temps s'y passoit en discussions littéraires.

L'éditeur a jugé a propos de grossir son petit vo-

lume de quelques mots amenés par la révolution ou connus depuis. Il a consacré, par exemple, un article à la *vaccine ;* mais il n'a pas fait le même honneur au *galvanisme.* On sera peut-être étonné d'y rencontrer le mot *braise ;* cependant le lecteur en saura gré au rédacteur, quand il verra qu'on n'en parle que sous le rapport de l'usage domestique, et qu'il saura que *dans un endroit clos et resserré la braise est plus dangereuse que le charbon.*

Personne n'ignore que tout se trouve à Paris, et qu'on n'est pas plus embarrassé de remplacer un œil, une dent, des cheveux, que d'échanger un vieux chapeau contre un neuf. Nous nous empresserons donc d'annoncer que le sieur *Hazard*, rue Sainte-Apolline, tient magasin d'*yeux*, de *dents*, de *cheveux artificiels.* C'est le dernier article de ce petit dictionnaire, où les *restaurateurs* ne sont point oubliés ; dictionnaire, au surplus, qui n'est ni sans intérêt, ni sans utilité. J. L. G.

Le petit Magasin des Dames, avec cette épigraphe :

Une mère dans sa famille,
Avec du goût et des talens,
En aimera mieux ses enfans,
En élevera mieux sa fille.

Arm. Charlemagne.

Quatrième année. A Paris, chez *Solvet*, libraire-éditeur, rue des Noyers, n°. 43; et *Michel*, rue du Coq-Saint-Honoré, n°. 13. 1806. 1 vol. in-18. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent. franc de port.

Ce livre paroît être uniquement consacré à la gloire et au plaisir des femmes. Des recueils de cette espèce n'ont d'agrément pour elles que par la concision et la variété. L'éditeur l'a très-bien senti, et

donnant aux articles très-peu d'étendue, et en les accommodant au goût vif et léger du sexe.

Ce Magasin est divisé en deux parties : la *poésie* n'admet que des pièces dues à des femmes, ou au moins quelques-unes qui leur sont relatives. Dans le nombre, on doit remarquer *la médiocrité, épître à ma sœur*, par madame VERDIER ; un *Fragment d'un épître à Greuze, sur son paralytique*, par une anonyme ; et les *Vers faits, en 1769, après le départ du roi de Dannemarck*, par M. J. DELILLE. Des *Mélanges en prose* forment la seconde partie : ce sont des anecdotes, des historiettes, des portraits, des conseils, etc. propres à recréer l'esprit et le cœur. Toutes les pièces de ce petit Magasin sont en général, ou inédites, ou n'ont fait précédemment partie d'aucun recueil. On a mis en tête le beau portrait de la marquise de Pompadour, dont ce *veni-mecum* offre quelques traits curieux. Il est terminé par une notice des ouvrages dont les femmes ont enrichi la littérature pendant le cours de l'année 1805.

FINANCES.

SUR LA BANQUE DE FRANCE, les causes de la crise qu'elle a éprouvée, les tristes effets qui en sont résultés, et les moyens d'en prévenir le retour ; avec une Théorie des Banques. *Rapport fait à la Chambre de Commerce par une Commission spéciale, avec cette épigraphe :*

Noli me tangere.

Publié au nom et par ordre de la Commission Spéciale ; par M. DU PONT (DE NEMOURS), membre et secrétaire de la Chambre et de la Commission. In-8°. de 72 pages. Prix. br., 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 75 cent. franc de port. A Paris, chez DELANCE, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins S.-J., Hôtel Cluny.

Agriculture.

L'ami des Cultivateurs ; par P. G. *Poinsot.* 193

Recueil-prat. d'Econ. rur. et domest. ; par mad. *Gacon Dufour.* 196

Médecine.

Journal de Méd., Chir., Pharm. etc. ; par MM *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer.* Janvier 1806. 197

Beaux-Arts.

Ex Plutarchi Operibus excerpta quæ ad artes spectant ; collegit, in capita digessit, interpretatione latina et adnotatione instruxit I. F. *Facius.* 198

Manuel du Muséum français. 5e, 6e, 7e, et 8e livraisons. 202

Architecture.

Paris et ses Monumens, mesurés, dessinés et gravés par *Baltard.* 203

Peinture.

Galerie de Rubens, *dite* du Luxembourg. 206

Musique.

L'Art de connoître et de désigner le pouls par les notes de musique, et de guérir, par le moyen de la musique, la mélancolie et le tarentisme ; par J. P. *Buc'hoz.* 207

Le Mot et la Chose, sujet donné. 208

Voyages.

Voyages dans l'Asie mineure et en Grèce, dans les années 1765 et 1766 ; par le D^r^. Richard *Chandler*, trad. en français par MM. *Servois* et *Barbié-Dubocage.* *Ibid.*

Histoire.

ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ ἑλληνικης βιβλιοθηκης, περιεχων Κλαυδιου Αιλιανου την ποικιλην ἱστοριαν, Ηρακλειδου τα Ποντικου, Νικολαου του Δαμασκηνου, τα σωζομενα. 209

Recherches asiatiques, trad. de l'anglais par A. *Labaume*, enrichies de notes par plusieurs membres de l'Institut. *Ibid.*

Le Nepos français ; par A. D. *Châteauneuf.* *Ibid.*

Mémoires historiques, politiques et militaires du comte de Hordt ; rédigés par M. *Borrelly.* 210

Relation des Malheurs et de la Captivité, pendant deux ans et cinq mois, du capitaine Woodard, et de quatre de ses compagnons, dans l'île de Célèbes. 211

Histoire littéraire.

Séances de l'Athénée des Arts. 216

Bibliographie.

Catalogue des livres de la bibliothèque de S. E. M. le comte de Boutourlin, revu par MM. *Barbier* et *Pougens.* *Ibid.*

Antiquités.

Précis d'un Mémoire sur l'Octogone de M[illegible]rillon, connu sous le nom [illegible]mple des Druides ; par F[illegible]ive. 222

[illegible]iens antiques du Musée [illegible]n, gravés par Th. *Piroli.* [illegible]ivraison. 223

Langue grecque.

Cornelii *Schrevelii* Lexicon manuale græco-latinum ; accurante J. Ph. *Jannet.* 224

Langues orientales.

Grammaire hébraïque en tableaux ; par P. G. *Audran.* 225

Poésie française.

Œuvres d'Horace, traduites en vers par Pierre *Daru.* 227

Le nouveau Parnasse chrétien. 234

Poésie latine.

Quintus Horatius Flaccus, cum scholiis perpetuis Johannis *Bond.* *Ibid.*

Romans.

Heur et Malheur, *ou* Trois mois de la vie d'un Fol et de celle d'un Sage ; par l'auteur du nouveau *Diable boiteux.* 235

L'Urne dans la Vallée solitaire ; par madame *de S..... IV.....* 236

Mélanges.

Journal du Luxe et des Modes. N°s. 8, 9 et 10. *Ibid.*

Bibliothèq. britannique de *Parsons* et *Galignani*, en vers et en prose. 237

Le petit Magasin des Dames. 239

Finances.

Sur la Banque de France ; par M. *Du Pont (de Nemours).* 240

Desgenettes, Desault, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Hermann, Labouisse, Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck; Langlès, Lebrun, l'Heritier, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Villoison, Usteri, Willemet, Winckler, et d'autres Savans ou Littérateurs estimables.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie [illegible] les Découvertes ingénieuses, les Inventions [illegible] dans tous les genres. On y rend compte des Expé[illegible] nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séan[illegible] des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, chez Delance Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bosse, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

(Avril 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Goettingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois,..... 9 francs.
pour six mois,..... 18 francs.
pour un an,..... 36 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plû à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve, en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. [illegible], Barbier, Barbié du Bocage, Barthelemy, Bichat, Caillard, Cavanilles, Charlotte, Cuvier, Daubenton, Delille,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE NATURELLE.

Introduction à un Système conchyliologique, tiré des Animaux et du Test des Coquillages. 241

HISTOIRE.

C. Julii Cæsaris Commentarii de Bello gallico et civili, etc.; denuo edente Jer. Jac. *Oberlin.* 273

ANTHROPOLOGIE.

Nouveaux Elémens de la Science de l'Homme; par M. *Barthez.* 303

PALÆOGRAPHIE.

Lettre à M. Millin, sur des Inscriptions des environs de Grenoble; par M. *Champollion.* 323

MÉTAPHYSIQUE.

Notice de l'ouvrage intitulé: *Histoire de* Haï Ebn Yokdhan, *ou* le Philosophe instruit par lui-même. 328

PHYSIQUE VÉGÉTALE.

Observations sur le Nectaire des fleurs. 350

ARCHITECTURE.

Lettre de M. Jeanbon-Saint-André à M. le sénateur Grégoire, sur les Constructions cyclopéennes. 359

POÉSIE.

Epître à un jeune Auteur, sur l'Indépendance et les Devoirs de l'homme de lettres; par madame Constance *de S.* 367

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles d'Angleterre. 377
— de Hollande. 378
— de Prusse. 381
— d'Allemagne. 382
— d'Autriche. 384
— de Bavière. 395
— de Saxe. *Ibid.*
— de Hambourg. 396
— de Dannemarck. 397
— de Russie. *Ibid.*
— de Suisse. 398
— d'Italie. 399
— de Portugal. 402
— de France. 403
— de Paris. 404

THÉATRES.

Le Politique en défaut. 410
L'Avocat. *Ibid.*
Le Testament de l'Oncle. 411
Les trois Noms. 412
Le vieux Chasseur. 413

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des Arts; par J. C. *de Lamétherie.* Février 1806. 414

Mathématiques.

Base du Système métrique décimal, *ou* Mesure de l'Arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone; par MM. *Méchain* et *Delambre.* *Ibid.*

Botanique.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature par Jaumes *Saint-Hilaire.* 9e. et 10e. livr. 415

Dissertations sur le Cèdre de Liban, le Platane et le Cytise, etc.; par J. P. *Buc'hoz.* 416

Chymie.

Disputatio chymico-physica inauguralis de Atmosphærâ ejusque in colores actione, auctore Theodoro *Van Swinden.* *Ibid.*

Curso de Quimica general aplicada a los artes, escrito por D. *Jos. Maria de S. Cristobal* y D. *Jos. Garriga y buach.* *Ibid.*

Médecine.

Tables chronologiques et alphabétiques des Thèses soutenues à l'Ecole de médecine de Paris; rédigées par M. *Sue.* 423

HISTOIRE NATURELLE.

Introduction à un Système conchyliologique, tiré des Animaux et du Test des Coquillages.

La Conchyliologie, cette partie de l'Histoire naturelle si brillante et si estimée des amateurs opulens, est cependant la plus négligée des naturalistes ; elle est encore, comme le disoit *Linnée*, telle qu'un enfant au berceau qui réclame à grands cris les soins maternels.

L'auteur de la nature a doué néanmoins cette classe d'animaux de formes et de qualités trop remarquables ; il leur a donné un rôle trop grand pour qu'ils ne méritent pas d'être mieux connus.

Le globe leur doit une partie des matériaux qui le composent, et c'est par eux qu'il indique à tous les âges ses altérations et sa caducité. Leurs productions le disputent aux roches réputées primitives pour la solidité, la grandeur et la durée, et forment comme elles des montagnes imposantes. Partout on trouve leurs vestiges; partout on admire leurs ouvrages : ils confondent notre imagination. Ceux des autres animaux, de l'homme même, que sont-ils? que furent-ils ?..... Empreintes légères d'un voyage rapide et court!

Le système osseux des classes supérieures, emblème frappant et triste de la mort, et d'une vie aussi passagère que fragile, n'offre à l'œil

qu'une charpente hideuse, que l'homme de l'art peut seul contempler sans dégoût ni émotion ; aussi le créateur l'a-t-il soigneusement caché sous l'embonpoint et la fraîcheur des chairs. Il a produit au contraire au dehors tout celui des coquillages, et il s'est plu à lui donner la régularité des courbes élégantes d'une géométrie plus sublime que la nôtre, ou à témoigner sa fécondité créatrice dans les formes les plus bizarres à nos yeux, mais cependant toujours agréables et pittoresques ; ornées de couleurs distribuées avec plus de régularité et de caprice que celles des oiseaux ; elles ne leur cèdent ni en éclat, ni en variété : mais infiniment plus durables qu'elles, on les retrouve après tant de siècles dans les fossiles et dans certains marbres (1), où elles brillent encore avec tout le feu des pierres précieuses.

Pour l'homme, les coquillages sont une matière riche, prisée par le lustre et la solidité de leur émail ou de leur nacre ; il y trouve aussi des mets abondans et délicats ; des liqueurs colorantes ; la *bisse*, plus recherchée que la soie, et les perles, qui se marient si bien avec la blancheur et les roses de la beauté.

Ne nous étonnons donc pas que le naturaliste, séduit comme l'amateur par ces qualités brillantes et par la facilité de se procurer ces dépouilles, se soit contenté si long-temps de les arranger, indépendamment de la connoissance des animaux.

(1) Le marbre *Lumachelle* de Carinthie.

Mais ce même naturaliste, qui doit sentir que l'enveloppe ne peut être pour lui ni aussi curieuse, ni aussi essentielle que l'animal, trouvera en effet que cette classe innombrable n'est pas moins intéressante, sous tous les rapports, que telle autre que ce soit; il y apercevra un caractère distinctif très-frappant, commun à tous les individus; des familles nombreuses qui diffèrent essentiellement; divers genres d'organisation intérieure, tous aussi curieux que singuliers, dont les uns ont des viscères et des organes communs aux animaux de classes supérieures, et d'autres qui en ont qui leur sont tout-à-fait propres; il y trouvera des agens extérieurs qui font l'office de pieds et de bras; tous les moyens de reproductions; toutes les sortes de sexe ou d'hermaphrodisme répandus dans les deux autres règnes vivans; des êtres qui, par leur poids et leur volume, tiennent d'une part aux grands animaux (2), et de l'autre aux animalcules (3); il reconnoîtra enfin que, sans la connoissance des habitans des coquillages, il est impossible d'assigner à quel genre, à quelle famille ces enveloppes appartiennent.

Il y a déjà long-temps que les sciences naturelles ont fait des progrès assez grands pour qu'il ne soit plus permis à cette branche de rester si fort en arrière; et les moyens de tout genre, pour connoître ces animaux, se sont multipliés

(2) Le *Chama gigas* Linnée pèse jusqu'à 500 livres.

(3) Les coquillages microscopiques, dont le nombre et la diversité, ainsi que l'organisation, étonnent également.

à tel point, qu'il n'est plus permis de se retrancher sur la difficulté de cette connoissance pour s'en tenir à la méthode vulgaire. Si on eût voulu seulement prendre la peine de réunir tout ce que différens naturalistes célèbres avoient déjà exécuté sur cet objet, on eût trouvé qu'une grande partie de la besogne étoit déjà faite depuis plus de trente ans. On s'étonnera sans doute qu'on ait eu le courage de la dédaigner pour continuer l'usage d'une routine absolument insuffisante, qui, d'une connoissance autant liée à la physique du globe qu'à l'histoire naturelle des animaux, n'en faisoit qu'une occupation frivole, quoique très-dispendieuse.

Quand *Linnée* se plaignoit de l'enfance de cet art, il ne l'attribuoit pas à l'imperfection de sa méthode, puisqu'il l'avoit adoptée de préférence à celle des autres, mais parce que n'étant fondée que sur la forme des coquillages, elle étoit contraire aux principes qu'il avoit prescrits pour toutes les parties de l'histoire naturelle. Il crut remédier en partie à ce défaut, en mettant à la tête de chaque genre le nom de l'espèce d'animal auquel celui du genre ressembloit. Il fit par là un aveu formel de la nécessité du système animal; et loin de remédier à quelque chose, il ne fit que mieux ressortir les contradictions qui existent entre une foule d'espèces comprises dans le même genre; par exemple, dans celui de l'*helix*, il s'y trouve des *lymnées*, des *buccins*, des *vertigos*, des *carichies*, des *cyclostomes*, des *valvées*, l'*affra* d'Adanson, dont les animaux dif-

fèrent par le nombre et la forme des tentacules, par la situation des points oculaires, par les syphons, etc., et par plusieurs parties caractéristiques du Test, telles que l'opercule, lesquelles constituent nécessairement un être d'un genre particulier. Voilà ce qu'il ne pouvoit se dissimuler, et qui rendoit son style confus.

Les partisans des méthodes vulgaires s'autorisent donc mal à propos de l'exemple de ce grand naturaliste. Mais ce n'est pas tout encore; aucun d'eux ne peut fournir, d'après ses propres principes, un moyen tant soit peu sûr pour apprendre à connoître les individus, ni pour les retrouver dans les auteurs : leurs méthodes sont par conséquent toutes arbitraires. Aussi combien n'y en a-t-il pas ?... Combien n'en pourroit-on pas faire encore, et toutes aussi bien fondées les unes que les autres? Il n'est aucune partie de l'histoire naturelle qui ait fourni plus d'amateurs et tant de collections, ni sur laquelle on ait des ouvrages plus somptueux. On a gravé et enluminé, avec la plus grande recherche, presque tous les coquillages connus. Cependant, malgré ce dernier secours, on n'a pu jusqu'à ce jour reconnoître ni classer une foule de coquillages souvent communs (4). Nous-mêmes, comme tant d'autres, n'avons pu reconnoître maintes fois à qu'elle espèce se rapportoit le sujet que nous tenions, en le confrontant avec la description et les gravures ; encore moins s'il

(4) Voyez les notes de l'édition de Gmelin, à la partie des coquilles.

constituoit une espèce particulière, ou seulement une variété; en un mot il règne entre les auteurs et les citations des figures, quantité d'incertitudes et de doubles emplois. Il faut donc qu'on ait classé, décrit et dessiné sur de mauvais principes.

Comme on ne s'occupoit guère que des formes extérieures du Test, et même des plus générales, et jamais de l'animal dans la confection des genres, il devoit arriver, non-seulement que ceux-ci fussent confondus ou séparés, mais encore qu'on donnât pour espèces distinctes de simples variétés ou des sujets altérés et incomplets; enfin qu'on ne s'attachât pas à noter le lieu et l'élément où vivoit le coquillage.

C'est pourquoi on n'a point pensé, dans les collections, à les avoir tels qu'ils sont naturellement et avec toutes leurs parties, mais à leur donner de l'éclat; on n'a pas recherché les plus curieuses pour la science, mais les plus belles et les plus rares pour la matière, de sorte qu'une foule des plus communes, surtout des terrestres et des fluviatiles, y manquent absolument, et qu'en comparant le sujet resté intact avec celui *brillanté* de la collection, on ne peut le reconnoître ni là, ni dans les gravures. Qu'on juge maintenant de ce que doit penser un naturaliste, un physicien de tous ces travaux et de toutes ces fastueuses dépenses, et si on ne peut pas dire avec vérité que toutes les collections sont vicieuses et presque de pur agrément?

Mais, à notre tour, nous conviendrons sans

peine qu'un système conchyliologique, uniquement fondé sur les animaux, seroit défectueux, en ce qu'il pécheroit contre le principe avéré des naturalistes, celui de prendre pour caractères génériques quelques-unes des parties principales les plus visibles. Or le Test est sans contredit celle qui l'est le plus ; il constitue l'ossature des coquillages ; il est donc sans difficulté dans le cas d'y être admis. *Adanson* ne l'a pas oublié, quoiqu'il l'ait négligé quelques fois ; *Géoffroy* et *Müller* ne sont pas excusables de ne l'avoir pas imité scrupuleusement comme dans le reste. De là vient que ce dernier a rangé au hasard, mais contre son intention, quantité d'espèces incomplètes ou qu'il n'a pas vues vivantes, comme plusieurs *helix*, parmi ses *buccins*, et placé plusieurs autres exprès et mal à propos dans le même genre, telles que les *nérites d'Adanson* avec les *natices* du même auteur. Le Test et l'opercule indiquoient assez que les animaux devoient aussi différer.

Ainsi c'est la double méthode que nous proposons aux naturalistes, et que nous les sollicitons de mettre en usage, non comme étant exempte de tout défaut, et n'opposant aucune difficulté dans son exécution, mais parce qu'elle est la seule qui puisse contenter à la fois les yeux et l'esprit, faire reconnoître d'une manière sûre et facile les espèces et les genres des *testacés*, et les ranger dans un ordre vraiment méthodique et très-approchant du naturel.

Les reproches qu'on a faits à la méthode animale, ou qu'on pourroit faire à la nôtre, peu-

vent porter sur des objets susceptibles de correction ou de perfection ; ils regardent alors l'auteur, et non le fond de la méthode : les autres ne seront jamais que des déclamations applicables à tous les systèmes ; car on sait bien qu'il n'en est aucun qui puisse être exempt de défauts et de difficultés dans l'exécution ; de ce nombre seroit l'inconvénient de ne pas trouver toujours le Test avec l'animal ; de ne pouvoir pas faire venir en vie ceux de la mer, ou ceux étrangers au pays qu'on habite. Mais n'y a-t-il pas quantité de plantes dont la fleur est très-difficile à observer ; les trouve-t-on toujours en fleur et en graine ; ne les juge-t-on pas très-souvent sur des échantillons secs ; et ne s'en rapporte-t-on pas sur leur genre au travail fait sur les lieux pour une grande quantité ? Mais aussi les coquillages n'ont-ils pas à cet égard un avantage considérable sur elles, pour les rechercher et les connoître ? Comme de se trouver presque en tout temps, de pouvoir s'envoyer, même avec l'animal, sans altération, et de se conserver très-long-temps ; de sorte qu'on peut l'examiner tout à son aise long-temps et à plusieurs reprises ; enfin que le Test se conserve, pendant des siècles, intact, et offre des caractères génériques et spécifiques qui suffisent pour reconnoître le plus souvent à quel genre d'animal il appartient, tandis que la plante séchée, malgré qu'elle ait toutes les parties de sa fructification, est souvent bien difficile à déterminer. Les oiseaux n'offrent que des caractères génériques peu nombreux, peu tran-

chans. Les naturalistes n'ont pas cru, malgré cela, qu'ils dussent être exempts de les soumettre à la méthode des plantes et des autres animaux.

Les sciences ne sont véritablement fondées, et ne peuvent faire de grands progrès, que lorsqu'on en a établi la partie dogmatique. C'est ce que *Tournefort* et *Linnée* avoient parfaitement senti; c'est ce que ce dernier a supérieurement exécuté pour les plantes, dans sa *Philosophie botanique*, et c'est ce qui manque encore à la Conchyliologie. Cependant divers auteurs ont déjà donné une grande partie des matériaux nécessaires, tels qu'*Adanson*, dans son *Histoire naturelle du Sénégal*, *Géoffroy*, *Müller*, *Brugière*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, dont le travail annonce qu'il auroit fort souhaité pouvoir suivre la méthode animale; *Schroter* et *Lister* peuvent aussi être cités. M. *de Lamarck* a eu soin de faire mention des animaux, et a donné une vue nouvelle sur ces sortes d'êtres, dans son système des *animaux sans vertèbres*. L'on ne doit pas omettre les excellens mémoires de M. *Cuvier* sur les mollusques, dont le travail a beaucoup avancé la science.

Malgré tous ces avantages, on peut dire, en général, que dans la Conchyliologie tout est à refondre et qu'il y a beaucoup à créer, parce que le travail de ces auteurs a été trop borné pour que les notions qu'ils y donnent puissent s'appliquer au système entier des coquillages; et par cette raison il s'y trouve des erreurs et des omissions importantes; plusieurs genres terrestres et flu-

viatiles n'étoient pas encore connus ou l'étoient mal ; beaucoup d'espèces ne l'étoient pas non plus ; enfin il faut que toutes ces notions éparses soient réunies méthodiquement pour pouvoir composer un corps de doctrine.

Ainsi quand bien même nous aurions tous les secours qui nous sont nécessaires pour le rédiger, nous ne pourrions nous flatter de le donner complet d'un premier coup ; et comme nous nous sommes bornés dans cet essai aux coquilles terrestres et fluviatiles, nous ne donnerons que les notions nécessaires pour développer notre système, mais dans lesquelles on trouvera cependant des observations qui nous sont propres, et qui, la plupart, sont applicables au système entier de la Conchyliologie. Ce seroit beaucoup pour nous si nous pouvions fonder solidement l'édifice, et l'élever assez haut pour que quelque naturaliste plus habile pût le continuer sur des principes analogues à ceux qui sont exclusivement adoptés dans toutes les autres branches de l'histoire naturelle.

Il y a toute apparence que feu M. *Draparnaud* auroit exécuté ce grand travail. Le public va jouir de celui qu'il a fait d'après la même méthode sur les *Mollusques de la France*. Son ami, M. le docteur *Clos*, en est l'éditeur. Cet ouvrage ne peut de toute manière que faire époque dans la science.

On n'a pas cru devoir ranger les coquillages dans la classe des *vers*. Ceux-ci ont le corps *annelé* ou articulé ; leur cœur ni leurs poumons ne ressemblent en rien à ceux des *poissons* et

des animaux à sang rouge. Ceux qui habitent sous un Test ont le corps inarticulé, mais tout musculeux. Les *vraies univalves* ont un pied, une tête, un manteau, et un corps très-distinct, des yeux ou points oculaires, des tentacules, un cœur bilobé à mouvement contractile et alternatif dans chaque lobe, un anus, une bouche, des mâchoires, des dents, une langue, un estomac, des intestins, des parties génitales et des ovaires tout comme dans les animaux parfaits. Les *oursins*, les *bivalves*, les *polypes* ont la plupart de ces parties, ou bien d'autres essentielles qui manquent aux vers. C'est pourquoi nous avons cru être autorisés à en faire une classe séparée de celle des *mollia* de Linnée, sous le nom de *muscutiles* (5).

Effectivement, il semble que c'est dans ces sortes d'animaux que le jeu et la puissance musculaires se déploient avec le plus d'énergie et de ressources. Quelle variété dans les mouvemens et la forme de toutes les parties de leur corps? Quelle force prodigieuse dans la contraction des valves, des opercules, et dans l'adhérence du pied contre les surfaces?

C'est encore mal à propos qu'on a compris

(5) Il est à observer que, lors de la première édition de ce mémoire, l'on n'avoit pas séparé les mollusques des vers; nous n'avions point encore les belles divisions de MM. Cuvier et Lamarck. Mais, pour éviter la confusion, nous adopterons la dénomination de *mollusque*, puisqu'elle est enfin consacrée uniquement aux animaux dont nous entendons parler.

dans le même ordre tous les *testacés* : les *coraux*, les *eschara*, les *flustres*, les *dentales*, etc. ont des animaux très-différens des *bivalves* et des *univalves*. Nous désignerons ceux-ci par l'épithète de *limacinæ* ou *limacins*, et les premiers par celle de *conchæ* ou *conques*, parce que tous les animaux compris sous ces noms ont tous les mêmes attributs caractéristiques ; et soit que l'animal se trouve revêtu ou non d'un Test, il n'en sera pas moins compris dans l'une ou l'autre de ces divisions, pourvu qu'il en ait les caractères.

Quoique jusqu'ici on se fût occupé de tirer les caractères des genres de la seule conformation du Test, cependant on n'y avoit pas aperçu quelques différences caractéristiques que nous y avons reconnues, en faisant plus d'attention à sa construction et son organisation ; et ce sont précisément celles-là qui nous ont fourni les caractères essentiels. Pour les vulgaires, ceux que les Conchyliologues ont employés, ils ne nous servent tout au plus qu'à caractériser les espèces ; c'est pourquoi nous entrerons dans un plus grand détail sur cet objet.

Le Test est originairement une membrane, dans le tissu cellulaire de laquelle se dépose un suc calcaire, ainsi que dans les os. Son accroissement se fait en tout sens, en avançant par des élémens semblables posés en recouvrement, les nouveaux sortant de dessous les premiers, et placés selon la direction de sa longueur.

Mais ce dépôt calcaire n'est pas tout de la même qualité ni de la même couleur ; on en distingue

au moins de deux sortes dans tous les testacés : la commune, qui constitue le fond de la coquille, et l'autre, plus fine, plus brillante et plus dure, semblable à l'émail des dents, tapisse ou recouvre l'intérieur du Test. En quantité d'espèces, comme dans les terrestres et les fluviatiles, cette substance ne forme pour ainsi dire qu'un enduit que l'animal applique successivement sur les parties intérieures de la coquille qui ont pris tout leur accroissement, c'est-à-dire toute l'épaisseur qu'elles doivent avoir. C'est avec elle qu'il forme ou garnit les bords de l'ouverture, soit à différentes époques de sa croissance, soit quand elle est terminée, de même que les dents, les tubercules, les lames ou plis qui munissent l'entrée, la columelle, le dos et les rampes des spires ; et dans la plupart, ces parties ne sont construites qu'après l'entier accroissement du Test, ce qui fait qu'elles désignent pour l'ordinaire l'état de puberté de l'animal. Mais dans d'autres telles que la plupart des marines, les lames ou filets de la columelle et des rampes commencent avec l'origine du Test. Dans plusieurs de ces espèces, comme dans les *murex*, le bourrelet se trouve répété à chaque période de croissance. Dans la plupart des *univalves* marines, la substance émaillée semble faire partie composante, tant en dehors qu'en dedans, comme dans les *cyprea* ou *porcellaines*. Dans beaucoup d'autres, en les exfoliant, on y a trouvé une troisième substance qui participe de la finesse et du brillant de celle-ci, et de l'opacité et du peu

de finesse de l'autre ; elle ressemble à un marbre blanc ou laiteux : quelques coquilles terrestres jouissent aussi des mêmes avantages. Telles sont le *ruban de Saint-Domingue*, l'*hel* (agatina) *zebra*, *perdix* ; l'*hel* (bulimus) *sepium* Linnée. Dans les conques, la substance commune, celle qui constitue la base, ressemble à cette troisième, et l'émail modifié par la nature devient ce qu'on a nommé *nacre*, laquelle tapisse le dedans. Quelques *univalves* en sont aussi ornées, comme ce qu'on nomme la *bouche d'argent*, plusieurs *turbos*, *nérites* et *natices*.

En exfoliant les coquilles ou en regardant à travers quand elles sont transparentes, on s'aperçoit que les couleurs ni les bigarrures ne sont pas toujours les mêmes, ni également distribuées dans toute l'épaisseur ; enfin la plupart des coquillages sont revêtus à l'extérieur d'une pellicule corticale, sèche, flexible, transparente et fugace, qui a été mal à propos comparée au périoste des os. La membrane de ceux-ci est regardée comme essentielle à leur formation ; elle est douée d'une sensibilité extrêmement douloureuse, susceptible d'une grande irritabilité, au lieu que celle des coquilles n'annonce et ne paroît susceptible de rien qui lui ressemble ; et n'existant pas dans beaucoup de coquillages, il est évident qu'elle n'est nullement nécessaire à la formation du Test. Mais le vrai périoste des coquilles est cette membrane élémentaire dont nous avons parlé ; c'est d'elle que partent les piquans, les pointes, les tubercules, de même substance

que le Test, et qui durent autant que lui, s'ils ne sont fracturés; au lieu que les poils, le duvet, les épines cornées ou frêles qu'on remarque sur plusieurs, notamment sur les *hel. hispida*, *sericea*, *obvoluta*, *acculcata* et le *murex cutaceus* Linnée n'adhèrent qu'à l'épiderme cortical, et sont aussi caduques ou même plus que lui. C'est une production analogue aux poils des animaux; mais ce qu'on n'a peut-être pas encore remarqué, c'est qu'en certaines conques, dans plusieurs *unio*, par exemple, on trouve, entre les différentes couches des élémens du Test, des couches d'une substance d'une autre couleur, ordinairement verdâtre ou noirâtre.

Dans le principe, le Test est encore comme simplement membraneux ou d'une corne flexible; c'est le dépôt calcaire qui lui procure sa rigidité; et comme cette substance absorbe pour ainsi dire l'animal, on peut dire que le Test est une vraie pétrification en général, et en particulier une sorte de cristallisation dans laquelle un principe salin animal intervient indépendamment du fluide aqueux et de la substance mucilagineuse. Il seroit nécessaire d'avoir des expériences chymiques exactes, d'après les connoissances nouvelles, pour se former une idée juste à cet égard.

Il y a certaines espèces, telles que l'*hel. crystallina*, *hyalina*, l'*helico-limax*, *pellucida*, *vitrea*, etc., qui, telles qu'un verre pour la diaphanéité, sont sujettes à devenir opaques et d'un blanc laiteux, comme les cristaux de spath qui ont perdu leur eau de cristallisation.

Quoique l'explication de la formation du Test qu'on vient de donner paroisse avérée, cependant elle n'est pas toujours facile à comprendre et à expliquer ; et cette sorte d'ossature est certainement une des parties les plus curieuses de l'anatomie. Ce sont surtout les coquilles aquatiques, principalement les marines, qui offrent les plus grandes difficultés. Nous avons ci-dessus observé la disparité des couleurs et de leurs distributions dans l'épaisseur du Test ; de sorte que si on enlève une couche, on a un Test tout différemment orné. La *nérite de rivière* est dans ce cas. L'accroissement de la région de la charnière, dans les conques, offre le même embarras. Il faut que les dents, les fossules, les lames de la charnière et les cavités musculaires se déplacent à mesure que l'animal grandit. L'*hel. decoltata* offre un exemple, parmi les terrestres, du déplacement du muscle d'attache ; cependant c'est à ce point d'insertion qu'est affectée pour ainsi dire la vie de l'animal. J'ai coupé le sommet de plusieurs *helix* analogues au décoltata, jusqu'à découvrir l'habitant, avec la plus grande précaution, pour ne pas le blesser : tous ont péri. Il en est résulté également la mort dans les conques auxquelles j'ai coupé les muscles d'attache.

Tous les testacés, *limacins* ou *conques*, sans exception, offrent deux phénomènes admirables qui ne se rencontrent pas dans les autres animaux, mais qui ne paroissent pas avoir été bien sentis ; l'un, l'impulsion volutatoire, l'autre, le principe de croissance progressive géométrique ; d'où

d'où résulte la volute conique de leur Test, la régularité des zônes élémentaires, celle des sillons ou cannelures, celle des bandes ou des traits et des nuances de couleurs. Il semble que le Créateur ici se soit astreint aux lois mathématiques et chymiques du règne minéral.

Toute figure solide volutée résulte nécessairement de trois impulsions, la première circulaire, la seconde divergente, et la troisième directe, par rapport au sommet ou centre de la volute et aux plans opposés entre lesquels elle est comprise. Le rapport de cette divergence peut varier à l'infini dans l'une et l'autre des lignes ou plans que suit la volute; d'où il résulte une infinité de proportions entre la longueur et la largeur du plan ou coupe du cône spiral. Si la divergence du côté intérieur est très-rapide, le vide columellaire sera nul ou très-petit; si elle est très-grande dans le côté extérieur, la volute grossira en proportion, et le second tour de spire sera énorme eu égard au premeir. Mais comme l'animal ne peut croître à la fois longtemps et rapidement, il s'ensuit que le nombre des tours de spire sera en raison inverse de la largeur du cône. L'*ormier*, les *hélico-limaxes*, les *lymnées* et quelques *hélices* n'ont à raison de ce, que 1 ½ à 3 spires, et la dernière est énorme, tandis que dans les *cylindriques*, les *turrités*, on en compte jusqu'à 15 et 20; mais dans ceux-ci, la cause principale est celle de la supériorité de l'impulsion directe. Quand elle est extrêmement supérieure aux deux autres, il arrive que le cône

n'est presque point spiral, simplement courbe comme dans les *dentales*, les *ancyles* ou *lepas*.

L'enroulement du cône produit donc ce qu'on nomme une volute, laquelle se dirige et se trace sur la *ligne spirale* des géomètres. Il doit donc se considérer comme s'exécutant autour et tout le long d'un axe qui partiroit du sommet du cône pour aboutir au point d'intersection de la largeur et de la longueur de la base dudit cône. Cet axe peut être conique, cylindrique, régulier, *polyèdre*, etc., ou une simple ligne directrice, fictive, droite ou torse. De là résultent les différentes formes de la volute de tous les coquillages; par exemple: Si l'on suppose que toutes les spires suivent la direction d'une spirale régulière et dans le même plan, on aura la volute la plus simple et la plus uniforme; le sommet du cône également éloigné des deux plans opposés entre lesquels la volute est sensée comprise, sera aussi enfoncé d'un côté que de l'autre. Les Conchyliologues ont nommé les coquilles qui affectent cette forme *planorbes;* mais comme nous avons observé que l'impulsion directe existoit toujours et tendoit à élever la volute au-dessus du sommet, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir aucun coquillage qui offre cette régularité. Ceux qui en approchent le plus sont le *planorbis carinatus*, *spirorbis complanatus*, les *helix obvoluta*. Si l'on imagine ensuite que le sommet restant dans le plan, les spires s'élèvent graduellement au-dessus, posées les unes sur les autres en suivant un axe, on aura divers degrés de

développement de cette volute primitive, lesquels ont été désignés par des termes qui indiquent les formes que ces développemens ont produit, et qui ont servi, soit pour distribuer les coquillages, soit pour décrire les espèces; tels sont les termes d'*allongées*, *comprimées*, *globuleuses*, *fusiformes*, *coniques*, qui toutes ont pour caractères essentiels celui d'avoir le sommet de la volute proéminent.

Si l'axe supposé est solide, le côté intérieur des spires qui le touche formera dans l'ensemble un vide d'une figure analogue à ce moule; c'est ce vide qu'on a nommé l'*ombilic*, ou l'*œil de la volute;* il régnera depuis le sommet jusqu'à la base; et comme ces tours de spire s'appuient réciproquement en tous sens le long et autour de cet axe, et forment eux-mêmes une sorte de pilier sur lequel porte tout le système de la volute, on l'a nommé *columelle.* Cette partie étant essentielle, et sa forme sujette à varier comme celle de l'axe qui lui sert de modèle, il étoit naturel d'y avoir égard dans la détermination des genres. On voit ici que l'intention de la nature est bien frappante, en donnant cette forme générale à une classe d'êtres vivans, immobiles ou tardigrades, la plupart fragiles et toujours casuels, par conséquent plus exposés à la destruction que tout autre.

La columelle peut donc être *conique*, *cylindrique*, *comprimée;* et si l'axe directeur n'est qu'une ligne fictive, les côtés intérieurs des spires se toucheront exactement selon la trace d'une

ligne spirale qui seroit appliquée exactement tout autour de cet axe; mais comme il n'existe peut-être pas de coquille où cet axe idéal soit une ligne droite, qu'au contraire elle est toujours un peu torse, il arrive que les columelles, soit *coniques*, soit *cylindriques*, soit *linéaires* et *solides*, sont toujours plus ou moins torses, lorsque les coquilles approchent de la figure cylindrique ou fusiforme, ou de celle des *planorbes*, et que les ombilics sont assez ouverts. Cette torsion n'empêche pas qu'on ne puisse faire passer un axe solide et droit par le vide columellaire; alors on le dit *perforé*, c'est-à-dire qu'on peut voir depuis l'orifice jusqu'au sommet. Quand le vide est conique et large, on le dit *ombiliqué :* tels sont ceux d'une grande partie des coquilles comprimées, comme celles des *planorbis contrarius*, *carinatus*, *purpura*, *helix ericetorum*, *hispida*, *fruticum*, *algira*, *oculus capri*, etc. Mais il est à propos de faire remarquer que les Conchyliologues ont tous donné une idée fausse en faisant la distribution du Test en *perforé*, *ombiliqué* ou *imperforé ;* ils ont regardé, comme étant dans ce dernier cas, ceux dont l'orifice de l'ombilic étoit fermé; et il est évident que, quoique couvert, il n'en existe pas moins : ce n'est que dans les coquilles adultes ou terminées qu'il est fermé. Nous remarquons avec soin, comme caractère, 1°. si la columelle est solide; 2°. si elle est creuse, plus ou moins conique, plus ou moins torse; 3°. l'orifice libre, ou couvert en total ou en partie.

Pour bien concevoir les caractères que l'on tire

des Tests et la forme réelle des différentes volutes, il faut se figurer un cône droit d'une substance flexible, comme la cire et le plomb. L'enroulement ne peut s'effectuer, sans que la partie qui devient intérieure dans les tours de spire ne se crispe en tous sens, c'est-à-dire se rétrecisse et se raccourcisse, et que l'autre, qui devient le côté extérieur, ne s'étende et ne s'allonge ; la coupe du cône alors, au lieu d'être un cercle, est devenue un ovale dont la pointe touche la columelle, et les deux demies circonférences deviennent par conséquent aussi inégales. L'un des diamètres, celui qui se trouve faire la largeur de l'ovale, devient plus court que celui qui marque sa longueur, outre-passant par le sommet et la base de l'ovale. Il ne peut donc y avoir, dans les coquilles les plus régulières, d'ouvertures proprement circulaires.

On peut maintenant imaginer différens degrés de rapprochement dans les tours de spire. Il est rare qu'elles ne soient pas contigues dans tout ce qu'on nomme *testacés ;* les *tarets d'Adanson*, quelques *nautiles* sont dans ce cas. Mais parmi les coquilles de la classe que nous établissons, on peut regarder cela comme un phénomène ou une monstruosité, telle que celle de l'*hel. pomatias*, dont Müller avoit fait une espèce particulière sous le nom d'*hel. scalaris*. J'ai trouvé aussi quelques *planorbes* et un *valvata* qui sont dans ce cas. Cela contrevient évidemment au dessein de la nature et à la solidité qu'elle a voulu donner au Test de ces animaux.

Il est également extrêmement rare que les spires ne soient qu'en simple contact, comme dans les *turbo cancellatus* de Linnée (la *fausse scalata*); on voit au contraire que la partie intérieure du cône se fléchit en dedans pour se mouler et se coler sur la partie correspondante extérieure de la spire précédente, comme dans les *cyclostomes*, les *planorbes*, les *limnées*.

Si l'on imagine qu'avant l'enroulement on ait ôté, du côté qui doit être intérieur, un segment triangulaire à partir du sommet; quand la volute sera exécutée et les tours de spire contigus, les bords de ce triangle poseront sur la convexité de la spire inférieure; mais le canal ou cône spiral ne sera plus complet, et il est tel dans une grande partie des coquillages marins ou terrestres. Il paroît que la nature, que l'on remarque souvent aller à l'économie du temps et de la matière quand cela ne nuit en rien à son ouvrage, a voulu ici épargner le travail et la substance à ces animaux. Nous avons tiré de là deux caractères essentiels génériques pour fixer nos genres, savoir : le *Test à canal spiral complet* ou *incomplet;* observation que nous regardons capitale pour la Conchyliologie, et au moyen de laquelle nous avons jugé, d'une manière sûre, si telle espèce pouvoit être ou non une *helice*, une *lymnée*, un *cyclostome*, etc. Si *Müller* l'eût faite, il auroit vu que le *buccinum zebra* étoit un *helix*, ainsi que le *virgineum*. Toutes les *helices* ont le canal spiral incomplet; toutes les *lymnées* l'ont complet.

Je ne saurois avancer encore que cette observation puisse caractériser aussi les genres marins; mais cependant je suis très-porté à le croire : c'est à ceux qui possèdent une grande collection, ou qui sont à portée d'en examiner une, à le vérifier d'après les genres établis par *Adanson*, en commençant par les ranger d'après son système. Cette vérification n'a besoin d'être faite que sur les *pourpres* ou *murex*, les *buccins*, les *trochus* et les *turbo*.

Il y a encore une autre sorte d'enroulement qui ne s'est rencontré jusqu'ici que dans les coquilles marines et dans les *conques*; il ressemble à celui d'une feuille qu'on rouleroit sur elle-même, sans que ces tours se touchassent. La *bulla lignaria* et autres analogues de *Linnée* sont dans ce cas; les *volutes* et les *cônes* y sont aussi en grande partie, puisque ces derniers genres ne sont repliés que dans la partie qui forme le sommet ou clavicule, et dans le côté extérieur seulement. Tous ces genres n'ont donc pas de columelle, ni d'ombilic, ni de canal spiral. Voilà certainement des caractères génériques bien décisifs, bien visibles, qui n'ont cependant pas été saisis; ils sont indépendans de la forme et des autres accidens du test. Quelle variété n'y a-t-il pas à cet égard dans celui de l'hélix. On peut donc dire qu'en général la plupart des Conchyliologues qui ont suivi la méthode vulgaire, qui ne considéroit que le test, n'avoient pas même su en tirer parti, et ne s'étoient attachés qu'aux parties variables et non caractéristiques.

Nous avons observé que l'enduit d'émail ne constituoit la base du test que très-rarement : il ne faut donc point se laisser abuser par lui. Le cône spiral est souvent complété par cette matière à l'ouverture, comme dans les *helix lapicida*, *pithia*, *sulcata*, *lucerna*, *etc.* Il faut toujours regarder plus avant. Tout au contraire, dans les *buccins* de *Müller*, que je nommerai *Limnées* désormais, en examinant de près on voit que la couche mince qui recouvre la spire inférieure est de la même substance que le test, se trouve une continuation des deux côtés du cône spiral, et qu'elle se prolonge tout le long des rampes des spires, jusqu'à leur origine au sommet.

Lorsque l'animal a fini sa croissance, celle de son test est aussi terminée, et il est en état de se reproduire : on le reconnoît, dans la plupart, à certaines parties extérieures : 1°. la volute, au lieu de suivre la même divergence, se fléchit en dedans, avant de parvenir à l'ouverture ; par conséquent le cône se rétrécit un peu ou n'acquiert plus de largeur ; 2°. l'ouverture se termine, soit par un évasement, soit par un retroussis ou bourrelet en dehors, et par un chanfrein, un filet ou une arête en dedans ; 3°. l'ouverture, le dos, les rampes des spires et la columelle sont garnies de dents, de tubercules, de lames qui servent à défendre l'entrée, ou à quelque autre usage encore inconnu. Ces parties, qui sont toutes pour l'ordinaire d'émail ou d'une plus belle substance que le test, ne sont

pas affectées indifféremment à tous les genres, ni à toutes les espèces ; et dans certaines, surtout parmi les marines, les lames ou filets columellaires naissent avec le test et suivent ses progrès. Ces parties nous ont servi à caractériser les sous-divisions, ou les familles d'un même genre, telles que celles des *lamellées élastiques* dans celui de l'*helix*, et dans celui du *carichium* et du *vertige*, ceux à dents ou sans dents ; et ayant observé que dans certaines espèces elles ne garnissoient que le bourrelet ou péristome, dans d'autres que l'entrée ; que les unes avoient la figure de *lames* ou *filets ;* les autres celles de *dents* ou de *tubercules*, cela nous a fourni un moyen de distinguer, par des dénominations différentes, telles espèces d'un même genre qui, étant d'ailleurs analogues entre elles, sont pourvues semblablement de ces mêmes parties ; en conséquence, nous avons affecté le mot grec *odon* pour les dents ou tubercules placés sur le péristome ; celui de *dens* pour certaines *helices* d'une autre famille. Pareillement, ceux de *tuberculés* ou de *lamellés*. Sans ce secours on auroit été dans l'impossibilité de dénommer la quantité énorme d'espèces de l'*helice*, et de se faire concevoir.

Parmi les *limacins* il se trouve plusieurs genres qui sont pourvus d'un autre test ; on les a nommés *opercules*. Les Conchyliologues n'en avoient jamais senti l'importance. Ce petit test est permanent et attaché, comme le conique, à l'animal par un muscle, non à son corps, mais à son pied ; sa croissance se fait de même par des élé-

mens concentriques, divergens, tout autour du point d'attache ; il est toujours un peu concave, en sorte qu'on peut le considérer aussi comme un cône extrêmement évasé, c'est-à-dire, dont la hauteur est très-petite, eu égard au diamètre de la base : ce test est donc analogue à celui de certaines conques dont une des valves ne peut, dans le fait, être considérée que comme l'opercule de l'autre ; et parmi celles-ci il s'en trouve où cette valve est relativement fort petite, la substance de ce test varie suivant les espèces ; les unes sont de la même que celle de la coquille, les autres comme de la corne ou de l'écaille, flexibles et un peu transparentes; telle est celle du *cyclostome vivipare :* ils sont encore simples ou composés. Ceux-ci ont en dedans des tubercules des dents ou épines, ou bien des cartilages, qui les assujétissent à l'ouverture du test à la manière des charnières des bivalves ; les opercules sont simples dans les *cyclostomes*, les *valvées*, les *ampullaires :* ils sont composés dans les *nérites d'eau douce,* et parmi elles, la différence que nous y avons trouvée et citée dans la composition de leur test, nous a fait séparer des espèces qu'on avoit confondues, tant il est essentiel de faire attention à cette partie. Je pense qu'il doit régner la même variété dans ceux des *nérites de mer.* On jugera maintenant combien on doit regretter que les naturalistes aient fait si peu d'attention à décrire les *opercules*, et combien on doit recommander à ceux qui font la pêche des coquilles de mer, de les garder soigneusement. Il n'est pas possible

d'établir les genres sans les y faire entrer pour caractères génériques, tels sont ceux dont nous nous servons, tant pour fixer les genres de coquilles terrestres et fluviatiles, que pour éviter des notions équivoques; nous les nommerons désormais *unitestacés bitestacés*, selon qu'ils seront operculés ou sans opercules : à le bien prendre, d'après nos principes, nous devrions nommer aussi les *conques bitestacés;* mais, tant pour la distinction que cette partie exige, que pour nous conformer à l'usage, nous leur donnerons celui de *bivalves.*

Dans les *conques*, nous n'employons pour caractères génériques que ceux qui sont communs à toutes les espèces dont l'animal est semblable; elles peuvent être considérées comme composées de deux cônes plus ou moins volutés, extrêmement obliques, à bases ovales et opposées, réunies par la partie du bord intérieur, contigu au sommet, et dont la hauteur est très-petite, et les sommets plus ou moins volutés en sens contraire : presque toutes ont la base du cône très-grande; et la largeur de cette base, que nous nommerons *l'axe*, surpasse sa largeur, que nous nommerons *diamètre.* L'une de ces valves, ainsi qu'il a été observé, doit être considérée comme l'opercule de l'autre, comme l'indique l'analogie de tous les *testacés* et quantité de *conques, griphites, cames, huitres, etc.* Les caractères génériques se tirent, 1°. de la proportion respective des trois dimensions du test entier, réuni; 2°. de la clôture exacte ou partielle des valves;

3°. de la qualité du ligament de la charnière et de sa disposition par rapport aux sommets. Les *lames*, les *dents*, les *fossules* de la charnière, la *configuration*, l'*épaisseur* et la couleur des valves, ainsi que les autres accidens, servent à déterminer les espèces ou les ordres.

Les auteurs qui ont suivi la méthode animale, n'ont fondé leurs genres que sur le nombre et la forme des tentacules et sur la position des yeux; nous y faisons encore entrer 1°. la disposition du pied et son attache par rapport au corps; 2°. la présence ou l'absence de quelques parties, telles que la *cuirasse*, le *bouclier* et le *collier*; 3°. la forme ou la position de la trachée ou canal aërien, toutes parties essentielles très-visibles; il ne seroit pas même étonnant que les progrès de cette partie ne forçassent d'en admettre quelques autres.

Dans les *conques*, nous prenons 1°. les *trompes* ou syphons, dans lesquelles on considère la grandeur relative au test, la conformation, la proportion, la situation, la nudité ou la garniture de l'orifice par des *membranes* ou des *capilles*; 2°. nous prenons, de plus que les autres, le *pied* dans son étendue naturelle, et nous considérons alors son point d'attache au corps, sa direction, sa forme, sa longueur relative à celle du test; et si son extrémité est *happante*, c'est-à-dire, si elle se colle et attire le corps à lui, comme dans les *tellines*, ou bien si elle le pousse, ou si en se gonflant et produisant par ce moyen un point d'appui dans la vase ou le sable, elle force

le test à s'enfoncer ou à se tenir fiché et droit comme dans les *moules*.

Lorsque nous traitons des caractères génériques et spécifiques des animaux, nous les considérons dans l'état d'une vie active, et l'animal se mouvant sans contrainte, si c'est un *limacin*, ou cherchant et guettant sa vie, et se tenant, pour ainsi dire, à l'affut, si c'est une conque. Les premiers, dans cet état, ont les tentacules déployés, la partie antérieure du corps et le pied hors du test, allongés et droits. Les *secondes* ont le pied étendu, sortant par le devant ou par l'extrémité inférieure, selon les genres, quand elles veulent mouvoir leur test; les trompes étendues et sortant par l'extrémité supérieure; les valves entr'ouvertes, et les lobes du manteau garnissant tout autour leurs bords et le vide qui existe par leur écartement, de manière que l'eau ni rien ne peut entrer dans le test.

Pour faciliter la description des coquilles, tant en dehors qu'en dedans, nous les supposons placées dans la main de l'observateur, ou sur le papier, le sommet en bas; si c'est un *limacin allongé*, *l'hel. pithia*, par exemple, et l'ouverture d'abord tournée vers l'observateur; afin d'éviter tout équivoque, nous n'employerons point la dénomination de droite ou de gauche, mais celle d'intérieure ou d'extérieure, dérivée de la direction de la volute : ainsi le côté extérieur est celui qui est en dehors, la lèvre ou bord intérieur de l'ouverture est celui qui est voisin ou contigu au côté intérieur de la volute

ou de son ombilic; si c'est une *conque*, je la suppose également droite, c'est-à-dire, la partie par où sort le pied, que je nomme base, en bas; et celle par où sortent les trompes, en haut; elle est placée les valves en face de l'observateur.

Toutes positions pour les coquillages et les insectes sont naturelles; mais quand cela ne seroit pas, comme il s'agit de décrire avec clarté et précision, et de faire comprendre facilement, celle qui remplit le mieux ce but est toujours la préférable; j'en adopte une générale pour les limacins, celle de l'ouverture en haut; parce que l'animal sortant par là sa tête, et le test montrant son intérieur, elle me semble être dans la position analogue à celle des animaux, et par là plus agréable et plus naturelle; mais quand il l'a fallu, j'ai varié les situations. Pour les conques, je les place aussi d'une manière analogue; le côté par où sort le pied en bas, et celui par où sortent les trompes en haut, c'est-à-dire dans l'axe vertical.

Nous terminons ici les notions conchyliologiques que nous aurions pu donner; les bornes de ce petit ouvrage ne nous permettant pas de nous étendre davantage, nous allons passer à l'exposition des genres, dans l'ordre systématique que nous avons développé; notre intention auroit bien été de donner l'histoire de toutes les espèces de terre et d'eau douce connues, si nous avions pu nous procurer des exemplaires du plus grand nombre et des descriptions exactes du reste; on se proposoit d'y joindre les dessins que nous avons faits de la plupart de celles de notre

collection, afin de les faire connoître, et ensuite qu'on pût juger de la manière qu'il faudroit qu'elles fussent rendues pour être facilement reconnues sur l'original ou d'après la description.

Par les recherches que nous avons faites, tant sur l'édition de Linnée par *Gmelin*, que dans d'autres ouvrages, et d'après les découvertes faites par nous ou par d'autres, le nombre des espèces de terre ou d'eau douce se monte déjà au moins à 500; chaque jour on en découvre; cette partie a été si fort dédaignée, qu'on peut dire qu'elle est encore presque neuve, et que si l'on y travailloit quelques années, l'on en porteroit le nombre à 7 ou 800; on découvriroit certainement quelque nouveau genre, surtout parmi les fluviatiles. Chaque espèce exige au moins trois figures, la grandeur naturelle, grossie si cela est nécessaire, vue du côté de l'ouverture, à dos, de profil; ou autrement, il faut qu'on puisse voir, (dans les univalves) 1°. sa grandeur, sa grosseur et sa forme; 2°. la configuration de son ouverture; 3°. si le canal spiral est complet ou non, si l'ombilic est plus ou moins ouvert et plus ou moins fermé, 4°. le nombre des spires. Dans les *conques* il faut les dessiner, 1°. le test complet et fermé, la valve en face; pour faire juger le contraire, la longueur, la largeur; 2°. vue à dos, du côté de la charnière, pour en faire juger la position et l'épaisseur totale du test et son profil; 3°. les valves vues en dedans, pour connoître la charnière et le contour réel des valves, ainsi que les cavités musculaires.

Nota. Cet Extrait est l'Introduction d'un ouvrage intitulé : *Exposé d'un Système conchyliologique, tiré des Animaux et du Test des Coquillages, par M.* Daudebart de Férussac ; *suivi d'Observations sur toutes les espèces de Coquilles terrestres et fluviatiles de France, et d'une concordance systématique avec* Geoffroy, Poiret, Draparnaud, Müller *et* Linnée. Cet ouvrage s'imprime en ce moment chez *Delance*, rue des Mathurins S.-J., hôtel Cluny, et paroîtra à la fin de mai prochain.

L'Institut national, Classe des sciences physiques et mathématiques, dans sa séance du 25 frimaire an XIV, a entendu un rapport sur cet ouvrage.

Dans cet Extrait du procès-verbal, ou rapport, qui sera imprimé à la tête de l'ouvrage, on remarque, entre autres témoignages favorables à l'auteur, cette phrase : « Il a réuni à la fin beaucoup d'observations critiques sur les trois ouvrages de Geoffroy, de Poiret et de Draparnaud. Il relève surtout un assez grand nombre d'erreurs échappées à ce dernier, dont le travail, comme on sait, n'a été publié qu'après sa mort. »

Le rapporteur, M. Cuvier, termine ainsi : « Ce qui nous paroît certain, c'est que cet ouvrage contient beaucoup de faits intéressans, propres à enrichir une partie négligée de l'Histoire naturelle ; que la méthode des auteurs (MM. Daudebart pere et fils) peut être utile, en appelant l'attention sur des parties peu observées ; et surtout que M. de Férussac, le fils, jeune conscrit qui cultive les sciences dans une position où d'autres se croient autorisés à négliger même les premiers élémens de l'instruction, mérite à tous égards l'accueil et les encouragemens de l'Institut national. »

Histoire.

HISTOIRE.

C. Julii Cæsaris Commentarii de Bello Gallico et Civili; accedunt libri de Bello Alexandrino, Africano, et Hispaniensi. E recensione Francisci *Oudendorpii. Post Cellarium et Morum denuo curavit* Jer. Jac. *Oberlinus, Argentoratensis, Instituto litter. Francico adscriptus.* Lipsiæ, 1805, in libraria *Weidmannia;* Londini, apud I. *Payne* et *Mackinlay*, et W. H. *Lunn.* xxx et 903 pag. in-8°. Prix, sur papier d'Hollande, 24 fr.; sur papier à écrire, 13 fr., et sur papier d'impression, 10 fr.

La dernière bonne édition de Jules-César a été celle que feu le professeur Morus, de Léipzig, publia en 1780 chez les héritiers *Weidmann* et *Reich.* Cette même librairie, pour laquelle M. Oberlin a soigné une excellente édition de *Tacite* (1), s'est adressée à lui pour celle de Jules-César. Morus avoit pris pour base de son travail celle que Cellarius avoit publiée, il y a une centaine d'années, aux frais de la même

(1) Il en a été rendu compte dans le *Magasin Encyclop.* année IX, tom. I, p. 159.

librairie de Weidmann et Reich. Il profita des travaux de *Davis*, de *Clarke* et d'*Oudendorp;* et quant au texte, il a suivi l'édition de ce dernier. Il tira aussi partie des remarques publiées sur César par plusieurs autres savans, tels que *Jungermann*, *Markland*, *Guischard*, etc.; mais il ne paroît pas avoir connu l'édition de cet auteur publiée à Londres en 1742 par Thomas *Bentley* et Jacques *Jurin*. M. Oberlin en a extrait ce que les notes de ces deux critiques contiennent de plus important. Morus a fait aussi un excellent usage des auteurs grecs qui ont écrit sur l'histoire romaine, tels que *Plutarque*, *Dion Cassius*, *Appien*, et il s'en est servi souvent pour éclaircir des passages de César. Quant à la vie de ce capitaine écrite par Julius Celsus, il n'y a eu recours que lorsqu'elle pouvoit faire trouver le sens d'un passage ou établir quelque leçon.

En prenant pour base l'édition de Morus, M. Oberlin a laissé subsister les notes de ce savant. Elles sont signées d'un M.; mais il a donné à l'édition qu'il vient de publier un nouveau degré d'utilité, en profitant des remarques publiées depuis par plusieurs savans, dont Morus n'avoit pas tiré parti, et il y a ajouté ses propres observations qui sont en grand nombre, et sur lesquelles nous aurons occasion de revenir dans la suite de cet article.

L'autorité de César a été attaquée plusieurs fois depuis la renaissance des lettres. Vossius, dans son ouvrage *de Historicis latinis*, et Fabricius, dans sa *Bibliotheca latina*, ont suffisamment dis-

cuté les objections faites jusqu'à leur temps. Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, ce sujet a été encore repris par plusieurs écrivains, et cette discussion, dont M. Oberlin rend compte dans sa préface, lui a fourni plusieurs notes intéressantes. M. Davon publia à Genève (1779, 1 vol. in-12) une *Analyse critique des faits militaires de César, racontés par lui-même.* M. de Vaudrecourt, major du régiment d'infanterie de Rouergue, lui répondit dans sa *Traduction nouvelle des Commentaires de César, suivie d'un Examen de l'Analyse critique que M. Davon a faite de ces guerres;* Paris, 1787, in-8°. Quelques années auparavant, le général major de Warnery avoit publié une critique très-étendue et détaillée des Commentaires de César, dans un ouvrage intitulé : *Mélange de remarques, surtout sur César et autres militaires,* etc. Varsovie, 1782, in-8°. Selon lui, ces commentaires n'ont pas été composés par César, mais long-temps après sa mort. Il critique avec amertume et contredit ce qui est rapporté dans les commentaires sur le mur près de Genève, sur la célérité avec laquelle César a conduit ses légions, sur la guerre contre Arioviste, sur le siége de Bibracte, l'expédition de P. Crassus, la guerre contre les Germains, l'expédition contre les Britanni, les Arverni, etc; sur la bataille de Pharsale, la guerre d'Alexandrie, d'Espagne, etc. Il est facile de voir que la critique de M. de Warnery est outrée, et en très-grande partie injuste. C'est ce que M. Roesch, capitaine dans

les troupes de Wurtemberg, a démontré dans un ouvrage allemand intitulé : *Commentar über die Commentarien des Cæsar, als eine Beantwortung der* Remarques sur César *des H. Gen. Major von Warnery;* c'est-à-dire : *Commentaire sur les Commentaires de César, pour servir de réponse aux* Remarques sur César *de M. le général major de Warnery;* Halle, 1783, in-8°. Les Commentaires de César avoient été aussi un sujet de discussion entre Guischard (connu sous le nom de Q. Icilius) et le chevalier de Lo-Looz. A l'occasion du célèbre ouvrage du chevalier Folard sur Polybe, Guischard publia ses *Mémoires militaires des Grecs et des Romains, où l'on relève les erreurs de Folard et autres; avec l'analyse de la campagne de J. César en Afrique;* à La Haye, 1758, 2 vol. in-4°.; Lyon, 1760, 4 vol. in-8°., et ailleurs. Le chevalier de Lo-Looz publia contre les assertions de Guischard un ouvrage intitulé : *Recherches d'antiquités militaires, avec la défense du chevalier Folard contre les allégations insérées dans les mémoires militaires sur les Grecs et les Romains.* Guischard répliqua alors dans ses *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires;* Berlin, 1773, 1 vol. in-4°. et 4 vol. in-8°. La controverse n'en fut pas terminée; mais M. de Lo-Looz publia alors sa *Défense du chevalier de Folard contre les nouvelles opinions sur la méthode des Anciens, avec une explication du mécanisme de la tour construite au siége de Marseille par les Romains,*

du blocus d'Alésie, de la bataille de César contre Labiénus, etc., opposée aux mémoires critiques de M. Guischard; Bouillon, 1778, in-8°.

Une question essentielle dans cette discussion est celle de savoir à quelle époque César a écrit ses commentaires. *Perrot d'Ablancourt* pense qu'il les a rédigés jour par jour; *Guischard* qu'il les a écrits vers la fin de chaque guerre; et *Lo-Looz* après la fin de toutes les guerres. Guischard a réfuté cette opinion dans ses *Mémoires critiques* à la pag. 539. Voici les raisons qu'il allègue. 1°. Cicéron parle avec un grand éloge des Commentaires de César dans le chap. 75 de son *Brutus*, et cet ouvrage a été composé avant la guerre civile, ou dans les premiers temps de cette guerre. 2°. Si César avoit écrit tous ses commentaires après la fin de la guerre civile, on ne voit pas pourquoi il y auroit une lacune après le 7e. livre de la guerre des Gaules, que Hirtius fut obligé de remplir; enfin 3°. cette supposition ne sauroit être admise, parce que César n'auroit pas eu assez de temps pour composer ses Commentaires après la fin de la guerre civile. Il en revint au mois d'octobre de l'an de Rome 709, et il fut assassiné le 15 mars de l'année suivante.

De cette question dépend encore celle de savoir quelles sont les époques auxquelles il faut rapporter les événemens dont parle César. Selon Lo-Looz, les dates indiquées par cet auteur se rapportent au calendrier réformé par lui; mais Guischard a montré que cette opinion ne sauroit être admise, par des raisons dont M. Ober-

lin donne l'analyse dans la préface de son édition. Le calcul de Guischard a paru à ce savant plus juste que celui d'Ussérius; et il a fait un travail utile en mettant sous les yeux de ses lecteurs des tables qui donnent la réduction des époques des années romaines du temps de la guerre civile à l'année solaire, en harmonie avec le calendrier réformé par Jules César dans l'année de confusion.

La hâte avec laquelle on s'est pressé, à Léipzig, d'imprimer ces tables ainsi que les dernières feuilles du volume, depuis la page 641, pour achever l'ouvrage avant la foire (très-mauvaise méthode usitée à Léipzig), a fait négliger à l'imprimeur les corrections que M. Oberlin lui fournissoit encore, et c'est ce qui l'a obligé de faire ajouter une seconde feuille d'*emendanda*, aux corrections de laquelle il est essentiel de faire attention, surtout quant à celles ajoutées pour les pages XIX, XXIII et XXIV; et à la page XXIII il faut encore lire, ligne 14 d'en bas, *prid. Id. Sext.*, au lieu de *Sept.* Ces observations sont essentielles, et nous les faisons au nom de M. Oberlin.

A la suite de ces tables de comparaison des époques de la guerre civile, qui se trouvent pag. XIX — XXVII, M. Oberlin donne aussi, pag. XXVIII et XXIX, un abrégé chronologique des neuf années que César a passées dans les Gaules.

L'imprimeur a négligé de distinguer par un titre courant convenable les tables chronologiques de la guerre civile, de celles de la guerre

des Gaules. Depuis la page XIX jusqu'à XXIX, il a mis le titre insignifiant COMPARATIO EPOCHARUM. Il auroit dû placer comme titre courant ces mots : CHRONOLOGIA BELLI CIVILIS depuis la page XIX jusqu'à XXVII, et CHRONOLOGIA BELLI GALLICI aux deux pages suivantes. C'est encore une observation que nous faisons au nom de l'éditeur.

Nous avons dit plus haut que M. Oberlin a suivi le texte de César en général, tel qu'Oudendorp l'avoit donné dans son édition ; c'est la méthode que Morus avoit également adoptée. Cependant M. Oberlin s'est écarté plusieurs fois des leçons reçues par Morus, et il a fait usage des corrections faites ou proposées par d'autres ; il a aussi fait dans le texte des corrections qui lui appartiennent ; il a réfuté plusieurs corrections et remarques proposées par d'autres, et il a proposé quelques corrections d'autres critiques qui méritent d'être reçues. Les médailles et les monumens de l'antiquité ont été employés utilement par M. Oberlin pour l'explication de plusieurs passages ; plusieurs de ses notes contiennent enfin des recherches d'étymologie ; dans d'autres il éclaircit des points de géographie, et M. Hammer, gendre de feu le professeur Hermann, à Strasbourg, lui a communiqué plusieurs observations relatives à des questions d'histoire naturelle. Dans un appendix, M. Oberlin a encore ajouté plusieurs observations qui lui avoient échappé pendant son travail, et il y est revenu sur plusieurs points sur lesquels il s'étoit trompé dans son commentaire.

Assez souvent M. Oberlin discute les différentes leçons et indique les raisons qui lui font préférer celle qu'il adopte. C'est une méthode très-utile, surtout pour les jeunes-gens, qui trop souvent regardent comme appartenant indubitablement à l'auteur même toutes les leçons telles qu'ils les trouvent dans l'édition qu'ils ont entre les mains.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux mettre nos lecteurs à portée de juger du travail de M. Oberlin et de son utilité, qu'en leur faisant connoître quelques-unes de ses corrections et observations dont nous avons parlé plus haut.

De bello Gallico, lib. I, c. 3, les éditions portent ordinairement *a S. P. Q. R.* (c'est-à-dire *à Senatu Populoque Romano*) *amicus appellatus est.* Cette leçon fautive est due aux copistes, à qui la formule S. P. Q. R. étoit plus familière que la véritable leçon que nous offrent les meilleurs et les plus anciens manuscrits, et que M. Oberlin a reçue avec raison dans le texte : *a S. P. R.* (c'est-à-dire *a Senatu Populi Romani*) *amicus*, etc. — *Ibid.*, lib. III, cap. 15, Morus avoit laissé subsister la leçon *disjectis antemnis*, quoique le sens, comme il l'observe lui-même dans sa note, exige de lire *dejectis*. Comme cette dernière leçon se trouve aussi dans d'excellens manuscrits, M. Oberlin l'a reçue avec raison dans le texte. — *Ibid.*, c. 20, au lieu de *ex his regionibus*, leçon que Morus avoit reconnue comme fautive, sans oser l'abandonner, M. Oberlin a reçu celle proposée par Ciacconius et Clarke,

qui se trouve aussi dans de bons manuscrits : » Quæ sunt civitates Galliæ provinciæ, finitumæ » *his regionibus*, » etc. — Plusieurs critiques avoient essayé de restituer la véritable leçon de la fin du chapitre 8 du IVe. livre. Les éditions portent ordinairement *Ubiis imperaturum*. Morus avoit laissé subsister cette leçon dans le texte; mais dans sa note il a établi avec beaucoup de sagacité qu'il faut lire *ab iis inpetraturum*, et M. Oberlin a adopté cette leçon. *Ubiis* n'est probablement qu'une glosse marginale ou interlinéaire pour expliquer *iis*, et quelque copiste aura reçu mal à propos la glosse dans le texte, croyant que c'étoit une correction de *ab iis*.—Liv. IV, ch. 33, M. Oberlin a adopté la leçon proposée par Morus: *Currus conlocant*, au lieu de *curru se conlocant* qui se trouve dans l'édition d'Oudendorp; la plupart des éditions ont *ita se conlocant*.—Les mots *in Meldis*, liv. V, ch. 5, ont exercé la sagacité de plusieurs critiques. Les *Meldæ* étoient un peuple dans l'intérieur de la Gaule, et dans le passage cité il est question de 40 vaisseaux construits chez eux. La correction *in Belgis*, adoptée par M. Oberlin, est non-seulement très-naturelle et satisfaisante, mais elle est aussi appuyée par des manuscrits. — Dans le ch. 38 du VIIe. livre, l'éditeur de César a substitué à l'ancienne leçon *Eporedoriæ* celle d'*Eporedirix*, d'après les observations de M. Millin dans ses *Mon. Ant. ined.*, tom. I, pag. 146, où il a publié une inscription de Magnus, fils d'Eporedirix, client de Jules César. — Au commencement du ch. 47,

liv. VII, les éditions vulgaires ont la leçon *quacum erat concionatus*, qui non-seulement n'offre pas de sens raisonnable, mais qui renferme aussi une faute de latin, parce qu'on ne dit pas *cum populo concionari*, pour *concionem habere ad populum*. M. Oberlin a donc cru devoir adopter avec Vossius, Cellarius et quelques autres critiques la leçon de Gryphius, *qua tum erat comitatus*, leçon qui du reste est appuyée d'un passage de Jul. Celsus rapporté dans la note sur ce chapitre. — Liv. VII, ch. 73, au lieu de *dolabratis*, M. Oberlin adopte la leçon *delibratis* qui se trouve dans plusieurs manuscrits; Oudendorp la proposa dans sa première édition de César, Leide, 1737, 2 volumes in-4°., et la reçut dans le texte dans sa seconde édition, qu'il a donnée sans notes, Leide, 1740, in-8°. En effet, pour dire *travailler avec la dolabra*, les latins ne se servent pas du mot *dolabrare*, mais de *dolare*. Dans ce passage *delibrare*, qui signifie *dépouiller de l'écorce* (de *liber*), offre un sens satisfaisant. — Liv. VIII, ch. 15, après le mot *consederant*, on trouve dans les éditions cette phrase : *Namque in acie sedere Gallos consuesse superioribus commentariis declaratum est.* Morus, ainsi qu'Oudendorp, avoient laissé subsister ces mots, tout en reconnoissant combien leur contenu est ridicule. M. Oberlin a bien fait de les supprimer, car ils ne sont évidemment qu'une glosse absurde, qui de la marge s'est glissée dans le texte. Probablement quelque possesseur d'un exemplaire de César n'ayant pas compris le mot *consederant*,

aura écrit sur la marge cette explication bizarre, que *les Gaulois avoient coutume de s'asseoir dans les batailles.* Certes! cela n'auroit pas été du moins un moyen de remporter la victoire. Au surplus, dans l'ouvrage de César, il n'est fait mention nulle part de ce prétendu usage des Gaulois, comme l'auteur de cette glosse intercallée veut le faire croire. Dans le passage cité à ce sujet par Hotomann, *de bell. Gall. III*, 18, on trouve bien les mots *sarmenta et virgulta*, mais rien de ce qui pourroit justifier l'usage dont il est question. Dans un autre passage de César, *ibid.* III, 17, cité par Fabricius (*ad Dion. Cass.* XXXIX, 45), on trouve bien l'expression *consederunt* (2) employée des Gaulois, mais il est évident qu'elle y signifie *établir le camp.* — On approuvera de même M. Oberlin d'avoir supprimé, liv. VIII, ch. 41, les mots *non sine magno periculo* après *unus videret.* Cela est conforme aux plus anciens et meilleurs manuscrits, et les mots qu'il a supprimés n'offroient qu'une répétition inutile. — Il a de même suivi l'autorité d'anciens et excellens manuscrits en supprimant, dans le même chapitre, les mots absolument superflus : *et labore*, qui dans beaucoup d'éditions précèdent ceux : *atque operibus.*

Tous les commentateurs conviennent que la

(2) Voici le passage : « Sabinus idoneo omnibus rebus » loco castris sese tenebat, quum Viridovix contra eum » duum milium spatio *consedisset* quotidieque productis » copiis pugnandi potestatem faceret, etc. »

leçon vulgaire (3) de la première ligne des commentaires de César sur la guerre civile, offre une faute évidente. On sait par Dion Cassius (XLI, 1,) et Appien (*de bell. civ.* II, 32), que cette lettre dont il est ici question, fut remise au sénat, non pas par *Fabius*, mais par Curion. Quelques critiques ont, d'après cela, proposé de lire *a Curione* au lieu de *a Fabio;* M. Oberlin préfère la leçon *literis a C. Cæsare consulibus redditis ;* l'expression *literæ a C. Cæsare* est synonyme de *literæ C. Cæsaris*, ainsi qu'on le voit par plusieurs passages des commentaires de César, dont M. Oberlin appuie sa correction aussi simple qu'elle est ingénieuse. C'est ainsi qu'on trouve l'expression *literæ sunt consecutæ a M. Favonio*, (*de bell. civ.* III, 36); ailleurs (*bell. Gall. V*, 54) les meilleurs manuscrits lisent : *Ut a populo Romano imperia perferrent*, au lieu de la leçon : *Ut populi Romani imperia perferrent*, qui offre le même sens, et qui est adoptée dans la plupart des éditions. Dans le passage suivant du chapitre 34, de la guerre d'Alexandrie : *Adjungit Cn. Domitius legioni tricesimæ sextæ duas ab Deiotaro ;* les deux derniers mots sont évidemment la même chose que *Deiotari.* Tite-Live, liv. II, chap. 3, se sert également de la construction *literæ ab Tarquiniis*, pour *literæ Tarquiniorum.* Ces différens exemples justifient suffisamment la correction du savant éditeur. — Vers la fin du chap. 6, du IIIe. liv.

(3) Literis à Fabio C. Cæsaris Consulibus redditis.

de bell. civ. il a substitué avec Cellarius la leçon *Palæste* à celle *Pharsalia.* En effet les vaisseaux ne pouvoient pas aborder à Pharsale, située au milieu des terres, dans la Thessalie ; cette leçon que Paul *Marsus*, dans son commentaire sur les fastes d'Ovide, assure avoir trouvée dans un ancien manuscrit de César, et qui s'accorde avec l'expression de Lucain (liv. IV, vers 460), paroît devoir être adoptée, quoique ce lieu ne nous soit pas d'ailleurs connu. — *De bell. civ.* liv. III, 18, on lit dans toutes les éditions : *Quibus communicare ;* cependant *communicare* ne régit jamais le datif ; mais son régime est la préposition *cum* avec l'ablatif, *communicare cum aliquo ;* d'après cette règle, généralement reconnue, M. Oberlin a cru pouvoir se permettre la correction : *Quibuscum communicare ;* l'origine de cette faute, due aux copistes, est facile à saisir ; la préposition *cum* a été absorbée par la syllabe semblable *com*, qui commence le mot suivant. — Pour ne pas trop nous étendre, nous nous contenterons d'indiquer encore en peu de mots quelques-unes des leçons proposées par d'autres critiques, et que M. Oberlin a cru devoir recevoir dans le texte. *De bell. civ. III*, 29, *expositis omnibus copiis*, au lieu de *ex omnibus copiis*, — III ; 30 ; *si inprudentes*, au lieu de, *et si inprudentes ;* la particule *et* ne doit ici son origine qu'à la faute d'un copiste qui a répété la terminaison du mot *obponeret*, qui précède immédiatement ; — III, 35, *Preteus* au lieu de *Petreius*, d'après des manuscrits cités par Ou-

dendorp ; — III, 54, *obstructis portis*, d'après un bon manuscrit de Leide, au lieu de : *exstructis portis*, leçon qui est évidemment fausse ; — III, 58, *frondes ex arboribus deficiebant*, au lieu de *fructus ex arboribus*, etc. ; les *feuilles*, mais non pas les *fruits* des arbres peuvent être employées comme nourriture des chevaux dont il est question dans ce passage ; — III, 70, *angustis portis* atque his *a Cæsaris militibus occupatis*, d'après plusieurs manuscrits, au lieu de : *Angustiis portisque* a Cæsaris, etc. — *Ibid.*, d'après l'autorité d'un manuscrit, *prope jam expeditam*, au lieu de la leçon vulgaire : *propriam et expeditam* ;—III, 79, M. Oberlin a supprimé, par de bonnes raisons, *senticam* après *Heracleam* ; ce mot a été évidemment ajouté par un copiste ignorant ; — III, 84, *Ægum Allobrogem*, d'après un manuscrit, au lieu de la leçon commune *unum Allobrogem* ; ce nom se trouve du reste dans le chapitre 59 du même livre ; — III, 96, *stratas* au lieu de *structas* ; cette correction, très-bien établie par Morus, n'avoit pas cependant été reçue par lui dans le texte.

De bello Alexandr. cap. 26. *Mithridates Pergamenus..... magnas copias..... adducit*, au lieu de *cum magnis copiis*. Cette dernière leçon supposeroit encore un accusatif, comme régime du verbe *adducit*. — Ibid. c. 33, *regum imperia*, c'est-à-dire de Cléopâtre et de son frère, d'après le manuscrit palatin, au lieu de la leçon vulgaire *regis imperia*.

De bello Africano, cap. 19, *quippe qui sine*

illorum fide sibi confideret, au lieu de la leçon vulgaire : *quippe qui in illorum sibi confideret multitudine ;* — ibid. c. 28 : *et quum plures adortus esset, pulsus fugatusque inde discessit. Sed quum nec sic desisteret periclitari, forte incidit in navem, in qua erant duo Titii*, etc. Cette correction avoit déjà été approuvée par Oudendorp, mais ni lui ni Morus n'avoient osé la recevoir dans le texte, quoiqu'elle soit autorisée par des manuscrits. Elle rend ce passage beaucoup plus naturel que la leçon vulgaire.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de corrections d'autres critiques que M. Oberlin a reçues dans le texte de César ; il est temps de faire connoître aussi à nos lecteurs quelques-unes de celles qu'il a lui-même proposées.

De bell. Gall. lib. I, c. 27; Oudendorp, d'après Cluver et Cellarius, avoit rejeté la leçon *Verbigenus*, qui se trouve dans les manuscrits, et lui avoit substitué celle d'*Urbigenus*. M. Oberlin a rétabli la leçon *Verbigenus*, appuyée de l'inscription d'un autel en pierre, que le célèbre Schoepflin a vu à Soleure en 1769, et dont il a parlé dans les *Acta Acad. Palat.*, vol. III, *hist.* p. 169. On lit sur cet autel GENIO VERBIGENO, ce qui nous fait connoître non-seulement la véritable leçon de ce passage de César, mais nous apprend aussi que le *pagus Verbigenus* n'étoit pas dans la contrée connue aujourd'hui sous le nom de pays de Vaud, mais dans le canton de Soleure, entre le Jura et le Rhin. C'est d'après cela qu'il faudroit corriger la carte

de l'ancienne Gaule de d'Anville. Cette observation de Schoepflin a échappé au savant géographe M. Mannert, mais non pas à M. Ritter, dans son ouvrage intitulé : *De quelques antiquités de la Suisse*, Berne, 1788, in-4°.; celui-ci a même donné le nom d'*Aquæ Verbigenæ* à la ville de Bade en Suisse, appelée ordinairement *Aquæ Helveticæ*.

Ibid. lib. I, cap. 31. Au lieu de la leçon *Amagetobriæ*, qu'on trouve dans la plupart des éditions, et de celle *Admagetobriæ*, reçue dans son édition par Oudendorp d'après les manuscrits et les plus anciennes éditions, M. Oberlin propose de lire *ad Magetobriam*. Les commentateurs ont beaucoup varié dans la manière de déterminer la situation de ce lieu. Ceux qui l'ont placé près de Bingen, au-dessous de Mayence, se sont sans doute trompé le plus. M. Oberlin pensè plutôt avec Chifflet et d'Anville qu'on doit reconnoître les traces du nom de cette ville antique dans celui de *la Moigte de Broie*, située au confluent de la Saône et de l'Ognon, près de *Pontailler*, dans la ci-devant Bourgogne. Cette opinion acquiert un nouveau degré de probabilité par les monumens découverts à cet endroit dans le lit de la Saône, il y a quelques années, et dont M. Leschevin a donné une notice dans le *Magasin Encyclopédique* (4). Dans cette notice il parle d'un vase sur l'anse duquel on distingue les lettres MAGETOB, ce qui paroît prouver que la leçon de

(4) Année IX, tom. IV, p. 228 et suiv.

ce

ce passage de César, proposée par M. Oberlin, est la véritable.

Ibid. lib. I, cap. 39. Après le mot *secuti*, M. Oberlin supprime avec raison les mots *magnum periculum miserabantur, quod*..... qui ne se trouvent ni dans la plupart des manuscrits, ni dans les plus anciennes éditions. C'est probablement quelque glose, qu'un copiste aura transportée de la marge dans le texte. En supprimant ces mots, le sens du passage devient clair.

Ibid. III, cap. 7, vers la fin, M. Oberlin propose de lire *Unellos* au lieu d'*Esubios*, proposé par Oudendorp; en effet, nulle part il n'est fait mention ni des *Esubii*, ni d'*Eusubii*, ni d'*Eusebii*, ni de *Subii*, qui sont les leçons adoptées par d'autres éditeurs, tandis que celle proposée par M. Oberlin se retrouve peu après, chap. 11 et 17, et que César a cité les *Unelli* dans le dernier chapitre du second livre. Ptolémée appelle ce peuple Ὀυενέλλοι, mais il ne connoît point les *Esubii*. D'après cela il paroît que la leçon proposée par M. Oberlin doit être admise.

Ibid. lib. IV, cap. 10. Au commencement de l'énumération des peuples auprès desquels passe le Rhin, les éditions donnent la leçon « per fines *Nantuatium;* » c'est une faute évidente, que sans doute il ne faut pas mettre sur le compte de César, mais sur celui de ses copistes. Les *Nantuates* habitoient le Valais, et se trouvoient par conséquent bien loin du Rhin. Quelques interprètes ont cru mal à propos que la contrée,

dont parle ici César, étoit *le pays de Vaud*, qui est encore bien plus éloigné des bords du Rhin. Les manuscrits offrent ici plusieurs variantes; les uns lisent *Vatuatium*, les autres *Mantuatium*, d'où Glareanus a fait *Æduatium*. M. Oberlin se sert avec beaucoup de sagacité d'un passage de Pline, lib. III, cap. 20 (24), pour corriger celui de César dont nous parlons. Il propose de lire « *per fines Sarunetium:* » Pline dit: « *Sarunetes ortus Rheni accolunt* ». Ce qui a trompé les copistes, c'est que César ne fait plus ailleurs mention des *Sarunetes*. La trace du nom de ce peuple paroît s'être encore conservée dans celui de *Sargans* (5).

Ibid. lib. VII, cap. 31, vers la fin, au lieu de *Teutomatus*, M. Oberlin propose de lire *Teutomarus*. Cette terminaison se trouve en effet fréquemment dans les noms celtiques, tels que *Virdumarus*, etc. Il la dérive de *mar*, célèbre.

De bell. civil., lib. III, c. 39, au lieu des leçons vicieuses *Caninius*, et *Caninianus*, que donnent les manuscrits et les anciennes éditions, M. Oberlin a rétabli, avec sa sagacité ordinaire, la véritable leçon, « *C. Acilius* Legatus, » d'après le chapitre suivant où César désigne encore cet officier par le nom *Acilius;* le *C.* du prénom avoit été lié par les copistes au nom même; de là les leçons vicieuses que nous venons d'indiquer. Dion Cassius, XLII, 12, l'appelle *Aquilius*.

(5) Voy. d'Anville, notice de la Gaule, p. 472 et 583.

Ibid. lib. III, cap. 112, la leçon « *a superioribus Regibus*, » proposée par M. Oberlin, au lieu de : « a superioribus *Regionibus*, » est sans doute la seule admissible; elle a du reste pour autorité le manuscrit de Vossius, dans laquelle Oudendorp l'a trouvée.

Plusieurs fois notre savant éditeur de César réfute aussi les corrections proposées par d'autres, ou les remarques faites par eux. Dans le ch. 22 du IIIe. livre de la guerre civile, Vossius, Jurin et plusieurs autres, ont proposé de substituer *Vibullium* à *Bibulum*; mais M. Oberlin observe très-bien que ce changement n'est pas admissible, parce que dans le chapitre précédent, 10, on voit bien que Vibullius fut envoyé par César à Pompée, mais qu'il n'est pas question que Pompée l'ait envoyé auprès de César.

De bell. Gall. IV, 5. Bentley, choqué de la répétition du mot *rumoribus*, propose de lire la deuxième fois *sermunculis* ou *susurrationibus*; mais M. Oberlin observe que de pareilles répétitions se trouvent souvent dans César; que par conséquent la correction proposée par Bentley ne doit pas être admise.

Le critique qui s'est désigné par les lettres I. C. H., dans le deuxième volume des *Nouveaux mélanges de Leipzig*, avoit pensé qu'entre le 3e. et le 4e. chapitre du premier livre de la guerre des Gaules, il doit y avoir une lacune; M. Oberlin fait voir que cette supposition n'est pas fondée, et que la correction proposée par ce même savant, à la fin du chap. 3, *regnis occupatis*

pour *regno occupato*, n'est pas nécessaire, parce qu'il y est question du suprême pouvoir dont *chacun* des trois hommes, dont parle César, devoit s'emparer chez son peuple.

Plusieurs fois M. Oberlin s'est borné à indiquer dans les notes des corrections d'autres critiques, qui méritent d'être reçues, mais qu'il n'a pas encore cru devoir adopter dans le texte. En voici quelques exemples :

De bell. Gall. IV, 35, à la fin : « *Hominibus longe lateque adflictis, incensisque ædificiis,* » presque comme dans le liv. V, chap. 19, au lieu de : « *Omnibus longe lateque adflictis, incensisque.* » — Ibid. V, 42, « manibus *tragulisque*, » pour « manibus *sagulisque ;* » ce qui signifieroit qu'ils se servoient, pour creuser la terre, d'une espèce de flèche ou de javelot, *tragula*, dont César parle souvent. — Ibid. VI, 75, vers la fin, au lieu des *Lemovices*, nommés déjà une fois quelques lignes auparavant, d'Anville (6) a proposé de lire *Leonices* ou *Leonnices*. — *De bell. civ.* III, 32 ; au lieu de : « *Uti in sorte fecerant*, » Faernus, Ciacconius, Glandorp et quelques autres, avoient proposé la conjecture : « Ut in *Syria* fecerant. »

Dans la *Mantissa* (p. 813—830), M. Oberlin a consigné les observations qu'il a faites postérieurement à l'envoi de son travail à Léipzig ; dans le nombre de ces observations, il y en a plusieurs qui rectifient des passages où il croit s'être

(6) Notice de la Gaule, p. 409.

trompé dans les notes placées au-dessous du texte. On ne sauroit mieux prouver son amour pour la vérité. Dans le ch. 8 du premier livre *de bello Gall.*, où il est question du mur construit par César depuis le lac Leman jusqu'au Jura, M. Oberlin avoit d'abord pensé que la leçon vulgaire, « *milia passuum decem novem*, » lui donnoit une trop grande étendue ; il avoit donc, avec Vossius, Cellarius, Cluvier, Davis et d'autres critiques, supprimé le mot *novem*, et adopté la leçon « *milia passuum decem*, » confirmée d'ailleurs par Julius Celsus. Dans la *Mantissa observationum*, M. Oberlin est revenu sur cette opinion ; et d'après une dissertation de Butini, médecin de Genève, *sur le lieu où passoient les lignes que Jules-César fit faire auprès de Genève*, imprimée dans le second volume de l'*Histoire de Genève* par Spon (édit. de 1730, in-4°.), il pense que la leçon vulgaire *decem novem* doit être rétablie dans le texte de César, ce qui est aussi conforme au 152 stades du métaphraste grec.

Dans une note insérée dans la Mantissa, à la page 816, M. Oberlin donne encore quelques développemens à ce qu'il avoit dit sur la situation de *Bratuspantium*, dont il est question dans le liv. II, *de bello Gall*, ch. 13. Scaliger, Sanson, Valois, Cellarius avoient pensé que cette ville étoit située à l'endroit où est aujourd'hui *Beauvais*. *Mabillon*, au contraire, dans ses *Annal. Benedict. Ord.*, tom. IV, p. 353, d'*Anville* et *Bonamy*, dans une dissertation impri-

mée dans le tom. XXVIII des Mém. de l'Acad. ; p. 460, croient que le *Bratuspantium* de César a donné naissance à *Breteuil*, gros bourg sur la route de Paris à Amiens, dans les environs duquel (désignés encore, par les habitans, sous le nom de *Bransuspans*) on découvre depuis plusieurs siècles beaucoup de monumens. Ce lieu est placé entre deux voies romaines.

Nous avons dit que M. Oberlin s'est servi des médailles et d'autres monumens antiques pour éclaircir différens passages de César, ou pour en établir la véritable leçon. Nous en avons déjà cité un exemple dans le nom *Eporedirix*, *de bell. Gall.* VII, 38 et 54, qu'il lit ainsi, au lieu d'*Eporedorix*, d'après une inscription publiée par M. Millin. Le savant éditeur de César est également porté à croire qu'au lieu d'*Orgetorix* (*de bell. Gall.* I, 3 et alibi), il faut lire *Orcitirix*, nom qu'on trouve sur une médaille d'argent publiée par Bouteroue, dans ses *Recherches curieuses des monnoies de France*, p. 51 ; rien ne prouve cependant que cette médaille appartienne à l'Orgetorix de César, ainsi que l'a fait voir Oderico (7) dans sa savante dissertation *de argenteo Orgetorigis numo*, Rom. 1767, in-4°. — A l'occasion des *Eburovices* (de bell. Gall. lib. III, c. 17), M. Oberlin observe que Pellerin (Rec. I, p. 23) a pensé que le nom IBRVIX qu'on lit sur quelques médailles gauloises, pourroit bien désigner

(7) Les lecteurs du *Magasin* connoissent ce savant antiquaire par la notice biographique de M. Carrega, extraite par M. Guillaume. Voy. *suprà*, tom. I, p. 95.

un roi *Eburovix* qui auroit gouverné le peuple de ce nom. Les noms des chefs gaulois que nous offrent les médailles, sont fréquemment terminés en *rex* ou en *rix*, tels que *Dubnorex*, *Dumnorix*, *Ambiorix* (8), *Orgetorix*. On trouve aussi sur les médailles le nom *Togirix*; quelquefois cependant on trouve aussi la terminaison *vix*, ainsi que nous le fait voir le nom *Viridovix*.

Ce sont encore les médailles, ainsi que l'observe M. Oberlin, qui nous apprennent que le nom d'*Indutiomarus* (de bell. Gall. V, 3 et passim) doit être écrit par un T, et non pas par un C, comme Oudendorp et d'autres l'ont pensé. Outre le chef des Treviri dont César parle plusieurs fois dans le 5e. livre *de bello Gallico*, Cicéron (9) fait encore mention d'un autre *Indutiomarus*, qui étoit général des Allobroges. C'est au premier de ces deux que Beger (10) attribue une petite médaille de bronze qui, d'un côté, offre la tête

(8) César fait souvent mention de ce chef des Eburones, dont il nous reste plusieurs médailles. Quant à la terminaison *rix*, on peut lire les observations d'Eckhel (Doctr. Num. tom. I, p. 76) qui fait voir qu'il ne faut pas dériver cette terminaison de l'arabe, comme ont fait Bochart et Bouteroue, mais que c'est tout simplement la terminaison masculine de beaucoup de noms des Francs, peuple d'origine germanique, et cette même terminaison se trouve encore dans beaucoup de noms allemands, Heinrich, Friedrich, Ulrich, Dietrich, etc. On a de même les noms Genserich, Childerich, etc.

(9) *Orat. pro Fontejo*, cap. 8.

(10) Thes. Brand. tom. I, p. 309.

d'un jeune homme ; et au revers un bœuf marchant, avec la légende GERMANVS INDVTI IIII ; quant à ces quatre dernières lignes ajoutées au nom de ce chef, il n'est guères possible de dire ce qu'elles signifient. Le mot *Germanus* nous fait voir qu'il étoit d'origine germanique.

A l'occasion du mot *Ambactus* (de bell. Gall. VI, 15), sur la signification et l'étymologie duquel les commentateurs ont beaucoup disserté (11), M. Oberlin observe qu'on le trouve sur une médaille gauloise publiée par Pellerin, *Rec.*, tom. I, pl. III, 2 ; et qu'il est incertain si c'est le nom d'un homme, ou d'une dignité ou d'un district ; enfin que dans la Flandre il est encore employé dans cette dernière signification.

A l'occasion de l'AEduen *Litavicus* (*de bell. Gall.* VII, 37), M. Oberlin observe que Bouteroue (12) a publié deux médailles d'or qu'il lui attribue, et que Havercamp (13) les a reproduites en y ajoutant une troisième tirée de son cabinet. On lit sur l'une LITA, sur l'autre LITAVI. Pellerin (14) a également publié les deux premières de ces médailles ; mais au lieu de LITA/, (c'est-à-dire), LITAV, il lit LITAN, et il les rapporte à *Litanobriga*, dont il est question dans l'itinéraire d'Antonin.

(11) Voy. le Glossarium de Scherz, publié par M. Oberlin.

(12) Méd. de France, p. 48.

(13) Ad Orosium, VI, 11.

(14) Rec. tom. I, pl. V, 5 ; et tom. III, pl. CXXIV, 6.

M. Oberlin cite encore les médailles à l'occasion de Statius Murcus (de bell. civ. II, 15) qui prend le titre *imperator* sur un denier de la famille *Statia* (15), et au sujet de *Q. Metellus Scipio*, dont le titre *imperator* qu'il porte sur une médaille de la famille Cæcilia (16), est un peu tourné en ridicule par César, *de bello civili*, III, 31.

Les commentateurs ont proposé sur les mots *ferventes fusili ex argilla glandes* (de bell. Gall. V, 43) différentes explications que Morus a très-bien résumées dans une note étendue sur ce passage ; M. Oberlin a conservé cette note dans son édition en rappelant fort à propos les *glands* de plomb publiés par Caylus (*Recueil*, t. II, pl. 93), destinés comme ceux dont parle César, à être lancés au moyen d'une fronde, et dont l'un porte l'inscription FERI en caractères saillans.

L'usage antique des peuples de la Gaule et des pays du Nord, de boire dans des cornes, est rappelé par M. Oberlin, à l'occasion de ce que César dit à ce sujet dans le ch. 28 du sixième livre *de bello Gallico;* il rappelle entre autres les Calendriers runiques sur lesquels les jours de fête, qu'on célébroit par des repas, sont marqués d'une corne, pour indiquer qu'alors on boit ; ainsi qu'on peut le voir sur un de ces Calendriers conservé dans le cabinet de la bibliothèque de Strasbourg,

(15) Voy. Eckhel, Doct. Num. tom. V, p. 315.
(16) Voy. Eckhel, Doct. Num. tom. V, p. 152.

et publié par M. Oberlin à la pl. 17 de son Muséum Schœpflini, dont il prépare la continuation attendue depuis long-temps.

Au lieu de *Viridomarus* (bell. Gall. VII, 38), leçon qu'Oudendorp avoit encore conservée, M. Oberlin a rétabli celle de *Virdumarus*, qui se trouve dans plusieurs manuscrits, et qui s'accorde avec les *fasti triumphales*, et Properce IV, 10, 41.

Le savant éditeur de César trouve encore plusieurs fois occasion d'employer les monumens de l'antiquité à l'explication de son auteur, et c'est une méthode qu'il a constamment suivie avec succès dans ses cours de philologie à l'université de Strasbourg. C'est ainsi qu'au chap. 48 du premier livre de la guerre civile, il rappelle l'usage de passer les fleuves sur des outres dont M. *Calvet* a traité dans sa *dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon*, monument qui est aujourd'hui dans le cabinet des antiques de la bibliothèque impériale. — A l'occasion des *Castra stativa* (bell. civ. III, 37), M. Oberlin rappelle les restes de ces camps qu'on a découverts dans plusieurs contrées, et notamment de ceux que M. Hoffmann a trouvés près de Neuwied, et sur lesquels on trouve des détails dans le premier volume des *Mémoires de la Société des sciences du Mont-Tonnerre.*

Nous avons cité plus haut ce que M. Oberlin dit au sujet de *Bratuspantium ;* il a cherché à éclaircir encore plusieurs autres points de géographie ancienne, ainsi qu'on peut le voir par

ce qu'il dit sur les *Grudii* (bell. Gall. V, 39), sur la position de *Vellaunodunum* (ib. VII, 11), de *Cosa* (bell. civ. III, 22), d'*Achilla* (bell. Afric. 33).

Nous avons dit plus haut que M. Oberlin a profité des notes qui lui ont été communiquées par M. Hammer, gendre de feu M. Hermann, pour éclaircir différens points d'histoire naturelle. Ce savant pense que le mot *scopæ* (de bell. Afric. 47), sur lequel les commentateurs ne sont pas d'accord, signifie des broussailles, de petites branches d'arbre. — Les commentateurs ne sont pas plus d'accord sur la signification du mot *chara*, racine dont se nourrissoient les soldats de César (bell. civ. III, 48). M. Hammer seroit porté à croire qu'il faut ici entendre le *butomus umbellatus*, le *jonc fleuri* de Tournefort, dont l'élégante fleur ombelliforme a peut-être donné lieu au nom de *chara*, si on veut le supposer d'origine grecque. Cette plante, rare dans nos contrées, se trouve assez abondamment dans d'autres pays. Selon Pallas et d'autres voyageurs, sa racine bulbeuse, tantôt crue, tantôt cuite dans la cendre et couverte de beurre, tantôt accommodée d'une autre manière, sert de nourriture aux Kalmuks, aux Jakouts, et à plusieurs autres peuples de l'empire Russe, et même de l'Europe orientale; il pense qu'on pourroit même en faire une espèce de pain, et que le lait avec lequel les soldats de César mangeoient cette racine, devoit diminuer son amertume naturelle.

A l'occasion du *nimbus cum saxea grandine*, dont il est question dans le *bellum Africanum*, chap. 47, on s'attendra bien que M. Oberlin n'aura pas manqué de parler du phénomène singulier, qui a fait tant de bruit il y a quelque temps, et que M. Biot a décrit dans sa *Relation d'un voyage fait dans le département de l'Orne, pour constater la réalité d'un météore observé à l'Aigle, le 6 floréal an XI.* Paris, an XI, in-4°.

Nous terminerons cet article par l'indication de quelques-unes des recherches d'étymologie qui sont rapportées dans les notes de M. Oberlin. *Allobroges* a été dérivé par *Latour d'Auvergne*, dans ses *Origines Gauloises*, p. 184, de *all*, qui, selon lui, signifie en celtique *un autre*, et *bro*, qui, dans la même langue, signifie, dit-il, *la terre*; ce qui s'accorderoit avec ce que Strabon (lib. 4, p. 186) dit des Allobroges; savoir : qu'anciennement ce peuple a fait au nombre de plusieurs milliers une expédition dans des pays lointains. *O-Brien*, dans son Dictionnaire irlandais, dérive ce mot de deux mots anciens de cette langue *aill*, rocher, et *brog*, habitation; selon lui *Allobroges* signifie *habitans des rochers.*

Le mot *Vergobretus*, qui, selon César (bell. Gall. I, 16), étoit le titre du premier magistrat des Æduens, signifie, selon le même O-Brien, *homme à justice* ou *à jugement.*—Selon le même auteur, *Cingetorix* (bell. Gall. V, 3) signifie *le chef de l'expédition.* — *Vergasillaunus* étoit, selon le même, le nom d'une dignité, et signifie

celui qui porte la bannière ou *le banneret.* — A la page 184 et 185 on trouvera encore une note sur l'étymologie et la signification du mot *Armorique*, et à la page 200 et 201 une autre sur le mot *Druides.*

Le mot *vitrum* dans ce passage : « Omnes se » Britanni *vitro* inficiunt, quod cæruleum efficit » colorem, atque hoc horridiore sunt in pugna » adspectu » (*de bell. Gall.* V, 14), a exercé la sagacité et l'érudition de tous les commentateurs, et ils en ont donné différentes explications, dont Morus a fait le résumé dans sa note sur le passage cité. M. Oberlin propose une autre explication, et ce sera en la rapportant que nous terminerons cet article. « *Glas*, dit-il, si- » gnifioit, dans l'ancienne langue des Bretons, « *verd* et *bleu de ciel.* (Voy. Le Pelletier et La » Tour d'Auvergne). Les Romains en ont fait » *glastum.* Par la suite ils apprirent que *glas* si- » gnifioit *verre* dans la langue des Germains. Ces » deux significations auront été ensuite confon- » dues et prises pour une couleur. »

César est parmi les auteurs latins celui qui doit particulièrement intéresser les Français, parce que son ouvrage sur la guerre des Gaules nous offre le plus ancien monument littéraire de notre histoire. Il convenoit à un savant de la France de nous en donner une bonne édition. Celle que M. Oberlin vient de publier joint à l'avantage de n'être pas trop volumineuse, celui de contenir un excellent commentaire qui ne laisse rien à

désirer ; et trois bonnes tables, l'une historique, l'autre géographique et la 3e. de latinité, rendent cette édition d'un usage très-commode. Nous ne saurions assez la recommander à tous ceux qui veulent lire les Commentaires de César, et surtout aux professeurs chargés d'expliquer cet auteur dans nos écoles nationales. Ce travail, d'un de nos plus respectables et de nos plus laborieux savans, lui acquiert de nouveaux droits à la reconnoissance de tous les amis des bonnes lettres. Puisse-t-il jouir assez long-temps des forces et de la santé nécessaires pour nous donner encore plusieurs éditions de classiques semblables à celles qu'il vient de publier de Tacite et de César.

TH. FR. WINCKLER.

ANTHROPOLOGIE.

Nouveaux Élémens de la Science de l'Homme; par P. J. Barthez, Médecin de S. M. l'Empereur et Roi et du Gouvernement, ci-devant Chancelier de l'Université de médecine de Montpellier; Professeur honoraire de l'École de médecine de Montpellier; ci-devant membre de l'Acad. royale des sciences et de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres de Paris. Seconde édition, revue et considérablement augmentée. Paris, chez *Goujon*, libraire, rue du Bac, n°. 15; *Brunot*, rue Grenelle Saint-Honoré.

Second Extrait (1).

On a vu comment dans le premier volume de cet ouvrage M. Barthez a réuni tout ce qui a rapport aux forces vitales, considérées 1°. d'une manière générale; 2°. dans le degré de leur influence réciproque; 3°. dans leur distribution aux parties du corps vivant. Mais l'étude et la détermination des communications particulières qu'ont entre elles les forces des divers organes, offroient peut-être encore de plus grandes dif-

(1) *Suprà*, année 1806, tom. I, p. 301.

ficultés à vaincre, et un intérêt du premier ordre. Puisque la conservation de la vie est attachée à la conservation des synergies et des sympathies, on ne doit pas être étonné que dans cet ouvrage on ait regarde la connoissance de ces sympathies comme l'objet principal de la physiologie. On ne trouvoit nulle part, sur ce sujet, que des observations éparses et vagues que personne n'avoit encore pu réduire en corps de doctrine. Il falloit, pour réussir dans une pareille entreprise, une habitude constante des méditations et des combinaisons les plus profondes, et cette sagacité qui découvre les véritables rapports des objets.

M. Barthez commence par assigner les caractères qui doivent faire regarder les affections de deux organes comme dépendantes d'une sympathie. Il montre la nécessité de bien distinguer la sympathie de deux organes de la synergie ou du concours d'actions simultanées ou successives de divers organes, pour constituer la forme d'une fonction ou d'un genre de maladie.

Les sympathies des organes ne dépendent pas toutes des mêmes circonstances : on peut ranger dans trois classes tous les faits qui y sont relatifs. La première comprend les correspondances sympathiques entre des parties qui n'ont entre elles aucun rapport sensible de leurs nerfs, de leurs vaisseaux, etc. Tels sont les rapports qui unissent les organes de la génération et ceux de la voix; les oreilles, la tête et le foie, l'estomac et les divers organes.... M. Barthez explique, d'après

d'après la considération de la sympathie de l'estomac avec les autres parties, l'action des médicamens pris à l'intérieur. Dans cette première classe se trouve encore la sympathie des intestins et des extrémités qui rend si fréquente la succession de la colique du Poitou et de la paralysie des extrémités. Il importe infiniment pour la pratique de considérer dans ce cas la répétition sympathique qui se fait dans ces extrémités, de l'atonie qui domine dans une partie des intestins.

Dans la deuxième section sont placées les sympathies des organes symétriques qui ont une structure et des fonctions semblables. Tels sont les reins, les yeux, etc., les membres symétriques. On voit que les affections sympathiques du tissu cellulaire qui déterminent certaines métastases, sont des phénomènes de même ordre, ainsi que les affections correspondantes des diverses parties de la peau, la succession des engorgemens des glandes englobées, la correspondance d'une affection qui se communique d'une partie des organes digestifs à toutes les autres parties de ces organes, etc.

Les sympathies des organes unis par un tissu intermédiaire, ou par des vaisseaux et des nerfs communs, forment la troisième classe. C'est ici que se trouvent les affections correspondantes de la vessie et du rectum, des parties de la bouche et des intestins.

Un chapitre est destiné à la considération des sympathies que présentent les organes similaires liés en systèmes particuliers, c'est-à-dire, les

vaisseaux sanguins, les nerfs et les vaisseaux lymphatiques.

La sympathie qui unit les premiers de ces organes, est manifeste par la rapidité avec laquelle le sang des vaisseaux supérieurs et inférieurs à la partie d'un vaisseau piqué, se porte vers le point de la piqûre; par la succession soudaine des inflammations dans des parties séparées et éloignées l'une de l'autre; par l'espèce d'hémorrhagies qui ont lieu dans des organes éloignés de celui qui est primitivement affecté.

Les diverses parties du système nerveux sympathisent en général, d'autant plus étroitement, qu'elles sont liées par une connexion prochaine et supérieure, soit dans un tronc commun, soit dans des plexus ou des ganglions, ou bien par des rapports de distribution à des organes voisins, et surtout lorsqu'ils sont placés dans la même moitié du corps. Mais ces connexions des nerfs ne sont que des conditions sensibles, et non des causes nécessaires de leurs sympathies.

Cette sympathie de chaque nerf ou de chaque vaisseau avec son système, est interrompue par l'effet des ligatures faites à cette artère, à ce nerf et même aux vaisseaux veineux. Ainsi se trouvent séparées les affections des parties supérieure et inférieure de la ligature, et les communications de leurs forces interrompues. La paralysie des parties qui reçoivent le nerf lié, est plus ou moins complète et durable, selon que la ligature a été plus ou moins forte.

Ce n'est qu'en admettant que les nerfs sont

animés de forces toniques qui sont en toutes leurs parties dans un antagonisme constant, qu'on peut expliquer comment le sentiment de la lésion d'un nerf ne se propage point dans la partie supérieure de la ligature, et ainsi à tout le système nerveux.

Les lésions de l'origine des nerfs où est le centre des sympathies de chaque nerf avec son système, font que les forces de chaque nerf ne sont plus soutenues par leur sympathie avec ce tronc, et que les forces conjointes des nerfs sympathisans s'éteignent.

Il faut lire ces divers chapitres dont on ne peut présenter ici que de très-courts lambeaux, pour se faire une juste idée de l'étendue et de l'immense utilité de cette doctrine des sympathies. On voit qu'il n'y a pas un seul fait qui ne soit réuni à ses analogues, et ramené à la classe à laquelle il se rapporte le plus naturellement. On seroit singulièrement étonné de l'infinie quantité de faits qui sont énoncés ou indiqués à cet égard, si l'ordre dans lequel ils sont rangés ne paroissoit si naturel, qu'il semble en réduire beaucoup le nombre, et faciliter l'intelligence de l'ensemble.

Mais si les chapitres dont nous avons déjà rendu compte renferment des points d'une haute importance, les autres chapitres qui suivent, et qui complètent la doctrine des sympathies, sont loin de leur céder en rien. Ainsi, quels efforts ne falloit-il pas pour établir d'une manière aussi parfaite les rapports de la perpétuité des fonctions de chaque organe à l'intégrité des sympathies que

ses nerfs et ses vaisseaux ont avec leurs systèmes respectifs? Qui ne sentira l'utilité des vues qui sont exposées ici sur les causes qui rendent si fréquentes les affections paralytiques des membres opposés au côté de la tête qui a été diversement blessé? Non-seulement M. Barthez donne de ce fait une explication que la saine physiologie ne peut rejeter; mais il la fonde, à son ordinaire, sur une utilité pratique déjà bien constatée.

On sait bien que, chez les animaux à sang froid, la conservation des fonctions des organes n'est que très-foiblement liée à l'intégrité des sympathies de leurs nerfs et de leurs vaisseaux, avec leurs systèmes respectifs. Mais, en outre, on trouve qu'en général, chez les animaux à sang chaud, plus les fonctions sont importantes, moins les lésions de la sympathie nerveuse ont d'effets sensibles. La lésion des nerfs qui s'établit peu à peu n'interrompt point les fonctions des organes, sans doute parce que le principe de la vie s'accoutume ainsi à ces sortes d'affection.

M. Barthez établit enfin la nécessité de bien distinguer la sympathie des forces des divers organes, de l'influence qu'ont nécessairement sur tout le corps, certains organes principaux. On voit évidemment les effets de cette sympathie dans les cas où les affections d'un organe deviennent générales. Un exemple fort remarquable de ce genre est pris des phénomènes et des causes du sommeil. Après avoir admis qu'une loi primordiale du Principe Vital détermine la néces-

sité de l'alternative du sommeil et de la veille, il considère les autres causes du sommeil. Il prouve que les grandes altérations du cerveau ou de l'origine des nerfs, en affoiblissant directement le système des forces sensitives, occasionnent un sommeil plus ou moins profond; et en outre que l'affoiblissement des forces sensitives d'un organe particulier qui suit l'excitation de ces forces produit aussi le sommeil, en se répétant sympathitiquement sur tout le corps. Ainsi l'excitation des forces de l'estomac par les spiritueux, est bientôt suivie de la chute de ces forces, et d'un sommeil plus ou moins profond.

Les rapports qui font correspondre les affections des forces des divers organes, et le degré réciproque de leur influence étant ainsi déterminés, l'auteur s'occupe, avec le même esprit d'analyse, du système entier des forces du Principe Vital. Il n'est question ici que de l'ensemble des forces et des modifications qu'on peut y reconnoître. Ainsi, l'observation montre que ce système se compose de forces qui sont continuellement agissantes dans tous les organes, et de forces radicales, ou en puissance, où les premières ont leur source. Parmi les causes qui modifient l'état de ces forces, il faut essentiellement compter les diverses sortes d'exercice des fonctions. Si un exercice régulier des fonctions accroît ces forces, l'habitude de grandes inégalités d'action des diverses fonctions rend le corps moins susceptible des impressions très-irrégulières que reçoivent ces forces dans les maladies malignes.

Fidèle à ce principe d'éclairer réciproquement la Physiologie et la Pathologie, l'une par l'autre, M. Barthez considère les altérations du système des forces qui produisent les maladies nerveuses, et les maladies qui sont dites malignes. Il montre comment les premières sont produites par l'altération des forces sensitives, par le vice de leur influence sur les motrices; il indique les causes qui rendent ces maladies plus fréquentes de nos jours, et établit à cet égard une suite de vues pratiques qui conduisent à un traitement rationnel de ces maladies, tel que désiroient de le voir tracé les hommes versés dans l'art de guérir.

On ne peut se faire une idée bien exacte des maladies malignes qu'en distinguant l'oppression des forces de leur résolution. Celle-ci a lieu quand les lésions particulières des divers organes sont produites par l'affection d'un seul. La résolution des forces est déterminée lorsque les fonctions de plusieurs organes sont altérées par les causes productives d'une maladie maligne. C'est dans cet état d'affoiblissement des forces radicales qu'on trouve les symptômes irréguliers des maladies malignes, dépendans de l'altération des synergies et des sympathies les plus ordinaires des organes. M. Barthez n'oublie pas d'indiquer combien il est nécessaire de distinguer les cas où la fièvre est nulle, ou subordonnée à la maladie maligne, de ceux où elle est l'affection essentielle.

Pour mieux faire connoître le système des forces du Principe Vital, M. Barthez considère

les altérations spécifiques que produisent les divers poisons dont l'action ne détermine pas directement une destruction ou corruption physique des organes. On a ici une preuve de plus de la supériorité de la doctrine de notre auteur, sur celle des physiologistes qui l'ont précédé. En effet, en considérant chacun de ces poisons comme agissant sur le système des forces vitales, on voit comment cette action doit varier selon la nature de chaque animal, les divers modes ou le degré de la sensibilité, selon l'influence de l'habitude, l'état des forces dans les divers organes où le poison s'introduit; enfin, comment les affections générales ou locales que les poisons produisent, sont relatives à la disposition des forces de tout le système, ou de l'organe qui reçoit l'impression, etc. Par là se trouve ramenée à des chefs principaux d'analogie une foule de faits épars qui sembloient n'être que des irrégularités inexpliquables de la Nature.

M. Barthez, ne pouvant pas s'occuper de toutes les substances vénéneuses de ce genre, a pris pour exemple l'opium, dont il explique les effets (qui paroissent opposés dans certaines circonstances), d'après les modifications du système entier des forces, ou d'après leur état dans les diverses parties du corps où il est appliqué, ou dans celles qui sympathisent avec ces parties. Un article qui lui mérite en particulier la reconnoissance de tous les praticiens, et qui fournit les moyens d'arracher, en certains cas, à la mort, un grand nombre de ses victimes, c'est celui où

M. Barthez traite de l'utilité de l'opium dans certains accès de fièvres intermittentes. On n'abandonnera plus les malades aux seules forces de la Nature, si fortement altérées dans les accès de ces fièvres. L'opium offre, comme des observations suffisantes le prouvent, un moyen très-propre à faire cesser l'état spasmodique qui constitue les symptômes pernicieux de la plupart de ces fièvres. On voit que M. Barthez a raison de dire que par ce moyen il fournit le complément nécessaire aux méthodes curatives de Morton et de Torti.

Un article non moins curieux est celui où M. Barthez considère les formes nouvelles que certains poisons impriment au Principe Vital. On avoit pu trouver étrange cette opinion que le virus de la rage introduit dans le corps une sorte d'idée canine. Mais celui qui lira avec attention cet article, y trouvera non-seulement des développemens qui ne lui laisseront plus aucun doute à cet égard, mais encore une ample matière à des réflexions qui conduisent à des résultats très-singuliers.

Il étoit naturel de trouver ici des considérations nombreuses sur l'action et l'utilité de certains remèdes vénéneux, pour arrêter ou modifier, par une altération nouvelle, les dégénérations des solides et des fluides, qu'ont produites certains poisons.

Plusieurs auteurs avoient fait sentir l'insuffisance de la doctrine des Anciens sur les tempéramens; mais ils s'étoient bornés à des objections

vagues, ou à des modifications de cette doctrine, qui lui laissoient en grande partie son imperfection. Il appartenoit à M. Barthez de suivre une route nouvelle et d'arriver à une doctrine aussi ingénieuse qu'utile. Après avoir montré avec Piquer que les divers tempéramens établis par les Anciens ne sont que des intempéries causées par la surabondance de quelque humeur, M. Barthez s'applique à prouver que le principal objet de nos recherches doit être le tempérament individuel propre de chaque homme ; quoiqu'il ne puisse nous être connu que par des approximations dirigées d'après des vues générales. Deux méthodes, dont l'une est directe et l'autre indirecte, conduisent à cette connoissance des tempéramens. Le premier objet de la méthode directe est de déterminer quel est, dans chaque homme, l'intensité constitutionnelle, ou l'énergie permanente de ses forces radicales; et quels sont les proportions des forces agissantes dans les divers organes. Il est quelquefois difficile de distinguer le bon état des forces de l'état exalté de la sensibilité et de l'irritabilité chez les personnes dont les forces radicales sont affoiblies. Mais plusieurs moyens sont indiqués pour faire découvrir cette distinction. C'est dans ces excès de sensibilité et de mobilité, que les sympathies particulières des divers organes sont surtout développées et plus marquées que les sympathies générales de chaque organe avec tout le corps. Pour reconnoître quelles proportions ont entre elles les forces qui agissent dans les divers organes, il importe beau-

coup d'observer quels sont les organes plus foibles relativement au reste du corps. L'état de foiblesse d'un organe se fait ordinairement remarquer en ce que sa fonction s'exécute plus péniblement; qu'il est plus fréquemment affligé de maladie et plus affecté par les fortes émotions de l'âme. Ce n'est point seulement le défaut de développement d'un organe qui y cause cette infirmité relative : elle peut être l'effet d'une disproportion en excès, comme l'a observé M. Barthez.

Les modifications qu'impriment à l'action des forces motrices et sensitives les diverses habitudes dans l'usage des choses non-naturelles, forment le deuxième objet de la méthode directe de connoître le tempérament. M. Barthez s'occupe particulièrement des modifications habituelles des forces qui sont relatives à l'usage de l'air, des alimens et de l'exercice des différentes parties du corps : il donne sur chacun de ces points des observations qui offrent un très-grand intérêt. C'est en recherchant, d'après des observations sur les mœurs et sur le physique des solides et des fluides, quels sont les degrés des forces radicales et les modes des forces agissantes du principe vital, qu'on arrive à la méthode indirecte de connoître le tempérament. Les analogies manifestes que les mœurs et le physique du corps ont dans chaque homme, avec la manière d'être la plus constante de son Principe de Vie, ont été très-bien reconnues par Galien et surtout par Stahl. Cependant la correspondance des af-

fections constantes de l'âme et du Principe Vital est soumise à plusieurs exceptions. Quant à l'état physique des solides, il correspond assez généralement avec les dispositions particulières de la masse des fluides, avec la surabondance de telle ou telle humeur. Dans l'examen des rapports, que le tempérament a dans les divers lieux de la terre, avec les diverses causes générales qui agissent sur le physique de l'homme et sur ses mœurs, M. Barthez s'occupe d'abord de l'influence qu'exercent à cet égard les différentes causes naturelles. En accordant à l'action du climat, considérée d'une manière générale, toute l'énergie qu'elle peut avoir, et qui est bien manifestée dans la comparaison des peuples placés à des latitudes très-différentes, l'auteur ne laisse pas que de réfuter cette opinion assez généralement admise aujourd'hui; que le climat détermine essentiellement les différences caractéristiques de la face dans les diverses variétés du genre humain. — En demandant d'où vient qu'on ne retrouve pas ces impressions analogues sur d'autres organes, il montre combien il est nécessaire d'admettre diverses races primitives, douées de caractères particuliers, selon les divers climats.

L'influence qu'a le climat sur les formes intérieures de la constitution est encore plus importante à considérer. On ne peut expliquer, par des effets physiques, les modifications générales de la sensibilité et de l'irritabilité que produit l'influence du climat. C'est l'observation seule qui

peut indiquer que chez les habitans des pays chauds, comparés à ceux des pays froids, les forces radicales du tempérament sont constamment dans un état de langueur relative ; que l'exercice des forces motrices y est généralement plus foible ; et que l'action des forces sensitives s'y développe avec plus de vivacité. Cette observation, que dans les peuples des climats chauds la timidité habituelle de l'âme va avec la tendance à des actions atroces, comme *convulsives* de l'âme, de même que la langueur des fonctions va avec la disposition aux affections convulsives, montre bien l'analogie qu'a l'influence du climat sur les forces radicales et agissantes, et sur les mœurs, etc.

Si les auteurs qui ont voulu rapporter à l'influence des climats les différences essentielles que présente le caractère des divers peuples, avoient suivi une méthode un peu moins arbitraire, ils n'auroient point été conduits à regarder comme très-foible l'influence des causes politiques.

C'est en considérant les différences qui existent entre des peuples qui vivent sous des climats analogues, qu'on peut déterminer plus solidement l'influence de ces causes. La manière de vivre d'un peuple, nécessitée par la nature du terrein, peut donner aux mœurs de ce peuple une forme indépendante de l'espèce de gouvernement auquel il se trouve soumis. C'est ainsi que les mœurs des Arabes et des Tartares sont singulièrement ressemblantes, malgré la différence

extrême du climat et de leur gouvernement. M. Barthez trouve insuffisantes les divèrs raisons par lesquelles M. de Montesquieu explique pourquoi, malgré cette ressemblance, les Arabes sont restés libres, quand les Tartares vivent dans l'esclavage politique. L'impossibilité où ont été les Arabes de former habituellement des corps d'armée considérables, à cause de leur division en divers tribus, de leurs guerres réciproques et de l'action énergique des puissans empires voisins, paroît à M. Barthez la cause principale de cette différence. Lorsque l'influence constante des causes naturelles et politiques a donné un caractère particulier à des peuples, ils peuvent le conserver dans tous les climats, s'ils ne s'allient pas à d'autres races.

M. Barthez examine ensuite l'influence des âges sur le système des forces. Quoiqu'on eût observé que la mortalité n'alloit pas toujours en croissant d'une manière régulière, on étoit loin d'avoir reconnu les interruptions ou les décroissemens qu'elle éprouvoit. Un auteur estimable avoit même avancé que les degrés de mortalité croissoient depuis 35 ans jusqu'à 61. M. Barthez, en comparant un grand nombre de tables de mortalités qu'on a dressées, a découvert qu'il existoit dans la vie des hommes une période, durant laquelle les probabilités de la vie croissoient bien plus que dans l'année qui précédoit cette période. Elle est désignée par M. Barthez sous le nom d'*âge consistant*. Certaines tables présentent deux de ces périodes; cependant elles finissent toujours vers

la cinquantième année. La mortalité éprouve encore, durant le reste de la vie, des inégalités, mais qui n'ont pas encore été soumises au calcul. Les variétés de la mortalité respective des âges ne peuvent être regardées que comme dépendantes des lois primordiales de la constitution du corps vivant. Après avoir établi sa découverte sur l'âge consistant, M. Barthez indique les variations que l'âge et le sexe déterminent, eu égard à l'intensité constitutionnelle des forces vitales, aux modifications des forces agissantes dans les divers organes, à la durée réciproque de la vie, etc. &c.

La partie de l'ouvrage où M. Barthez traite des phénomènes et des causes de la mort de l'homme, étoit depuis long-temps en possession de l'universalité des suffrages. Ce n'est point qu'elle soit faite dans un esprit différent du reste du livre; mais ce sujet qui nous touche de si près, M. Barthez trouva le moyen de le peindre avec des couleurs qui ont tant d'empire sur nos esprits et sur nos cœurs. Il y déploya des traits d'une très-haute éloquence, en ce qu'il réunit à la sublimité et à la profondeur des pensées, les charmes du style et de l'élocution. On ne s'attendoit point à trouver dans un ouvrage de science un ton et des traits pareils : mais on avoit tort. C'est le propre de l'écrivain supérieur d'accommoder les formes au fond d'un ouvrage, et de même que M. Barthez se bornoit, dans les autres parties du livre, à la concision du style, à la justesse et à la propriété des termes, il

devoit aussi s'élever, à mesure que son sujet l'exigeoit, à toute la hauteur de l'éloquence. Nous citerons bientôt quelques-uns de ces traits saillans, pour faire connoître à nos lecteurs tout le mérite de cet ouvrage. Mais, auparavant, qu'on nous permette de recommander aux bons esprits la comparaison des diverses parties de ces nouveaux élémens, celle du discours préliminaire, où sont exposés les vrais principes de la philosophie des sciences, celle des chapitres où il s'agit de faire l'application de ces principes, et enfin celle de cette dernière partie où le sujet se prêtoit si bien aux mouvemens oratoires d'une grande beauté, ou les demandoit même. Comment en effet s'occuper des derniers momens et de la fin de l'homme, sans réunir en un seul trait tout ce que dicte l'austère pensée, les méditations profondes et l'imagination audacieuse.

M. Barthez définit médicalement la mort : la cessation irrévocable de la sensibilité et des mouvemens vitaux. Il parle de ces cas rares et terribles où, sous tout l'appareil de la mort, l'âme jouit encore de ses facultés, et assiste, pour ainsi dire, inconnue aux derniers préparatifs dont rien ne lui dérobe alors l'amertume. Il indique comment la mort réelle, ou la dégénération putréfactive du corps, a pu être empêchée dans ce cas par la conservation des mouvemens toniques très-légers. Quoique cette dégénération lui paroisse le seul signe incontestable de la mort réelle, il établit les divers degrés de valeur de ceux qu'on a voulu donner comme certains. Il

traite ensuite des moyens propres à rappeler les mouvemens vitaux suspendus, et de la manière dont s'éteignent les forces vitales des diverses parties, selon que la mort est lente, graduée, avec des symptômes d'atonie, ou d'excitation. Les affections de l'âme aux approches de la mort ont été encore un nouveau sujet de recherches. Ces affections sont relatives à l'intelligence ou aux passions de l'âme. M. Barthez y explique comment certains désirs vifs peuvent prolonger la vie même aux derniers momens, et comment les facultés de l'intelligence peuvent être excitées ou développées d'une manière très-énergique et extraordinaire par la concentration des forces vers l'organe, qui paroît être le siége de la pensée. « Sans doute (dit-il), c'est alors que des mourans » peuvent prédire l'avenir autant qu'il peut l'être » par les lumières naturelles, et non pas comme » ont dit Aretée et d'autres Anciens, en tant que » l'âme s'approche de la divinité; ni parce qu'é- » tant alors ramassée en elle-même, elle a par son » essence quelque prénotion des choses futures, » ainsi que dans les songes et les extases. » C'est un droit sacré que la poésie seule a dû religieusement conserver, que celui de rendre ainsi prophétique le dernier souffle des mourans. Rien ne jette plus de mélancolie et d'intérêt dans les scènes terribles de l'Iliade, que ces prédictions fatales de Patrocle expirant à Hector, et d'Hector à Achille qui venge, d'une manière si lamentable, la mort de son ami. (*Iliade*, P. X.)

M. Barthez, après avoir cité plusieurs preuves en

en faveur de cette idée, que la sensation du mourir ne sauroit être douloureuse, et que le moment même de la mort a été chez quelques mourans précédé de bien être, termine ainsi son livre :

« Les suites de la mort de l'homme sont relatives à la dissolution du corps, à l'extinction des forces du Principe Vital et à la séparation de l'âme.

» Lorsque le corps animal se dissout, ses parties se dispersent; mais, pour obéir à d'autres principes de mouvement et de vie, qui sont répandus dans tout l'univers. L'homme ne voit presque autour de lui que du repos et des cadavres. Mais, aux yeux de l'Être Suprême, tout est vivant ou destiné à vivre; et la mort n'est qu'un changement dans les modes de la matière, nécessaire à la vie et à l'harmonie perpétuelle du grand tout.

» Les élémens des choses mortelles ne sont point altérées, lorsqu'ils subissent toutes les vicissitudes apparentes de génération et de corruption. Les formes des corps organisés et vivans, dans lesquelles ils sont combinés, se résolvent et se reproduisent sans cesse : et l'on voit toujours régner ce bel ordre où les naissances s'opposent aux progrès de la destruction, comme les morts limitent l'extrême fécondité de la nature.

» Autant qu'est sensible cette métamorphose de la partie terrestre de l'homme, autant est douteux le sort du Principe Vital après la mort....

» Lorsque l'homme meurt, son corps est rendu aux élémens; son principe de vie se réunit à celui de l'univers; et son âme retourne à Dieu qui l'a donnée, et qui lui assure une durée immortelle.

» La parole du Tout-Puissant, en créant les esprits, les a affranchis de la loi générale, qui condamne à finir tout ce qui a commencé. Ils doivent l'immutabilité de leur existence à la volonté de Dieu, qui leur en renouvellera la sanction dans le moment terrible : où ils verront les corps célestes se dissoudre et s'anéantir; le spectacle magnifique de la Nature s'évanouir comme une ombre; et le temps, qui avoit fait naître et périr toutes les choses mortelles, être absorbé dans l'abîme de l'éternité. »

THOMAS, D. M. M.

PALÆOGRAPHIE.

Lettre à M. Millin, sur des Inscriptions des environs de Grenoble; par M. Champollion.

FLORIDO VERI
FLAVAE MESSI
MVSTVLENTO AVTVMNO
HIEMIQ. AEOLIAE S.

Cette inscription existe à *Gières*, village près de Grenoble.

Les quatre saisons, *tempestates*, qui y sont rappelées, sont représentées sur très-peu de monumens; on les voit au revers d'un beau médaillon de Commode, avec cette légende : TELLVS STABILITA (1).

Il est assez singulier qu'une inscription presque semblable à celle de Gières ait été trouvée à Albigny, dans le Lyonais. La voici :

FLORIDO VERI
FLAVAE MESSI
MVSTOLENTO AVTOMNO
HYEMI AEOLIAE.

Muratori, qui la rapporte (2), n'en garantit pas l'authenticité. En s'assurant que celle de Gières

(1) Vaillant, Sel. Num. Max. Mod.
(2) CIV, 3.

est vraiment antique, elle peut prouver en faveur de celle d'Albigny ; à moins, comme on l'a dit du monument de Rosette, par rapport à celui d'Adulis, que l'inscription de Gières n'ait servi de modèle au faussaire qui auroit fait celle d'Albigny ; dans ce cas, nous n'aurions rien à répliquer (3).

Les épithètes données aux saisons sont remarquables ; elles sont toutes poétiques.

L'S qui termine l'inscription est l'abréviation de SACRUM, qui annonce la dédicace du monument.

L. MATERNVS OPTATVS
VVLCANO AVG. SACRVM.

Les monumens en l'honneur de Vulcain sont beaucoup plus rares que ceux consacrés aux autres dieux. On a lieu d'en être étonné, lorsque l'on considère qu'il fut un des principaux et des plus anciens Dieux du Paganisme.

A Rome, Vulcain eut ses fêtes et ses temples ; les Gaulois le reçurent avec les autres dieux des Latins ; et ils l'honorèrent le plus souvent sous le nom de VOLCANVS. C'est ainsi qu'il se trouve écrit sur plusieurs inscriptions trouvées dans les Gaules, et postérieures à l'invasion des Romains (4). On le lui a conservé dans une inscription moderne, qui décore une fontaine à Vienne (5).

(3) AMEILHON, Inscription grecque de Rosette. p. 47 et suiv.

(4) A. L. MILLIN, Magasin Encyclop., 8e. ann. I, 394.

(5) CHORIER, Antiq. de Vienne, 61.

L'inscription qui nous occupe a été trouvée auprès de la *Fontaine ardente* (6), l'une des sept merveilles du Dauphiné (7). Beaucoup d'auteurs ont écrit sur cette fontaine. Saint-Augustin est le plus ancien de ceux qui nous restent (8). En 1525, Gérôme de Montueux proposa quelques problèmes qui furent réfutés par Pierre Aréod (9). Le traité le plus complet, sur cette particularité, est celui de Jean Tardin, qui en donne l'histoire et en recherche les causes (10). Il réduit de beaucoup la merveille; Chorier cherche à lui rendre son éclat (11), et elle devient un prodige dans la belle silve de Denys Salvaing de Boissieu (12). L'Académie des Sciences s'en occupa au commencement du 18e. siècle; et en 1721, M. Lancelot réduisit toutes les merveilles du Dauphiné à leur valeur naturelle (13). Cet écrivain croit qu'un ruisseau ayant passé autrefois sur un terrain qui jetoit de temps en temps de la fumée et quelques flammes, on en fit une fontaine ardente; les observations modernes n'ont pas répandu plus de lumières sur la cause de ce

(6) Chorier, Hist. du Dauph. I, 238.

(7) *Unum (*fontem*), Pegasides, unum celebrate Camœnæ*
Fœdere qui socias inito vomit ignibus undas.
Denys de Salvaing de Boissieu, Pyrocrène. 13.

(8) De Civit. Dei, XXI, 7.

(9) P. V. Chalvet, Biblioth. du Dauph.

(10) Hist. Nat. de la fontaine qui brûle. 1618. In-8°.

(11) Traité du Dauphiné, I, 48.

(12) Pyrocrène, *suprà.*

(13) Acad. des Belles-Lettres, VI, 756.

phénomène ; celles qui ont été faites tout récemment par un anonyme, peuvent conduire à son explication.

Il résulte de ses observations que sur un fond de quelques toises carrées, composé de schiste gris-noir, traversé de veines rouges, on remarque quelques petites excavations, que remplissent les eaux qui, après les pluies, descendent de la plaine voisine naturellement marécageuse. C'est de ces excavations remplies d'eau que s'élève une flamme rougeâtre d'un pied de hauteur environ. Elle est produite par une émanation gazeuse inflammable à l'air libre, qui traverse ces eaux et les fait bouillonner sans changer leur température. L'anonyme ayant recueilli de ce gaz dans une vessie, le présenta à une bougie allumée ; il s'enflamma sans explosion ; sa couleur étoit d'un bleu foncé, et il laissa une légère odeur de soufre. La poudre à canon, dégagée de tout autre combustible, se dessèche à cette flamme, et ne prend point feu (14). On peut voir par ces détails l'origine du nom de *Fontaine ardente* donnée à ce phénomène, qui mérite d'arrêter les regards d'un chymiste instruit, pour que sa nature puisse enfin être déterminée.

La Fontaine ardente, près de Grenoble, a été sans doute connue dans l'antiquité, quoique le témoignage d'aucun auteur ancien ne l'assure,

(14) Extrait de la Statistique du département de l'Isère, sect. VI ; appendix, pag. 388 et suiv. Mémoire qui a remporté le prix, etc.

et l'on peut présumer qu'elle étoit consacrée à Vulcain. Tous les lieux volcaniques étoient sous sa protection ; Lucius Maternus Optatus a pu choisir la fontaine ardente pour une dédicace à Vulcain qui en étoit le protecteur.

Le surnom d'Optatus que porte Lucius Maternus signifie ici *Désiré*. On le donnoit quelquefois aux esclaves destinés à la liberté ; il étoit alors synonyme d'*electus*, choisi.

Cette inscription paroît être du 2e. siècle de l'ère vulgaire.

MÉTAPHYSIQUE.

Notice de l'Ouvrage intitulé : Histoire de Haï Ebn Yokdhan, *ou* le Philosophe instruit par lui-même.

Sous l'emblême ingénieux d'une statue qui s'anime par degrés, trois grands philosophes de nos jours (1) ont cherché à nous expliquer comment l'homme pouvoit avoir le sentiment de sa propre existence, à nous développer dans quel ordre les différentes sensations pouvoient naître en lui, et comment il pouvoit acquérir la connoissance de ses relations avec les objets qui l'environnent. Cette espèce de roman philosophique est d'un genre bien différent d'un autre roman qui a fait l'amusement de notre enfance, et où il semble d'abord qu'on ne s'est point proposé des vues aussi sublimes, mais qui, sous l'apparence de la plus grande simplicité, peut fournir les leçons les plus utiles au jugement du citoyen de Genève. Il a cherché même à le venger de l'espèce de mépris qu'avoient pour lui plusieurs personnes rebutées par un tissu d'aventures romanesques, sans grâces du côté du style, au moins dans la traduction française, et qui n'offroit partout que des réflexions bien communes, et, pour ainsi

(1) *Condillac*, *Buffon* et surtout *Bonnet*, dont la Statue philosophique est bien supérieure.

dire, triviales. Le tableau d'un homme jeté dans une île déserte, et qui, à l'aide de son industrie, et favorisé par quelques circonstances, trouve le moyen de se passer du reste des hommes, et de se procurer avec une espèce d'abondance les choses de première nécessité; ce tableau, dis-je, devoit nécessairement plaire à l'auteur de l'*Emile*, et tous les lecteurs n'étoient pas en état d'en comprendre le mérite. Il faut l'avouer cependant, il y a bien loin de l'île de *Robinson* à la statue de *Buffon*, de *Condillac* et de *Bonnet*; mais, nous ne craignons pas de l'assurer, il y a peut-être encore plus loin de cette statue à l'idée qui est venue dans le 12e. siècle à un philosophe arabe, de nous faire voir comment un homme demeurant aussi dans une île déserte, et qui n'auroit jamais eu, depuis le berceau, aucune communication avec ses semblables, pourroit graduellement, à l'aide de ses réflexions, connoître tous les objets de la nature, s'élever à l'aide de cette connoissance, jusque dans les régions de la plus sublime métaphysique, et, pour me servir de ses expressions, à la connoissance d'un monde supérieur. On trouvera peut-être que, dans quelques endroits, la graduation n'est pas bien observée; et les découvertes modernes, ainsi que les progrès qui ont été faits dans plusieurs sciences, feront sans doute rejeter quelques opinions qui sont moins de l'auteur, que du temps où il a vécu. La justice exige donc qu'on se transporte à ce même temps; et ces erreurs fussent elles en plus grand nombre qu'elles ne le sont en effet, on en

seroit en quelque sorte dédommagé par le plaisir de comparer les systèmes et la manière de raisonner d'un peuple et d'un siècle aussi éloignés, avec notre méthode actuelle, et avec les vérités que nous avons découvertes de nos jours, ou du moins que nous regardons comme telles.

Il est temps de faire connoître l'ouvrage, d'après la traduction de Pococke. Elle est regardée comme très-fidèle (2), et cela doit nous suffire pour un ouvrage de cette nature. Voici le titre :

Philosophus Autodidactus (3), *sive Epistola Abi Jaafar Ebn Tophail de Hai Ebn Yokdhan, in quâ ostenditur quomodo ex inferiorum contemplatione ad superiorum notitiam ratio humana ascendere possit. Ex Arabicâ in linguam latinam versa ab Edvardo Pocockio A. M. Ædis Christi Alumno. Oxonii, excudebat H. Hall*, Academiæ typographus, 1671, in-4°., de 200 pages.

Cette traduction, qui est accompagnée du texte arabe, est dédiée à Gilbert Sheldon, archevêque de Cantorbery ; et dans l'épître dédicatoire, le traducteur dit que cet ouvrage arabe a été traduit en hébreu ; suit une préface ou

(2) On convient généralement de la fidélité des traductions de Pococke. Son style, il est vrai, n'est pas bien élégant, et sa phrase est quelquefois embarrassée ; mais, avec un peu de réflexion, on saisit l'ensemble des raisonnemens.

(3) Cet ouvrage se trouve sur le catalogue de M. de Villoison, et il y en a un exemplaire à Sainte-Geneviève.

avis au lecteur, dans lequel Pococke, qui s'intitule professeur en langues hébraïque et arabe, au collége d'Oxford, nous apprend que sur le manuscrit arabe dont il s'est servi, l'auteur est nommé *Abu Jaafar Ebn Tophail*, tandis que dans la version hébraïque, il est nommé *Abu Becr;* ce qui ne doit point surprendre, parce que les Arabes prennent quelquefois le nom de leur fils, tantôt de l'aîné, tantôt d'un autre, et s'intitulent Abu (on prononce Abou), qui signifie *père*. L'auteur étoit contemporain d'*Ebn Roshd*, que nous connoissons davantage sous le nom d'Averroës, qui mourut l'an de l'hégire 595, et de J. C. 1198.

Le nom d'*Epître* ne signifie assez ordinairement chez les Arabes et chez les Juifs, que *petit traité*. Le titre signifie donc : Petit traité d'Abu Jaafar Ebn Tophaïl touchant Haï Ebn Yokdhan. Parmi les ouvrages d'Abu Ali Ebn Sina (Avicenne), on cite aussi un traité sur Haï Ebn Yokdhan, et il peut se faire que notre auteur ait pris d'Avicenne, la partie de son ouvrage dans laquelle il suppose que Haï Ebn Yokdhan naquit du sein de la terre, sans avoir eu ni père ni mère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on attribue un pareil sentiment à Avicenne, et Rabbi Gershom assure positivement qu'Avicenne prétendoit qu'il n'étoit pas impossible qu'un homme pût naître d'une terre préparée d'une manière convenable (4). Avicenne soutient de

(4) Projet chimérique, et encore plus fou que celui du grand œuvre ou de la pierre philosophale.

plus, ainsi que notre auteur, contre l'opinion de leur temps, qu'on pouvoit vivre sous la ligne équinoxiale. D'autres auteurs racontoient que l'enfant, né à la manière des autres hommes, avoit été exposé dans une île déserte, la fameuse Wakwak. Notre auteur ne prend aucun parti. Son but est d'examiner ce que deviendroit un enfant qui auroit de l'intelligence, mais qui n'auroit le secours d'aucun de ses semblables, qui n'auroit d'autre maître que lui-même, et qui s'élèveroit de la connoissance des choses terrestres à la contemplation de celles qui sont au-dessus de la nature. A coup sûr, dit Pococke, ce projet paroîtra neuf aujourd'hui. Il s'agit de conduire l'enfant ou plutôt l'homme ainsi isolé, jusqu'à la connoissance de Dieu et d'un monde supérieur; et cela, par les seules lumières de la raison et par la seule réflexion. L'auteur, ajoute Pococke, tient ce qu'il promet, et il faut avouer qu'il conduit cet *enfant de la raison* jusqu'à un point tel, qu'il lui seroit impossible d'aller plus loin sans le secours de la révélation, secours absolument nécessaire à l'homme, et sans lequel il ne peut que tomber dans le sadducéisme, le fanatisme (dans la bouche d'un anglais ce mot signifie les folles rêveries d'un illuminé, d'un visionnaire), et même dans l'athéisme. L'auteur arabe donne néanmoins quelques principes qui pourroient empêcher de donner dans ces excès. Il veut que son élève soit sage avec sobriété; il lui apprend ce qu'il faut suivre et ce qu'il faut éviter; et il nomme dans sa préface les grands

philosophes qui sont tombés par orgueil dans de semblables erreurs. Le traducteur observe, comme nous l'avons déjà fait, que pour bien juger de l'ouvrage, il faut se transporter au siècle où il a été composé, et prendre une juste idée des connoissances de ce temps-là dans Al-Farabi, Avicenne, Al-Gazali, Abul-Sayeg et Averroës. Plusieurs choses, qui aujourd'hui nous paroissent communes et triviales, étoient nouvelles alors; mais la plupart des questions que l'on traite ici, se trouvent dans l'excellent ouvrage de Maïmonides, intitulé *Moreh Nevochim*, le guide de ceux qui sont embarrassés ou chancèlent. Soit que notre auteur ait traité ces questions d'une manière plus profonde et plus sublime; soit que sa méthode et l'allégorie ingénieuse qu'il avoit imaginée, eussent plû davantage, sa lettre ou traité sur *Haï Ebn Yokdhan* a toujours été très-estimée, et a trouvé non-seulement des lecteurs, mais aussi des commentateurs chez les Arabes et chez les Juifs. Ahmed-Ebn-Yahia-Ebn-Phadlillahi en parle avec éloge dans son Traité de géographie dédié à Mohammed-Ben-Kelaun, de la race des *Mammelus*; qui commença à régner en Egypte vers l'an de l'hégire 693, de J. C. 1293. Ahmed la cite pour prouver qu'on peut vivre sous la ligne. Nous avons dit qu'elle fut traduite en hébreu, et R. Mosès de Narbonne fit sur cet ouvrage un commentaire qui fut achevé l'an 109 du sixième millenaire. (Les Juifs, ainsi que les Grecs, datent de la création; et d'après le texte hébreu, la pre-

mière année de notre ère ne date que de l'an 3760 du monde; par conséquent l'an 109 du sixième millenaire revient à l'an 1349 de J. C.) Peut-être, ajoute Pococke, cet ouvrage plaira-t-il aujourd'hui. Il y a une grande subtilité dans le raisonnement; le style en est pur et élégant. Au surplus, il est fort court, et il pourra plaire aux amateurs de l'arabe. Cette langue est cultivée aujourd'hui (en 1671) en France, en Italie, en Allemagne et en Hollande, par les bienfaits d'Erpenius et de Golius. Elle l'est en Angleterre par la libéralité de *Guillaume Laud*, archevêque de Cantorbery, qui a fondé à ses frais une chaire de professeur d'arabe à Oxford, et qui a enrichi la bibliothèque de cette Université de plusieurs livres orientaux, en quoi il a été imité par *Gilbert Sheldon*, aujourd'hui archevêque de Cantorbery. *Thomas Adams* a aussi fondé une chaire d'arabe qu'*Edmond Castel* remplit avec la plus grande distinction.

Le manuscrit dont Pococke s'est servi est très-correct. On lit à la fin que la copie de ce livre, composé par le sage Abi Jaafar Ebn Tophail, a été achevée le vendredi, jour des calendes de Moharram de l'an 703, par Abraham, fils de Mohammed, fils de Yahyan. Or, l'an de l'hégire 703 commença le 15 août 1303, et Moharram est le premier mois des Arabes.

Pococke donne ensuite une courte notice des auteurs arabes qui sont cités dans la préface d'Abi Jaafar Ebn Tophail. Depuis que sous les auspices des califes Hasjemides, plus connus sous le

nom d'Abbassides, et surtout d'Al-Mamoun, le septième d'entre eux, les Arabes se furent appliqués à la philosophie de toute espèce, le péripatétisme régna parmi eux, et Mohammed Zacharie Al-Razi est le premier à qui on ait reproché d'avoir abandonné Aristote, pour suivre un système qui approchoit de celui d'Epicure. On parle ici d'Al-Pharabi, d'Avicenne, d'Al-Gazali, d'Aven-Pace, d'Averroès, et d'Al-Jonaid. On reprocha à la plupart de ces philosophes d'avoir donné dans l'hérésie et dans l'impiété, et ce reproche dans la bouche des Arabes ne signifie peut-être autre chose sinon qu'ils n'avoient pas assez de respect pour le coran, et qu'ils ne pratiquoient pas l'islamisme dans tous ses points. Notre auteur les attaque à ce sujet, et il faut convenir qu'il a raison de leur faire la guerre sur leur orgueil, qui étoit si démesuré que l'un d'eux disoit : « Je suis la vérité ; cet habit que je porte couvre un Dieu. » Pour ces paroles et pour d'autres blasphèmes semblables, Al Jonaid fut condamné à une mort cruelle l'an de l'hégire 309, ou de J. C. 921.

Préface de l'Auteur arabe.

C'est dans sa préface principalement que l'auteur attaque l'orgueil de quelques philosophes de sa nation. Il commence à la manière des Arabes : Au nom de Dieu miséricordieux, etc., le docteur sage, excellent, parfait, savant, etc. rend gloire à Dieu, etc. Il s'adresse à quelqu'un qu'il

appelle son frère, à la manière des Arabes, ce qui ne signifie que son disciple ou son ami. Pour qu'il puisse pénétrer dans les mystères de la philosophie, il exige de lui le plus profond recueillement. La vérité est comme un miroir sans tache ; on ne peut y lire qu'en prenant toutes ses précautions pour qu'il ne s'élève dessus aucun nuage; et alors on éprouve une joie ineffable. Il se sert d'une comparaison : Un aveugle intelligent a vécu long-temps dans un pays, et par un effort d'imagination et à l'aide de ses profondes méditations, il a cherché à se former quelque idée de tout ce qui l'environnoit. Tout à coup il recouvre la vue, et il s'aperçoit que la plupart des définitions qu'il avoit imaginées n'étoient pas exactes. En peu de temps il fait les progrès les plus rapides, et il s'élève bientôt de la connoissance des choses terrestres à la contemplation des choses célestes. Les livres des philosophes ne peuvent apprendre ces grandes vérités. On ne s'occupa d'abord que des mathématiques, et on négligea la vraie philosophie. Les livres de ceux qui voulurent en traiter dans la suite n'offrent que des doutes et des incertitudes. L'auteur en donne plusieurs exemples, et il finit en disant qu'il ne désespère pas de conduire son lecteur à la connoissance de la vérité, pourvu qu'il se rende attentif au récit qu'il va lui faire de l'histoire d'Haï Ebn Yokdhan, d'Asal et de Salaman.

Histoire

Histoire d'Haï Ebn Yokdhan.

Nos ancêtres racontent que parmi les îles de l'Inde, il y en a une qui est située sous la ligne équinoxiale, où les hommes naissent sans père ni mère, et où l'on trouve un arbre qui, au lieu de fruit, produit des femmes, qu'Al-Masudi appelle filles de Wakwak (C'est l'île de Vakvak, si fameuse chez les Orientaux. Voyez la remarque qui est à la fin de cet article. Au reste, nous prévenons que cette imagination singulière n'influe plus en aucune manière sur le reste de ce roman métaphysique). Le climat y est tempéré, contre l'opinion de ceux qui se persuadent qu'on ne peut habiter sous la ligne. L'auteur en donne même une raison physique assez exacte. Il conclut que dans le système de ceux qui pensent qu'un homme pourroit naître sans père ni mère, d'une terre préparée d'une manière convenable, et qu'ensuite Dieu voudroit bien animer de son souffle, on pourroit placer sous la ligne la naissance de Haï Ebn Yokdhan; mais, ajoute-t-il, d'autres racontent cette histoire autrement.

Dans une île voisine de celle de Wakwak, il y avoit un homme si fier de sa naissance, qu'il ne voulut donner à personne en mariage sa sœur, qui étoit d'une rare beauté. Un de ses parens, nommé Yokdhan, l'épousa secrètement et en eut un fils. Craignant la colère de son frère, elle mit l'enfant dans un petit coffre et l'exposa sur la mer. Le flot porta le coffre dans l'île de Wak-

wak ; et comme c'étoit le temps des grandes marées, il le poussa très-loin sous des arbres touffus, à l'abri du soleil et du vent, dans un lieu très-agréable. Le coffre s'étoit un peu entrouvert par l'agitation des flots, et une chèvre, qui venoit de perdre son petit, fût attirée par les cris de l'enfant, dont les foibles efforts, réunis à ceux de la chèvre, achevèrent de détacher une planche au-dessus du coffre. La chèvre le nourrit de son lait, et eut pour lui toute la tendresse d'une mère. Elle ne le quittoit que pour aller chercher de la nourriture. Lorsqu'elle étoit trop long-temps absente, l'enfant pleuroit, et la chèvre accouroit à ses cris. A deux ans, il commença à marcher, et il suivoit partout sa nourrice, qui le plaçoit à l'ombre des arbres, et qui le nourrissoit de leurs fruits. Il suivoit aussi les autres chèvres, dont il imita la voix, ainsi que celle de plusieurs autres animaux ; dont il n'y en avoit aucun de féroce dans toute l'île.

Il commençoit à se former quelques idées des différens objets. Il remarqua que tous les animaux étoient couverts ou de laine, ou de poils, ou de plumes, et qu'ils étoient défendus ou par des cornes, ou par des ongles, ou par des serres, tandis que lui seul se voyoit nud et sans défense. Il avoit alors sept ans. La chèvre ne l'abandonna jamais, jusqu'à-ce qu'étant devenue vieille et foible, elle le conduisit dans un riche vallon, abondant en toutes sortes de fruits. Enfin elle mourut, et l'enfant désolé fut sur le point de mourir de chagrin. Il l'appeloit, mais en vain :

il ne voyoit plus en elle aucun mouvement. Il regarda ses yeux et ses oreilles, et n'y trouva aucune blessure, non plus que dans les autres parties de son corps. Il résolut de chercher la cause de son mal, mais il ne la trouvoit point. Après avoir bien considéré toutes les parties extérieures du corps de la chèvre, il se persuada que le mal étoit dans les parties intérieures; alors il résolut de considérer les trois parties du corps qui seules ne sont point solides, le dedans du crâne, la poitrine et le ventre. Il fut arrêté d'abord par la crainte que ses tentatives ne fussent pires que le mal; mais enfin l'envie qu'il avoit de guérir sa mère nourrice l'emporta sur toute autre considération. Il prit des pierres tranchantes et des fragmens de roseaux, etc. Nous ne le suivrons point dans toutes ses expériences anatomiques; nous dirons seulement qu'elles furent inutiles, et qu'il pensa que tout ce qu'il venoit de voir ne pouvoit être le mobile des actions de la chèvre, et que la partie de cette chèvre, qui avoit eu tant d'affection pour lui, devoit être différente du corps et lui être supérieure. Cependant ce corps se corrompoit, et il se vit obligé de s'en éloigner, ce qu'il fit après, qu'à l'exemple de ce qu'il avoit vu faire à un corbeau, il eut creusé une fosse, y eut déposé la chèvre et l'eut couverte de terre.

Il continua à chercher quelle est cette chose qui anime le corps. Il s'aperçut que chaque animal et chaque plante avoit plusieurs choses qui lui étoient communes avec d'autres animaux et

avec d'autres plantes ; mais il ne vit rien qui lui ressemblât à lui-même.

Un jour les branches des arbres, fortement agitées, s'allumèrent. Il fut d'abord effrayé à la vue du feu; ensuite il admira ses propriétés, sa lumière et sa chaleur. Il en alluma, et fit cuire plusieurs animaux. Il crut d'abord que la chaleur pouvoit être le principe de vie qu'il cherchoit, et cela d'autant plus, qu'en ouvrant des animaux il leur trouvoit une grande chaleur dans le cœur; mais quel que fût ce principe, il s'apercevoit qu'en se servant de l'œil, il produisoit le sens de la vue ; qu'en se servant de la langue, il produisoit le goût, etc. ; et que si ce principe cessoit, toutes les actions des sens étoient suspendues et arrêtées; et le corps, privé de mouvement, étoit dans un état de mort. Il n'avoit pas encore 21 ans. A peu près dans le même temps, il avoit imaginé de se faire des habits et des souliers avec des peaux d'animaux, ou en filant les écorces de quelques plantes. Ayant vu l'hirondelle maçonner son nid, il en prit l'idée de se construire une demeure. Il prit plusieurs oiseaux. Il dressa les uns pour la chasse et éleva les autres dans une basse-cour. Il se fit des armes pour la chasse ; mais comme plusieurs animaux étoient plus légers que lui, il apprivoisa des chevaux et des ânes sauvages, et les dressa de manière à pouvoir monter dessus.

A 21 ans, il compara tous les corps, les animaux, les plantes, les pierres, etc. Il trouvoit entre ces corps des rapports généraux et des dif-

férences. Il remarqua comme une unité entre les corps qui avoient plusieurs rapports, et comme une pluralité entre ceux qui avoient des différences. Il y a ici une métaphysique très-subtile. Le résultat des observations de notre philosophe fut qu'il conclut que l'espèce entière étoit une, et les seuls individus multiples. Il observa que les plantes et les animaux avoient deux rapports communs, la propriété de se nourrir et de croître, et qu'ainsi on pouvoit les mettre dans la même classe par rapport à la nutrition et à l'accroissement ; mais que les animaux avoient de plus le sentiment et la faculté de prendre et de saisir les objets. Quant aux corps qui n'avoient ni le sentiment, ni la nutrition, ni l'accroissement, il observa qu'ils avoient tous trois dimensions, la longueur, la hauteur et la profondeur, qui appartenoient aussi aux plantes et aux animaux. En dépouillant donc les corps de ce qui étoit propre à chaque espèce, et en ne leur laissant que ce qui étoit commun à tous, il conclut que l'étendue étoit l'essence de tout corps. La différence entre les corps venoit donc de quelque propriété que l'on devoit ajouter à cette idée du corps en général.

Nous ne pouvons donner ici qu'un résumé fort court de tous les raisonnemens de notre philosophe : nous en passons même une grande partie : mais nous pouvons assurer qu'à l'exception d'un très petit nombre d'idées péripatéticiennes, nos Malebranche, nos de Lignac et nos Condillac n'auroient peut-être pas mieux traité les grandes questions de la métaphysique.

L'examen réfléchi qu'il fit de tous les corps et des différentes formes qu'il leur vit prendre, toujours d'après l'opération de quelque agent extérieur, lui donna l'idée générale et la notion d'un premier producteur ou d'un premier agent. Les corps ne pouvoient s'être donné le mouvement à eux-mêmes; ils l'avoient donc reçu d'un être producteur. Il chercha ce que pouvoit être cette cause efficiente générale. Il avoit alors 28 ans. Il crut qu'elle ne pouvoit être aucun des corps terrestres. Il crut d'abord que ce pouvoit être quelqu'un des corps célestes.

On trouve ici une démonstration très-subtile, mais néanmoins très exacte, pour prouver qu'aucun corps ne peut être infini ou sans bornes, et elle détruit très-bien le système de l'infini créé, qu'on a cherché à établir de nos jours dans un ouvrage qu'on á attribué à Malebranche, contre toute vraisemblance et contre toute vérité. Notre philosophe examine ensuite si le grand corps du monde doit être distingué de son agent ou moteur général. La seconde question qu'il se propose est, si l'existence de ce corps a été ou n'a pas été précédée de la non-existence; en un mot s'il y a eu ou non une création. Conformément au système des Mahométans, il ne décide rien; mais il n'en conclut pas moins, et avec raison, que, quelque système qu'on admette, il faut ou un producteur et une cause efficiente du monde, ou un moteur universel. Cette cause efficiente ou ce moteur ne peut être que celui que le prophète a si bien défini en disant : « Il est lui, ou

Dieu est Dieu. » Il doit avoir une puissance, une connoissance, etc. infinies. C'est lui qui, lorsqu'il veut produire quelque être, lui dit : *Sois*, et il est, etc.

Il ne faut pas croire que toutes ces idées sublimes aient pu venir à l'homme par la contemplation et le seul raisonnement. On sent ici l'influence de la révélation, comme on la sent dans les ouvrages même des philosophes qui sont le plus persuadés que tout ce qu'ils disent vient de leur fonds et de la raison humaine. Après avoir acquis ces connoissances, il voulut savoir par le moyen de quelle faculté il y étoit parvenu. Il vit bien qu'elle ne pouvoit venir d'aucun de ses sens, de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, du goût et du tact. Cette faculté ne devoit avoir rien de commun avec le corps Dès lors il ne s'occupa plus que de la recherche de la partie la plus noble de lui-même, et par laquelle il avoit connu l'être nécessaire et existant par lui-même. Mais cette partie si excellente, pouvoit-elle périr, se corrompre, être détruite, ou étoit-elle immortelle? La dissolution des parties ne pouvoit convenir qu'aux corps. Je passe ici une excellente preuve qu'il donne de l'immortalité de l'âme. Il trouve ensuite que les animaux ne peuvent avoir la connoissance de l'être infini et éternel; mais il se trompe avec les Mahométans, qui croient que les astres peuvent avoir cette connoissance et qu'ils ont une âme. Ici notre philosophe paie un tribut encore plus grand à la foiblesse de l'esprit de l'homme. On ne croiroit jamais qu'il aille jus-

qu'à se former une si grande idée de l'excellence des corps célestes, qu'il prend la résolution de les imiter autant qu'il lui sera possible. Mais en quoi, dira-t-on ? En imitant leurs mouvemens et en tournant sur lui-même *donec ipsum occuparet vertigo.* On voit que la tête commence à tourner à notre philosophe. Il est vrai que c'est la méthode de plusieurs philosophes indiens et de quelques dervis ; mais il faut faire taire les passions et éviter toute distraction, et non pas affecter les libres du cerveau. Je m'étonne que quelqu'un de ces fous philosophes n'ait pas imaginé de méditer dans l'ivresse. Notre philosophe ne s'arrête pas en si beau chemin : le résultat de ses rotations fut, comme on se l'imagine bien, de croire que sa propre essence étoit renfermée dans l'essence de l'Être suprême, et que même elle n'en différoit peut-être pas. Il vit une essence qui avoit 70000 faces ; chaque face 70000 bouches ; dans chaque bouche 70000 langues qui louoient sans cesse l'être nécessaire, etc., etc. En un mot il y a ici ce que le traducteur anglais appelle du fanatisme et de l'illumination. Voilà l'esprit de l'homme : des lumières à côté des ténèbres, des vérités à côté des visions. La raison seule ne lui suffit donc pas ; et si quelqu'un a su se préserver de ces écarts monstrueux, il doit, s'il est de bonne-foi, reconnoître qu'il en est redevable aux lumières d'un flambeau supérieur à la raison humaine.

Histoire d'Asal.

Haï Ebn Yokdhan avoit 50 ans lorsqu'il reçut la visite d'Asal. Dans une île voisine de celle de Wakwak vivoient deux sages, dont l'un, nommé Asal, menoit une vie contemplative et vivoit dans la solitude ; l'autre, qui se nommoit Salamon, vivoit au milieu des affaires, et il paroît même qu'il étoit Roi de l'île. Asal, qui avoit entendu parler de l'île de Wakwak, mais seulement comme d'une île fertile, et dont le climat étoit tempéré, crut qu'elle étoit propre à la méditation, et résolut d'y passer ; ce qu'il fit après avoir fait ses adieux à Salamon, qui étoit son ami. Au bout de quelques jours il aperçut Haï Ebn Yokdhan. L'auteur peint fort bien leur surprise réciproque, la frayeur d'Asal, l'adresse avec laquelle Haï Ebn Yokdhan l'apprivoisa, pour ainsi dire, à le voir, et lui persuada, par sa conduite et par ses bons traitemens, à demeurer auprès de lui. Asal essaie de lui apprendre sa langue en lui montrant plusieurs objets et en les nommant. Son disciple avoit une si grande intelligence, que, dans un temps assez court, il sut parler la langue d'Asal. Celui-ci fut étonné des progrès que Haï Ebn Yokdhan avoit faits sans le secours d'aucun maître et par ses seules réflexions ; et il ne pouvoit se lasser d'admirer comment, par la contemplation des choses terrestres, il s'étoit élevé jusqu'à la connoissance d'un monde supérieur. Haï l'interrogea à son

tour, et Asal lui parla de l'île dont il venoit, des hommes qui l'habitoient, de leurs mœurs et de leurs opinions religieuses. Il lui apprit ce que la loi (de Mahomet) enseignoit touchant une autre vie et touchant les peines et les récompenses que les hommes devoient y recevoir. Tout cela étoit assez conforme à ce qu'il avoit découvert de lui-même. Les prières, les aumones, les jeûnes, les pèlerinages dont le prophète avoit ordonné la pratique, lui parurent des choses fort utiles. Deux choses néanmoins l'étonnoient. Pourquoi Mahomet s'étoit-il servi de paraboles? Pourquoi n'avoit-il pas donné une idée assez exacte de Dieu, et pourquoi en parloit-il de manière à laisser croire qu'il y avoit en lui quelque chose de corporel? Ce que le prophète réglolt par rapport à l'usure et par rapport à la recherche des biens périssables de cette vie et à la punition de certains crimes, etc., ne lui paroissoit pas assez pur et assez sublime. Asal eut beau lui répondre que le prophète avoit été obligé de se conformer à la foiblesse des hommes, qui avoient même bien de la peine à observer une partie de ce qui étoit ordonné par la loi, Haï, transporté de zèle, résolut de passer dans l'île d'Asal, pour éclairer les hommes et pour les détacher entièrement des choses terrestres. Un vaisseau, jeté par la tempête sur l'île de Wakwak, lui parut une occasion favorable. Il en profita pour faire ce voyage avec Asal, qui le présenta à Salamon. Haï commença par avoir des conférences avec ceux qui passoient pour les sages du pays. Tant

qu'il ne leur parla que des principes généraux, et pour ainsi dire de ce qui ne regarde que la théorie, ils l'écoutèrent avec la plus grande attention et parurent même persuadés; mais aussitôt qu'il en fût venu à ce qui combattoit leurs préjugés et à ce qui étoit contraire à la voix de leurs passions, ils ne l'écoutèrent plus et se retirèrent les uns après les autres. Il fit de nouvelles tentatives, et toujours inutilement. Il comprit à la fin que le prophète avoit eu raison de ne pas exiger du commun des hommes une perfection au-dessus de leur portée, et de se borner à les détourner des crimes grossiers, etc. Ayant donc perdu toute espérance de convertir ces âmes vulgaires, il retourna dans son île de Wakwak avec son ami Asal. L'auteur finit par dire qu'il n'auroit jamais entrepris de composer cette histoire admirable, qui montre, sans aucun voile, les vérités les plus sublimes, s'il n'étoit point parvenu lui-même à ce degré d'élévation tel que la vue de l'homme ne peut aller au delà. Cette réflexion doit achever de nous convaincre que la modestie n'a jamais été la vertu favorite des philosophes, soit payens, soit mahométans, soit chrétiens de nom.

Note sur l'île de Wakwak.

Dans l'ouvrage intitulé : *Constantinople ancienne et moderne, etc.*, par *Jacques* Dallaway; etc.; traduit de l'anglais par *André* Morellet, Paris, an 7, 2 vol. in-8°., on trouve, d'après un ouvrage turc

(*Tarieki Hindit Gharbi*, imprimé à Constantinople vers 1726) quelques détails sur l'île de Wakwak. « Dans cette île, il n'y a point d'habitans. Quelquefois un vent violent y mène quelques vaisseaux dont les hommes y prennent terre. Il y a une espèce de grand arbre, dont les fruits attachés à ses branches, et qui y sont constamment suspendus, sont de belles filles, qui par leurs charmes font l'étonnement de ceux qui les voient. Elles sont faites absolument comme les autres femmes, et tiennent par les cheveux aux branches de l'arbre, comme un fruit. Il arrive quelquefois qu'on les entend toutes proférer cette syllabe, *vak, vak*, ce qui a donné son nom à l'île. Toutes les fois qu'une d'entre elles se détache de sa branche, elle ne vit qu'environ deux jours, et sa belle forme se détruit. »

Dans le Dictionnaire arabe de Richardson, sous le mot *vakvak*, on lit : « Dans quelques îles des Indes, il croît un arbre dont la feuille est grande comme un bouclier, et couleur de vert de mer, et le fruit ressemble à une tête humaine, avec des yeux, des oreilles, un nez, etc. Lorsqu'il est agité par les vents, ses branches, en pliant, rendent le son *vakvak*, d'où il a pris son nom. »

Dallaway ajoute que les Turcs font mille contes sur cet arbre, et que, pendant le Ramazan, ou carême des Turcs, c'est le sujet d'une de leurs pièces jouées par des marionnettes. « On y voit un grand arbre avec nombre de femmes qui y sont suspendues, et qui s'en détachent par un mécanisme caché. »

On voit par l'Histoire de Haï Ebn Yokdhan, que l'arbre de vakvak est connu depuis bien long-temps des Arabes. Il est très-difficile de démêler la vérité au milieu de tant de fables. Valmont de Bomare,

article *Pain de singe*, dit que « les Français donnent ce nom au fruit d'un arbre monstrueux, qu'ils nomment Calebassier, et qui croît au Sénegal, où cet arbre est appelé par les gens du pays, *Goui*, et son fruit, *Boui*. Le véritable nom de cet arbre est Baobab (ce mot ressemble assez à vakvak, par le changement très-ordinaire des deux labiales V, B.). M. Adanson en donne la description, et il dit avoir vu de ces arbres qui avoient jusqu'à 78 pieds de tour, quoiqu'ils n'aient que 15 pieds de hauteur. Les feuilles et les branches tombent jusqu'à terre, de manière que le tronc est caché, et que l'arbre paroît une masse hémisphérique de verdure d'environ 120 ou 130 pieds. En calculant leur accroissement, il croit qu'ils peuvent être sortis de la terre dans des temps peu éloignés du déluge. Il ajoute, ce qui est à remarquer, que les nègres font un usage bien singulier de cet arbre prodigieux. Ils agrandissent les cavités de ceux qui sont cariés, et en font des espèces de chambres, où ils pendent les cadavres auxquels ils ne veulent pas accorder les honneurs de la sépulture. Ces cadavres s'y dessèchent parfaitement, et y deviennent de véritables momies, sans aucune autre préparation. »

J'avoue qu'il y a bien loin de ces cadavres noirs à ces belles filles animées de l'île de Vakvak ; cependant si on fait attention à tout ce que peut produire l'imagination des Orientaux, et de plus à la forme de certains fruits du *Baobab*, je ne serois pas éloigné de croire que l'arbre de Vakvak n'est au résultat, et en dernière analyse, qu'un Calebassier de la grande espèce.

J. F. A—Y.

PHYSIQUE VÉGÉTALE.

Observation sur le Nectaire des fleurs.

Il y a des fleurs qui distillent une liqueur sucrée, une sorte de miel, dont les abeilles et d'autres insectes sont fort avides : c'est un phénomène déjà connu de l'antiquité. Linnée a déterminé plus particulièrement les parties de la fleur destinées à cette fonction de l'économie végétale. Il leur donna le nom de *Nectaires*, en vouant à leur examen l'une de ses dissertations académiques (1). Dans la suite on oublia la signification primitive de ce terme de l'art; on le corrompit d'une étrange manière, et, comme le dit fort bien l'illustre de la Marck : « On lui donna une » extension illimitée, en l'appliquant indistinc- » tement à toutes sortes de productions de la » fleur, qui n'ont aucun rapport entre elles. » On a donc appelé de ce nom les parties les plus hétérogènes. Mais souvenons-nous que « *hæc* » *notio rudis atque indigesta, non erat prima-* » *ria, sed tandem ut e supra dictis apparet, ex* » *nimis præcipitata observatione florum pro-* » *diit* (2). » M. Roth, botaniste célèbre, connu

(1) Vid. Linnæi *Amœnitates academicæ curante Schreber*, vol. VI, p. 263-278.

(2) Vid. *De Nectariis. Dissert. inaug. med. quam consensu Facultatis med. ut summos in arte medica honores*

par sa flore d'Allemagne, crut devoir rappeler le sens primitif du mot *Nectarium ;* il montra la différence qu'il y avoit entre l'organe préparant cette liqueur sucrée, et la partie de la fleur propre à contenir ce fluide (3). Mais il étoit réservé à M. Christian Conrad Sprengel de nous exposer le premier tout ce qui regarde les Nectaires, leur structure, leur économie, etc. Il l'a fait avec autant de sagacité que de clarté dans un ouvrage allemand (4), qui, assurément, mériteroit d'être connu des botanistes français.

L'on peut distinguer sous la dénomination générale de *Nectarium* dans les fleurs, quatre parties principales et très-différentes l'une de l'autre. La première est une glande mellifère (*glandula nectarifera*); la seconde, le vase, ou la partie de la fleur qui renferme le suc mielleux (*theca*

capessat die XI sept. MDCCCII publice defendet auctor C. E. A. Weihe. Halæ. In-8°. p. 14.

(3) Dans le *Magazin fur die Botanik*, par *J. J.* Rœmer et P. Usteri, tom. II, p. 31. Zuric, 1787. In-8°.

(4) *Das entdeckte Geheimniss der Natur in Bau und in der Befruchtung der Blumen, von* Christian Conrad Sprengel. *mit* 25 *Kupfertafeln.* Berlin, bey F. *Vieweg* d. ælt. 1793. In-4°.

Voici ce que dit Edouard Smith dans ses *Tracts relating to natural History* [que l'on trouve traduits en latin dans Rœmer's *Archiv. für die Botanik*, tom. III, p. 65] d'un nouveau genre de plantes appelé *Poyretia* dans l'Encyclopédie méthodique : — « *Nomen feci* Sprengelia, *à* Chris- » tiano Conrado Sprengel, *rectore Spandoviensi, qui* » *summum hunc honorem botanicorum optimo jure meruit,* » *opere suo sagacissimo de insectis fructificationem plan-* » *tarum promoventibus.*

S. vasculum nectar includens);—la troisième (5), l'enveloppe de la glande et du vase (*integumentum glandulæ et thecæ*); — et la quatrième enfin l'indice du Nectaire (*indicium Nectarii*). Il falloit à l'art des termes propres à désigner ces parties, si bien distinguées et caractérisées par l'infatigable recteur de l'école de Spandow : celui-ci leur avoit, à la vérité, déjà donné les noms allemands ; mais c'est à son neveu, le savant professeur de Halle, M. Kurt Sprengel, que nous sommes redevables d'une traduction des plus heureuses de ces termes dans la langue de la botanique. Il appelle la première de ces parties (Honigdrüse, saftadrüse) *Nectarium proprio sensu* ; — la seconde (Safthalter), *Nectarotheca ;* — la troisième (Saftdecke), *Nectarilyma ;* — et la dernière (Saftmaal), *Nectarostigma.* Il n'y auroit rien de plus facile que de franciser ces termes ; mais comme ils ne le sont point encore, je m'en servirai dans cette notice, tels que les a rendus le docte auteur de l'histoire de la médecine.

Avant que de passer à ces différentes parties des Nectaires, j'observerai qu'il est un grand nombre de végétaux entièrement dépourvus de cet appareil mellifère ; que je me serve de cette expression. C'est ainsi qu'il manque entièrement dans la famille nombreuse des Graminées, dans plusieurs genres d'arbres, tels que le pin, le

(5) On pourroit l'appeler le *Paranectaire.* Voyez plus bas l'article *Nectarilyma.*

noyer,

noyer, le coudrier, le bouleau. M. C. K. Sprengel croit que ces plantes en sont destituées, parce que par la quantité de *pollen* dont elles se chargent, elles n'ont pes besoin du secours des insectes pour féconder le stigmate. Ce même auteur s'efforce à prouver, par un grand nombre d'expériences, que toutes les autres fleurs, c'est-à-dire toutes celles qui ont des Nectaires, ne se fécondent que par le moyen des insectes. On voit que c'est aller trop loin dans cette ingénieuse hypothèse : c'est cependant sur elle que M. Sprengel fonde sa théorie de *dichogamie* (6). Mais ce qui paroît démontré, c'est que tout cet appareil mellifère est un des moyens dont la nature se sert pour opérer le grand œuvre de la fécondation dans le règne végétal. Passons au *Nectarium proprio sensu*.

C'est un organe glanduleux, poreux, celluleux, préparant et produisant ce miel végétal, dont j'ai parlé plus haut. Nous le trouvons également dans les fleurs hermaphrodites, monoïques et dioïques; le plus souvent dans leur partie inférieure, à la base des étamines et de l'ovaire : cette règle cependant n'est pas générale. C'est ainsi que dans le *Fuchsia coccinea* il est dans le tube du calice ; — dans le *Ranunculus*, à la base de la corolle ; — au *Pistil*, dans le leu-

(6) *A δίχα, seorsim, et γάμος nuptiæ. Ubi fecundatio germinis non solum proprio polline, sed etiam aliorum florum polline, per insecta adducto, perficitur.* Vid. *G. R.* Boehmer, *Lexicon rei herbariæ*. Lipsiæ, 1802. In-8°. p. 261.

coium ; — dans le prolongement des étamines, dans les genres *viola* et *fumaria*. La couleur du *Nectarium proprio sensu* est aussi variée que son lieu. Elle est blanche dans le *Citrus*, dans quelques *scabieuses ;* — jaune dans le *Sinapis*, le *Brassica* ; — d'un bel orange dans le *convolvulus arvensis*. Ces Nectaires, comme le remarque M. Weihe, ont, comme la plupart des glandes, quelque chose de luisant à leur surface extérieure, qui, ordinairement, est glabre, mais aussi par fois couverte de quelques poils. Cependant ces glandes nectarifères ne sont pas toujours apparentes, et il arrive souvent que ce sont les parties charnues et épaisses de la fleur qui suintent le miel végétal.

Il suffira d'indiquer ici que ces *Nectaria proprio sensu* peuvent être pétiolés, ce qui est cependant très-rare, ou sessiles. Ces derniers se montrent sous trois formes bien distinctes, quoique sujettes à une infinité de modifications. Ils sont en conséquence ou arrondis, comme dans la plupart des Tétradynamistes, ou annulaires, ou enfin formant des écailles ou lamelles particulières (*Squamæ nectariferæ*). Ces lamelles sont très-apparentes dans le *Narcissus*, dans le *Galanthus nivalis*. Je remarque que ce sont ces écailles qui portent le nom de *pétales intérieurs* dans l'article *Galantine* de l'Encyclopédie méthodique.

Le *Nectarotheca* est la partie de la fleur contenant la liqueur mielleuse, distillée par le *Nec-*

tarium proprio sensu, ou la cavité qui est remplie de nectar. Ce *Nectarotheca* se présente sous les formes les plus élégantes et les plus variées. C'est un CYLINDRE dans l'*OEnothera;* une URNE dans le *Nigella;* une espèce de CAPUCHON dans l'*Asclepias Vincetoxicum* ; une CORNE dans l'*Aconitum ;* un EPERON dans l'*Orchis*, dans la *Capucine;* de PETITES FOSSETTES dans le *Fritillaria.*

Il y a des plantes qui ont des vases ou des parties qui semblent uniquement destinées à recevoir et à contenir le miel végétal que la glande nectarifère y distille. Elles ont donc des *Nectarotheca.* D'autres par contre, comme, par exemple, la plupart des Syngénésistes, en sont absolument dépourvues, et les gouttes de nectar demeurent, dans ce cas-ci, attachées aux parties dont elles sortent.

Ce que nous appelons *Nectarilyma* n'est pas moins digne de nos regards. C'est ici surtout que nous devons admirer la sage économie de la nature.

Dès que nous admettons ce que j'ai dit plus haut de l'usage des nectaires dans l'économie végétale, il étoit digne de la sagesse de l'auteur des fleurs de garantir le suc qu'elles distillent des injures du dehors, surtout de la pluie, qui laveroit un miel précieux, nécessaire aux insectes pour féconder les végétaux. Nous donnons en conséquence le nom de *Nectarilyma* à tout ce dont la nature se sert à cette fin. C'est la fleur pendante et renversée du *Fuchsia coccinea*, de

l'*Hyacinthe ;* la fleur exactement fermée dans la famille des Personnées ; la gorge rétrécie du *Primula* et des *Asperifoliæ ;* les étamines et les pistils dans l'*Iris*, dans le *Campanula ;* des poils couvrant une ou plusieurs parties de la fleur, comme dans le *Geranium*, le *Verbascum*, la *Violette*, très-marqués dans le *Lycium barbatum*, qui sont les moyens qu'emploie la nature pour couvrir et préserver le produit du nectaire.

La corolle de l'*Aristolochia Clematitis*, que j'ai observée mainte fois, est bien aussi couverte de poils ; mais on n'y découvre cependant pas la moindre trace de *Nectarium proprio sensu*, ou de nectaire. Ces poils ne sont point de véritables *Nectarilymata*. Que sont-ils donc ? — A quoi servent-ils ? — Voilà des questions que des observations et des expériences réitérées seront seules en état de résoudre. Nous pourrions, à l'exemple du recteur, appeler ces plantes, en très-petit nombre d'ailleurs, plantes pseudo-nectarifères (scheinsaftblumen). Mais je m'oublie ! C'est aux Jussieu, aux Lamarck, aux Desfontaines à donner des noms français à ces différentes parties, dès qu'ils auront adopté l'ingénieuse découverte de M. C. K. Sprengel.

Il falloit de plus aux insectes une marque caractéristique, à laquelle ils pussent reconnoître sûrement la présence du nectaire dans les fleurs. C'est cette marque que l'on appelle *Nectarostigma*. Ce sont, ou des taches que l'on aperçoit

à la corolle, comme dans l'*Antirrhinum*, ou la corolle entière, comme dans la *Fuchsia coccinea*. En un mot, c'est la couleur et l'odeur des fleurs qui semblent être les *indices du nectaire*.

Voilà donc le mot *Nectarium* irrévocablement déterminé. On en a fixé le sens de la manière la plus précise; j'aimerois à le dire, la plus sûre. Toute description d'une plante mellifère sera dorénavant incomplète, si on n'y indique pas soigneusement le *Nectarium proprio sensu*, le *Nectarotheca*, le *Nectarilyma* et le *Nectarostigma*.

Je le répète; c'est aux recherches infatigables de M. le professeur Sprengel que nous devons la majeure partie d'une théorie qui est très-ingénieuse et qui, à l'avantage d'être neuve, joint celui d'ouvrir un champ immense aux recherches de l'observateur studieux. J'ai suivi les principes indiqués par son auteur dans l'analyse d'un grand nombre de fleurs, entreprise dans le but unique de me convaincre de la vérité de ses assertions. Je puis certifier avoir été, par ce moyen, toujours conduit aux résultats les plus satisfaisans.

M. de Jussieu n'a point employé le terme de nectaire, qu'il ne faut plus connoître aujourd'hui, dit M. Philibert (7), que pour entendre Linnée. On conçoit combien les observations de M. Sprengel modifient le sens de ces lignes.

(7) Dans son élégante *Introduction à l'étude de la Botanique*, tom. I, p. 326.

J'invite ardemment ceux qui, en France, se vouent à l'étude de la botanique, à examiner de plus près cette nouvelle théorie, à la soumettre à leurs recherches assidues, en se rappelant le précepte d'Horace :

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.
[de Art. poet.]

Leo, Comte Henckel de Donnersmarck.

ARCHITECTURE.

Lettre de M. Jeanbon-Saint-André à M. le Sénateur Grégoire, sur les Constructions cyclopéennes.

Mayence, 17 décembre 1805.

Je vous remercie, mon très-cher Sénateur, de votre obligeante attention. Les brochures que vous aviez remises à votre collégue Rigal m'ont été rendues très-exactement. Celle qui a été publiée par l'Institut, pour demander aux savans des éclaircissemens sur les Constructions cyclopéennes, m'a surtout intéressé, parce qu'elle m'a ramené sur la mer Noire. La quantité, et sans doute l'importance des monumens antiques, qui gissent ignorés dans cette partie du monde, est très-considérable. Peu de voyageurs ont parcouru ces côtes avec assez de lenteur, et par conséquent d'attention, pour nous les faire connoître. Ce que Tournefort en a dit est peu de chose. Le Chevalier n'a pas non plus beaucoup avancé nos connoissances sur la côte de la Natolie qui borde le Pont-Euxin. Le bon et trop malheureux Beauchamp, dans son voyage à Trébizonde, a eu surtout pour objet de déterminer, par des observations astronomiques, la longueur de la mer Noire de l'ouest à l'est. Il s'est à peu près borné à cet objet dans son voyage, lu à l'Ins-

titut d'Egypte, et imprimé dans le recueil de cette assemblée savante.

Mais les antiquités précieuses qui existent encore, et que chaque jour voit successivement détruire, à Sinope, à Amassera et ailleurs, appellent des observateurs habiles, qui fassent pour l'Asie ce que l'on fait depuis long-temps pour la Grèce, qui interrogent les pierres, les marbres, les tombeaux, et ajoutent aux richesses que nous avons déjà, des richesses peut-être plus remarquables encore. J'ai apporté de Constantinople en France, une tête de Bacchus en beau marbre blanc, qui avoit été trouvée à Amassera par M. Franchini l'aîné, premier drogman de l'ambassade française. Je la remis à Marseille à M. Delacroix, préfet des Bouches-du-Rhône, pour la faire transporter au Muséum. Je n'en ai plus entendu parler depuis, et j'ignore si, au lieu de suivre mes intentions, elle n'a pas été oubliée à Marseille, ou placée au Muséum de cette ville.

Mais, pour en venir aux Constructions cyclopéennes, j'en ai vu de fort remarquables à Kirassoun, village de la mer Noire, où j'ai passé le temps de ma captivité en Turquie. Elles sont du genre de celles énoncées dans la première question, et représentées planche 1, fig. 2 (1). Il eût été à désirer que j'eusse pu prendre le plan, les dimensions de ces restes de constructions gigantesques qui frappent d'étonnement par la grosseur et le poids énorme des pierres dont

(1) Voy. *Magaz. Encyclopéd.*

elles sont formées. Mais je n'avois pour cela aucun moyen ; et si j'en avois eu, j'aurois dû craindre la méfiance ombrageuse et féroce des Turcs, qui n'auroient pas souffert patiemment un prisonnier de guerre, recommandé surtout comme je l'étois, occupé à mesurer et à décrire leurs murailles. Je n'ai donc pu les observer qu'avec mes yeux, et voici en quoi elles consistent :

1°. En un angle encore debout, et bien conservé, qui a appartenu à l'enceinte de la forteresse, et qui en fait encore partie ; mais tout le reste est une maçonnerie en moëlons et mortier, dont les différens lambeaux qui ont échappé aux ravages du temps, portent l'empreinte de la main des Grecs du moyen âge, ou des Gênois qui l'ont tour à tour réparée. Cet angle, construit en *pierres parallélogrammes régulières*, *disposées par assises horizontales*, est au sud de la montagne sur laquelle la forteresse est située. Cette forteresse n'est elle-même qu'une vaste et immense enceinte, qui embrasse une étendue de terrein sur lequel pourroit exister une ville de dix mille âmes de population. Elle est tournée à l'ouest de la montagne, où la pente, quoique rude, a une inclinaison, et même des plateaux disposés en échelons, et comme par gradins, tandis qu'à l'est la montagne est très-escarpée, et d'un accès si difficile, qu'il n'avoit pas été jugé nécessaire de la fortifier de ce côté.

2°. Au bas de la montagne à l'ouest, et sur le bord de la mer, est un mur de la même construction, adossé à la montagne, et qui semble

fait pour la soutenir. Ce mur devoit autrefois faire suite à l'enceinte à laquelle appartenoit l'angle dont je viens de parler, et prouve que la forteresse a dû avoir, dans ces temps anciens, la même étendue circulaire qu'elle conserve aujourd'hui. On y remarque deux particularités dignes d'attention. La première est une porte ménagée pour ouvrir et fermer la communication du haut du plateau avec la mer. La seconde est une excavation profonde dans le rocher, qui sert d'église aux Arméniens, et pour laquelle ces sectaires ont une grande vénération. Ils y célèbrent leur culte à la lueur de nombreuses bougies qu'ils allument. Le mur cyclopéen manque en cet endroit; mais il a dû exister autrefois, et la caverne, qui a peut-être fourni des pierres pour le construire, a dû primitivement avoir été creusée pour un autre usage.

3°. Sur un plateau situé à mi-côte, sur la pente méridionale, au milieu d'un jardin potager, on voit debout, et parfaitement à plomb, un pilastre en pierres sèches, carrées, dont j'ai évalué la hauteur, à l'œil nu, de 35 à 40 pieds. Cette colonne, aujourd'hui isolée, l'a-t-elle toujours été? c'est ce qui n'est pas vraisemblable. Mais pour savoir si elle appartenoit à un édifice, et à quel édifice, il faudroit pouvoir faire des fouilles pour en rechercher les fondemens.

4°. Ce qu'il y a de plus remarquable se trouve au bas de la montagne au sud-ouest, où la grève s'aplanit, et forme sur le bord de la mer une petite plaine demi-circulaire, qui suit les con-

tours du golfe, et peut avoir un demi-quart de lieue de diamètre. Là sont deux pointes qui s'avancent presque parallèlement dans la mer, et laissent entre elles une petite crique toujours remplie d'eau. Ces deux pointes s'avancent à l'ouest, ou plutôt au nord-ouest. Sur l'une, qui est placée au nord par rapport à l'autre, est une mosquée très-moderne, qui a la forme d'un carré long. Le mur méridional est un ancien mur à grandes pierres carrées sans ciment, qui se prolonge de l'ouest à l'est, dans le jardin d'un particulier dont il forme la clôture du côté du nord. Ce mur est entier; les angles des pierres qui en forment la construction sont en partie rongés et arrondis par le temps. Du bout de l'angle occidental part un fondement également en grosses pierres, qui se prolonge en ligne droite au sud, se trouve *actuellement* interrompu par la crique, et reprend sur le promontoire méridional la même direction, pour s'appuyer à un rocher qui de ce côté borde la mer. Le mur qui est debout, a, du côté méridional, douze ou treize arcades de 12 à 15 pieds d'élévation, et de $3\frac{1}{2}$ ou 4 de largeur, dont le cintre est formé d'une seule pierre taillée en rond dans sa partie inférieure, en sorte qu'il n'y a pas de centre proprement dit, et que la pierre a été posée carrément comme toutes les autres. Ces arches n'ont pas assez d'enfoncement pour avoir servi de niches, elles sont colées au mur, et ne font qu'un avec lui. Nul doute que ces restes n'aient appartenu à un très-vaste édifice. Mais je dois

laisser aux savans à deviner quel pouvoit être cet édifice.

Tout ce que j'ai voulu vous dire, mon cher sénateur, et vous prouver, c'est que l'énumération faite par l'Institut, des villes où l'on trouve des restes des constructions sur lesquelles il demande des renseignemens, n'est pas complète. On n'a parlé que de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce, c'est-à-dire que les regards ne se sont fixés que sur l'Europe. Pourquoi ne pas interroger aussi l'Asie? Pour remonter à des points d'histoire de la plus haute importance, des faits nombreux sont nécessaires, et ces faits sont d'autant plus concluans, qu'ils sont recueillis sur une plus grande surface; car si les faits se présentent les mêmes dans les diverses parties du globe, les conséquences qu'on en pourra tirer deviendront en proportion plus générales.

Je vous demande grace pour ma pauvre logique. Cependant j'y tiens d'autant plus, qu'ayant eu occasion de causer avec quelques Turcs de ces masses prodigieuses qu'ils foulent aux pieds, sans daigner y faire attention, ils m'ont répété plusieurs fois que dans l'intérieur de leurs montagnes, et à cinq ou six lieues de leur village, on en rencontroit davantage encore. Et qui sait si parmi ces autres ruines on n'en découvriroit pas de l'espèce de celles qui sont représentées sous les figures 1, 3, 4, 5 et 6 des planches de l'Institut?

Au reste, ce ne seroit pas seulement à terre qu'il faudroit les chercher, mais peut-être aussi

au fond de la mer. La porte de communication ou de secours, dont j'ai parlé ci-devant, aboutit à une petite baie, ou a dû être autrefois le mouillage des bâtimens. Mais comme dans les mauvais temps les vagues y battent le rivage avec fureur, on aura pris des précautions pour mettre les embarcations en sûreté. Pour y réussir, on aura construit un môle de la pointe la plus avancée au nord-ouest, en lui donnant la direction du sud-sud-ouest; et en effet, quand la mer est grosse, on remarque le déploiement de la lame, qui forme une ligne continue dans cette direction, se brise et écume avec force, comme il arrive toutes les fois que la mer, poussée par un vent fort, rencontre un obstacle à quelque profondeur au-dessous de son niveau. Si, comme il y a lieu de le présumer, on a construit ce môle pour la forteresse, et dans le même temps, il aura été construit de la même manière et avec les mêmes matériaux. Les restes de ces matériaux doivent se retrouver au fond, et ma conjecture vaudroit la peine d'être vérifiée.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que le peuple, quel qu'il soit, qui a habité la côte asiatique du Pont-Euxin, avoit fait de grands ouvrages pour se procurer ce que la nature lui avoit refusé, des ports. Les Turcs ont, suivant leur usage, tout laissé détruire. Le port de Trébizonde forme aujourd'hui, en avant de cette ville, un écueil qui en rend l'abord dangereux aux plus petites barques, et force les autres bâtimens d'aller chercher le mouillage du platane, situé à quel-

ques lieues au sud de cette ville. La carte de Belin marque, à l'ouest de Vouna, le port de Cadirga ruiné. Je l'ai vu, mais je n'ai pu en approcher d'assez près pour m'en former une idée passablement exacte.

En un mot, tout dans la Mer-Noire est à voir, à vérifier, à examiner. Les noms anciens y sont même conservés. A côté de la ville de Samson, est le port Jason, et c'est une singularité assez étonnante que le rapprochement de ces deux noms, dans un pays où, supposant la vérité historique des aventures de ces deux héros, on a bien pu connoître le dernier, mais on n'a dû prendre aucun intérêt à l'autre, né en Palestine, et dont tous les exploits n'ont eu pour théâtre que la Judée et la Phénicie. Le Phare porte encore son ancien nom. Amasie, Trébizonde, etc. n'en ont pas changé. Une foule de points de reconnoissance se présenteroient aux savans observateurs qui parcourroient ces contrées, pour rétablir les faits, marquer les époques et remonter aux origines. J'ose dire que cette carrière est encore à parcourir, et qu'elle mériteroit de l'être.

Mais voilà, mon cher Sénateur, beaucoup trop de parlage sur des pierres. C'est à votre indulgence que je l'adresse, et je le termine en réclamant la continuation de votre amitié, à laquelle j'attacherai toujours le plus grand prix. Veuillez recevoir l'assurance de la mienne.

JEANBON-SAINT-ANDRÉ.

POÉSIE.

*Épitre à un jeune Auteur, sur l'*Indépendance et les Devoirs de l'Homme de Lettres; *par Mme. Constance de S.* (1).

Que fais-tu, jeune auteur? Quelle étrange foiblesse
Te glace tout à coup dans ta fougueuse ivresse?
Par quel abus fatal à ton noble désir
Repousses-tu la gloire, en croyant la saisir?
Déjà plus d'un succès a prouvé ton génie;
Déjà tu joins la verve à la philosophie;
Déjà, riche de peu, tu sais que le talent
Des plaisirs de l'orgueil doit être indépendant,
Et pourtant abusé par une erreur commune,
Tu voudrois à ta gloire allier la fortune.
Tu recherches l'éclat, tu brigues la faveur,
Et tu sembles rougir de n'être qu'un auteur.
On te voit, oubliant ta lyre détendue,
T'unir dès le matin à la foule assidue
Qui toujours de Plutus flattant les favoris,
A force de fatigue en obtient le mépris.

(1) Dans le dernier n°. de ce Journal, pag. 125 et suiv., nous avons inséré deux discours en vers sur l'*Indépendance de l'Homme de Lettres*, sujet du prix proposé par l'Institut. Nous offrons encore ici un point de comparaison au lecteur, qui pourra s'établir juge entre l'auteur de cette Épître et MM. Millevoye et Fabre, du moins quant à la manière dont ces trois rivaux ont envisagé et traité la même matière. Nous imprimons cette pièce avec d'autant plus de plaisir, que madame *Constance* de Salm, nous a paru y soutenir avec honneur la réputation dont elle jouit.

On voit sur ton bureau que décoroit naguère
De tes mâles écrits la feuille libre et fière,
Le brouillon d'un mémoire où le mot flagorneur,
Tracé par la foiblesse, effacé par l'honneur,
Décèle les combats de ton âme alarmée,
Et dément de ton nom la juste renommée.
Que veux-tu, quel espoir t'aveugle en tes souhaits?
Après avoir du riche assiégé le palais,
Et cent fois, d'une main lâchement généreuse,
Acheté des valets l'assistance honteuse;
Après avoir en vain dégradé ton talent
Pour amuser le sot, peut-être l'intrigant;
Quel fruit tireras-tu de ta folle conduite?...
Je veux que le puissant distingue ton mérite;
Je veux plus, je consens qu'il daigne te servir,
Qu'il satisfasse un jour ton orgueilleux désir;
Les richesses, le luxe et cet amas d'esclaves
De celui qui les paye éternelles entraves,
Dis, tout cela pour toi vaudra-t-il le bonheur
De devoir ton éclat à ta propre grandeur?
De te dire : mon rang sur mon talent se fonde,
Ma gloire ne dépend que de moi dans le monde;
Nul ne l'a pu donner, nul ne la ravira:
Le temps va tout détruire, il la respectera.
Tout cela vaudra-t-il cet enivrant délire
Que l'applaudissement, que le succès inspire?
Car, ne te berce point d'un espoir décevant,
Perdre ta liberté, c'est perdre ton talent:
Ta chaîne vainement seroit douce et légère,
Le génie a besoin d'une âme toute entière;
Arrêté dans un point, il s'arrête partout;
Il passe en un instant du transport au dégoût.
Tu vas, en te lançant dans une autre carrière,
Entre les arts et toi placer une barrière,

Et

Et par mille liens que tu ne peux prévoir
Enchaîner ta raison aux ordres du pouvoir.
Use mieux des bienfaits que la nature amie
Dans sa munificence a versé sur ta vie :
Connois mieux tes devoirs et grands et rigoureux :
Chaque état a les siens ; tous diffèrent entr'eux.
Ceux du littérateur sont d'exciter dans l'âme
Des nobles passions les désirs et la flâme,
D'inspirer la vertu, l'honneur, la probité ;
De porter le grand homme à la postérité ;
D'éclairer du flambeau de la philosophie
Le malheureux qui souffre et l'heureux qui s'oublie ;
De servir l'opprimé sans craindre le puissant :
Et plein du feu sacré que sans cesse il répand,
De donner à la fois le précepte et l'exemple
Des grandes vérités dont son âme est le temple.
Pour atteindre ce but pénible et glorieux,
Il doit vers l'avenir toujours lever les yeux,
Redouter les plaisirs qui gênent sa pensée,
Ces prétendus bienfaits dont l'âme est oppressée,
Et ces nombreux devoirs dont les soins renaissans
Absorbent à la fois ses esprits et son temps.
Il doit, lorsque sa verve et l'éclaire et l'inspire,
Quand ce qu'il dit est juste, avoir droit de tout dire,
Et pour faire le bien quand il veut éclater,
Contre son intérêt n'avoir point à lutter.
Il doit, grand de son nom et riche de sa gloire,
Porter ses vœux entiers au temple de Mémoire,
Et, dût-il en souffrir, à quelques légers soins
Borner le cercle étroit de ses rares besoins.
Il doit enfin par goût, par raison, par système,
Se rendre indépendant des autres, de lui-même.
S'il ne l'est pas, s'il veut des dignités, de l'or,
Comment pourra-t-il prendre un généreux essor ?

Juge souvent séduit, et toujours récusable,
Où pourra-t-il porter un regard équitable?
De quel front viendra-t-il, dans ses écrits menteurs,
Vanter, en s'élevant, le mépris des grandeurs?
La médiocrité, s'il cherche la fortune?
La fierté, quand aux Grands sa plainte est importune?
Par quel heureux moyen pourra-t-il parvenir
Sans offenser sa gloire, ou sans l'anéantir,
Sans être dépendant, flatteur ou mercénaire?
Ira-t-il, d'un traitant écrivain-secrétaire,
Avec lui s'enchaîner au fond de ses bureaux
Où sa plume, oubliant ses superbes travaux,
Occupée à tracer une page stérile,
Deviendra du talent l'instrument inutile?
Devra-t-il dans l'espoir d'avoir un protecteur,
D'un riche sybarite être l'adulateur?
Pour mériter ses dons ou, disons mieux, ses gages,
Sur ses avis, ses goûts, mesurer ses ouvrages,
Occuper son réveil, égayer ses repas,
Et l'endormir au bruit de vers qu'il n'entend pas?
Plus sage dans son choix, mais moins libre en sa gêne,
(Car de l'opinion rien ne brise la chaîne)
D'un titre, d'un emploi, se voit-il revêtir?
Que de nouveaux liens viendront le retenir!
Le Public qui, jamais n'a su faire de grâce
Et veut, non sans raison, que tout soit à sa place,
Ne se plaindra-t-il pas si son nom respecté
Est avec ses écrits par le jaloux cité?
N'aura-t-on pas le droit de penser et de dire
Qu'emporté follement par la rage d'écrire,
Il a sur ses devoirs (veillât-il chaque nuit)
Dérobé les instans qu'il donne à son esprit?
Lui-même osera-t-il à des travaux sévères
Allier le talent, les palmes littéraires?

Pour un ouvrage, un mot expliqué méchamment,
S'exposer à déplaire à ceux dont il dépend?
Entouré d'envieux qui convoitent sa place,
Risquer la vérité si semblable à l'audace.....?
Sans doute il l'osera; car, vaincus par nos goûts,
Où nous devons aller, nous allons malgré nous;
Mais la crainte, l'ennui, la gêne qu'il éprouve,
L'éloignement des arts où par force il se trouve,
Ces vains ménagemens, ces prétendus égards
Qui glacent le génie en ses moindres écarts,
Tout se réunira pour lui faire produire
Un ouvrage insensé, que le goût doit proscrire:
Ou plutôt, de chagrin, de regret dévoré,
Le laisser vivre obscur et mourir ignoré.
Tandis qu'heureux et libre en son modeste asile,
Par une œuvre à la fois plus grande et plus utile,
A l'abri de la crainte, à l'abri du soupçon,
Il eût pu, simple auteur, éterniser son nom.
Supposons toutefois qu'à ses désirs propice,
Sans lui donner des fers le destin l'enrichisse;
Qu'il reste libre encor, et qu'il soit opulent;
Restera-t-il encor libre pour le talent?
Non; bien que son éclat le gêne et l'importune,
Mille nouveaux besoins naîtront de sa fortune;
La gloire vainement frappera ses regards;
La richesse toujours fut l'écueil des beaux-arts.
Elle éveille l'orgueil, rend l'âme intéressée;
Elle éteint les transports, dessèche la pensée,
Et de l'illusion détruisant la douceur,
Fait d'un amant des arts, un froid calculateur.
Elle présente aussi des jouissances vaines
Qui renaissant toujours se transforment en chaînes;
Qui, s'emparant des goûts et de la volonté,
D'un travail sérieux font craindre l'âpreté.

Peu d'hommes pour la vaincre ont su trouver des armes ;
Combien ont succombé sous le poids de ses charmes !
Et par des nœuds de fleurs mollement retenus,
Ont vu fuir sans regret les jours qu'ils ont perdus !
Mais qu'ai-je dit ? laissons ces erreurs au vulgaire !
La fortune, au vrai sage, est peu digne de plaire,
S'il reçoit ses bienfaits, il sait y renoncer ;
Il supporte ses dons comme il peut s'en passer :
A d'autres voluptés son âme est toute entière.
Quand on a du génie aperçu la lumière,
Dans un transport sacré, lorsque l'on a senti
Le besoin de créer, celui d'être applaudi,
L'espoir de triompher dans une noble lice,
De venger la vertu, de confondre le vice,
Et de se faire un nom qui partout répété,
Ira de siècle en siècle à la postérité ;
Lorsque l'on a goûté ce charme sans mesure,
L'âme qui s'en nourrit s'agrandit et s'épure :
Tout le reste paroit insipide et grossier ;
Ce qui n'est plus un art ne semble qu'un métier.
Le luxe, la faveur, les plaisirs, la richesse,
Tout vient s'anéantir dans cette heureuse ivresse,
Et ce qui nous arrache à des transports si doux
Fût-ce même un bonheur, n'est qu'un tourment pour nous.
Eh ! que peut en effet désirer le génie ?
Que doit chercher l'auteur, que faut-il qu'il envie ?
Sera-ce des grandeurs la froide illusion ?
Il a d'autres moyens pour se créer un nom :
Sa grandeur est d'écrire, et dans un bon ouvrage
Son rang, sa dignité se lit à chaque page.
Sera-ce l'opulence et ses pompeux atours ?
Il n'a point, pour briller, besoin de son secours :
Ses simples vêtemens ne sont vus de personne ;
Son talent agrandit tout ce qui l'environne,

Et le riche orgueilleux, vaincu, par son aspect
Dans son humble séjour n'entre qu'avec respect.
Sera-ce cet amas de voluptés trompeuses,
De l'homme désœuvré ressources dangereuses?
Son esprit, occupé d'un glorieux désir,
N'en comprend même pas le frivole plaisir.
Ce n'est pas dans un champ qu'on a rendu fertile
Que s'élève l'ivraie ou la ronce inutile.
Sera-ce enfin un titre honoré de chacun?
Pour l'homme de mérite il n'en existe qu'un:
C'est le titre de grand; on l'obtient par soi-même,
Et dans un simple état, et dans un rang suprême;
Et l'histoire, en peignant ceux qui l'ont possédé,
Place le grand Corneille auprès du grand Condé.
Elle redit partout dans ses fastes sublimes
Les honneurs qu'ont rendus des héros magnanimes
Au sage, au philosophe, au vrai littérateur.
Frédéric triomphant est l'ami d'un auteur;
Napoléon plus grand éternise la gloire
Des champs qui de Virgile ont gardé la mémoire,
De même qu'Alexandre au soldat emporté,
Fit respecter le lieu par Pindare habité.
Faut-il encor, faut-il ranimer ton courage?
Du bonheur que tu fuis, viens contempler l'image.
Vois ce littérateur dans l'asile secret
Qu'il rend de ses travaux le confident muet:
Là, tout rit à ses yeux, tout rappelle à son âme
Le succès qu'il obtint ou l'espoir qui l'enflâme.
Son siége, son bureau, ses livres dispersés,
Sa plume, ses écrits, pour lui c'en est assez:
Et tandis que le riche, en sa froide apathie,
Sur des sophas dorés meurt de mélancolie,
Superbe et satisfait, dans son obscurité,
Il jouit de sa gloire et de sa liberté.

Arrêtez, me dis-tu, l'auteur que l'on admire
Sans doute peut avoir le droit de se suffire :
Mais s'il n'a que son nom, chaque jour, sous ses pas,
Les chaînes, les dangers ne renaîtront-ils pas ?
Sans appui, sans pouvoir, sans force, sans fortune,
N'est-il pas dépendant de la haine importune,
De l'écrivain vénal, du critique effronté
Que fera taire au moins l'or ou l'autorité ?
Que pourra-t-il en proie à ce désordre extrême ?
Il pourra s'élever au-dessus de lui-même !
La gloire est-elle donc un si foible plaisir,
Que sans peine et sans soins on doive l'acquérir ?
Il pourra s'élever au niveau des grands hommes :
Nul n'est exempt d'affronts dans le siècle où nous sommes.
Voltaire, les Rousseau, Gilbert, Helvétius,
Mille autres aux méchans ont payé leurs tributs.
Mais c'est dans ces momens d'injure et de souffrance
Que vraiment du génie on sent l'indépendance :
C'est alors qu'il est beau d'avoir su s'affranchir
De ces illusions qu'on voit s'évanouir ;
D'opposer à l'éclat d'une haine inutile
D'un mérite réel l'éclat indélébile ;
De tout porter en soi, de se voir en tous lieux
Précédé par un nom qu'on a rendu fameux !
En vain la calomnie atteint ce nom illustre ;
Ses efforts au talent donnent un nouveau lustre.
Ils n'empêcheront pas qu'il ne soit ce qu'il est,
Qu'il n'ait pour défenseur quiconque le connoît.
Ils n'empêcheront pas que l'homme de génie
Ne puisse, publiant ce qui le justifie,
Injurié, proscrit, même chargé de fers,
De sa libre pensée éclairer l'univers !
Que dis-je ? indépendant même de l'existence,
Sa grandeur, du trépas sait braver la puissance,

Et tel qui, succombant, mourut persécuté,
Fut jugé, fut vengé par la postérité.
Soumis aux seuls désirs qu'il doit à ses lumières,
Modéré dans ses goûts, simple dans ses manières,
A l'abri des jaloux, sans besoins, sans lien,
Le vrai littérateur ne dépend donc de rien.
Ce n'est pas qu'on le voie en un transport coupable
Craindre du sentiment la chaîne respectable,
Méconnoître les droits du rang et du pouvoir,
Et tout à son ivresse oublier son devoir:
Il sait que le talent doit avoir sa mesure,
Qu'avant d'être à la gloire, on est à la nature,
On est à sa famille, on est à son pays,
Que l'homme quel qu'il soit n'est homme qu'à ce prix.
Mais dans ces nœuds sacrés il ne voit point de chaîne,
Ils ajoutent encor au charme qui l'entraîne,
Ou s'ils viennent par fois le contraindre en ses goûts,
A son cœur généreux le sacrifice est doux.
L'ambition encor touche-t-elle ton âme?
Tu peux la contenter sans t'exposer au blâme.
Redouble de travail, que tes mâles écrits
Portent ta renommée à l'avenir surpris.
Aspire à mériter, à surpasser la gloire
De ces grands noms inscrits au temple de Mémoire;
A tes nobles transports, joins ta noble fierté,
Qu'elle soit un garant de ta célébrité.
Mais ne vas point, timide au milieu de ta course,
De l'esprit libéral tarir en toi la source,
Mendier des devoirs dont ton cœur gémira,
Et que peut-être un sot mieux que toi remplira.
Songe que de son sort le sage n'est point maître,
Que ces talens qu'en nous la nature fait naître
Sont des biens qu'on reçoit pour l'immortalité,
Et dont on est comptable à la postérité.

Que si rien ne t'arrête en ton désir futile,
Vas, suis d'un fol orgueil la carrière stérile;
Mais ne crois pas pourtant que tu pourras encor
Vers les arts outragés reprendre ton essor;
Renonce pour jamais à retrouver leurs traces:
On ne voit point les feux sortir du sein des glaces;
Du chêne comprimé les rameaux tortueux
Tenteroient vainement de regagner les cieux.
Et le génie enfin ne doit son existence,
Son éclat, sa grandeur, qu'à son indépendance.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Angleterre.

Les observateurs de Greenwich ont reconnu, dans la nuit du 8 décembre, une comète aussi brillante qu'une étoile de quatrième grandeur; ayant une chevelure considérable, mais sans queue ni noyau. Son ascension droite étoit de 353° 6m, et sa déclinaison de 23° 41m sud. Le docteur Herschel l'observa aussi à peu près en même temps à Slough, près de Windsor. Le lendemain, quoique la soirée fût belle, on ne l'a point revue, sans doute parce que son mouvement vers le sud étant très-rapide; elle étoit déjà sous l'horizon, ou du moins engagée dans les vapeurs qui s'y élèvent.

Le docteur Jenner a reçu du lord-maire et des aldermans de la ville de Londres, un témoignage flatteur de la reconnoissance publique. On l'a gratifié de la franchise de la cité, et d'une boîte d'or enrichie de diamans et ornée d'emblêmes analogues à la médecine. Sur le couvercle de la boîte est gravée la déesse de la santé, tenant d'une main le bâton d'Esculape : on y voit le docteur Jenner recevant le brevet de franchise. Aux deux extrémités de la

boîte sont les armes de la cité, entourées de celles du lord-maire et du docteur Jenner. Derrière est gravée une vache; au fond on lit ces mots: « Pré-» senté à Edouard Jenner, M. D. L. L. D. F. R. S., par » la corporation de Londres, comme un gage de sa » reconnoissance et de tous les chefs de famille, pour » la salutaire découverte de l'inoculation vaccinale, » due à ses recherches savantes. »

Les prix de peinture, sculpture et architecture ont été distribués le 10 décembre dernier, par l'*Académie des beaux-arts*. Une médaille d'or a été donnée à M. Douglas-Guest, pour un tableau d'histoire. M. Tallemashe en a reçu une autre comme prix de sculpture. Deux autres sculpteurs, deux élèves d'architecture et deux dessinateurs, ont obtenu des médailles d'argent. M. Fuesli a provisoirement remplacé M. West, qui s'est démis de sa place de président.

Hollande.

On offre à vendre à Amsterdam un très-beau et très-grand cabinet de minéralogie, consistant en plusieurs milliers d'échantillons, dans tous les genres et espèces, rangés, pour l'ordre général, suivant le système de Wallerius; mais dont chaque partie a été rangée d'après les meilleurs auteurs et les observations les plus récentes. Il offre une très-grande quantité d'objets précieux, d'une très-belle conservation, et plusieurs, uniques dans leur genre.

Ce cabinet a un mérite de plus que bien d'autres, c'est qu'on peut être assuré de la véracité des étiquettes, attendu que le possesseur, homme de condition, en a recueilli les trois quarts sur les lieux mêmes, dans les voyages qu'il a faits en France,

Italie, Sicile, Malte, Allemagne, Hongrie, Danemarck, Suède, Norwège et Angleterre, et qu'il a visité, dans la plus grande partie de ces pays, les mines les plus intéressantes.

Il y a, outre ce cabinet, un magasin, consistant aussi en plusieurs milliers d'objets de minéralogie, dans tous les genres et espèces, et dont la plus grande partie étoit destinée, par le possesseur, à faire corps avec le cabinet; ce qui l'auroit rendu un des plus complets de l'Europe : mais les circonstances qui l'ont empêché d'exécuter ce plan, ne seront probablement pas les mêmes pour l'acquéreur.

On doit bien s'attendre à ne pas trouver, parmi les objets de ce magasin, des morceaux bien riches, ou infiniment rares, puisque le possesseur les en a tirés, pour enrichir son cabinet; mais, comme il avoit en vue d'en faire, non-seulement un cabinet brillant, mais aussi un cabinet destiné à l'instruction; il a rassemblé une quantité d'échantillons qui, quelque peu précieux qu'ils soient, sont cependant absolument nécessaires pour apprendre à connoître les différens produits des mines, et étudier les différentes couches qui composent les montagnes.

Il y a, outre cela dans ce magasin, des collections séparées infiniment intéressantes.

1°. Une collection de ce que les Allemands appellent Bergarten, c'est-à-dire, des différentes pierres non métalliques, et la plupart roches composées, qui forment les montagnes. Le possesseur, qui les a recueillies lui-même, ne les a point placées dans son cabinet, afin que ce fût un guide pour ceux qui veulent étudier la géologie.

2°. Une collection de toutes les différentes espèces de pierres dont sont composées les mines de Chry-

sopraze, de Kosemitz en Silésie; collection très-rare, et que le possesseur a faite sur les lieux.

3°. Une collection des produits d'une mine de charbon brûlante, à Ricamari, près Saint-Etienne, dans le ci-devant Forez en France. Ces produits ont beaucoup d'analogie avec ceux des grands volcans, et jettent un grand jour sur la theorie. On peut consulter là-dessus l'excellent livre de M. DE BOURNON : *Essai sur la Lithologie des environs de Saint-Etienne en Forez*, 1785, in-8°. Le possesseur a rassemblé ces produits sur les lieux.

4°. Une collection de cailloux roulés, trouvés par le possesseur dans différens pays et dans les lits de différens fleuves, rivières et torrens.

5°. Une collection excessivement intéressante des produits dont sont composées des montagnes près de Rosenau et Schoenau en Silésie. Ils venoient d'être à peine découverts, quand le possesseur y alla en 1785.

Les circonstances ayant empêché le possesseur de finir son catalogue, dont les trois quarts sont faits, il y joindra tous les papiers nécessaires pour mettre l'acquéreur en état de le terminer.

Comme, en 1793, le possesseur a été obligé de l'emballer, et qu'il n'a pas trouvé depuis ce temps-là l'occasion de le déployer, il est impossible de le soumettre aux yeux des amateurs; mais on peut être parfaitement sûr qu'il est tel que le programme l'annonce.

Le prix fixé du cabinet et du magasin, qui doivent nécessairement se vendre ensemble, est de 20 mille florins, argent courant d'Hollande. On attendra deux ans, à dater du 1er. mars 1806, et ce terme expiré, on en disposera d'une autre manière; mais il ne sera

certainement jamais mis en vente publique. Les lettres pourront être adressées à M. *H.* chez M. Dufour, libraire, sur le Rockin à Amsterdam.

On est averti qu'on ne délivrera le cabinet que contre des lettres de change sur des banquiers connus d'Amsterdam.

Prusse.

M. Wolf, professeur à Halle, se dispose à faire, aux frais de son souverain le Roi de Prusse, un voyage littéraire en France et en Italie. On dit qu'il sera accompagné de deux de ses élèves, qui pourront le seconder avec fruit dans les recherches philologiques qu'il se propose de faire à Paris et à Rome.

Vers la fin du mois d'octobre dernier, il a été découvert une nouvelle comète dans *Andromède*, par M. Huth, conseiller de Cour à *Francfort-sur-l'Oder*. Le 22, à 8 heures, son ascension droite étoit 11 deg. 10 min.; sa déclinaison 35 deg. 20 min. Le 23, à la même heure, elle étoit à 10 deg. 37 min. d'ascension droite, et 34 deg. 40 min. de déclinaison; ainsi, elle s'étoit avancée de 45 min. au sud. A l'œil nu, elle paroissoit comme une tache moins lumineuse que la grande tache d'Andromède, dont elle étoit éloignée de 5 deg. au sud. Au télescope, elle paroissoit comme une belle planète très-lumineuse. Comme elle s'approchoit du soleil, sa grandeur apparente devoit croître. Elle prenoit sa direction vers l'aile de Pégase.

M. *Alexandre* de Humboldt, accompagné de MM. *Busch* et Guay-Lussac, est arrivé, en novembre dernier, à Berlin, où il a été accueilli avec le plus vif empressement. On se propose même de frapper une médaille en son honneur.

Allemagne.

On a annoncé à Léipsick un manuscrit du 16e. siècle : c'est un Recueil d'élégies et de stances composées (à ce que dit le *trouveur*) par l'infortuné landgrave Philippe de Hesse, pendant la captivité où le retint l'empereur Charles-Quint. L'éditeur prévient d'avance qu'il ne faudra pas s'étonner si le langage se trouvoit un peu trop pur et la versification un peu trop correcte pour le temps où vivoit l'auteur. Il assure que ce prince avoit des lumières et un goût fort au-dessus de son siècle. Il cite l'exemple des poésies de *Clotilde de Surville*, qui, écrites en français 100 ans avant celles du landgrave, n'offrent cependant pas la plus légère faute contre la rigueur des règles. On trouvera peut-être cette autorité de peu de poids.

La *Mnémonique*, ou l'art de la mémoire, étoit connue des Anciens. On lit dans Hérodote qu'elle étoit soigneusement pratiquée en Egypte, d'où elle fut transportée en Grèce. Cet historien en attribue l'invention à Simonides ; mais cette opinion est réfutée dans une dissertation que M. Morgenstern, de Dorpat, vient de publier sur la *Mnémonique*. Il y prétend qu'elle se liait plus étroitement qu'on ne pense avec les hiéroglyphes égyptiens, et que ce rapprochement pourroit aider à les expliquer. Quoi qu'il en soit, cet art singulier, extrêmement négligé, reparoît en Allemagne avec quelque éclat. M. d'Aretin, qui en est comme le restaurateur, a eu récemment pour élève M. le pasteur Kæstner, auquel il permit de prêcher à Léipsick sa nouvelle doctrine. Il lui imposa toutefois la condition, et exigea de lui la promesse de ne point souffrir que ses auditeurs écrivissent ses leçons sous sa dictée. Le nouvel apô-

tre, encouragé par des succès, se montre plein de zèle pour répandre ses principes. Il voyage, comme le docteur Gall, avec un assistant; le sien se nomme Schœnemann, qui passe pour un disputeur intarissable. C'est ce M. Schœnemann qui a écrit la préface du plan publié par M. Kæstner pour ses leçons, et qui l'a daté du *jour de la naissance de son cher fils*.

Suivant un ouvrage écrit, dit-on, par un enfant de 12 ans, et mentionné dans le catalogue de la foire de septembre, la *Mnémonique* est une véritable science que l'on peut enseigner au moyen de dix-sept règles différentes, et qui donnera de la mémoire aux individus de tout âge.

Les compatriotes de SCHILLER ne témoignent pas moins d'empressement pour honorer le nom de ce réformateur de la tragédie chez les Allemands. Les différens théâtres doivent fournir, sur la recette d'une de ses pièces, la somme nécessaire à l'érection du monument. Parmi les divers projets présentés à cet effet, on a distingué celui de M. Becker de Gotha. « Il propose d'acheter un bien de campagne dans un pays agréable, et, s'il se peut, romantique. On obtiendroit du souverain d'en changer le nom en celui de *Schillersruhe*, c'est-à-dire, repos de Schiller; ou *Schillershain*, bosquet de Schiller. Ce nom seroit consigné dans les archives du pays, et admis dans la géographie. La propriété de ce bien appartiendroit par indivis à la postérité de Schiller, et nul autre qu'un Schiller n'en pourroit être investi. Une inscription placée sur la grande porte de la maison consacreroit cette fondation, et le nom des théâtres qui y auroient contribué. Enfin le buste de Schiller fait par son ami Dannecker, seroit placé dans le jardin, ou dans quelque bosquet champêtre. »

Autriche.

M. E. C. J. Van de Vivere, de la Société des Volsques à Vellétri, a publié l'explication du mausolée de S. A. R. Marie Christine d'Autriche, exécuté par le chevalier Antoine Canova. On sera bien aise de trouver ici la description de cet intéressant monument.

Sur un soubassement de marbre de Carrare, dont les veines sont d'une couleur moins tranchante que celles du marbre violet des Anciens (autrement dit *pavonazzetto*), de quatre palmes de haut, et d'environ trente-deux de long, sur neuf de large, en dehors du mur où il est adossé, s'élève une pyramide bien proportionnée, à peu près de la hauteur de trente-deux palmes, y compris le soubassement.

Elle est composée de plusieurs morceaux de marbre de Carrare, dont on se sert communément dans les ouvrages d'architecture, et qui étant symétriquement taillés, contribuent à rendre cette construction aussi belle que solide. Au devant de la pyramide, et sur le soubassement, sont deux marches qui, sans s'étendre jusqu'à cacher sa base, conduisent à la petite porte, rétrécie par le haut, sur le style de pareils monumens, et située au milieu, pour introduire dans la chambre sépulcrale. On lit sur l'architrave:

VXORI. OPTIMÆ. ALBERTVS.

Au-dessus, et sur le même plan de la pyramide, est en bas-relief, et de grandeur naturelle, la Félicité, soutenant dans ses bras le portrait en médaillon de la princesse, ou. é un peu dans le goût des médailles de la fille de Cérès de Syracuse, entouré d'un serpent,

serpent, symbole de l'éternité, avec cette inscription :

MARIA. CHRISTINA.

De l'autre côté, on voit un petit et gracieux génie, suspendu dans les airs, et présentant à Christine la palme due à ses vertus.

A la légèreté de l'attitude, à l'illusion de son vol, on diroit que la Félicité est bien moins une ingénieuse imitation de l'art, que l'heureux fruit d'une imagination féconde et créatrice, qui se complaît dans son ouvrage. Cette belle figure s'élance de gauche à droite, tournant un peu le dos aux spectateurs, une position semblable étant très-favorable pour la faire planer avec grâce. Sa tête convient à son caractère; elle est jeune, d'un bel ovale, enjouée, sans avoir rien d'outré dans aucune de ses parties. Sa chevelure, nouée seulement un peu au-dessus de sa naissance, flotte en boucles gracieuses. Ses bras sont aussi d'une élégance parfaite : l'un étendu vers le haut, tient d'une main délicate presque l'extrémité du médaillon; et l'autre au-dessous forme une ligne agréable et pleine de mouvement. Au bas, son vêtement naît, pour ainsi dire, du champ de la pyramide, tant il y a peu de relief! Il en est de même du pied et de la jambe gauches, tandis que la jambe droite se relève en arrière vers le dos; le reste de la figure s'élevant par degrés, de manière qu'à la naissance des épaules, elle est presque entièrement en ronde bosse. Cet habillement est de la forme de ceux qui sont ouverts d'un côté, et sans manches, riche, et uniquement attaché sous le sein avec un ruban caressé par les zéphyrs. Sa draperie est si légère, que flottant au gré des vents, elle ne laisse apercevoir le

nu que dans les endroits où il doit être indiqué; ce qui produit encore, à la faveur de ses replis ondoyans, certains accidens adroitement ménagés dans les bords, et faisant naître peu à peu ces clairs-obscurs, qui, amenés à propos, concourent si heureusement à réaliser l'illusion du vol, preuve incontestable de l'habilité rare du sculpteur, qui possède si éminemment les secrets de son art, qu'il sait donner du mouvement et de l'agilité jusque dans les airs, à la pierre la plus froide et la plus insensible.

Telle est la composition de l'architecture simple de ce monument, et du bas-relief qui le décore. Passons maintenant d'un sujet aussi gai qu'élégant, à la cérémonie touchante, représentée sur l'entrée du tombeau.

Un large tapis, négligemment étendu par terre, au seuil de la porte de la pyramide, couvre diagonalement les deux marches à droite, tandis que l'un de ses coins tombe sur le soubassement. S'avançant ensuite sur le tapis, vers la porte du monument où elle est sur le point de pénétrer, dans l'attitude douloureuse de la plus profonde tristesse, la Vertu porte dans ses mains l'urne qui renferme les restes précieux de l'illustre défunte, et baissant respectueusement la tête, elle appuie son front sur le vase cinéraire, auquel sont attachées deux guirlandes de fleurs qui, se repliant avec symétrie, laissent tomber leurs extrémités sur les bras de deux jeunes filles accompagnant dans le plus saint recueillement la Vertu au milieu d'elles, comme étant initiées aux mystères sacrés, et tenant chacune à la main une torche funèbre, pour honorer ces respectables cendres, et éclairer l'intérieur du mausolée.

La physionomie de cette noble figure est indiquée avec peu de traits, mais simples et expressifs, tels

qu'ils conviendroient à une Polymnie ou à une Mnémosyne. Ses cheveux épars naturellement sur les épaules, ne sont ceints que par une couronne d'or, en forme de branche d'olivier qui entoure sa tête, comme l'a décrit Athénée. Elle est vêtue d'une longue et riche tunique, dont les plis perpendiculaires, disposés à l'étrusque, en indiquent la blancheur, telle que la représente Xénophon, lorsqu'il place Hercule entre le vice et la vertu. De ses épaules descend un manteau magnifique (*peplo*), couvrant presque toute sa partie postérieure; et de là se repliant sous ses bras, et lui aidant à tenir plus religieusement encore l'urne dans ses mains; il forme en même temps de nouveaux plis occasionnant les plus heureux effets, qui, produits par un manteau léger, n'en font pas moins naître des parties aussi larges qu'agréables par le doux contraste même de la tunique plissée. Les angles du manteau, ainsi repliés sous les bras, en laissent apercevoir les bords charmans, tandis que redoublé à gauche, et jeté sur l'épaule, il en retombe pour se réunir sur le dos, présentant avec les mêmes bords, des chutes entrelacées de plis avec grâce et noblesse.

C'est vraiment dommage qu'on ne puisse pas jouir de cette belle figure sous tous les points de vue; peut-être même en perd-on quelques-uns des plus intéressans; et il n'est pas moins fâcheux que l'on soit privé de voir en face l'élégante petite fille, qui, à main droite, précède la Vertu. Parvenue déjà sur le seuil de la tombe, elle est près d'avancer le pied gauche, courbant doucement son corps, et comme le retirant en arrière, dans l'attitude bien naturelle à un jeune enfant qui va pénétrer dans un endroit obscur, et surtout dans un sépulcre. Par ce motif, elle abaisse et rapproche d'elle le flambeau allumé

pour assurer ses pas. Sa physionomie est noble et tendre; ses cheveux, dénoués par derrière, flottent gracieusement en masses symétriques. Sa robe un peu plissée, sans manches, ouverte en long d'un côté, avec des plis descendant jusqu'aux bords, porte sur elle un petit manteau, semblable à ceux de quelques statues grecques, particulièrement de Némésis, et à plusieurs que l'on observe sur les vases étrusques. Ce manteau est si court, qu'il n'arrive qu'à mi-corps, avec une seule ouverture pour y passer le bras gauche. Il est attaché sans agrafe sur l'épaule droite, d'après l'usage le plus antique; et les angles distincts qui en descendent, développent des parties aussi simples que délicates. L'artiste m'a assuré que la draperie de cette jeune fille lui avoit coûté de grandes études, à cause surtout de sa simplicité singulière, de la nécessité où elle se trouve de marcher, et principalement parce qu'elle doit être vue par derrière, et qu'il falloit encore faire suivre naturellement tous les plis. Cet ensemble étoit d'une exécution d'autant plus difficile, que la figure, en s'inclinant, plie les genoux, qui forment des angles avec lesquels il étoit à craindre de voir, contre les règles, contraster les plis, par le dur effet qui en seroit résulté dans pareil cas. Mais le sculpteur habile a su surmonter ces difficultés avec tant d'agrément et de dextérité, qu'on ne sauroit rien voir de plus simple ni de plus pur.

L'autre jeune fille, placée à la gauche de la Vertu, et dont la draperie, dans sa partie inférieure, vient se grouper même avec la sienne, marche aussi dans le plus religieux recueillement, rapprochant de sa poitrine son visage tendre et triste, et ses mains délicates qui tiennent la torche allumée, qu'elle relève ensuite sur l'épaule gauche, vers le dos. Elle presse également sur son sein l'autre extrémité de la guir-

lande, qui, partant du vase cinéraire, et passant sur son bras gauche, descend presque jusqu'au genou. L'attitude de cet enfant est d'un caractère simple et affectueux au delà de toute expression. Son vêtement et l'ajustement de sa tête sont parfaitement semblables à ceux de sa compagne, et tels que l'exige une pompe funèbre. Ses bras et ses mains sont aussi d'une beauté rare, d'un choix heureux, d'une vérité frappante et convenable à son âge; et ses pieds, comme ceux de l'autre petite fille, ont une forme si élégante et si belle, qu'on ne peut rien imaginer de plus parfait et de mieux fini. On ne craint même pas d'assurer que cette figure seroit capable d'embellir un endroit quelconque elle seule, à cause de la finesse et perfection de style dans son ensemble et ses parties. Dans leur réunion, ces figures font un effet admirable, et représentent très-noblement la cérémonie lugubre de la translation des cendres dans le tombeau. Quoiqu'elles soient entièrement séparées, le talent de l'artiste les a fort ingénieusement unies toutes les trois en un seul groupe, par le moyen des guirlandes de fleurs dont elles sont entrelacées, et de ce tapis étendu sous leurs pieds, qui, par l'effet de certains plis rapprochés, les enchaîne de manière que ce travail ne laisse rien à désirer.

Il est un autre groupe non moins intéressant, peut-être même plus expressif et plus tendre, qui suit en procession la Vertu au tombeau. Un peu en arrière des figures précédentes, et sur la marche inférieure, s'avance du pied gauche, sur le même tapis, la Pitié ou la Bienfaisance, plongée dans la tristesse. Très-simple dans tous ses mouvemens, elle baisse insensiblement la tête vers le sépulcre, et les mains abandonnées en croix sous son sein; elle donne encore le bras droit à un pauvre vieux aveugle qui se traîne,

appuyant son autre bras sur un bâton. Ce malheureux a le pied droit sur le soubassement de la pyramide, et le gauche faisant un pas en avant, se repose sur la marche auprès de la Pitié; tandis que du côté gauche on diroit qu'il est presque soutenu par une petite fille d'environ cinq ans, qui, les mains jointes, l'accompagne derrière la Bienfaisance. L'expression de ce groupe, retraçant la vertu caractéristique de la défunte bienfaitrice, est portée à un tel point de vérité, qu'il faudroit être bien insensible pour ne pas en être ému. Tâchons d'en relever, avec toute l'exactitude possible, les parties les plus saillantes.

Et pour commencer par la Bienfaisance, observons d'abord qu'elle est vêtue d'une sorte de légère tunique sans manches, faite de deux pièces carrées d'une étoffe très-fine, qui produit de riches plis sur les épaules. Sur la gauche elle a jeté un des bouts du manteau, qui vient ensuite se replier sous l'épaule droite sans aucune affectation, et même si naturellement, que chacun en feroit autant dans pareil cas. Ce manteau présente des parties larges et des bords bien disposés, avec un grâcieux assemblage de plis sous les bras où il s'est replié, et d'où, tombant vers le milieu de la figure, il est soutenu légèrement par les doigts de la main gauche. Les traits élégans et nobles de sa tête semblent n'avoir pu être l'ouvrage que du sculpteur des filles de Niobé. Un ruban, en forme de bandeau, fait agréablement trois fois le tour de ses cheveux; et du milieu du sommet de la tête, il laisse échapper quelques tresses, qui servent à donner un air plus gracieux encore à tout l'ensemble. Le bras gauche est couvert du manteau, tandis que l'autre, que l'on voit à nu, a des formes d'un choix excellent. Les mains et les pieds sont d'une égale beauté;

le célèbre artiste étant connu par le soin et l'exactitude avec lesquels il perfectionne les extrémités de ses figures.

Le pauvre aveugle de ce groupe aide insensiblement à terminer la procession, sans qu'elle soit interrompue, tirant, pour ainsi dire, par l'inclinaison de son corps, une ligne diagonale, qui, de la Vertu, et même de l'architrave de la porte, va se perdre avec le soubassement. Si, au contraire, il eut été droit sur ses pieds, il auroit dû finir la procession par une ligne verticale, qui eût déplu à l'œil du vrai connoisseur. Ce vieillard privé de la vue paroît plus que sexagénaire; mais les formes n'en sont point ignobles, et conviennent parfaitement à une personne qui, par quelque disgrâce, seroit tombée dans un état de détresse, augmenté encore par la cécité. Ce qui a fourni aux recherches du génie de l'artiste, l'heureuse réunion des formes les plus parfaites que puisse offrir le choix de la belle nature, mais toujours convenables à son âge. Aussi voit-on dominer à propos, et sans le moindre effort, ces muscles principaux qui concourent admirablement à l'élégance des contours et à l'arrondissement des parties. On y observe de même à leur place ces nerfs et ces os suffisamment indiqués, et ces veines seules qui ne nuisent point au beau. Il marche à tâtons, comme c'est le propre d'un aveugle qui monte des degrés. Il lève la tête vers la porte où il se sent conduit, ainsi que l'exige la vérité du sujet : mais son visage exprime la vive douleur d'avoir perdu son aimable bienfaitrice; et pour présenter une offrande honorable à ses cendres, de la main gauche, qu'il passe sur le bras de la Pitié, il tient le bout d'une guirlande de fleurs, dont l'autre extrémité se trouve suspendue au bras du petit enfant qui l'accompagne au sépulcre. Son vêtement,

dans le goût de tant de figures antiques de héros, est un morceau de drap attaché sur l'épaule gauche, avec une ouverture pour y passer le bras. La droite est libre et dégagée, de manière que le flanc reste entièrement à découvert et nu. Soutenu autour des reins par une ceinture, il en descend pour couvrir les cuisses un peu au-dessus des genoux, présentant peu de masses, mais élégantes et larges, selon la qualité de l'étoffe, qui paroît être de grosse laine. La petite fille qui s'unit à lui concourt aussi beaucoup à former, de ce groupe, une belle composition sous tous ses rapports. Elle devient même nécessaire pour soutenir en pied son compagnon, et servir de point d'appui à sa cuisse gauche, au moment où il la relève pour monter le degré. Cet innocent et tendre enfant s'approche avec la tête tant soit peu repliée sur son sein, et ses petites mains jointes. La douceur de sa physionomie est en harmonie avec son action. Ses cheveux, conformément à son jeune âge, sont noués sur le derrière de la tête, et elle est couverte d'un vêtement attaché sous la poitrine, d'où il touche jusqu'à terre, laissant à nu les bras et les épaules, ce qui produit, avec le vieillard son voisin, le contraste le mieux entendu.

Quoiqu'il y ait un intervalle de plus de deux palmes entre les deux groupes, et que celui-ci soit placé sur les marches inférieures, ils n'en sont pas moins naturellement unis par le tapis étendu qui reçoit, sur les degrés, ce dernier groupe, et le lie au premier par les ondulations ingénieuses de ses plis, et une guirlande de fleurs jetée par terre à dessein, de manière que les lignes de ces deux groupes ainsi merveilleusement combinées, concourent à former la plus belle unité.

Mais ce n'est point encore là toute la scène, et il

nous reste à examiner un troisième groupe qui fixe l'admiration par le plus noble complément qu'il donne à ce chef-d'œuvre.

De l'autre côté de la porte, c'est-à-dire à la gauche, un lion étendu par terre abandonne sur ses pattes sa tête pleine d'expression et de douleur, en la dirigeant néanmoins vers l'entrée de la tombe, dont il indique vouloir être le gardien fidèle, ainsi que du blason de sa défunte amie, adossé à la pyramide, auprès de la tête de son vigilant défenseur.

Sur la marche inférieure est assis un génie ailé, qui paroît avoir jeté sa chlamyde sur le lion, et s'être ensuite abandonné languissamment sur elle du côté droit, auprès de l'animal, tenant le bras droit replié au-dessus de sa crinière, d'où sa main sert d'appui à sa face attristée, qui repose près de ses flancs. L'autre bras, passant sur la cuisse droite, étend la main vers l'écusson de S. A. R. de Saxe; et, occupant même une partie du degré sur lequel est étendu le lion, il presse encore au-dessous d'elle un des bords de sa chlamyde. La jambe droite posant le pied sur le soubassement, couvre une partie de l'écusson avec l'angle où se plie le genou, tandis que la gauche descend plus bas. La chlamyde, qui cache à moitié son ventre et une cuisse, s'insinuant sous le point où il est assis, se développe en très-beaux compartimens de plis sur la première marche, et par le soubassement sous la jambe gauche, ce qui fait ainsi disparoître l'inconvénient fâcheux de la voir appuyée toute nue sur un angle taillant; et de cette manière ce groupe est parfaitement lié avec l'architecture, à l'aide encore du bel effet produit par la draperie et ses accessoires.

Ce génie avec un lion est d'une invention infiniment intéressante, soit par leur composition animée et leur contraste, soit par le sujet qu'ils représentent.

Le lion exprime la force d'âme de la magnanime princesse, et le génie est l'emblème de la tendresse et de la sensibilité du prince son époux, qui se jette amoureusement dans les bras du Courage, symbole de l'aimable épouse qui lui fût ravie, pour y trouver quelque adoucissement à sa douleur, dans l'instant fatal où l'on dépose dans le tombeau ses cendres chéries. La noblesse et le moelleux qui respirent sur cette élégante figure, la rendent supérieure à tout éloge. C'est un vrai génie, et l'être le plus insensible ne sauroit contempler, sans émotion, tant d'expression et d'énergie. Les formes de ses membres sont admirables depuis la tête jusqu'à l'extrémité des pieds : et comment pouvoir mieux le définir qu'en l'appelant un bel Apollon, qui s'abandonne avec dignité à l'affliction la plus profonde!

En un mot, on ne se lasse point d'admirer, dans ce génie, le plus noble caractère; dans la Vertu, celui d'une femme imposante et grave; dans les petites filles qui l'accompagnent, la fraîcheur de l'enfance; dans la Bienfaisance; une jeune personne parvenue au comble de la beauté; dans le pauvre aveugle, les plus belles formes viriles aux aproches de la vieillesse; dans sa petite compagne, la tendresse d'un âge rarement exécuté en sculpture; dans le bas-relief, les grâces enfantines d'un petit génie; et dans la Félicité, le printemps de la jeunesse. Tels sont les principaux caractères des belles figures, et toutes originales, de ce monument, qui, toutes encore plus grandes que nature, conservent aussi de la tête aux pieds leur respective unité de caractère; ce qui fait qu'on ne sauroit accorder trop d'éloges au génie toujours grand et fécond de l'artiste, qui, par les études les plus réfléchies sur les chef-d'œuvres antiques, est parvenu à pouvoir s'approprier des beautés qu'il a le

rare talent de retrouver dans la belle nature, pour les réunir ensuite, d'une manière aussi facile que brillante, dans ses ouvrages, qui, par ce moyen, portent tous une empreinte originale, au lieu de n'être que les timides productions d'une imitation servile.

Ajoutons enfin, à tout ce que nous avons déjà dit, l'art et la supériorité de l'ensemble de cet ouvrage unique, qui en font une véritable merveille, parce qu'il a su, par un effort hardi et inconnu aux plus sages maîtres de l'art, grouper une composition de figures presque toutes droites, et qui ne tiennent que par les pieds à l'architecture de la pyramide, avec le seul secours d'un tapis étendu par terre, et de l'ingénieuse harmonie de ce peu de lignes simples, mais néanmoins si difficiles dans la totalité d'un travail de ce genre; d'où il résulte une beauté, et une beauté nouvelle jusqu'ici sans exemple parmi les monumens érigés dans les églises; et concluons, avec l'auteur de la Feuille périodique de Rome: « L'action » de ces figures représente une scène de Sophocle, que » l'on croiroit sculptée dans les plus beaux jours de » la Grèce. »

Bavière.

La *galerie de Dusseldorf* (1) est arrivée à Munich sur 20 charriots; on n'a pas encore préparé de local assez spacieux pour l'exposition de tant de chef-d'œuvres.

Saxe.

On sait que la *Société de Mansfeld* a proposé de consacrer, par quelque monument, la mémoire de

(1) *Suprà*, ann. 1806, t. I, p. 79.

Luther. Les réformés de l'Allemagne manifestent à cet égard un zèle qui tient presque de l'enthousiasme. Les souscriptions s'élèvent déjà à 16,000 écus, ou 64,000 fr. Plusieurs propositions ont été faites pour l'emploi de cette somme; mais on a définitivement résolu d'ériger au célèbre réformateur un monument de marbre ou de bronze. Des trois plans adoptés par la Société de Mansfeld, l'un est d'un artiste de Copenhague; le second, d'un architecte de Dresde; et le troisième, d'un catholique.

L'*Académie des mines* de Friedberg a éprouvé la perte la plus sensible par la mort de M. de Charpentier, capitaine des mines, et l'un de ses membres les plus distingués et les plus utiles. Il étoit mathématicien, architecte, dessinateur, et personne n'entendoit mieux que lui la minéralogie et toutes les sciences qui y ont rapport. Il n'a laissé que des fragmens, mais qui pourront être mis en ordre et complétés par son plus jeune fils, qui connoissoit à fond toute sa théorie.

M. Werner, conseiller des mines, et professeur à cette Académie, a récemment découvert un nouveau minéral auquel il a donné le nom de *Zoysite*, en l'honneur de M. le baron de Zoys, habile minéralogiste, demeurant à Laybach. M. Werner a été reçu par l'université de Wilna au nombre de ses membres extraordinaires.

Hambourg.

Le docteur Gall s'est rendu de Copenhague à Hambourg, où il a ouvert ses leçons de crânologie, et où il a trouvé, comme tous les novateurs, des partisans et des adversaires. Les comédiens ont signalé

son arrivée par une pièce où M. Kotzbue tourne en ridicule ses prosélytes trop ardens.

Danemarck.

La Société Royale de Médecine de Copenhague a reçu, dans sa séance du 31 janvier, M. Nauche, médecin de Paris, au nombre de ses membres ordinaires étrangers.

Russie.

Pierre-le-Grand avoit déjà songé à établir une école où la jeune noblesse pût se préparer par l'étude des lois, à remplir avec avantage les premières places de la magistrature. Le projet fut repris en 1797, et une école de gentilshommes fut fondée près du sénat de Pétersbourg. Mais l'éducation qu'ils y recevoient comprenant trop de sciences différentes, la jurisprudence ne put y avoir qu'une très-petite part. On s'occupa de nouveau du même objet, il y a environ quatre ans, et il vient enfin d'être rempli au mois d'août de l'année dernière. Un rapport du ministre de la justice, sanctionné le 12 décembre dernier par l'empereur, établit à Pétersbourg une nouvelle académie de jurisprudence, où quatre professeurs feront des cours de droit naturel, de droit romain, de droit russe, etc. Le temps des études sera de trois ans. Le nombre des élèves est fixé à vingt-cinq, qui ne seront admis qu'après un examen sur leurs études antérieures aux universités, et qui jouiront, dès leur admission, d'un traitement de trois cents roubles. En sortant de l'Académie, ils seront placés dans l'administration ou dans les tribunaux, et si leur placement souffre quelque délai, ils travailleront provisoirement au ministère de la justice,

et conserveront leur traitement de l'Académie. Celui des professeurs sera de 1500 roubles par an.

Il a paru, au mois de février, un ukase qui supprime une école impériale de jeunes demoiselles, fondée sur le modèle de la maison de St.-Cyr, par l'impératrice Elisabeth, et richement dotée depuis par Catherine II. L'empereur Alexandre déclare, dans le préambule de cet édit, que ces fonds seront mieux employés à former des serviteurs à l'état; l'éducation d'une fille devant se borner aux soins du ménage, elle sera toujours mieux formée aux vertus domestiques dans la maison paternelle que dans un établissement somptueux, où l'on cherche vainement à donner aux jeunes personnes les élémens de sciences pour lesquelles la nature ne les a point faites.

Suisse.

Le sénat de la ville de Zurich a fait restaurer le monument de Gessner qui avoit été endommagé il y a quelque temps (1), et que quelques journaux ont annoncé à tort avoir été détruit tout-à-fait. Mais cette restauration a si mal réussi, que les amis des arts aimeroient mieux voir ce monument mutilé, que restauré tel qu'il l'a été. Ce travail de la restauration a été confié à un italien qui voyage pour vendre des figures en plâtre, et qui s'en est chargé pour un prix fort modique.

On sait qu'à Bale, dans une galerie couverte en haut, et ouverte d'un côté du cimetière de l'ancien couvent des Dominicains (aujourd'hui l'église Françoise), il y avoit la célèbre *danse des morts*, peinte

[1] On voit abattu à une des figures du monument, la main dans laquelle elle tenoit une patère.

par Holbein, ou, d'après lui, par un de ses élèves. Quoique ce reste de peinture ancienne eût été plusieurs fois restauré, et qu'il auroit eu besoin d'une nouvelle restauration, il ne venoit pas cependant d'étranger à Bâle sans aller voir ce qui restoit encore de la danse des morts. Aujourd'hui il n'en existe plus rien. Le 6 août dernier, au soir, une populace insensée, parmi laquelle on remarquoit des femmes munies de lanternes, pour éclairer cette expédition, se précipita vers cette galerie, et la détruisit en peu de minutes.

Italie.

L'université de Bologne a, le 9 de ce mois, célébré avec pompe la paix de Presbourg, et l'heureux mariage de S. A. I. notre prince bien aimé et vice-roi, avec la princesse royale Auguste-Amélie de Bavière. Les sciences et les beaux-arts ont concouru à rendre plus brillante cette fête, qui a eu lieu dans le temple de Saint-Jacques, orné avec autant de goût que de richesse. Sous le vestibule et dans l'intérieur du temple, on lisoit sept inscriptions latines, qui tracent en peu de lignes, et comme dans un tableau, les fastes mémorables de Napoléon-le-Grand, relativement à l'Italie. C'est à M. Schiussi, littérateur distingué, et professeur d'archæologie, que l'on doit cette production. Le bataillon des étudians, sous les armes, et vêtu de son uniforme, a assisté à cette cérémonie. M. le professeur Re, recteur *magnifique* de l'université, a prononcé un discours éloquent. Les Muses mêmes n'ont point gardé le silence. M. Mattis, de l'Académie philarmonique, a composé la partie musicale; et M. le professeur Biamonti a chanté les événemens glorieux de la dernière campagne.

Dans le courant du mois dernier, mademoiselle *Clotilde* Tamberoni, de Bologne, professeur de langue et de littérature grecques, a ouvert les séances de l'université par un discours plein de chaleur et d'éloquence. Elle rappelle les beaux jours de Léon X, lorsque les Victoire Colonne et les Véronique de Hambara, rivalisoient avec les Bembe et les Arioste.

S. A. I. la princesse Elisa, dans une séance publique à Lucques, a daigné proclamer membre de la nouvelle Académie des Sciences, appelée *Napoléon*, le célèbre professeur de physique, M. Aldini.

L'on admire à Rome, dans l'atelier de madame *Angelica* Kaufman plusieurs tableaux de différens genres, qui n'attendent que la dernière touche de son pinceau créateur pour être envoyés à leurs destinations. On diroit qu'elle n'ose les achever de peur de se les voir enlever trop promptement. Parmi les belles productions de cette artiste célèbre, on doit remarquer un tableau de 7 palmes sur 5 et demie, qui représente le *prophète Nathan reprochant à David le meurtre d'Urie.* Pour se bien pénétrer du sentiment qui est exprimé dans ce tableau, il faut se rappeler l'action qui en fait le sujet. Nathan est envoyé par le Seigneur pour faire connoître à David l'énormité de son crime; il se sert d'une parabole dont la simplicité n'eclaire point assez le monarque; le prophète demande *quelle peine mériteroit celui qui, ayant des brebis et des bœufs en grande quantité, prendroit celle du pauvre pour traiter un de ses hôtes?* David s'écrie: *Vive le Seigneur : cet homme mériteroit la mort.* Nathan, indigné, lui répond: *Tu es cet homme; tu as tué Urie avec ton épée, et tu as pris pour toi Bethzabée sa femme.*

L'application de la parabole est l'arrêt de la condamnation.

damnation du Roi et le moment choisi pour le tableau. Nathan est debout; il avance le bras droit, ce qui indique qu'il affirme ce qu'il dit. David est assis; la surprise et le repentir se peignent sur son visage et dans son attitude; sa tête inclinée et ses mains élevées et suppliantes, expriment à la fois l'humiliation et l'étonnement. L'écriture ajoute en effet qu'il reconnut tout de suite son péché.

L'artiste ne lui a donné ni le costume, ni le coloris de la pénitence; son aspect est celui d'un homme dans la vigueur de l'âge. Ses cheveux sont rouges et relevés par un rézeau blanc qui forme le diadème; il est couvert d'une tunique simple et noble, dont la couleur est jaunâtre. Le siége sur lequel il est assis est cramoisi; sa harpe est tombée à ses pieds; elle semble lui avoir échappée dans le moment où Nathan lui a dit: *tu es cet homme;* et l'on sent que ce dut être après cette sentence terrible qu'il composa ses divines et poétiques lamentations.

Il y a dans le fond du tableau une draperie sous laquelle on aperçoit une architecture belle et sévère. L'attitude du prophète est imposante; mais ni le grand caractère que madame Angelica lui a imprimé, ni la beauté de l'architecture ne peuvent distraire du principal personnage; l'on est étonné qu'un sujet, composé de deux figures seulement, puisse fixer l'attention avec autant de charme et d'intérêt.

Mardi, 18 février, est morte à Bologne la célèbre signora Banti. Elle étoit née à Crema en 1757. C'étoit une cantatrice du premier ordre, qui avoit soutenu sa grande réputation sur tous les théâtres de l'Europe, et particulièrement pendant neuf années consécutives, sur celui de Londres. Sa célébrité étoit

telle, qu'on lui avoit donné le nom de la *virtuose du siècle.*

Un professeur de belles lettres de Copenhague, a reçu de Naples l'avis qu'on avoit récemment découvert parmi les rouleaux manuscrits d'Herculanum, un fragment de poésie latine de 70 vers hexamètres, que l'on attribue à Varius, ami d'Horace et de Virgile;

Scriberis vario fortis, et hostium
Victor Mœonii carminis aliti, etc.
HORAT. Od. V.

Il est question, dans ces vers, de la bataille d'Actium et de la mort de Cléopâtre. On cite entre autres vers celui-ci :

Consiliis nox apta ducum, lux aptior armis.

PORTUGAL.

M. Héliodore Corneiro, médecin portugais, qui, par ordre du prince de Brésil, parcourt en ce moment les premières écoles de médecine de l'Europe, va publier deux traités auxquels on attache ici beaucoup d'importance. Le premier est un Essai historique et critique sur les connoissances et la littérature des anciens, comparées à celles des modernes. Le second a pour objet de montrer les dangers de l'inoculation de la vaccine, et ses fâcheuses conséquences observées en Angleterre. Ce dernier ouvrage excite la curiosité au plus haut degré, est attendu avec impatience par les vaccinateurs, et sera, dit-on, accompagné de plusieurs gravures.

FRANCE.

La *Société des Sciences et des Arts* de Grenoble, considérant qu'un des principaux buts de son établissement est de faciliter le progrès des connoissances; que parmi celles dont l'étude peut avoir le plus de succès, il convient de choisir la partie des sciences naturelles qui présente le plus d'utilité; que le département de l'Isère est celui de toute la France qui renferme le plus de richesses minéralogiques; que cette branche de l'histoire naturelle n'a encore, dans le département, aucun établissement où elle soit enseignée; voulant propager le goût de la minéralogie sans exiger un travail trop étendu, et ayant à disposer d'un prix de la valeur de cinq cents francs, dont M. le préfet veut bien faire les fonds, annonce que ce prix sera adjugé au meilleur mémoire sur la minéralogie du canton de Loysans, département de l'Isère.

Les concurrens ne sont pas tenus de traiter toutes les parties de la minéralogie de ce canton, mais ils doivent approfondir celle qu'ils auront choisie.

Trois médailles d'argent, de la valeur de cent fr. chacune, seront en outre décernées aux auteurs des trois meilleurs mémoires qui traiteront quelque objet particulier de la minéralogie ou de la docimasie des autres cantons du département de l'Isère, tel que les moyens de perfectionner la fabrication des fers de la mine d'Allevard ou autres, au choix des auteurs.

On observe qu'on laisse aux concurrens la faculté de se servir, dans leurs mémoires, de la nomenclature minéralogique qui leur conviendra le mieux.

Le prix et les accessits seront décernés dans la séance publique du mois de janvier 1807.

Tous les citoyens, à l'exception des membres résidans de la Société, sont admis à concourir.

Les mémoires doivent être parvenus, franc de port, au secrétaire de la Société avant le 1er. octobre 1806 (ce terme est de rigueur); ils ne porteront point le nom de l'auteur, mais seulement une devise. On y joindra un billet cacheté, qui contiendra la devise et indiquera le nom et l'adresse de l'auteur. On n'ouvrira que les billets des mémoires auxquels on décernera le prix, les accessits ou la mention honorable.

La *Société d'Agriculture* de NIORT s'est occupée, dans une séance du 27 février, des mesures à prendre pour se procurer cinq à six mille plants d'acacia, qui seront partagés par lots, et donnés aux propriétaires qui voudroient faire en grand la culture de cet arbre, dont l'accroissement est si rapide et si productif. — L'ingénieur des mines de France, en mission dans les départemens de la Haute-Vienne, Corrèze, Dordogne et Maine et Loire, a fait part à M. le préfet des Deux-Sèvres de la reconnoissance qu'il a faite, dans notre département, d'une mine de houille très-importante, et par son étendue, et par la qualité du combustible. Ces mines, situées au delà de Thouars, sont neuves et n'ont jamais été fouillées.

PARIS.

Madame *Mirleau des Radretz*, née *Anne Racine*, et dernière petite fille du célèbre poëte de ce nom, est morte à Blois le 30 octobre 1805. L'auteur d'Athalie, outre son fils *Louis Racine*, dont descendoit

madame des Radretz, laissa une fille nommée Catherine, qui s'allia dans la famille de Collin-Moremberg, laquelle s'est subdivisée en deux branches, dont l'une porte encore ce nom; l'autre a pris celui de Norrois-d'Ablancourt. Il existe, dans la branche Morembert, une arrière-petite-fille de Racine et trois de ses arrières-petits-fils.

Il a été accordé, par le ministre de l'intérieur, à M. Pons, de Marseille, une gratification de 300 fr. pour la découverte d'une nouvelle comète qui sera la quatre-vingt-seizième, et qui, étant descendue de la constellation d'Andromède jusques dans les poissons, a cessé de paroître.

La *Société philotechnique* a tenu, le 16 mars dernier, une séance publique, que M. Lachabaussière a ouverte par une notice sur feu *Collin d'Harleville*. M. Raboteau a lu ensuite, pour M. Chauvet, *le Ministre disgracié*, et *l'Homme à la jambe de bois*, conte en prose, imité librement de Goldsmith. Des fables de M. Guichard étoient annoncées sur le programme; mais, à son défaut, il a été suppléé par M. Luce-Lancival, qui a lu *l'Automne*, éclogue imitée de Pope. M. Mangourit a lu, pour M. de Cambry, un conte indien. Quatre fables, *le Bac*, *le Cheval et la Giraffe*, *les Limaçons*, *le Renard converti*, ont été lues par M. Raboteau. M. Luce-Lancival a terminé la séance par une *Epître à Clarisse, sur les dangers de la coquetterie*, morceau connu depuis long-temps.

Le *bureau de l'Institut* ayant été admis à l'audience de S. M., M. Arnault, président de l'Institut, a annoncé à S. M. que le président de la classe des sciences physiques et mathématiques désiroit lui faire hom-

mage du 6e. volume des Mémoires de cette classe. S. M. a accueilli avec bonté ce résultat des travaux d'un corps non moins utile que célèbre. Plusieurs membres de l'Institut ont aussi présenté à S. M. les ouvrages dont la note suit, et n'ont pas reçu un accueil moins encourageant.

1°. Le tome VI des Mémoires de la classe des Sciences.

2°. Le 1er. vol. de la collection des Mémoires des savans étrangers.

3°. Le 1er. vol. de l'ouvrage intitulé : *Base du système métrique*, par M. Delambre, faisant suite aux Mémoires de l'Institut.

Ces trois ouvrages ont été présentés par M. Legendre, président, au nom de la classe.

Ensuite M. Legendre a eu l'honneur de présenter en son nom *les nouvelles Méthodes pour la détermination de l'orbite des comètes*, avec un supplément.

M. de Labillardière a présenté : *Novæ Hollandiæ plantarum specimen*, tome 1er.

M. Arnault la collection de ses discours sur l'instruction publique.

Le président de la classe des Beaux-Arts, présenté par le président de l'Institut, a offert à S. M. la cornaline qui a remporté le prix de gravure en pierre fine, au jugement de cette classe; elle est l'ouvrage de M. Thiollier.

MM. Degerando, Dureau de la Malle, Chaudet et Brial, membres nouvellement admis dans les diverses classes de l'Institut, ont ensuite été présentés à S. M.

Le dimanche 16 février, le *Conseil des mines* a présenté à S. M. une médaille, offrant d'un côté l'effigie de l'Empereur, et de l'autre le Mont-Blanc,

caractérisé par un géant accroupi sur des rochers, médaille exécutée d'après l'idée de M. Denon.

M. Desgenettes est de retour de l'inspection qu'il vient de faire relativement à la conservation des prisonniers de guerre et à celle des habitans des villes où ils sont casernés dans les départemens de l'Yonne, Saône et Loire, la Côte-d'Or, la Haute-Marne, la Marne et l'Aube.

Il paroît que l'on va relever le *théâtre de l'Odéon;* déjà les ouvriers y sont occupés à faire les premières dispositions. Ceux qui regrettoient la perte de cette belle salle, et les habitans du faubourg Saint-Germain en particulier, apprendront sans doute cette nouvelle avec plaisir. Cette salle sera, dit-on, reconstruite sur le même plan; mais elle aura plus de profondeur, et son extrémité s'alignera avec les maisons de la rue de Vaugirard.

D'après un nouveau décret sur le Conservatoire de musique, il sera établi, dans le local du *Conservatoire impérial de musique*, un pensionnat pour recevoir douze élèves (hommes).

Ces élèves ne pourront être admis dans le pensionnat qu'après la révolution physique, dite la mue de la voix.

Six élèves (femmes) seront pensionnées chez leurs parens ou dans une pension particulière, au choix du ministre; elles viendront prendre l'instruction au Conservatoire.

Il sera fait un réglement pour l'admission, le régime intérieur et la discipline du pensionnat.

Il sera ajouté, au crédit annuel du Conservatoire, la somme de 1200 fr., tous frais compris, pour chaque

élève (homme) admis dans le pensionnat, et celle de 900 fr. pour chaque femme.

Trois classes de déclamation seront ajoutées à celles déjà existantes dans le Conservatoire.

Deux de ces classes seront affectées à l'enseignement de la déclamation applicable à la science lyrique; les deux autres seront affectées à l'enseignement de la déclamation dramatique.

Les trois professeurs établis par le présent décret jouiront du même traitement que les professeurs actuellement en exercice.

Il sera fait un fonds particulier au ministre de l'intérieur 1°. pour les frais de premier établissement du pensionnat; 2°. pour l'établissement, dans la principale salle du Conservatoire, d'un théâtre propre à l'exécution des exercices dramatiques; 3°. pour l'achèvement de la bibliothèque du Conservatoire impérial de musique.

Au Rédacteur du Magasin Encyclopédique.

MONSIEUR,

Un ouvrage qui vient de paroître en deux parties, réunies en 1 vol. in-8°., sous le titre de *Mémoires de Louis XIV*; Paris, *Garnery* et *Nicolle*, 1806, pouvant être confondu avec la collection des *Œuvres de Louis XIV* que nous avons annoncée, nous désirons qu'il vous plaise faire connoître à vos lecteurs que ces deux éditions n'ont rien de commun. On en jugera par l'énoncé de ce que contiendra la nôtre.

1°. Les Instructions dressées par Louis XIV pour le Dauphin son fils, ou Mémoires historiques et politiques depuis 1661 jusqu'en 1668.

2°. Ses Relations et pièces militaires depuis 1672 jusqu'en 1694. (Ces deux parties de notre collection, qui formeront elles seules plus de trois volumes, offriront un ensemble des Mémoires historiques, politiques et militaires de Louis XIV, tandis que l'ouvrage ci-dessus cité n'en donne qu'environ un tiers, et encore par fragmens).

3°. Un Recueil assez considérable de ses lettres particulières, choisies avec discernement.

4°. Quelques Opuscules littéraires en vers et en prose.

5°. Un Choix de pièces instructives, inédites ou peu connues, servant à l'histoire de son règne et à l'intelligence de ses écrits.

Ces cinq parties sont accompagnées de notices historiques, d'explications, de notes, de preuves choisies, classées et rédigées avec un soin digne du sujet. M. Grouvelle s'est chargé de ce travail pour ce qui concerne les objets historiques, politiques et littéraires; les développemens et éclaircissemens sur les Mémoires militaires sont de M. le général Grimoard. Les Œuvres de Louis XIV seront ornées d'un portrait de ce prince, gravé par M. Tardieu, et de plusieurs planches représentant un échantillon de l'écriture de Louis XIV, gravée trait pour trait, et de celle de plusieurs des principaux personnages qui se sont signalés sous son règne dans la carrière des armes, des affaires et des lettres.

L'édition des Œuvres de Louis XIV, annoncée d'abord en 3 volumes, sera portée à 5, attendu la multiplicité des écrits originaux de ce monarque qu'on a pu réunir, ainsi que des notes et pièces servant d'éclaircissemens qu'il a paru indispensable d'y ajouter. Le retard qu'éprouve sa publication n'est dû qu'à cette cause et à l'extrême soin qu'on a dû mettre à

ne produire, qu'avec tous les avantages dont elle est susceptible, cette collection qui manque aux lettres et à l'histoire. TREUTTEL et WURTZ, *Libraires*, rue de Lille, derrière les Théatins.

THEATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Politique en défaut.

C'est le titre d'une petite comédie en un acte et en vers, qui a obtenu du succès, et qui n'a été jouée que deux fois. Elle n'avoit à la vérité que très-peu de fond; mais elle offroit des allusions aux derniers événemens, et amenoit quelques couplets agréables. Les auteurs sont MM. CHAZET et SEWRIN.

L'Avocat, comédie en trois actes et en vers.

Le fond est puisé dans Goldoni; il avoit déjà été traité par MM. JAURE et ADNET, et joué au théâtre de la Porte Saint-Martin, sous le titre de *J'ai perdu mon procès :* mais M. ROGER ne devoit pas craindre la concurrence, et le succès de son ouvrage l'a prouvé. Depuis long-temps aucune comédie n'avoit réussi aussi complétement.

Un marin brusque, mais bon, refuse de reconnoître pour sa nièce, la fille naturelle de son frère, qui réclame son nom et une partie de son héritage. Cet oncle se décide à plaider contre la jeune personne, et charge de sa cause un jeune avocat dont le talent et les mœurs sont également connus. L'avocat trouve la cause excellente et s'en charge avec plaisir; mais avec quel chagrin il apprend que son adverse partie est une jeune personne qu'il aime de-

puis long-temps. L'oncle, très-défiant et dont l'inquiétude s'augmente encore lorsqu'il apprend que son avocat est l'amant de sa nièce, veut lui ôter sa cause. Mais, fidèle à son devoir, l'avocat plaide avec toute l'éloquence et la chaleur que lui inspire la justice de sa cause : il la gagne, et vient se jeter aux pieds de sa maîtresse, lui demander pardon d'une conduite dictée par la rigueur de son ministère ; il finit par lui offrir, en dédommagement, sa main et sa fortune. C'est alors que la nièce infortunée se décide à montrer à son oncle un titre dont elle n'avoit pas voulu faire usage, de peur de dévoiler sa complicité dans un crime d'Etat. L'oncle admire sa générosité, la reconnoît pour sa nièce, lui rend son héritage et l'unit à l'estimable avocat.

Ce fond est un peu sérieux, quoique l'auteur y ait joint quelques détails comiques : le style est extrêmement soigné ; le rôle de l'avocat est plein de chaleur et d'élévation. La pièce a mérité son succès.

Théatre de l'Impératrice.

Le Testament de l'Oncle.

Ce testament renferme des clauses assez bizarres. Le défunt n'ayant point d'héritiers directs, a nommé sa légataire une jeune et jolie personne, à la condition qu'elle épouseroit un de ses deux cousins, et que le sort décideroit son choix : mais si l'un d'entre eux refuse, il perd tous ses droits à l'héritage, dont elle devient seule maîtresse de disposer. L'un des deux cousins est un spéculateur qui préfère les 600 mille francs à toute autre chose ; l'autre est un jeune poëte peu intéressé ; c'est sur lui que tombe le sort : mais quand il voit le portrait de sa cousine, il aime mieux renoncer à la fortune que de

l'épouser, et il vend son droit à son cousin. En effet, la jeune veuve a fait changer son portrait en celui d'une femme hideuse. Il ne lui reste donc plus qu'à éconduire l'homme intéressé; cela n'est pas facile; elle y parvient en se présentant sous le nom d'une femme qu'il a jadis aimée, et elle en obtient par écrit un refus très-positif. La voilà donc maîtresse des 600 mille francs dont elle donne le tiers au cousin intéressé et le reste au jeune poëte qu'elle épouse.

Ces invraisemblances et ces données bizarres sont heureusement rachetées par du comique de situation. Le style est quelquefois incorrect; il y a plus d'esprit que de goût et de régularité dans cet ouvrage. Il est de M. *Armand* Charlemagne.

Les Trois Noms.

Il n'est pas possible de supposer qu'à treize ans et demi, à peine au sortir de l'enfance, même avec beaucoup d'esprit, on puisse faire une comédie supportable. L'auteur de la pièce intitulée *les Trois Noms* n'a pourtant que cet âge. Aussi trouve-t-on dans sa comédie beaucoup d'efforts de mémoire; mais, comme il ne peut avoir ni assez de jugement, ni assez de réflexions pour classer ses idées; qu'il faut être un peu observateur pour tracer des caractères, et avoir de l'habitude pour écrire avec grâce et correction, il en résulte que cet enfant n'a fait qu'un chaos informe, *rudis indigestaque moles*, un ouvrage de marqueterie, dans lequel on a reconnu successivement *ma Tante Aurore*, *la fausse Agnès*, *le Barbier de Séville*, *Ruse contre Ruse*, etc. etc.

Le plus coupable dans cette aventure n'est pas l'enfant, qui a cru sans doute avoir fait un chef-

d'œuvre; mais le père, ridiculement enthousiaste, qui a encouragé sa folie au lieu de l'en détourner. Il faut espérer que les justes sifflets dont la salle a retentie, donneront une bonne leçon à notre auteur précoce, et apprendront à son père qu'un fruit n'a pas de saveur lorsqu'on le cueille avant sa maturité.

Théatre du Vaudeville.

Le vieux Chasseur, vaudeville en trois actes.

Cette pièce est à la mode, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire. Quant au fond, il est puisé dans le roman de M. Botte, par Pigaut-Lebrun. Trois actes sont peut-être beaucoup pour un sujet aussi léger : mais les scènes sont agréables, les airs bien choisis; il n'en faut pas davantage pour obtenir un succès au Vaudeville. Les auteurs sont MM. Tournay, Desaugiers et Francis.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des Arts, avec des planches en taille-douce; par J. C. de Lamétherie. Février 1806. Tome LXII. A Paris, chez *Courcier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 57. In-4°.

Ce cahier se compose des articles suivans : *Faits pour servir à l'histoire de l'or;* par le professeur Proust. — *Lettre de M. *** à J. C. de Lamétherie, sur l'Electricité.* — *Expériences et Observations sur l'irritabilité de la Laitue*, avec des *Réflexions générales sur l'irritabilité des végétaux du doct. Joakin Corradorri.* — *Aperçu physiologique sur la transformation des Organes du corps humain;* par C. L. Dumas, professeur à l'Ecole de médecine de Montpellier.— *Briquet pneumatique;* par Dumotiez. — *Essai sur une nouvelle classification des Substances volcaniques;* par J. C. de Lamétherie. — *Observations météorologiques;* par Bouvard.

Mathématiques.

Base du Système métrique décimal, ou *Mesure de l'Arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone, exécutée en 1792 et années suivantes, par MM.* Méchain *et* Delambre; *rédigée par M.* Delambre, *secrétaire perpétuel de*

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

l'Institut pour les sciences mathématiques, etc. Tome Ier. Paris, 1806. In-4°.

Cet ouvrage fait suite aux Mémoires de l'Institut.

Botanique.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature par Jaumes Saint-Hilaire, *collaborateur de M. de Jussieu pour le Dictionnaire des Sciences naturelles.* IXe. et X^e^. livraisons (1).

Il paroît une livraison de cet ouvrage régulièrement tous les mois, et la dernière est toujours exécutée avec le même soin que les précédentes. On peut voir dans les différentes annonces déjà données, le plan et la distribution que l'auteur se propose de suivre. Ces deux livraisons contiennent la *gesse odorante*, la *garance des teinturiers*, le *haricot rouge*, la *lychnide de Calcédoine*, la *spirée ulmaire*, la *consoude officinale*, la *gesse à larges feuilles*, la *julienne maritime*, le *lys de Calcédoine*, la *millefeuille santoline*, la *clématite des haies* et l'*œillet de la Chine*.

(1) La totalité de cet ouvrage sera de cinquante livraisons. On souscrit à raison de 7 fr. 50 cent. pour chacune d'elles sur papier Jésus, format in-8°., et de 15 fr. sur papier vélin, format in-4°. Les livraisons seront rendues franches de port à Paris, comme dans les départemens.

Passé le mois de mai prochain, la souscription sera fermée, et les prix seront augmentés. Jusqu'à cette époque on peut devenir souscripteur, en envoyant son adresse à l'auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n°. 19.

Dissertations sur le Cèdre de Liban, le Platane et le Cytise; seconde édition, revue, corrigée et augmentée d'autres *Dissertations sur le Mélèze, le Cyprès, l'Arbre de vie, le Noyer du Japon, et l'Halésia;* par J. P. Buc'hoz. Paris, chez madame *Buc'hoz*, rue de l'Ecole de médecine, n°. 20. In-8°. de 96 pag. Prix, 2 fr.

Chymie.

Disputatio chymico-physica inauguralis de Atmosphœrâ ejusque in colores actione, auctore Theodoro Van Swinderen, *Groningano.* A Groningue, chez Théod. *Spoormasler.* 1805. In-8°. de 115 pag.

Le jeune auteur prit ses degrés en philosophie, en soumettant à une dispute publique, dans l'université de Groningue, le 28 septembre dernier, la dissertation que nous annonçons, et qui, divisée en quatre chapitres assez étendus, atteste de bonnes études.

Le chapitre premier traite des propriétés générales de l'air athmosphérique. Le second, des principes qui constituent l'athmosphère, et de son action chymique. Le troisième traite de l'action des principes qui constituent l'athmosphère sur les diverses nuances des couleurs.

Les opinions et les expériences des *Leroi, Deluc, Grenn, de Saussure, Monge, Hube, Libes, Parrot, Chaptal, Berthollet,* sont familières à l'auteur; et il les apprécie avec sagacité. P. H. M.

Curso de Quimica general aplicada a les artes, escrito por D. Jos. Maria de S. Cristobal *y.* D. Jos. Garriga y buach. Paris, chez Déterville, rue du Battoir. 1804-5. 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage, imprimé aux frais de S. M. Catholique,

lique, est une preuve nouvelle de l'impulsion favorable que les sciences viennent de recevoir en Espagne, et des efforts du Gouvernement pour la soutenir. Cette double influence ne peut qu'amener de grands résultats; car on ne peut pas dire que les Espagnols sont peu propres aux bonnes études. Lorsqu'on déprécie ce peuple estimable, on ignore sans doute que c'est à lui que l'Europe a dû ses premières connoissances, et l'on ne se rappelle plus qu'à l'époque où les écoles chrétiennes ne s'occupoient que du plein chant et du comput ecclésiastique, les Arabes Espagnols étudioient la médecine et inventoient la chymie; on oublie également que lorsque la France entière couroit à Soissons et à Metz pour faire corriger ses Antiphonaires selon l'usage romain, ces mêmes Arabes Espagnols envoyoient recueillir de toutes parts les bons ouvrages des Grecs et des Romains. Les études, il faut l'avouer, prirent une direction différente en Espagne après l'expulsion des Maures; mais on doit beaucoup moins l'attribuer au caractère propre du peuple espagnol, qu'à une foule de circonstances trop connues pour qu'il soit besoin de les énumérer.

MM. J. Garriga et J. M. de S. Cristobal, en publiant l'ouvrage que nous annonçons, viennent de rendre un service réel à leur pays. Ils ont réuni, dans un cadre assez resserré, les vérités chymiques les plus essentielles dans leur application aux arts industriels, et la division qu'ils ont adoptée pour classer ces vérités est telle, que leur ouvrage peut être regardé en même temps comme un très-bon ouvrage élémentaire. Ils l'ont divisé en quatre tomes, dont les deux premiers seulement ont paru. Les auteurs s'attachent, dans le premier volume, à donner une idée précise de la chymie et de son objet; ils indiquent les moyens

généraux qu'elle emploie pour parvenir à la connoissance des corps et de leurs propriétés. Ils traitent ensuite de l'attraction, qu'ils considèrent comme embrassant sous ses lois tous les corps de la nature ; mais ils disent, d'une manière trop générale, qu'en chymie le mot affinité est synonyme de celui d'attraction, et que ces deux mots peuvent être employés l'un pour l'autre. Quoique tout fasse soupçonner la plus grande analogie entre ces deux forces, rien ne la démontre, et jusqu'à cette démonstration, il est convenable de conserver le mot affinité, afin de prévenir les erreurs auxquelles de fausses dénominations peuvent conduire. Cette légère inexactitude étonne d'autant plus dans les auteurs de la *Quimica general*, qu'ils ont adopté et exposé les idées de M. Berthollet sur la doctrine des affinités.

La lumière et le calorique forment ensuite le sujet de deux chapitres distincts. En traitant de ce dernier fluide, MM. Garriga et de S. Cristobal discutent les opinions émises sur sa nature, et ils rejettent avec raison le sentiment de ceux qui pensent que le calorique n'est que le simple résultat du mouvement produit dans les molécules d'un corps. Ils combattent également les physiciens qui ont cru que le calorique et la lumière n'étoient qu'un seul et même fluide diversement modifié; opinion due sans doute à ce que ces deux corps se trouvent ordinairement réunis, mais qui n'est plus soutenable lorsqu'on fait observer que les rayons du soleil, réfléchis par la lune et concentrés au foyer d'un miroir ardent, ne font pas éprouver la moindre variation dans le thermomètre. Les auteurs traitent ensuite de l'électricité et du galvanisme, qu'ils regardent comme des moyens chymiques, et qui sont tels en effet par le grand rôle que ces fluides jouent dans les phénomènes dont la

chymie s'occupe. Tout le monde sait que le fluide électrique détermine la combustion d'un grand nombre de corps, qu'il opère la fusion et l'oxidation des métaux, etc.

L'air atmosphérique, son analyse, l'examen de ses propriétés chymiques et physiques, l'eau et les divers états sous lesquels elle se présente occupent deux chapitres distincts. Fidèles à leur objet principal, qui est de considérer la chymie dans ses applications, MM. Garriga et de S. Cristobal exposent, en parlant de l'eau, les moyens par lesquels on détermine la pesanteur spécifique des corps, et traitent en passant de l'hygrométrie et de la théorie des météores.

Le carbone, le phosphore, le soufre, les terres, les alcalis, forment ensuite autant d'articles séparés, où chaque matière est traitée avec toute l'étendue que comporte le plan que se sont tracé les auteurs de la *Quimica general*. L'*alfareria* ou poterie, en entendant le mot français dans sa plus grande acception, et l'art du verrier qui suit immédiatement, sont traités d'une manière aussi méthodique que nouvelle; et je ne pense pas surtout que l'on ait exposé ailleurs avec plus de détails, plus de clarté ce qui est relatif à la fabrication de la porcelaine, et à la manière d'y appliquer les couleurs; art, pour ainsi dire, tout nouveau par les progrès qu'il a faits à Sèvres entre les mains de M. Brognart.

Le second volume de la *Quimica general* traite des acides et de leurs nombreuses combinaisons. Les acides sont divisés en quatre classes : 1°. acides dont le caractère essentiel est de conserver la constitution qui leur est propre, au milieu de toutes les opérations auxquelles on peut les soumettre; 2°. acides à radical simple, ou acides minéraux; 3°. acides à

radical binaire (hydrogène et carbone) ou acides végétaux; 4°. acides à radical ternaire (hydrogène, azote et carbone). Cette dernière classe d'acides appartient principalement au règne animal.

Les auteurs s'occupent d'abord de l'acide carbonique; ils donnent les moyens de l'extraire des corps avec lesquels il est combiné; ils recherchent les proportions de ses principes, et rapportent à cette occasion les expériences que Lavoisier avoit faites pour les déterminer. Mais comme ces expériences n'ont point fourni de résultat constant, et que la grande affinité du carbone pour l'hydrogène a nécessairement compliqué les résultats dans les expériences de Lavoisier et dans celles qui ont été faites après lui; MM. Garriga et de S. Cristobal en concluent qu'il faut penser avec M. Berthollet, que les proportions des élémens de l'acide carbonique ne sont encore connues que d'une manière approximative. La discussion où ces chymistes entrent à cette occasion, les conduit à parler du gaz oxyde de carbone ou gaz hydrogène oxy-carburé; mais ils ne décident point entre les opinions différentes que MM. Berthollet et Guyton ont émises sur la nature de ce nouveau corps. L'article de l'acide carbonique est terminé par une exposition des différentes méthodes employées pour le combiner avec l'eau, afin de former les eaux minérales gazeuses. Le procédé de Paul et Triayre, dont l'appareil est figuré, est surtout décrit avec beaucoup de détails.

Après avoir parlé de l'acide phosphorique et de l'acide phosphoreux, les auteurs traitent des acides sulfureux et sulfuriques; ils donnent la théorie de la formation de ces acides et les moyens de les obtenir. Ils décrivent surtout dans le plus grand détail les procédés employés dans les fabriques pour

obtenir l'acide sulfurique, en combinant directement l'oxigène avec le soufre, procédés qui consistent à opérer la combustion de cette dernière substance dans des chambres de plomb. Tous les détails de cette opération sont donnés avec le plus grand soin; ce qui étoit absolument nécessaire dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Le chapitre de l'acide nitrique est traité de la même manière : on peut seulement reprocher à M. Garriga et à son collaborateur de ne s'être point assez étendus sur la théorie de la formation de cet acide, théorie qui est une des plus curieuses de toutes celles qui composent la chymie moderne. Ces chymistes, en parlant du gaz oxide d'azote, disent avoir répété les expériences par lesquelles des physiciens anglais avoient prétendu que la respiration de cette substance procuroit une sorte d'extase, mais avec un résultat bien différent. Ces mêmes expériences viennent encore d'être faites à Toulouse, où l'on a vu que le gaz oxide d'azote produisoit presque toujours des effets différens sur chaque individu qui le respire; ce qui est une preuve nouvelle des modifications que *la force vitale* apporte à l'action des mêmes substances introduites dans le corps animal.

Les acides muriatique *simple*, et muriatique oxigéné, l'acide fluorique, le boracique, leurs usages et les différentes méthodes employées pour les préparer dans les laboratoires et dans les ateliers où l'on opère plus en grand, terminent la troisième section de la chymie appliquée aux arts. La quatrième renferme la nombreuse nomenclature des sels que les acides dont il a été question forment avec différentes bases. Les auteurs développent à cette occasion les principes de cette nomenclature et les brillantes théories de M. Haüy sur la structure et

la formation des cristaux, théories qui sont une des applications les plus heureuses que l'on puisse faire de la géométrie aux opérations de la nature.

Nous sortirions des bornes ordinaires d'un extrait, en suivant MM. Garriga et de S. Cristobal dans l'exposition de tous ces différens sels. Contentons-nous seulement de remarquer que les auteurs ont toujours eu soin de donner les procédés les meilleurs pour préparer ces différens sels, et qu'ils s'étendent longuement sur ces procédés toutes les fois que les corps qui doivent en résulter sont de quelque usage dans les arts. C'est ainsi qu'ils n'ont oublié aucun des détails relatifs à la préparation de l'alun, et que dans l'article du sulfate de soude ils décrivent très au long les procédés de Leblanc et de Malherbe; ils s'étendent de la même manière sur les moyens d'opérer la calcination du sulfate de chaux, sur ceux que l'on emploie pour extraire le sulfate de magnésie des eaux qui le tiennent en dissolution, et pour le séparer ensuite des différentes substances qui s'y trouvent mêlées, etc. etc. Les chapitres où ces matières sont traitées ne présentent pas, il est vrai, un grand nombre d'idées nouvelles; mais ils sont toujours au niveau des découvertes. L'objet d'un ouvrage tel que celui que nous annonçons est bien moins en effet de publier des idées nouvelles, que de présenter avec ordre et clarté l'ensemble de celles qui constituent la science; et, à cet égard, la *Quimica general* laisse peu de chose à désirer. Chaque volume de cet ouvrage renferme un assez grand nombre de planches très-bien gravées, qui représentent les principaux appareils usités dans les laboratoires et les ateliers des fabricans. Je remarquerai même, à cette occasion, que dans le compte qui a été rendu du livre de MM. Garriga et de S. Cristobal, dans

l'*Allgemeine Letteratur Zeitung*, on n'a pas eu raison en leur reprochant d'avoir beaucoup trop multiplié les figures. Cette surabondance est tout au plus un luxe inutile, et les savans auteurs de ce journal ont ignoré sans doute que la *Quimica general* n'a point été écrite pour la France, ni pour la partie éclairée de l'Allemagne, mais bien pour une contrée où les sciences et les arts sont encore dans l'enfance.

G. Prunelle, D. M. M.

Médecine.

Tables chronologiques et alphabétiques des Thèses soutenues à l'Ecole de médecine de Paris, au nombre de quatre cent six, depuis le 28 frimaire an 7, jusques et compris le 6 floréal an 12; rédigées par P. Sue, *professeur bibliothécaire.* A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Santé, n°. 3 ou 9. 1806. In-8°. de 80 pages.

M. Sue a jugé qu'il étoit utile de former des tables particulières, les unes pour les thèses in-8°, les autres pour les thèses in-4°., et qu'elles devoient être publiées séparément. Nous annonçons aujourd'hui celles de la première espèce. Les secondes suivront de près, et embrasseront la collection des thèses in-4°. Le rédacteur a également cru que trois tables, pour chaque partie, étoient nécessaires; la première, chronologique, qui comprend la nomenclature des thèses, suivant les dates des années, des mois et des jours où elles ont été soutenues; la seconde, alphabétique, pour les auteurs; et la troisième, également alphabétique, pour les matières. Enfin, le rédacteur prévient que la rédaction de ces tables est de format in-8°. pour les thèses in-8°., et de format in-4°. pour celles in-4°.

Toutes ces tables deviendront sans doute un répertoire infiniment utile pour ceux qui voudront consulter les différentes matières que traitent les thèses qui y sont indiquées.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. Corvisart, premier médecin de l'Empereur; Le Roux, médecin ordinaire de S. A. I. le prince Louis; et Boyer, premier chirurgien de l'Empereur, tous trois professeurs à l'Ecole de médecine de Paris. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, n°. 20, et *Méquignon*, l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine, n°s. 8 et 9. *Février* 1806.

On trouve dans ce cahier : *Mémoire sur la Phrénésie;* par M. *Frédéric* Chardel, médecin. — *Observation sur une dilatation anévrismale des artères temporale et occipitale. — Note sur un Tétanos survenu le onzième jour d'une brûlure considérable, et terminé par la mort le treizième, etc.;* par M. Fizeau, médecin. — *Traité de la première dentition, et des maladies souvent très-graves qui en dépendent;* par M. Baumes. — *Nouveaux élémens de la science de l'homme; par* P. J. Barthez, médecin. — *Principes généraux de pharmacologie, ou de matière médicale;* par J. B. G. Barbier, médecin. — *Réflexions sur les procédés secrets en général, sur les pilulles toniques-stomachiques, et sur les maladies dans lesquelles ce remède convient;* par M. Laurent Bodin. — *Zoologie analytique*, ou *Méthode naturelle de classification des animaux, etc.;* par A. M. Constant-Duméril. — *Lettre de M.* Hallé, professeur de l'Ecole de médecine, *aux rédacteurs du Journal de médecine.*

ECONOMIE.

IVe., V^e. et VIe. *Cahiers de la quatrième année de la Bibliothèque Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et des campagnes;* publiée par cahiers, avec des planches, par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes; et rédigée par C. S. SONNINI, de la Société d'Agriculture de la Seine, etc.

Ces trois cahiers offrent entre autres articles intéressans : *Observations sur la division des terres en soles ou saisons.* — *Des assolemens.* — *Notes sur les souchets comestibles.* — *Extrait d'un mémoire sur la* manière d'élever et de nourrir un troupeau espagnol de race pure ou croisée; par M. BRODELET. — *Sur le* blanchissage à la vapeur; *lettre* par M. CURAUDEAU. — *Extrait du mémoire de M.* THOMAS, *relatif à l'*emploi de la houille pour le chauffage domestique. — Nouvelle espèce d'huile annoncée par M. J. C. Luc, de Lons-le-Saulnier. — *Recettes pour des liqueurs de table, nommées l'une* macaron, *et l'autre* singulière; par M. BOUILLON-LAGRANGE. — *Fin de l'histoire naturelle des* pigeons domestiques en Espagne, *particulièrement dans la province de Valence;* par Don Antonio-Joseph CAVANILLES. — *Extrait d'une lettre de M.* POTHIER, *de Paris, rue du faubourg Montmartre,* n°. 91, *relativement à son nouveau four à tuiles.* — Méthode pour former une pile galvanique, avec les seules matières végétales. — *Du riz sauvage de l'Amérique;* par M. SONNINI. — *Moyens de maintenir la santé des habitans des campagnes;* par madame GACON-DUFOUR. — *Remède contre les fièvres intermittentes les plus invétérées.* — *De l'utilité du* Belier hydraulique; par M. Joseph

Montgolfier, démonstrateur au Conservatoire des arts et métiers. — *Nouveau procédé pour tanner les peaux de veau, et pour les rendre impénétrables à l'eau;* par James Hitchcock, *de Helborn.* — *Observations relatives à quelques travaux du mois de mars, et aux soins à donner aux bestiaux, à raison des mauvais temps;* par madame Gacon-Dufour. — *Mémoire sur une charrue économique;* par M. Ch. Guillaume, de Chaillot-lès-Paris. — *Sur le lin de la Nouvelle-Zélande;* par M. Sonnini. — Des vaches et des taureaux du domaine de la Mandria de Chivas, au département de la Doire (en Piémont); par M. Aigoin. — *Extrait d'un rapport sur la famille d'un villageois, à Hasketon;* par John Way. — *Extrait d'un rapport sur les améliorations faites depuis peu dans la maison d'industrie de Dublin;* par Thomas Bernard.

Technologie.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. IV°. année. N°. XX. *Février* 1806.

Ce numéro contient : *Assemblée générale du 29 janvier.* — *Mémoire sur le moyen d'obtenir des clichés avec des moules en plâtre, en soufre, et en cire à cacheter;* par M. Darcet.

Politique.

Théorie du monde politique ou de la science du Gouvernement, considérée comme exacte; par Ch. His; in-8°. de 220 pages. — Paris, *Schoell* et compagnie, rue de Seine, n°. 12.

Des ouvrages de cette espèce sont écrits pour le plus petit nombre; car peu de gens sont initiés dans

la science politique. On peut regarder le livre de M. His comme un résumé succinct d'une partie de tout ce qui a été dit sur cet objet. L'auteur cherche à y prouver que la science du Gouvernement, loin d'être incertaine et soumise à l'influence des événemens, est au contraire susceptible d'exactitude, et que dans le monde politique, comme dans le monde physique, rien n'arrive que suivant des lois constantes et invariables. J. L. G.

Jurisprudence.

Cornelii Rynhardi Vaillant *dissertatio juridica inauguralis de pœnarum gravitate et ratione, quemadmodum minui mitigarique possint.* — A Leyde, chez la veuve *Cyfveer*, 1805, in-8°. de 79 pag.

L'auteur a publiquement soutenu cette dissertation à Leyde, le 9 mars 1805, pour obtenir ses degrés en droit. Il s'étoit préparé à ses études en cette science par d'excellentes études dans les langues anciennes. Il s'honore d'avoir eu pour maître dans celles-ci le célèbre Wyttenbach, comme en jurisprudence les professeurs Van der Keersel et Restel, ce dernier enlevé depuis par la mort à une chaire qu'il avoit ornée pendant long-temps, à laquelle les troubles politiques l'avoient enlevé pendant plusieurs années, et qui se félicitoit de l'avoir vu naguères, malgré son grand âge, rendu à ses fonctions. M. Vaillant promet à sa patrie un bon jurisconsulte, à la fois bon littérateur et bon philosophe, qualités qui devroient être moins souvent séparées. P. H. M.

Histoire.

Mémoires de Louis XIV, écrits par lui-même, composés pour le grand Dauphin son fils, et adres-

sés à ce prince; suivis de plusieurs fragmens de mémoires militaires, de l'instruction donnée à Philippe V, etc., etc., mis en ordre et publiés par J. L. M. de GAIN-MONTAGNAC. — Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine, 1806, in-8°.

Ce qu'avoit dit Voltaire dans le *siècle de Louis XIV*, sur les manuscrits de ce prince, loin d'éveiller l'attention et la curiosité, ne changea même rien à l'opinion commune; jusqu'ici il passa généralement pour avoir eu plus d'ambition, plus de vanité, plus d'exagération dans l'esprit, que de connoissance de la véritable grandeur. On fut encore bien plus éloigné de le reconnoître homme d'état, capable de penser profondément, et de donner des leçons sur l'art de gouverner.

« La collection des ouvrages de Louis XIV qui existe à la Bibliothèque impériale, se compose, dit l'éditeur, de 3 vol. in-fol. reliés, et de trois grands portefeuilles. Les volumes reliés sont des originaux, avec les copies faites par ordre de M. de Noailles, qui les déposa à la Bibliothèque le 3 décembre 1749, et dont le certificat se trouve en tête du premier volume. »

C'est de ce recueil que M. de GAIN-MONTAGNAC a extrait les écrits contenus dans le volume en 2 parties que nous annonçons. Les *mémoires de Louis XIV à son fils* forment la première partie et moitié de la seconde. Les autres articles qui suivent ces mémoires au Dauphin, se trouvent dans les volumes déposés par M. de Noailles, et sont tous écrits de la main du Roi. Ce sont les *réflexions sur le métier de Roi; l'instruction et les lettres à Philippe V*. De celles-ci, la dernière seulement est originale; mais, ajoute l'éditeur, la copie des autres a été donnée à la Bi-

bliothèque, le 10 juin 1782, par M. Séguier, avocat-général du parlement. On y voit encore *un projet de harangue*, des détails sur la campagne de 1678, et sur partie de celle de 1673; enfin, une *lettre de madame de Maintenon à Philippe V*. Nous garantissons l'intérêt que peuvent inspirer ces divers écrits, dont il est facile d'ailleurs de vérifier l'authenticité.

Annuaire du département des Hautes-Alpes, pour 1806; par P. A. Farnaud, secrétaire-général de la préfecture. A Gap, chez *Allier*, imprimeur, 1806, 1 vol. in-12 de 263 pages.

Plus d'une fois nous avons eu occasion de reconnoître l'utilité des Annuaires. De tous ceux qui ont été publiés jusqu'ici, il n'en est guère de plus complet et de mieux rédigé que celui de M. Farnaud. D'abord on y trouve en tête, comme dans tout autre, un calendrier dû à M. Quesnel, ingénieur en chef. Mais il a cela de particulier, que les éclipses ont été calculées pour Gap, ou plutôt pour le département des Hautes-Alpes. La même chose a eu lieu pour ce qui concerne le lever et le coucher du soleil, qui sont notés avec la dernière précision. Le calendrier est suivi d'un discours préliminaire, où l'auteur donne l'état ancien du département, son état nouveau, sa situation, sa surface. Il le considère sous le rapport de la géologie, de la minéralogie, et de la statistique. Il y donne encore l'état ordinaire du ciel; indique les maladies des hommes, des animaux; fait connoître l'idiôme vulgaire ou patois du pays, ainsi que son origine, qu'il dit être dans la la langue celtique; en un mot, les mœurs et les usages des habitans. Il parle aussi de leurs fêtes champêtres. La plus remarquable est celle du patron

du village, où « l'un des jeunes gens du village pré-
» side aux jeux. Il est désigné sous le titre d'*abbé*,
» et distingué par ses cheveux poudrés et relevés en
» rond, et par les rubans dont sa veste, son chapeau
» et sa canne sont ornés. C'est lui qui maintient
» l'ordre et la police dans les danses. Il a beaucoup
» de pouvoirs, et nul ne peut danser sans sa partici-
» pation. »

Ce discours que nous venons d'analyser, est, en quelque sorte, l'abrégé de l'*Annuaire* lui-même où M. Farnaud développe d'une manière très-circonstanciée la situation administrative du département des Hautes-Alpes. Tout français, mais principalement les administrés, liront avec intérêt les détails qu'il y donne sur les travaux publics concernant les routes, la navigation intérieure ; sur les mines, les usines, l'économie rurale ; sur les établissemens publics, comme prisons, hospices, etc. ; sur l'industrie, le commerce, les manufactures, l'instruction publique, les arts, etc., etc. Cet Annuaire contient, outre cela, une nomenclature de tous les membres qui composent les diverses autorités civile, judiciaire, militaire et religieuse. Il est terminé par des instructions très-utiles aux maires ; c'est le rappel par ordre alphabétique de tous les points qui, d'après les lois ou les arrêtés du Gouvernement, sont de leur compétence. Nous pouvons assurer que cet Annuaire ne laisse rien a désirer pour ce qui concerne le département des Hautes-Alpes, et qu'il donne une haute idée des talens administratifs de son préfet, M. Ladoucette. A. L. M.

Dictionnaire historique des personnages célèbres de l'antiquité, princes, généraux, philosophes, poëtes, artistes, etc.; des dieux, héros de la fable; des villes, fleuves, etc., avec l'étymologie, et la valeur de leurs noms et surnoms; précédé d'un essai sur les noms propres chez les peuples anciens et modernes; par Fr. Noel, inspecteur-général de l'instruction publique, membre de la Légion d'honneur, etc.

M. Noel, dans cet ouvrage intéressant et utile, s'est attaché en général à donner des explications simples et naturelles. Quoique l'étymologie fût l'objet principal du livre, l'auteur a eu toutefois le talent d'égayer, pour ainsi parler, une nomenclature sèche et fastidieuse par elle-même. Il présente, dans des esquisses rapides, les traits caractéristiques des personnages célèbres, tels que les victoires d'un conquérant, les principes politiques d'un prince, les dogmes d'un philosophe, les chef-d'œuvres d'un artiste, les dits et faits mémorables, les anecdotes peu connues. L'histoire ancienne est bien la base et le fond de l'ouvrage; cependant l'auteur a cru devoir emprunter quelques personnages à l'histoire moderne, et a démasqué un petit nombre de ceux qui, depuis la renaissance des lettres, avoient imaginé de se déguiser d'un nom grec ou romain. Il n'a pas oublié de citer les sources où il a puisé, dans une excellente *Notice analytique;* nous ajoutons *critique*, car on trouve presque à chaque article un jugement sur le plus ou moins d'utilité de l'ouvrage.

Mais ce qui ajoute un grand prix au Dictionnaire étymologique, c'est l'*Essai sur les noms propres*, dont il est précédé. Cet opuscule nous paroît bien

conçu. Il y règne une érudition légère et enjouée; on ne pouvoit répandre plus d'agrémens dans une matière aussi sérieuse. Comme toutes les autres productions de M. Noël, il respire le bon goût, et se fait remarquer par la correction et la pureté du style, qualité si rare aujourd'hui parmi les écrivains français. A. L. M.

Mémoires du comte de Bonneval, etc., etc.; par M. Guyot Desherbiers, ex-législateur, 2 vol., gr. in-8°. Prix, 10 fr. A Paris, chez *Capelle* et *Renaud*, rue J. J. Rousseau.

Bonneval fut un homme extraordinaire dans ce siècle qui en a produit de si remarquables; dans ce siècle qui ne sera jamais égalé en littérature, et dont les faits d'armes n'ont pu être effacés que par ceux de notre âge. Si ces *Mémoires*, dont nous annonçons une édition nouvelle, n'étoient pas si connus, nous en aurions donné l'analyse, et pour cela nous aurions transcrit l'*avertissement* de M. Guyot Desherbiers, qui, connu comme un jurisconsulte estimable, vient de se montrer un excellent littérateur. Ce morceau est composé avec beaucoup de précision, de méthode et d'élégance. On trouve, renfermé dans douze pages, l'abrégé de l'histoire de Bonneval.

Né d'une ancienne famille, Bonneval quitta la France; il devint en Allemagne feld-maréchal; de là il passa à Constantinople, où, prenant le turban, il fut nommé pacha. Les divers motifs de ces changemens, les aventures qui lui surviennent, sont racontées d'un style pittoresque et grenadier. Le récit des batailles se mêle à celui des bonnes fortunes; et même dans ce dernier genre, Bonneval s'est montré si turc, jusque dans un âge très-avancé, qu'il semble difficile

difficile de pouvoir lui appliquer ces vers de l'ingénu Regnier:

> Chaque âge a ses humeurs, ses goûts et ses plaisirs,
> Et comme notre poil, blanchissent nos désirs.

Les notes qui enrichissent cet ouvrage, et dont une grande partie sont extraites des *Mémoires de Feuquieres* (livre qui, comme ceux du maréchal de Saxe, des *Commentaires de César*, de ceux de Follard et de Végèce, doit se trouver entre les mains de tous les militaires), se font lire avec plaisir, et ajoutent beaucoup à l'intérêt qu'il inspire.

Sans doute ce n'est point le cas de relever, par une sage critique, le juste éloge que nous avons accordé à cet écrit singulier. Que dirions-nous? à quoi serviroient nos remarques? tous les lecteurs sentiront que la marche des événemens seroit plus rapide et plus agréable, si la narration n'étoit point chargée d'une foule de pièces qui l'entravent et qui ne sont que la répétition des mêmes faits. Mais M. Guyot Desherbiers pouvoit-il, devoit-il les retrancher de son autorité privée? Il ne nous appartient pas de rien décider; mais peut-être à sa place nous aurions osé le faire. Eviter au lecteur ennui et fatigue, n'est-ce pas acquérir des droits à sa reconnoissance? Quoi qu'il en soit, la gaîté et la franchise de M. le pacha doivent plaire aux lecteurs frivoles, ainsi qu'à ceux qui aiment à réfléchir et à étudier l'homme jusque dans les détours de sa conscience et de son amour-propre. *Aug.* DE L.

Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, avec le tableau des événemens civils et militaires qui les accompagnèrent, et leur influence

sur la civilisation et les progrès de l'esprit humain, depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII, par M. Auguste Jubé, *tribun; et depuis Louis XII jusqu'au traité d'Amiens, par M.* Joseph Servan, *général de division; ornée du portrait de S. M. l'Empereur Napoléon, par* Isabey *et* Tardieu, *et accompagnée d'un atlas in-folio en douze cartes, dressées par M.* Lapie, *capitaine, ingénieur-géographe, et de deux vues dessinées par M.* Le Jeune, *auteur du tableau de la bataille de Marengo.* Sept vol. in-8°. sur beau papier, avec le portrait, brochés, et l'atlas in-fol., jésus, cartonné, 67 fr. — *Idem,* papier vélin, atlas papier raisin vélin double, 130 fr. — *Idem,* papier vélin, avec atlas papier colombier vélin, 150 fr. Paris, chez *Bernard,* quai des Augustins, n°. 1805.

Jusqu'à présent nous n'avions eu aucune histoire suivie des guerres de tel ou tel peuple. Des détails sur des actions particulières, des plans de campagne, des commentaires, des mémoires, la vie des grands capitaines, tels sont les matériaux épars destinés à servir à l'histoire militaire des nations.

Chez les Grecs, Xénophon, Polybe, Ælien, Plutarque; chez les Romains, Arrien, Végèce, César, Frontin, Cornelius Nepos se bornèrent à de simples récits d'exploits guerriers, et s'arrêtèrent peu aux préceptes de l'art militaire. Parmi les modernes, Schiller, La Noue, Montluc, Quincy, Tempelhof, Loydd, le grand Frédéric ne racontèrent que les expéditions dans lesquelles ils jouèrent un rôle plus ou moins important.

L'*Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie* offre un tout autre intérêt; car non-seulement elle embrasse une longue suite de siècles, mais

on y trouve des observations très-judicieuses sur la conduite des affaires militaires, sur leur résultat et sur leur influence parmi les peuples vainqueurs ou vaincus. Le premier volume de ce grand ouvrage est dû à M. Jubé, membre du Tribunat. Il y rapporte les guerres entreprises et soutenues depuis l'irruption de Bellovèse, chef des Gaulois, en Italie, jusqu'à la mort de Louis XII, arrivée le 1er. janvier 1515. Durant cette période, on voit successivement naître, s'agrandir et disparoître Carthage, Rome, l'empire de Charlemagne et celui de Constantinople. Les Gaules, envahies d'abord par les Romains, et ensuite par les Francs, peuple originaire des bords de la Vistule, perdent leur nom et prennent celui de France. Les Gaulois, et après eux Annibal, les Romains, les Francs, Charlemagne et ses successeurs franchissent les Alpes; mais ces différentes expéditions n'offrent aucun résultat utile et satisfaisant pour la science militaire.

Des vingt-quatre livres dont cette histoire se compose, les six premiers sont uniquement le travail de M. Jubé. Le premier livre s'étend depuis 591 avant l'ère vulgaire jusqu'en 450 après cette ère, ou si l'on veut depuis l'irruption de Bellovèse en Italie, jusqu'à l'époque où les Francs pénétrèrent dans les Gaules.

Les événemens arrivés de 450 à 987 de l'ère vulgaire, et ce qui concerne les premiers rois de France jusqu'à la chute de la race carlovingienne, sont l'objet du deuxième livre. Le troisième court de 987 à 1483, c'est-à-dire du règne de Hugues Capet à celui de Charles VIII. Le quatrième comprend tout le règne de ce dernier prince, mort à la fin du 15e. siècle. Le cinquième traite de ce qui s'est passé depuis 1498 jusqu'en 1509. Enfin le sixième commence à cette der-

nière époque, s'arrête à l'année 1515, et comprend l'intervalle qui s'est écoulé du traité de Blois à la mort de Louis XII.

Quoique nécessairement lié au travail du général Servan, ce volume fait cependant un corps d'histoire séparé. La manière dont l'auteur a disposé et rédigé son sujet, prouve un grand talent et une plume exercée. Il a recueilli et fondu avec ordre et clarté, soit dans le texte, soit dans les notes savantes qui l'accompagnent, une foule de détails épars dans les écrivains de chaque siècle; aussi est-ce une justice à rendre à M. Jubé de dire que son nom figure avec avantage à côté de celui du général Servan.

Quant à celui-ci, qui ne connoît pas ses qualités brillantes soit comme écrivain militaire, soit comme homme d'état? on doit se rappeler qu'il a publié, en 1780, son *Soldat citoyen*, ouvrage estimé et recherché par les gens de profession; il a fourni pour l'*Encyclopédie méthodique* nombre d'articles sur l'art militaire; et deux fois, en 1792, le ministère de la guerre lui a été confié.

L'histoire qu'il publie aujourd'hui met en quelque sorte le sceau à la réputation de M. Servan. A l'époque où il la commence, la barbarie commençoit aussi à se dissiper. Les sciences, et surtout l'art de la guerre, prenoient un nouvel essor. Il falloit un homme du mérite de ce général pour en suivre les progrès et en développer les principes théoriques. Le second volume s'ouvre par le règne de François Ier.; et l'intervalle qui s'étend de son avènement au trône à sa mort, remplit les 7e., 8e., 9e. et 10e. livres, c'est-à-dire depuis janvier 1515 jusqu'en mars 1547. Dans le premier de ceux-ci, l'auteur débute par l'exposé de l'état politique de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe au 16e. siècle; puis analysant les causes qui en-

gagèrent François Ier. à porter la guerre en Italie, ses négociations infructueuses avec les Suisses, il raconte les différens événemens militaires et politiques jusqu'au 29 novembre 1106, époque du traité de Fribourg, dit *la paix perpétuelle.* L'espace du 29 novembre 1516 au 20 avril 1522, occupe le huitième livre, peu fécond en événemens. Le neuvième l'est beaucoup plus, et comprend entre autres la révolte du connétable de Bourbon, l'invasion d'une armée espagnole en Provence, sous les ordres de ce connétable et de Charles-Quint, le siége de Marseille, la bataille de Pavie, où François Ier. est battu et fait prisonnier, l'évacuation de l'Italie par les Français, la paix de Cambrai. Tout ceci se passe depuis le 20 avril 1522 jusqu'au 5 août 1529. L'auteur expose ensuite les nouvelles tentatives de François Ier. en Italie, une seconde invasion de Charles-Quint en Provence, la mémorable campagne du maréchal Anne de Montmorenci, les hostilités suspendues et reprises, l'entrée de l'Empereur en Champagne, enfin la paix à laquelle celui-ci est obligé de souscrire; tels sont les objets traités dans le dixième livre, qui comprend depuis le 5 août 1529 jusqu'au 21 mars 1547, c'est-à-dire de la paix de Cambrai jusqu'à la mort de François Ier.

Tout le règne de Henri II, qui lui succède, fait la matière du onzième livre, qui finit au 3 avril 1559. On y voit la guerre se rallumer de nouveau en Italie, avec une alternative de bons et de mauvais succès, et se terminer par la paix de Cateau-Cambresis, conclue entre la France et l'Espagne.

Sous François II, Charles IX et Henri III, les discordes civiles empêchèrent les Français de porter leurs armes au delà des Alpes. La guerre que Henri IV y fit ne fut pas de longue durée. Ainsi le douzième

livre qui termine le second volume, comprend du 3 avril 1559 au 14 mai 1610, où Henri IV fut assassiné.

Le troisième volume forme deux parties ou volumes particuliers, dont le premier commence par le treizième livre, qui contient les projets des Espagnols, les affaires de la Valteline, les prétentions du duc de Savoie, que le cardinal de Richelieu force à la paix; les campagnes du maréchal de Créqui, du célèbre duc de Rohan, du cardinal de la Vallette et du fameux comte d'Harcourt-Lorraine. Tout ceci se passe depuis le 14 mai 1610 jusqu'au 14 mai 1643, époque de la mort de Louis XIII. Les quatorzième et quinzième livres comprennent toutes les opérations militaires et politiques, à dater de l'avénement de Louis XIV, jusqu'à la paix de Nimègue, et de là jusqu'à celles de Riswick et de Carlowits, c'est-à-dire, de juillet 1642 à septembre 1697, et janvier 1699. Le récit des campagnes d'Italie pendant la guerre de la succession d'Espagne, s'étend de cette dernière époque à la mort de Louis XIV, arrivée le premier septembre 1715.

C'est dans cet intervalle que l'on trouve des détails extrêmement précieux sur les campagnes du maréchal de Catinat, et notamment sur les batailles de Staffarde et de la Marsaille. On y voit également se distinguer et briller le grand Turenne, le duc de Vendôme et le maréchal duc de Berwick, qui s'immortalisa par sa fameuse ligne de défense au travers des Alpes.

Les livres dix-sept et dix-huit forment la seconde partie du troisième volume, et parcourent un espace de près de soixante ans, c'est-à-dire, de l'avénement de Louis XV à sa mort, ou, si l'on veut, du premier septembre 1715 au 10 mars 1774. Le dix-sep-

tième livre offre les opérations en Italie des maréchaux de Villars, de Broglie, de Coigny et de Noailles, auxquelles met fin la paix de 1738; et le dix-huitième, le récit de la guerre qui éclata à la mort de l'empereur Charles VI, dernier mâle de la maison d'Autriche, et qui embrâsa l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie. Elle ne fut terminée qu'en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle. On ne voit plus après cela d'autre événement militaire en Italie, que ceux qui concernent la Corse, dont la conquête ne dura guère plus d'un an. Ce volume s'ouvre et se termine par un état du monde au commencement et à la fin du dix-septième siècle. Le règne de Louis XVI n'a été signalé par aucun acte d'hostilité en Italie.

Le quatrième volume divisé, comme le précédent, en deux parties, et le cinquième, se composent ensemble de six livres, qui contiennent l'histoire des campagnes d'Italie, depuis la révolution de France. Le livre dix-neuvième a pour objet les opérations militaires des généraux Montesquiou, Anselme, Kellermann et Masséna dans les Alpes. Le vingtième comprend depuis la mort de Louis XVI, 21 janvier 1793 jusqu'à la formation du Directoire exécutif, ou 5 octobre 1795; le vingt-unième, de cette époque au 3 février 1797; le vingt-deuxième, du 3 février 1797 au 17 octobre de la même année; le vingt-troisième, du traité de Campo-Formio, au renversement du Directoire exécutif, ou du 17 novembre 1797 au 9 novembre 1799; enfin le vingt-quatrième et dernier, du 9 novembre 1799, au traité de paix d'Amiens au 16 mars 1802.

Tel est le plan adopté par le général Servan pour son ouvrage, telles sont les divisions qu'il y a établies. Tout y est exposé avec ordre, précision et clarté; tout y présente un grand intérêt et des sujets

d'étude, de réflexion et d'instruction à toutes les classes de citoyens, mais spécialement aux militaires. C'est surtout dans ces tableaux de la situation du monde politique, dont en général l'auteur fait précéder ou suivre chaque nouvelle époque, qu'il a déployé un rare talent. Partout il se montre judicieux, impartial, vrai, modeste, ami de son pays, et plein de respect pour les convenances. Ainsi que M. Jubé, le général Servan a joint à ses livres des notes pleines d'érudition, dans lesquelles d'ailleurs il prend occasion de développer, discuter et éclairer les faits qui ont besoin de l'être.

Le dernier volume offre, à la suite de ces notes, un catalogue des *principaux objets de sciences et arts conquis en Italie par les Français, et recueillis dans le Musée Napoléon.* On sait que ces objets consistent non-seulement en tableaux, statues, vases, bas-reliefs, pierres gravées, mais aussi en manuscrits, et même en morceaux d'histoire naturelle.

L'Atlas in-fol., qui accompagne l'ouvrage, comprend douze cartes et deux grandes vues. Il a été dressé d'après les matériaux les plus précieux, dont quelques-uns inédits, et tous assujétis aux observations astronomiques les plus récentes. J. L. G.

Table des matières des hommes illustres de Plutarque, tome XXIV. — Table des matières des œuvres morales et mêlées de Plutarque, tom. XXV. A Paris, chez *Cussac*, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 23.

Ces deux volumes forment les derniers des œuvres de Plutarque, traduction d'Amyot. L'un renferme une table raisonnée et très-ample des matières comprises dans les douze volumes des *Vies des hommes il-*

lustres ; et l'autre, celle des onze volumes des *œuvres morales et mêlées.*

Ce travail avoit été confié d'abord au savant helléniste, M. Vauvilliers. Mais les persécutions et la mort l'ayant empêché de le terminer, un autre osa s'en charger. L'auteur, quel qu'il soit, a rempli avec succès cette tâche pénible et fastidieuse. Il paroît s'être appliqué à rapprocher, d'une manière analytique, les événemens remarquables, les actions héroïques des peuples et des principaux personnages de la Grèce et de Rome; à signaler leurs vertus et leurs vices; à résumer tout ce qui concerne les sciences, les arts, les mœurs et les usages; en un mot, à classer tous ces objets, et en former, en quelque sorte, autant de tableaux disposés en perspective, à l'aide desquels on peut remonter à l'origine des connoissances dans les tems anciens. Ainsi, d'après le plan suivi dans la confection de cette table, les principaux articles deviennent autant de petits traités. Pour ce qui regarde la partie géographique, l'auteur a placé à côté des noms de lieux anciens (entre deux parenthèses) ceux qu'on leur attribue actuellement, d'après d'Anville ou d'autres géographes les plus accrédités; ainsi, à côté du nom antique d'*Athènes*, est le nom moderne (*Atheni*); à côté de celui de Delphes, se trouve (*Castri*). Ce rapprochement est heureux, en effet, et lie ensemble la géographie ancienne et moderne. Il offre un moyen d'instruction et pour les lecteurs et pour les voyageurs. Chacun des deux volumes que nous annonçons est terminé par une table des médaillons compris dans la nouvelle édition des *Vies des hommes illustres*, et des *œuvres morales et mêlées.*

Nous finirons par observer que ces tables portant entre parenthèse les chiffres indicatifs des pages de

l'édition de 1783 et années suivantes, peuvent servir également pour celle-ci et pour la nouvelle (1).

J. L. G.

Antiquités.

Galerie antique, ou *Collection des chefs-d'œuvres d'Architecture, de Sculpture et de Peinture antiques.*

Cet ouvrage, destiné à embrasser les chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture dont

(1) MM. les Souscripteurs peuvent faire retirer ces deux derniers volumes, en rapportant la reconnoissance de souscription, à Paris, chez *Cussac*, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 23, près celle du Bouloi; et dans les départemens ou pays étrangers, chez les libraires qui ont reçu leur souscription.

Les personnes qui n'ont pas souscrit pour l'une ou l'autre de ces éditions, pourront se procurer les tomes XXIII, XXIV et XXV, aux prix ci-après, suivant le format et la qualité du papier de leur exemplaire.

Tome XXIII, composé de divers Fragmens, traduits par M. Clavier, imprimé sur carré fin, in-8°. cartonné.. 6 fr.
Idem, carré fin, façon de Hollande, in-8°. 10
Idem, carré fin, façon d'Annonay, in-4°. 21
Idem, carré vélin, in-4°. 30
Tomes XXIV et XXV (Tables), sur carré fin, in-8°. 15
Idem, carré vélin, in-8°. 30
Idem, grand-raisin fin, grand in-8°. 18
Idem, grand-raisin vélin, grand in-8°. 36
Idem, Carré fin, façon d'Annonay, in-4°. 48
Idem, carré vélin, in-4°. 60
Œuvres de Plutarque, nouvelle édition, carré fin, 25 vol. in-8°. fig. avec un grand nombre de médaillons gravés au simple trait, d'après l'antique, cartonnés..150 fr. c.
Idem, carré vélin, in-8°. 312 50
Idem, grand-raisin fin, grand in-8°. 212 50
Idem, grand-raisin vélin, grand in-8°. 412 50

se composoient les plus beaux édifices connus dans l'antiquité, et les nombreux accessoires qui les enrichissoient, a été commencé, dans des temps difficiles, par une réunion d'artistes estimables.

Leur zèle et les efforts qu'ils ont faits pour surmonter les difficultés inséparables de l'exécution d'un plan aussi étendu, méritent de justes éloges.

Ce zèle, encouragé par l'accueil flatteur des gens de l'art les plus habiles et les plus éclairés, s'est constamment soutenu jusqu'à la mort de l'un des Editeurs; et le public a vu avec satisfaction les huit premières livraisons de l'ouvrage, qui ont fait pressentir le degré d'intérêt et d'utilité qu'une telle collection pourroit offrir pour l'étude et la pratique des beaux-arts.

Il étoit néanmoins à désirer, pour la plus grande intelligence des monumens et de tout ce qui s'y rattache, que cette collection fût accompagnée d'un texte historique, analytique et descriptif, rédigé par une plume également exercée et savante, qui sût ajouter, au mérite de l'exécution soignée des planches, cet intérêt et ces observations instructives qui naissent à la lecture des estimables ouvrages de *Stuart*, de *le Roi*, de *Choiseul-Gouffier*, sur la Grèce et ses monumens.

Ce vœu, fortement exprimé par la plupart des souscripteurs, va être rempli, et la Galerie antique, rendue au commerce et aux arts par la translation de propriété entre les mains de MM. Treuttel et Wurtz, offrira à la fois les planches gravées au trait avec toute la précision convenable, et le texte nécessaire pour les faire bien connoître et apprécier sous leurs divers rapports.

M. Legrand, architecte des monumens publics,

avantageusement connu dans les arts et dans la littérature, a bien voulu se charger de la rédaction de ce texte, et les gravures continueront à être soignées par M. *Boutrois*, et quelques-uns de ses anciens collaborateurs.

En conséquence, à dater du mois de mars 1806, il paroîtra tous les mois une livraison de la Galerie antique, composée de huit planches soigneusement gravées au trait, et du texte historique et descriptif, nécessaire à leur explication, et aux développemens divers que la théorie de l'art et les détails d'une exécution savante peuvent exiger, le tout format in-folio.

Les nouveaux éditeurs ont pris des mesures qui leur permettent d'espérer que la publication par mois n'éprouvera aucune interruption.

La première division de l'ouvrage sera consacrée aux Monumens de la Grèce, principalement d'Athènes. Après avoir épuisé tout ce que cet ancien pays classique offre de plus digne d'admiration, on passera successivement à la Syrie, l'Egypte, la Sicile, la Grande Grèce, l'Italie et la France. Une division particulière de l'ouvrage sera consacrée aux Monumens orientaux.

Cette publication sera disposée en sorte que les monumens de chaque pays forment un corps d'ouvrage, pour lequel on pourra souscrire séparément.

La première livraison sera précédée d'une Introduction contenant un abrégé de l'Histoire d'Athènes et de ses principaux monumens. L'auteur fera entrer dans son travail la traduction des chapitres nécessaires et les plus intéressans de l'ouvrage de *Stuart*, qui est désirée depuis long-temps par les artistes français, et qui leur offrira l'avantage de connoître

les principes différens et la manière de voir d'une nation rivale, mais éclairée et savante, et pourra contribuer à détruire certains préjugés d'école, que l'on embrasse souvent sans soupçonner leur existence. On joindra à cette traduction des notes explicatives ou critiques, toutes les fois que le texte l'exigera.

Une semblable introduction précédera chaque nouvelle division de l'ouvrage (1).

(1) On souscrit sans rien payer d'avance, pour une division ou pour la totalité de l'ouvrage.

Le prix de la souscription pour chaque livraison, texte et planches réunis, est de 8 fr., prise à Paris ou à Strasbourg.

Il en sera tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin ou papier de Hollande, propres à être mis au lavis ou en couleur : le prix de ces exemplaires sera le double du papier ordinaire.

Les frais de port pour l'intérieur de la France ou pour l'Étranger, sont à la charge des Souscripteurs. On est prié d'affranchir la lettre de demande et l'argent.

Les anciens Souscripteurs qui se sont procurés les premières livraisons des planches, obtiendront séparément le texte qui accompagnera la nouvelle publication, et quelques planches supplémentaires qui pourront y être jointes, en se faisant inscrire, pour la suite de l'ouvrage : *au Bureau général de la Souscription*, à Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n°. 17, vis-à-vis les Théatins; et à Strasbourg, même Maison de commerce, rue des Serruriers, n°. 5.

On peut aussi souscrire chez les principaux libraires et marchands d'estampes de la France et des pays étrangers.

Antiquités d'Herculanum, gravées par *Th.* Piroli, avec une explication par *S. Ph.* Chaudé, et publiées par *F.* et *P.* Piranesi frères. — A Paris, chez *Piranesi* frères, place du Tribunat, n°. 1354. 1806. Tome V, XXIII°. livraison.

Les planches qui composent ce cahier ne représentent que des variétés de lampes.

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Thomas Piroli, *avec une explication; par M. Louis* Petit-Radel; *publiés par F. et P.* Piranesi *frères.* A Paris, rue de Grenelle, n°. 7, en face de la rue des Saints-Pères, F. B. S. G. — XXIV°. livraison. 1806.

Cette livraison offre le buste de *Julia Paula*; — celui d'*Alexandre Sévère*; — de *Julie Mammée*; — la tête et la statue de *Pupien*; — la tête de *Gordien Pie*; — le buste de *Philippe-le-Père*; — de *Vibius Volutien*; — de *Gallien*; — la statue de *Julien*, dit *l'Apostat.*

Bibliographie.

Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. D...., dont la vente se fera le jeudi 17 avril 1806 et jours suivans dans la salle de M. Sylvestre, *rue des Bons-Enfans.* Un vol. in-8°. de 48 pages; prix, 1 fr. 50 cent. Paris, chez *Renouard*, libraire, rue Saint-André-des Arcs, n°. 55, à qui les personnes qui ne pourront se trouver à la vente pourront adresser leurs commissions.

Cette bibliothèque rassemblée à grands frais, et pendant un grand nombre d'années, par un amateur

extrêmement difficile, réunit un choix piquant de livres très-rares et parfaitement bien conservés.

Littérature.

Leçons de Littérature et de Morale, par MM. Noël, *inspecteur général des Études, et* de Laplace, *professeur de physique au Lycée Napoléon.* Deuxième édition.

Cet ouvrage est un des monumens élevés par le goût et la critique aux productions et aux souvenirs du génie. Son titre annonce assez quel but l'on s'est proposé. C'est un recueil choisi des plus beaux morceaux de la littérature française, recueil que l'auteur destine à instruire et à former la jeunesse, en lui montrant les sources où elle doit puiser, les modèles du beau, les principes qu'elle doit adopter, les routes qu'elle doit suivre. Si une très-grande partie des exemples les plus remarquables qu'offrent, dans tous les genres, M. Noël et son digne collaborateur, appartiennent à des temps bien antérieurs au nôtre, ce n'étoit, je crois, qu'au siècle littéraire dans lequel nous vivons qu'il étoit réservé de voir naître des hommes capables de discuter, avec autant de discernement et de certitude, les différens degrés de beauté dans les arts. Les narrations, les tableaux, les descriptions, les allégories, les définitions, la philosophie morale et pratique, les discours et morceaux oratoires, les caractères ou portraits et parallèles, telles sont les divisions du premier volume, consacré à la poésie, et que Voltaire, Racine, Corneille, J. B. Rousseau, La Fontaine, Boileau, Molière, Delille, Fontanes et quelques autres remplissent presque en entier. Les mêmes divisions à peu près

forment le deuxième volume, celui de la prose, où l'on trouve les plus beaux morceaux de Bossuet, Fléchier, Fénélon, Bourdaloue, Massillon, Rousseau, Buffon, Montesquieu, Dalembert, Diderot, Barthélemy, Bernardin, etc. La morale, non moins que le goût et la raison, est observée dans le choix des morceaux des deux volumes. Ce double but est celui que les auteurs ont eu constamment en vue. Les auteurs de cet estimable ouvrage, et M. Noël surtout, étoient déjà avantageusement connus dans la république des lettres. La Mythologie, le Dictionnaire d'histoire et d'autres ouvrages de M. Noël jouissent d'une réputation méritée. Ses travaux se rapportent parfaitement au genre de ses fonctions. Dans un état où le mérite seul recommande à la faveur, il est facile de placer les hommes selon leurs goûts et leurs facultés. Ils peuvent alors, en produisant des écrits analogues à leurs devoirs, mieux remplir encore les intentions du gouvernement et de son immortel chef. Ainsi, tandis que les magistrats, organes des lois dans de savans commentaires, feront mieux connoître les intentions du législateur même; tandis que l'administrateur, dans ses mémoires, développera les ressources et la situation des provinces, et que le financier habile développera les moyens de les rendre meilleurs, les premiers chefs de l'instruction publique indiqueront à ceux qui, sous leur direction, doivent administrer les Lycées, où se forme une jeunesse si intéressante, les routes les plus sûres pour bien remplir les devoirs touchans confiés à leurs soins.

Michel Berr.

LANGUE HOLLANDAISE.

VERHANDELING over den invloed, etc., c'est-à-dire *Mémoire où l'on examine l'influence de l'euphonie et de la facilité de prononciation sur l'orthographe de la langue hollandaise;* par Matthieu SIEGENBEEK. Amsterdam, chez J. *Allart.* 1804. In-8°. de 108 pag.

VERHANDELING over de Nederduitsche Spelling, etc., c'est-à-dire *Mémoire sur l'orthographe hollandaise, tendant à la rendre uniforme;* par Matthieu SIEGENBEEK, professeur de littérature hollandaise à Leide; publié au nom et par ordre du Gouvernement de la République Batave. A Amsterdam, chez *Allart.* 1804. In-8°. de 386 pag.

La langue hollandaise, belle, riche et féconde en écrivains trop peu connus hors des limites étroites du sol batave, manquoit jusqu'ici d'une orthographe fixe et généralement convenue. L'agent de l'éducation nationale, M. *Van Der Palm*, aussi zélé pour le perfectionnement de son idiôme natal qu'il est connu pour son érudition dans les langues orientales, avisa, il y a quelques années, aux moyens de fixer l'orthographe hollandaise, et de seconder efficacement les louables efforts que la Société dite *tot nut van het algemeen*, ou du bien public, et la Société batave de langue et de poésie nationale avoient déjà tentés pour parvenir à ce but.

De ces circonstances sont nés les deux excellens mémoires que nous annonçons, dont le premier a servi de réponse à un programme de la dernière des Sociétés susnommées, réponse jugée digne par elle

du prix d'une médaille d'or, et dont le second n'est que le développement du premier, mais développement publié sous les auspices solennels du Gouvernement batave, alors duodécem-viral, lequel a adopté le système d'orthographe proposé par M. SIEGENBEEK, et en a ordonné l'introduction dans tous les bureaux d'administration pour les pièces officielles qui en émaneront par la suite. On ne peut qu'admirer une nation et un gouvernement qui, au milieu de la crise politique la plus menaçante et la plus prolongée, s'occupent encore de soins aussi honorables, et qui sembleroient ne devoir appartenir qu'à un état de calme et de prospérité.

Un *Vocabulaire national* a été l'objet simultané des mêmes sollicitudes, et la composition de ce Vocabulaire ou Lexique a été spécialement confiée à M. *Weiland*, qui, par la manière dont il s'en acquitte, a de son côté singulièrement bien mérité de sa patrie. Il est impossible de faire connoître en détail, dans un journal étranger, des productions de cette nature; mais il seroit injuste de ne pas les mentionner pour l'honneur de la littérature hollandaise; et c'est cette idée, non moins que l'estime particulière que nous portons à M. *Siegenbeek*, qui nous a dicté cet article.

Ce savant, attaché comme prédicateur à l'église des Anabaptistes de Leide, est le premier qui, à l'Université de cette ville, ait occupé une chaire de littérature et d'eloquence hollandaise. Cette chaire, créée pour lui, il la remplit de la manière la plus distinguée. Orateur et poëte lui-même, il juge sainement et il apprend à juger à ses élèves les écrivains en prose et en vers qui ont honoré la Batavie. Nous avons sous les yeux, en ce moment, les quatre pré-

mières feuilles d'une Anthologie, ou Choix de poésies hollandaises, qu'imprime M. *Siegenbeek* à l'usage de ses Cours de littérature, et qui offre successivement des morceaux pris dans Pierre, fils de Corneille *Hooft*, Jacques *Cats* et Dideric, fils de Raphaël *Camphuysen*. *Vondel* ne tardera pas sans doute à y figurer comme le coryphée du Parnasse hollandais.

P. H. M.

Eloquence.

Sebaldi Fulconis Joh. Ravii *oratio de naturâ, optimâ eloquentiæ sacræ magistrâ.* A Leide, chez S. et J. *Luchtmans*, 1806, in-4°. de 49 pages.

M. Rau a prononcé ce discours en résignant, le 8 février 1805, la suprême magistrature de l'université de Leide, ou le *rectorat magnifique*, dont les fonctions sont bornées à une année. *Navita de ventis*, a dit Ovide; et Socrate, cité par M. Rau lui-même, *omnes in eo quod scirent, satis esse eloquentes.* On peut donc s'en rapporter à cet orateur distingué, quand il traite de l'éloquence sacrée; il possède à fond la théorie et la pratique de sa matière; on l'entend toujours avec le même plaisir, soit en latin dans la chaire académique, ou en français dans celle du temple de la communion réformée française de Leide.

En présentant dans le discours que nous annonçons *la nature* comme *la meilleure maîtresse de l'éloquence sacrée*, M. Rau n'a pas prétendu donner l'exclusion à l'art. Il reconnoît que l'une et l'autre peuvent et doivent mutuellement se prêter des secours; mais il veut que la nature domine dans l'ora-

teur qu'il entreprend de former sous ses auspices ; que l'art ne remplisse qu'un rôle subsidiaire et subordonné. Les détails dans lesquels il entre, les preuves qu'il allègue, les exemples qu'il cite sont tous également lumineux et persuasifs. Il établit d'abord en quoi consiste ce naturel qui caractérise, selon lui, l'éloquence sacrée; il montre ensuite de quelle manière on peut se le rendre propre; il prouve enfin que c'est de tous les moyens de persuasion le plus sûr et le plus efficace. Dans cette dernière partie, il applique heureusement au succès que doit envier le prédicateur évangélique, ce que Cicéron (de officiis II, 31) dit, en termes généraux, de la véritable gloire: *Summa et perfecta gloria constat ex tribus his; si diligit multitudo; si fidem habet; si, cum admiratione quâdam, honore dignos putat.*

Nous félicitons les élèves du ministère sacré à l'université de Leide d'avoir un tel maître et un tel modèle. P. H. M.

Art oratoire.

Oratio de antiquâ eloquentiâ, cum recentiore comparatâ, quam habuit Phil. Guil. Van Heusde, etc. A Utrecht, chez *Van Paddenburg*, 1805, in-8°. de 97 pages.

Ce discours prononcé par M. Van Heusde, lorsque, le 26 janvier 1804, il prit possession de la chaire d'histoire, d'antiquités, d'éloquence et de langue grecque qu'il remplit avec une distinction peu commune à l'Académie d'Utrecht, est aussi bien pensé que bien écrit, et ne fait pas moins d'honneur à son auteur que son *Specimen criticum in Platonem*, publié l'année précédente, et qui lui a valu aussitôt

les honneurs du professorat. Son parallèle de l'éloquence ancienne et de la moderne tend à établir que la nature se fait admirer plus que l'art dans la première ; que l'art semble briller plus que la nature dans l'autre. Les institutions sociales des anciens, le beau climat de la Grèce et de l'Italie, concourent avec d'autres causes à la supériorité que l'orateur attribue aux anciens, sans que pour cela il entende déroger au mérite des modernes, qui, surtout dans la chaire sacrée, ont établi un nouveau genre d'éloquence et produit d'illustres modèles. Un savant philologue, M. Nodell, qui s'honore de compter M. Van Heusde parmi ses disciples, a fait, pour le discours que nous annonçons, ces quatre vers, auxquels nous donnons volontiers notre assentiment :

Eloquium antiquis dederat natura disertis ;
At Ars recentioribus.
Te quem facundum naturâ atque arte videmus,
Priscum putemus, an novum ?

P. H. M.

Poésie latine.

Jacobi Henrici Hoeufft, *Icti, carmina.* A Breda, chez Guillaume *Van Bergen.* 1805. 1 vol. in-8°. de xxxii et 379 pages.

L'amitié doit se prescrire, en louant, une extrême réserve ; elle est heureuse, quand, pour acquitter le tribut de l'attachement et de l'estime, elle n'a qu'à citer. Nous le sentons, en annonçant le recueil complet des poésies latines de M. Hoeufft, qui avoit commencé par imprimer, en société avec M. Pierre-Fran-

çois *Burman*, fils de Pierre *Burman*, dit *le second*, un petit volume de *Juvenilia*, en 1778; qui ensuite avoit publié des *pericula poëtica*, *munus amicis*, et y avoit encore joint des *pericula critica*; à qui nous devons, de plus, deux élégantes traductions d'*Anacréon*; l'une en mètre élégiaque, l'autre en mètre anacréontique, toutes deux annoncées et appréciées dans ce journal, et qui enfin réunit le tout, retouché et augmenté (à l'exception cependant des *pericula critica*) dans le présent volume.

L'auteur a mis en tête de ce volume une pièce intitulée *ad Lectorem*, qui ne sera pas inutile à ses biographes futurs, et à la fin de laquelle il apostrophe ainsi la ville de Bréda, sa retraite depuis huit ans :

Ultima tu fessæ statio sis, Breda, carinæ!
Una senescenti tu mihi, Breda, quies!
Tu, si fata sinunt patriam superesse Batavo,
Justa ubi venerunt tempora, membra tege!
At, si fata negant patriam superesse Batavo,
Ante diem condar quâlibet exsul humo!

Les amateurs de la poésie latine verront avec plaisir, par le nombre de pièces en l'honneur de M. Hocufft qui suivent sa courte préface, que les Bataves se soutiennent encore honorablement dans ce genre de littérature : elles sont de MM. *Wassenberg*, *de Bosch*, *Rau*, *Marron*, *Siegenbeek*, *Van Lennep*, *Nodelt*, *Verbeek*, *Turr*, *Van Braam* et *Collot d'Escury*. Les vers de M. Hocufft sont de divers genres et sur divers mètres, élégies, odes, épigrammes, hendécasyllabes, etc. Outre les deux traductions d'*Anacréon*, il y en a aussi d'un assez

grand nombre d'épigrammes de l'*Anthologie grecque*, traductions dont l'auteur déclare qu'il se seroit probablement abstenu, s'il avoit prévu qu'enfin celle de *Grotius* verroit le jour par les soins de M. *de Bosch*. Une élégie *in Anglos fœdifragos*, composée il y a près d'un quart de siècle, est encore à l'ordre du jour. Elle prédit à l'Angleterre l'époque où elle se verra écrasée sous le poids des dépouilles accumulées par son ambition et sa cupidité; et, dans les deux derniers vers, lui donne ce conseil :

Ergo age, si propriæ superest quæ cura salutis,
Quando aliis non vis parcere, parce tibi.

Cet article ne comporte pas trop l'insertion de longues pièces. Nous n'en trouvons pas de plus courte que celle sur la mort d'Emmanuel *Kant*, qui avoit suivi de près au tombeau le poëte *Klopstock* :

Kantius et subiit, modo quas Klopstockius, umbras.
Vatibus iste fuit, quod fuit ille sophis

Est-ce un éloge, est-ce une satire que l'auteur a voulu faire? L'assimilation nous paroît être, de propos délibéré, à double entente. Nous avons été plus francs dans cette épitaphe :

Occubuit princeps tenebrarum Kantius auctor :
Propulsâ redeat lux bona nocte! Redit.

Et pour que nul n'en ignore, nous l'avons mise en grec ainsi :

Ἐνθάδε Καντίαδης. Νέον ἔρχεο φῶς. Νέον ἦλθε

En français :

A la nature enfin Kant paya le tribut.
Que la lumière soit! et la lumière fut.

En hollandais :

» Tis hier dat Kant ligt
» Tzy licht en't was licht.

Mais revenons à M. Hoeufft. Parmi les pièces de peu d'étendue, nous aimons à citer la suivante :

IN VENEREM ARMATAM.

Quid durâ teneram, Venus, urgues cassida frontem?
Quid thorace tegis mollia membra gravi?
Dextra quid instructa est hastâ, clypeoque sinistra?
Quidque coruscanti cingitur ense latus?
Siccine adulatrix rigido blandiris amanti?
Sicne cupis Marti, Diva, placere tuo?
Falleris. Hæc tetricæ gestamina linque Minervæ.
Nuda, quibus vincas certius, arma geris.

Nous nous bornerons à rapporter encore la pièce intitulée :

VITA BEATA.

Docti, valete posthac :
Valete, gens sophorum :
Quin vos valete, vates,
Amor prius juventæ !
Sat pavit umbra mentem,
Impalluisse chartis ;
Pernoctis ad lucernæ
Lumen, carere somno,
Quo mî, propinquiorem
Ni provocare mortem?
Nunc vivere hic, juvat plus,
Quam post, virûm per ora.

Ni ce souhait de M. Hoeufft contre sa légitime immortalité, ni son vœu de s'abstenir désormais du

commerce des muses ne doivent sortir leur effet. Son recueil lui-même nous en est le garant, sur lequel au surplus nous adoptons, en somme, ce jugement de notre commun ami *Van Braam :*

Sunt bona, sunt quædam meliora, sed optima plura.

P. H. M.

Henrici Collot-d'Escury, *J. U. D. Carminum Fasciculus alter. — Munus amicis.* A Dordrecht, chez *Van Braam.* 1805. In-8°. de 82 pages.

Le premier recueil des poésies latines de M. Collot-d'Escury avoit été bien accueilli des connoisseurs, et il méritoit de l'être ; le second obtiendra la même justice. Il ne présente que vingt pièces, dont quelques-unes assez étendues ; entre autres trois héroïdes, et une harangue, supposée adressée par la vaillante *Kenau Simons Van Hasselaar* à ses compagnes, enrôlées par elle sous les drapeaux de la patrie, au siège que la ville d'Harlem soutint contre les Espagnols en 1572. Nous n'en citerons que les derniers vers :

Nunc, Iber, imbelli minitere piacula turbæ :
Cattigenum indomitas experiere nurus.
Libertas atavûm, tibi sic nova sæcula currant !
Sic maneat Belgis portus et ara tuis !
Dumque mares animos infundes, Diva, puellis,
Dirige inexpertas prævia duxque manus.
Sic tandem Asturiâ rorantia cæde tropæa
Ad patrios detur deposuisse tholos.

Nous aimons encore à rapporter la fin d'une pièce en l'honneur de la découverte de la vaccination, et intitulée *Jennerus :*

Lernæâ hic domuit monstrum crudelius hydrâ,
Et Stygio eripuit tela cruenta Jovi.
Dulcia gestantes ulnis hinc pignora matres,
Et proli adridens cum genetrice pater,
Jennerum celebrant; Jennero altaria ponunt;
Jennerum magni numinis instar habent.
Succrescens proles, et postera turba per ævum,
Hunc merito patrem dixerit esse suum.
Plurima servatam *referens* huic fœmina formam,
Idaliis sparget tempora docta rosis.
Anglia, nequicquam tali tu cïve superbis:
Vindicat hunc orbis, quâ patet ille, sibi.

Nous doutons que *refero* se dise ainsi tout seul dans le sens de *acceptum* ou *gratum refero*, avoir de l'obligation. *Tribuens* seroit peut-être bon à mettre à la place de *referens*. P. H. M.

Poésie allemande.

Herrn Pfeffel's *funfzigjæhrige Dichter-Periode gefeiert von einer Gesellschaft vaterlændischer Freunde.* C'est-à-dire : *La Carrière poëtique demi-séculaire de M.* Pfeffel, *célébrée par une société de ses compatriotes.* A Strasbourg, chez J. H. *Heitz*, imprimeur de l'Académie. In-4°.

Les poésies de M. Pfeffel, frère de l'ancien jurisconsulte du Roi et d'un des publicistes les plus distingués de l'Europe, sont connues dans toute l'Allemagne. La finesse de leurs tournures, leur naïveté et leur agréable facilité en font depuis longtemps les délices de tous les hommes de goût. En 1754, M. Pfeffel publia le premier recueil de ses poésies; en 1804, il y avoit donc un demi-siècle

qu'il s'étoit fait distinguer dans la carrière poëtique. Une société de littérateurs de Strasbourg a saisi ce moment pour offrir au respectable vieillard un témoignage d'amour et de respect ; et ce fut à cette occasion que parut la brochure dont nous avons indiqué le titre en tête de cet article.

Au haut du second feuillet de cette brochure, on voit un médaillon déployé, entre les deux côtés duquel s'élève une branche d'olivier, dont les petits rameaux enlacent et serrent le médaillon. D'un côté, est le portrait fidèle du poëte, avec la légende : CONRAD. GOTTLIEB. PFEFFEL. COLMARIENSIS. NATUS. A. CHR. MDCCXXXVI. C'est-à-dire : « Conrad » Théophile Pfeffel, de Colmar, né en 1736. » Dans le champ du revers on lit l'inscription suivante : POETAE. STADIVM. L. ANNORVM. EMENSO. LAVRVM. DICAVERVNT. AMICI. ALSATAE. 1804. C'est-à-dire : » Au poëte qui a fourni une carrière de cinquante » ans, quelques amis Alsaciens ont dédié ce laurier » en 1804. »

Après une indication succincte de ce qui a donné lieu à la publication de cette brochure, on trouve un poëme de M. Dahler (1), en l'honneur de M. Pfeffel ; l'auteur l'avoit lu dans une séance de la Société, dont nous avons parlé plus haut, et aux frais de laquelle ont été faites la gravure du médaillon et l'impression du poëme.

Celui-ci vient d'être réimprimé dans l'*Almanach Alsacien* (Alsatisches Taschenbuch) pour l'année 1806, dont il a été rendu compte dans ce journal, numéro de janvier 1806.

(1) Littérateur savant et estimable, dont nous avons publié une inscription latine qu'il avoit composée en l'honneur du savant helléniste Brunck. Voyez *Magasin Encyclopéd.* année IX, tome III, p. 391 et suiv.

M. Pfeffel s'est essayé dans plusieurs genres de poésie; il a publié différens ouvrages dramatiques dont quelques-uns sont imités du français. Le genre dans lequel il a le mieux réussi est celui des épigrammes et des fables; le recueil de ses œuvres en contient un grand nombre qui sont toutes fort agréables. T. F. W.

Critique.

Bibliotheca critica. Vol. III. Pars III. A Amsterdam, chez P. *Den Hengst.* 1805. In-8°. de 179 pages.

Le libraire *Den Hengst* persécutoit le savant professeur M. *Wyttenbach*, pour compléter, par deux nouveaux cahiers, le troisième volume de la *Bibliothéque critique*, qui depuis plusieurs années restoit à moitié fini. M. Wyttenbach a enfin cédé à cette obsession, et nous sommes redevables aux importunités de son libraire de cette troisième partie du troisième volume, qui est, comme tout ce que publie cet illustre philologue, un véritable cadeau pour la littérature. Il adresse ce nouveau cahier à son ancien et digne ami, M. *Jérôme de Bosch*, curateur de l'Université de Leide et éditeur actuel de l'*Anthologie grecque*, accompagnée pour la première fois de la traduction en vers latins de *Grotius*; et son épître, qui occupe 38 pages, est un charmant tableau de leur liaison, dans sa naissance, dans ses progrès et dans sa durée; liaison fondée sur l'estime et sur la conformité de leurs goûts littéraires. Six grands articles, suivis de quelques moindres, intitulés *Relationes breviores*, composent ce cahier. Dans le premier, M. Wyttenbach nous entretient de son édition des *Œuvres morales de Plutarque*, dont le

premier volume in-4°. parut à Oxford en 1795, et dont le cinquième a paru en 1800. Il l'a aussi fait imprimer en grand et petit in-8°. Trois autres volumes compléteront cet important travail, dont il est extrêmement intéressant de voir le docte éditeur rendre lui-même à ses lecteurs un compte détaillé, remarquable non moins par la modestie que par l'exactitude et l'érudition. Cet article est de 46 pages.

Le sujet du second article est la dissertation d'un disciple de l'auteur, M. Guillaume-Léonard *Mahne*, publiée à Amsterdam en 1793, et intitulée *Diatribe de Aristoxeno, philosopho peripatetico.* Elle traite, en trois chapitres, de la vie d'Aristoxène; de ses écrits, qui étoient au nombre de quatre cent cinquante trois, s'il en faut croire *Suidas :* les Anciens n'en ont mentionné que vingt-trois; de ce qui nous en reste.

Il est question, dans le troisième article, de la *Disputatio historico-critica* de M. François-Godard *Van Lynden*, sur *Panætius* de Rhodes, philosophe stoïcien; dissertation à laquelle M. *Chardon de la Rochette* s'est plu à rendre justice dans le *Magasin Encyclopédique.* Nous aimons à apprendre ici à nos lecteurs, que M. *Van Lynden*, prenant solennellement, et ce qui s'appelle *more majorum*, ses degrés en droit à l'Université de Leide, le 17 octobre dernier, y a publié, à cette occasion, un *specimen juridicum inaugurale, exhibens interpretationem jurisprudentiæ Tullianæ in Topicis expositæ,* que le *Magasin Encyclopédique* ne manquera pas de faire connoître plus amplement.

Le quatrième article roule sur l'excellent *Specimen criticum in Platonem* de M. Philippe-Guillaume *Van Heusde*, précédé d'une lettre étendue de M. *Wyttenbach* à l'auteur, sur la manière d'étudier Platon.

Les *Lectiones Andocideæ* de M. Jean-Otton *Sluiter*, mêlées d'observations inédites de feu Louis-Gaspard *Valckenaer*, et aussi d'observations de M. Jean *Luzac*, actuellement professeur de langue grecque à l'Université de Leide, sont sévèrement jugées dans le cinquième article.

Le dernier est consacré à la *Lettre critique* de M. *Bast*, sur Antoninus Liberalis, Parthenius et Aristénète; lettre à laquelle M. *Wyttenbach* s'empresse de payer un juste tribut d'éloges.

Les *Relationes breviores* offrent d'abord des notices nécrologiques sur *Villoison* et *Van Santen*, et un mot de commémoration sur *Ruhnkenius*, Henri-Albert *Schultens* et Pierre *Nieuwland*. M. *Wyttenbach* a solennellement célébré la mémoire du premier, dans sa *Vita Davidis Ruhnkenii*.

L'incomparable ouvrage de M. *de Sainte-Croix*, intitulé *Examen critique des Historiens d'Alexandre*, seconde édition, etc.; — La nouvelle édition de l'*Hérodote*, de M. *Larcher*; — le *Christophori Saxii Onosmastici litterarii mantissa recentior, sive pars octava*, etc.; — Les *Pauli-Ernesti Jablonskii Opuscula*, etc., tomus I; *edidit atque adversione adjecit Jona Guillelmus Te Water* (Leide, chez Honkoop, 1804, in-8°. de 490 pag.), passent ensuite en revue, et sont sommairement appréciés; après quoi suivent encore quelques nouvelles littéraires, où nous apprenons entre autres, avec plaisir, que M. *Wyttenbach* vient de faire imprimer, à l'usage de ses leçons domestiques, le texte du *Phédon* de Platon, qui ne tardera pas à être suivi de préface, notes, table des matières, etc. L'auteur invite les savans qui pourroient être possesseurs de quelques collections de manuscrits de Platon, à lui en faire part, spécialement pour le *Phédon*, sur lequel il n'en a aucune.

P. H. M.

Beaux-Arts.

Manuel du Muséum français, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau, indiqué au trait par une gravure à l'eau forte, tous classés par école et par œuvre des grands maîtres; par F. E. T. de l'Institut. Neuvième livraison. 1 vol. in-8°., avec 17 gravures. A Paris, chez *Treuttel* et *Wurtz*, libraires, rue de Lille, n°. 17. 1806.

Cette livraison contient l'œuvre de Paul Véronèse, de l'Ecole italienne, et dont la vie précède les notices de ses différens tableaux, gravés au trait, qui sont : *les Noces de Cana; Jésus chez le Pharisien; le Repas chez Simon; le Repas chez Lévi; les Pélerins d'Emaüs; le Martyre de S. Georges; la Vierge, S. Jérôme et autres Saints; le Crucifiement de Notre Seigneur; la Vierge et l'Enfant Jésus; Jésus-Christ portant sa croix; Jésus-Christ porté au tombeau; Loth et ses filles; Jésus guérit la belle-mère de S. Pierre.* On voit ensuite trois plafonds que Paul Véronèse avoit faits pour le palais des Dix, à Venise. L'un représente *Jupiter foudroyant les crimes; Junon versant des trésors sur la ville de Venise; et S. Marc couronnant les Vertus théologales.* Un *portrait de femme* termine cette livraison, qui se recommande, autant que les précédentes, par la critique saine et judicieuse qui accompagne chaque sujet.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts. Recueil de gravures au trait, contenant la collection complète des peintures et sculptures du Musée Napoléon; les principaux ouvrages de

peinture, sculpture, ou projets d'architecture, qui, chaque année, ont remporté le prix aux concours publics, etc. etc.; rédigé par C. P. Landon, *peintre.* Tome X. A Paris, chez l'auteur, quai Bonaparte, n°. 1, au coin de la rue du Bacq. 1805.

Ce dixième volume se compose de *dix-huit* livraisons, et contient soixante-douze planches, exécutées avec la même pureté et la même exactitude que les précédentes. Dans les explications qui les accompagnent, on reconnoît toujours le bon esprit, le goût sûr, et la critique judicieuse de M. Landon.

Mélanges.

Athenæum, ou *Galerie française des productions de tous les arts; journal entrepris par une société d'Hommes de lettres et d'Artistes, et publié par M.* Baltard, *architecte-graveur.* N°. 2. *Février* 1806. A Paris, chez *Baltard*, architecte-graveur, rue du Bacq, n°. 100.

Ce numéro contient quatre estampes :

I. *Le Louvre.* La gravure représente la grande façade du Louvre, avec une nouvelle entrée. Ce projet a été envoyé par un amateur aux auteurs de l'*Athenæum.* Il leur apprend, dans une lettre, qu'il arrive d'Italie; qu'il a vu avec intérêt, à son retour, tous les grands travaux publics, récemment entrepris dans la capitale de la France, et notamment la restauration du Louvre. Mais il eût voulu qu'on eût suivi, pour cette restauration, le plan de *Pierre* Lescot, premier architecte du Louvre, et non celui de Perrault, qui fut plutôt amateur qu'artiste. Il en développe les raisons. Il décrit ensuite la nouvelle entrée qu'il propose pour le Louvre. Dans son plan,

plan, le fronton est supprimé : à sa place est un portique demi-circulaire qui se lie avec les deux galeries exécutées par Perrault : au milieu de cet hemicycle, on voit un triomphateur sur un char, entouré des Muses, etc. Dans un bas-relief qui régneroit au Louvre, seroient retracés tous les événemens de l'histoire de France.

II. *Morfontaine.* La vue de cette maison de campagne, qui appartient au prince Joseph, est prise du *Désert*, près des *Etangs*.

III. *Alphonsine ; nouvelle.* Cette nouvelle est prise d'un roman nouveau de madame de Genlis. c'est l'histoire d'une femme enfermée par son mari dans un souterrain ; elle y accouche d'une fille et l'y élève pendant treize ans. La gravure représente les deux captives au moment où on les rend au jour.

IV. *Projet de Vase pour une manufacture.* Le texte qui l'accompagne contient quelques réflexions critiques sur la forme des Vases, sur leur fabrication et leur usage chez les Anciens et les Modernes.

Parsons and Galignani's british library in verse and prose, etc. C'est-à-dire : *Bibliothéque Britannique de Parsons et Galignani, en vers et en prose*, ou *Collection des meilleurs Auteurs anglais*, la plus étendue qui ait paru jusqu'ici, même en Angleterre. N°s. 39 et 40. In-12. Paris, chez *Parsons, Galignani* et Ce., rue Vivienne.

Le cahier 39 contient les *Œuvres* et les *Eclogues* de Collins ; *la Semaine du Berger ; les Plaisirs champêtres*, et un *Chant monodique à la mémoire de lady Lyttleton*, par *John.* Gay. Ces différens poëmes sont

pleins de détails charmans, de douceur et d'harmonie. — Le cahier 40 contient la première partie des *Essais de David* Hume.

Toilette des Dames, ou *Encyclopédie de la Beauté, contenant des réflexions sur la nature de la Beauté, des causes qui peuvent l'altérer, les moyens de la conserver jusqu'à un âge très-avancé, les soins journaliers et indispensables qu'elle exige, des conseils sur l'art de se parer, les moyens d'opérer le rajeunissement.* 2 vol. in-18, très-jolie édition, cartonnés, 5 fr., francs de port 6 fr., relié 6 fr. A Paris, chez A. G. *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq.

Depuis long-temps beaucoup d'arts et de sciences ont leur Dictionnaire ou leur Encyclopédie. Il paroît donc assez naturel que la Beauté, ou plutôt l'art de la toilette ait la sienne; il est même étonnant que le désir de plaire au sexe n'ait pas inspiré et exécuté plutôt ce dessein. Ce n'est pas cependant qu'on manque de traditions, de préceptes et de livres relatifs à cet objet. Dans l'antiquité même comme aujourd'hui, et surtout en Grèce, l'hygiène, et l'art cosmétique qui en fait partie, ont eu leurs écrivains. Aspasie, cette femme-médecin, étonnante par ses connoissances en tout genre, avoit composé un savant traité qui, malheureusement pour l'histoire, n'est point parvenu jusqu'à nous : on en a quelques fragmens qu'*Ætius* (1) a sauvés de l'oubli. Depuis cette époque, l'ouvrage le plus important qui ait été publié à cet égard, est *Abdeker*, à qui l'auteur a donné la forme d'un joli roman, bien écrit, et

[1] Tetrabib. IV, serm. 4.

plein d'intérêt. Mais il ne renferme pas tous les préceptes; et beaucoup de ceux dont il est rempli sont essentiellement nuisibles. C'est donc pour désabuser sur les recettes erronées et mortelles, et pour en substituer de nouvelles et de plus salubres, que notre anonyme a cru devoir publier son Encyclopédie. Il prouve qu'on ne peut se servir indifféremment de tel ou tel procédé, et cite même, dans sa préface, des exemples effrayans à l'appui des leçons salutaires qu'il donne. Mais avant d'entrer dans des détails particuliers sur les différens cosmétiques, il discute en connoisseur habile de la véritable beauté et de ce qui la constitue; il expose l'influence singulière qu'elle exerça chez les Grecs, et la différence des goûts qui s'est établie à cet égard chez les diverses nations.

Cet ouvrage est un des plus agréables et des plus utiles qu'on ait écrit pour le sexe. Il y a de l'érudition; mais elle se borne au sujet, se fond, en quelque sorte, avec lui, et ne peut devenir fastidieuse pour la femme la plus légèrement instruite.

J. L. G.

Mémoires de M. le baron de Besenval, etc. Tome IV, *contenant des mélanges littéraires, historiques et politiques; suivis de quelques poésies.* Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23. 1806.

Si l'on en croit l'éditeur, ce recueil est le fruit des loisirs de M. de Besenval pendant la campagne de 1757. Les officiers-généraux d'un esprit cultivé formèrent une académie littéraire, où chacun s'obligea de porter son tribut de vers et de prose. C'est la part de M. de Besenval qu'on publie aujourd'hui.

On y a joint quelques autres pièces, et plusieurs morceaux trouvés dans son porte-feuille.

Les articles les plus considérables de ces mélanges sont les *Idées politiques et militaires*, qui donnent l'idée d'un homme capable de bien observer et de bien juger; mais surtout *le Spleen*, où le baron a eu la prétention d'être auteur; c'est ce qu'on peut croire du moins, d'après la lettre de Crébillon fils, en réponse à celle qu'il lui avoit écrite à ce sujet. Ces deux lettres précèdent le roman. Quant au reste, il se compose de *Pensées détachées*, de *Réflexions* sur quelques sujets, de *Contes* et *Nouvelles*, d'*Anecdotes*, d'*Historiettes*; enfin, de quelques pièces de vers, parmi lesquelles l'*Epître au comte de F**** se distingue par des traits malins et satyriques. Il paroît au surplus que M. de Besenval ne manquoit pas d'une certaine instruction, jointe à une assez bonne dose de sensibilité, d'imagination, d'esprit, de gaîté, et même de facilité.

Contes en prose et en vers, suivis de Pièces fugitives, du Poëme d'Erminie, et de Métastase à Naples; par M. de Lantier, ancien chevalier de St. Louis, et auteur des *Voyages d'Antenor*. Avec trois planches gravées en taille-douce. Seconde édition, corrigée et augmentée de plusieurs pièces. 2 vol. in-8°., jolie édition. Prix, 6 fr.

Ce recueil a joui d'une grande faveur, puisqu'il est à sa seconde édition. Celle-ci l'emporte de beaucoup pour la partie typographique sur la première, qui n'étoit qu'in-18, et qui est épuisée.

TABLE DES MATIÈRES.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle et des Arts ; par J. C. *de Lamétherie.* 182. 414

Mathématique.

Base du Système métrique décimal, *ou* Mesure de l'Arc du Méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone ; par MM. *Méchain* et *Delambre.* 414

Géométrie.

Essai sur le Nivellement. 185

Astronomie.

Histoire de l'Astronomie pour 1805; par Jérôme *de Lalande.* 69

Découvertes de trois nouvelles Comètes à Greenwich, à Francfort-sur-l'Oder, et à Marseille. 377. 381. 405

Histoire naturelle.

Dictionnaire des Sciences naturelles, etc., etc. IIIe. livr. 188

Introduction à un Système conchyliologique. 241

Botanique.

Novæ Hollandiæ plantarum specimen ; auctore J. J. *Labillardière.* 189

Plantes de France, décrites et peintes d'après nature par Jaumes *Saint-Hilaire.* 7e., 8e. 9e. et 10e. livraisons. 190, 415

Dissertation sur le Cèdre du Liban, le Platane et le Cytise, etc. ; par J. P. *Buc'hoz.* 416

MINÉRALOGIE.

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'Exploitation des Mines, etc.; par MM. *Coquebert-Montbret*, *Haüy*, *Vauquelin*, *Baillet*, *Brochant*, *Fremery* et *Collet-Descotils*. 188

Nouveau Minéral découvert par M. *Werner*. 396

Beau Cabinet de Minéralogie à vendre à Amsterdam. 378

PHYSIQUE VÉGÉTALE.

Observations sur le Nectaire des Fleurs. 350

PHYSIQUE.

Note sur un Procédé employé dans le ci-devant Mâconnais, pour prévenir la Grêle et dissiper les Orages; par M. *Leschevin*. 5

CHYMIE.

Annales de Chymie, rédigées par MM. *Guyton*, *Monge*, *Berthollet*, *Fourcroy*, etc. etc. Tome LVI. 191

Curso de Quimica general aplicada a les artes, escrito por D. *Jos. Maria de S. Cristobal* y D. *Jos. Garriga y buach*. 416

Disputatio chymico-physica inauguralis de atmosphærâ ejusque in colores actione, auctore *Theodoro Van Swinden*. *Ibid.*

ANTHROPOLOGIE.

Nouveaux Elémens de la science de l'homme, par M. *Barthez*. 303

MÉDECINE.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer*. 197. 424

Tables chronologiques et alphabétiques des Thèses soutenues à l'Ecole de médecine de Paris. 423

GALVANISME.

Société galvanique ; détails sur ses travaux et ses nouvelles expériences. 169

PHYSIOLOGIE.

Nouveau cours de Cranologie par le docteur *Gall.* 596

TECHNOLOGIE.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. 182. 426

AGRICULTURE.

Cours complet d'Agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, *ou* Dictionnaire universel d'Agriculture ; par une Société d'Agriculteurs. Tom. XI et XII. 59
L'Ami des Cultivateurs ; par P. G. *Poinsot.* 193
Société d'Agriculture de Niort. 404

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Recueil-pratique d'Economie rurale et domestique ; par madame *Gacon Dufour.* 196
Bibliothéque physico-économique. 425

MÉTAPHYSIQUE.

Notice de l'ouvrage intitulé : *Histoire de* Haï Ebn Yokdhan, *ou* le Philosophe instruit par lui-même. 528
Note sur la *Mnémonique*, ou l'art de la mémoire. 582

JURISPRUDENCE.

Cornelii Rynhardi *Vaillant* dissertatio juridica inauguralis de pœnarum gravitate et ratione. 427

POLITIQUE.

Théorie du Monde politique ou de la Science du Gouvernement ; par Charles *Iliis.* 426

FINANCES.

Sur la Banque de France ; par M. *Du Pont (de Nemours).* 240

VOYAGES.

Voyages dans l'Asie mineure et en Grèce, dans les années 1765 et 1766 ; par le Dr. Richard *Chandler*, trad. en français par MM. *Servois* et *Barbié-Dubocage.* 208

HISTOIRE.

ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ, ἑλληνικης βιβλιοθηκης, περιεχων Κλαυδιου Αιλιανου την ποικιλην ἱστοριαν, Ηρακλειδου τε Ποντικου, Νικολαου του Δαμασκηνε, τα Σωζομενα. 209

Recherches asiatiques, trad. de l'anglais par A. *Labaume*, enrichies de notes par plusieurs membres de l'Institut. *Ib.*

Le Nepos français ; par A. D. *Châteauneuf.* *Ib.*

Mémoires historiques, politiques et militaires du comte de Hordt ; rédigés par M. *Borrelly.* 210

Relation des Malheurs et de la Captivité, pendant deux ans et cinq mois, du capitaine Woodard, et de quatre de ses compagnons, dans l'île de Célébès. 211

Dictionnaire historique des Personnages célèbres de l'antiquité, Princes, Généraux, Philosophes, etc. etc., avec l'étymologie et la valeur de leurs noms et surnoms, etc. ; par Fr. *Noël.* 430

Table des matières des Hommes illustres de Plutarque. 440

C. Julii Cæsaris Commentarii de Bello gallico et civili, etc. ; denuo edente Jer. Jac. *Oberlino.* 273

Mémoires de Louis XIV. 427

Histoire des Guerres des Gaulois et des Français en Italie, etc.; par M. Auguste *Jubé* et M. Joseph *Servan.* 433
Mémoires du comte de Bonneval; par M. *Guyot Desherbiers.* 432
Annuaire du département des Hautes-Alpes, pour 1806; par P. A. *Farnaud.* 429

Antiquités et Archæologie.

Précis d'un Mémoire sur l'Octogone de Mont-Morillon, connu sous le nom du Temple des Druides; par E. M. *Siauve.* 222
Antiquités d'Herculanum, gravées par Th. *Piroli.* 446
Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par le même. 223. 447
Autel antique décrit par M. *Caila.* 156
Mémoire sur l'ancien *Vernemetis*; par le même. 157
Tombeaux antiques découverts à Saint-Médard de Bordeaux. 161
Pavé de Mosaïque antique découvert dans la même ville. 164
Ancien Château de Cadillac. *Ibid.*
Cimetière des Bituriges-Vivisques; son ancien nom. 166
Galerie antique, *ou* Collection des Chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antique. 442

Palæographie.

Lettre à M. Millin, sur des Inscriptions des environs de Grenoble; par M. *Champollion.* 323

Numismatique.

Médaille frappée en Prusse pour encourager l'inoculation de la Vaccine. 146
Médaille frappée à Berlin en l'honneur de M. de Humboldt. 381

Nécrologie et Biographie.

Notice biographique sur M. J. C. Conté ; par *V****. 53
Mort du P. Paulin, correspondant de l'Institut. 147
Mort de madame Vien, épouse du célèbre peintre de ce nom. 169
Mort de M. de Charpentier, de l'Académie des mines de Friedberg. 396
Mort de la signora Banti, célèbre cantatrice. 401
Mort de la dernière petite-fille du grand Racine. 405

Bibliographie.

Dissertation sur les Fables latines qui ont été publiées sous le nom de *Saint Cyrille*; par J. F. *A..y*. 17
Catalogue des livres de la bibliothèque de S. E. M. le comte de Boutourlin, revu par MM. *Barbier* et *Pougens*. 216
Annonce d'un Manuscrit du 16e. siècle. 382
Catalogue des livres rares et précieux de feu M. D..... 446

Histoire littéraire.

Institut de France ; admission du bureau à l'audience de l'Empereur. 405
Etablissement d'un pensionnat au Conservatoire impérial de musique. 407
Séances de l'Athénée des Arts. 216
Séance de la Société philotechnique de Paris. 405
Société d'Encouragement de Paris ; médailles décernées par elle. 168
Prix proposés par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 249
Précis de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 150
Lettre de M. *Hallé*, médecin. 175

Séance de la Société des sciences et arts de Grenoble ; prix proposé par elle. 147. 403

Lettre à M. Millin, relative à la collection des Œuvres de Louis XIV. 408

Fêtes données par l'Université de Bologne à l'occasion de la paix. 399

Société de Botanique établie à Altenbourg en Saxe ; but de ses travaux. 146

Académie impériale des Naturalistes d'Erfort ; transport de son riche cabinet d'histoire naturelle et de sa bibliothéque à Erlangen. 144

Séance de la Société batave à Harlem ; prix proposés par elle. 134

Honneurs rendus au docteur Jenner par la ville de Londres. 577

Nouvelle Académie de jurisprudence à Pétersbourg. 597

Nouveau Collége fondé à Tiflis, en Géorgie. 146

Etablissement à Bombay d'une Société littéraire. 147

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Grammaire hébraïque en tableaux ; par P. G. *Audran*. 225

LANGUE GRECQUE.

Cornelii *Schrevelii* Lexicon manuale græco-latinum ; accurante J. Ph. *Jannet*. 224

LITTÉRATURE LATINE.

Seb. Fulc. Joh. *Ravii* oratio de natura, optima eloquentiæ sacræ magistra. 451

Oratio de antiqua Eloquentia, cum recentiore comparata ; auctore Phil. Guil. *Van Heusde*. 452

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Leçons de littérature et de morale ; par MM. *Noël* et *Laplace*. 447

LANGUE HOLLANDAISE.

Mémoires sur la Langue hollandaise ; par Mathieu *Siegenbeek.* 449

POÉSIE LATINE.

Quintus Horatius Flaccus, cum scholiis perpetuis Johannis *Bond.* 234
Fragment d'un poëme latin découvert à Herculanum. 402
Jacobi-Henrici *Hoeufft* carmina. 453
Henrici *Collot-d'Escury* carminum fasciculus. 457

POÉSIE FRANÇAISE.

Œuvres d'Horace, traduites en vers par Pierre *Daru.* 227
Discours en vers sur l'Indépendance de l'Homme de lettres ; par M. *Millevoye.* 123
Autre Discours sur le même sujet ; par M. Vict. *Fabre.* 127
Epître sur le même sujet, par madame *Constance de S.* 367
Le nouveau Parnasse chrétien. 254

POÉSIE ALLEMANDE.

La Carrière poëtique demi-séculaire de M. *Pfeffel*, célébrée par ses compatriotes. 458

CRITIQUE.

Bibliotheca critica. 460

BEAUX-ARTS.

Ex Plutarchi Operibus excerpta quæ ad artes spectant ; collegit, in capita digessit, interpretatione latina et adnotatione instruxit I. F. *Facius.* 198
Paris et ses Monumens, mesurés, dessinés et gravés par *Baltard.* 205
Manuel du Muséum français ; par *F. E. T.* 202. 465

Mausolée de Marie-Christine d'Autriche ; sa description. 384
Prix distribués par l'Académie des beaux-arts de Londres. 378
Projet de monument pour Schiller. 383
Projet de monument à ériger à la gloire de Luther. 395
Transport de la galerie de Dusseldorf à Munich. *Ibid.*
Note sur mademoiselle *Tambroni*, professeur de grec à Bologne ; et sur les tableaux de madame Angelica *Kaufman* à Rome. 400
Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts ; par C. P. *Landon.* 465

ARCHITECTURE.

Lettre de M. Jeanbon-Saint-André à M. le sénateur Grégoire, sur les constructions cyclopéennes. 359
Restauration du monument consacré à Gessner. 398
Reconstruction du théâtre de l'Odéon. 407

PEINTURE.

Riche Collection de tableaux de M. Welbore Ellis Agar ; note à ce sujet. 133
Galerie de Rubens, *dite* du Luxembourg. 206
Destruction de la célèbre *Danse des morts* de Holbein. 398

MUSIQUE.

Idées sur la Musique et particulièrement sur le Mode hellénique ; par *Fabre d'Olivet.* 115
L'Art de connoître et de désigner le pouls par les notes de musique, et de guérir, par le moyen de la musique, la mélancolie et le tarentisme ; par J. P. *Buc'hoz.* 207
Le Mot et la Chose, sujet donné. 208

THÉATRES DE PARIS.

Théatre Français.

Les Français dans le Tyrol. 177
Le Politique en défaut. 410
L'Avocat. *Ibid.*

Théatre de l'Impératrice.

Le nouveau Réveil d'Epiménide. 178
L'Ivrogne corrigé. 179
Le Testament de l'Oncle. 411
Les trois Noms. *Ibid.*

Opéra-Comique.

Les deux Aveugles de Tolède. 180
M. Deschalumeaux. *Ibid.*
La Prise de Passaw. 181

Théatre du Vaudeville.

Les Deux n'en font qu'un. *Ibid.*
Le vieux Chasseur. 413

Romans.

Heur et Malheur, *ou* Trois mois de la vie d'un Fol et de celle d'un Sage; par l'auteur du nouveau *Diable boiteux*. 235
L'Urne dans la Vallée solitaire; par mad. *de S.... W.....* 236

Mélanges.

Journal du Luxe et des Modes. N°s. 8, 9 et 10. 236
Bibliothèque britannique de *Parsons* et *Galignani*, en vers et en prose. 237. 465
Le petit Magasin des Dames. 239

Athenæum, *ou* Galerie française des productions de tous les arts; publié par M. *Baltard.* 464
Toilette des Dames, *ou* Encyclopédie de la Beauté. 466
Mémoires de M. le baron *de Besenval*, etc. 467
Contes en prose et en vers, par M. *de Lantier.* 468

Fin de la Table du Tome II.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,
rue des Mathurins, hôtel Cluny.

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du *Magasin Encyclopédique*, chez DELANCE, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions et d'éditions en langues anciennes et modernes.

Les Livres nouveaux sont annoncés, dans ce Journal, aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Il faut affranchir les Lettres et les Envois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer*. Février 1806. 424

Economie.

Bibliothèque physico-économiq. 425

Technologie.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. N°. 20. Février 1806. 426

Politique.

Théorie du monde politique ou de la science du Gouvernement, considérée comme exacte; par Ch. *His*. *Ibid.*

Jurisprudence.

Cornelii Rynhardi *Vaillant* dissertatio juridica inauguralis de pœnarum gravitate et ratione. 427

Histoire.

Mémoires de Louis XIV, écrits par lui-même. *Ibid.*

Annuaire du départem. des Hautes-Alpes, pour 1806; par P. A. *Farnaud*. 429

Dictionnaire historique des Personnages célèbres de l'antiquité, avec l'étymologie et la valeur de leurs noms et surnoms; par F. *Noel*. 431

Mémoires du comte de Bonneval, etc. etc.; par M. *Guyot Desherbiers*. 432

Histoire des Guerres des Gaulois et des Français en Italie, etc.; par M. Aug. *Jubé* et M. Jos. *Servan*. 433

Table des Matières des Hommes illustres de Plutarque. 440

Antiquités.

Galerie antique, *ou* Collection des chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antiques. 442

Antiquités d'Herculanum, gravées par Th. *Piroli*. T. V. 23°. liv. 446

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Th. *Piroli*. 24°. livraison. *Ibid.*

Bibliographie.

Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. D. *Ib.*

Littérature.

Leçons de littérature et de morale, par MM. *Noel* et *de Laplace*. 447

Langue hollandaise.

Mémoires sur la Langue hollandaise; par Mathieu *Siegenbeek*. 449

Eloquence.

Seb. Fulc. Joh. *Ravii* oratio de naturâ, optimâ eloquentiæ sacræ magistrâ. 451

Art oratoire.

Oratio de antiquâ eloquentiâ, cum recentiore comparatâ, auctore Ph. Guil. *Van Heusde*. 452

Poésie latine.

Jacobi Henrici *Hoeufft* carmina. 455

Henrici *Collot-d'Escury* carminum fasciculus. 457

Poésie allemande.

La Carrière poétique demi-séculaire de M. *Pfeffel*, célébrée par ses compatriotes. 458

Critique.

Bibliotheca critica. 460

Beaux-Arts.

Manuel du Muséum français; par F. E. T. 9°. livraison. 463

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts; par C. P. *Landon*. Tome X. *Ibid.*

Mélanges.

Athenæum, *ou* Galerie française des productions de tous les arts, publié par M. *Baltard*. N°. 2. 464

Bibliothèque britannique de *Parsons* et *Galignani*. N°. 39 et 40. 465

Toilette des Dames, *ou* Encyclopédie de la Beauté. 466

Mémoires de M. le baron *de Besenval*, etc. Tome IV. 467

Contes en prose et en vers; par M. *de Lantier*. 468

Desgenettes, Desault, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Hermann, Labouisse, Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck, Langlès, Leerun, l'Heritier, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Villoison, Usteri, Willemet, Winckler, et d'autres Savans ou Littérateurs estimables.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, chez Delance, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bolle, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.